



RS

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

LXI, 1, 2020

ARTICLES

Vieillir seule chez soi

Éducation supérieure et systèmes d'innovation

Identité acadienne et éducation

Panem et circenses

Festivités de la mi-carême

Reconnaissance artistique d'Arthur Villeneuve

Économie de la promesse, nanotechnologies et AI

COMPTES RENDUS

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Revue fondée en 1960 par

FERNAND DUMONT (1927-1997)

JEAN-CHARLES FALARDEAU (1914-1989)

YVES MARTIN

publiée par

LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, Canada

RÉDACTION/DIRECTION

Sylvie Lacombe, Université Laval

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Martine Cormier

ADJOINT À LA RÉDACTION

(compte-rendu)

David Gaudreault, Université Laval

COMITÉ DE RÉDACTION

Pascale Bédard, Université Laval

Micheline Cambron, Université de Montréal

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean

François-Olivier Dorais, UQAC

Andrée Fortin, Université Laval

Marcel Fournier, Université de Montréal

Laurie Guimond, UQAM

Pierre Hamel, Université de Montréal

Bruno Jean, UQAR

Simon Langlois, Université Laval

Marie-Pier Luneau, Université de Sherbrooke

Richard Marcoux, Université Laval

Daniel Mercure, Université Laval

É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa

Claire Poitras, INRS Urbanisation, culture et société

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Leslie Choquette, Assumption College

Luca Codignola-Bo, Université Notre-Dame, Indiana

Maria-Teresa Gutierrez-Haces, Université Nationale Autonome, Mexique

Lüsebrink Hans-Jürgen, Université de Sarrebrück

Françoise Le Jeune, Université de Nantes

Carmen Mata Barreiro, Universidad

Autonoma de Madrid, Espagne

Florian Michel, Université Paris I

Panthéon-Sorbonne

Leigh Oakes, Queen Mary University of London

Jacques Palard, Université de Bordeaux

Geneviève Zubrzycki, Université du Michigan

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Recherches sociographiques

Département de sociologie

1030, av. des Sciences-Humaines

Bureau 3465

Faculté des sciences sociales

Université Laval

Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-3544

rechsoc@soc.ulaval.ca

www.soc.ulaval/recherchessociographiques/

Dépôt légal (Québec 1^{er} trimestre 2020)

ISSN (en ligne) 0034-1282

ISBN (imprimé) 978-2-924559-27-7

ISBN ePub 978-2-924559-25-3

ISBN PDF 978-2-924559-26-0

**RECHERCHES
SOCIOGRAPHIQUES**

L'objet de *Recherches sociographiques*

Recherches sociographiques est une revue pluridisciplinaire consacrée à l'étude de la société québécoise et du Canada français; elle publie des travaux originaux, des notes critiques et des comptes rendus. Saisir le Québec et le Canada français dans leurs composantes spatiales, historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles, voilà son objet propre.

Recherches sociographiques se veut donc un carrefour, une sorte de place publique où on analyse, compare, interprète, à la lumière de diverses traditions scientifiques.

Cette revue est publiée grâce aux subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Recherches sociographiques, revue pluridisciplinaire d'études québécoises, est publiée en collaboration avec l'Association internationale des études québécoises.

NDLR : À compter de ce numéro, *Recherches sociographiques* ne sera publiée qu'électroniquement. Un service d'impression sur demande sera cependant offert au coût de 35 \$ plus taxes dans le cas d'un numéro simple et de 50 \$ plus taxes dans le cas d'un numéro double; nous assumerons les frais de poste.

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

janvier – avril 2020

Volume LXI, numéro 1

Notices biographiques	7
Éric GAGNON, Anne-Marie SÉGUIN, Bernadette DALLAIRE, Isabelle VAN PEVENAGE et Véronique BILLETTE	Vieillir seule chez soi. Dimensions de l'autonomie chez les personnes âgées..... 11
Marc Urbain PROULX et Pierre-Luc BOUCHARD	L'enseignement supérieur et les systèmes d'innovation en région au Québec 31
Laurence ARRIGHI	Identité et éducation. Une analyse critique d'un guide pédagogique à l'usage d'une minorité linguistique : <i>En préparation pour le prochain CMA</i> 57
Louis-Simon CORRIVEAU et Claude FORTIER	<i>Panem et circenses</i> : portrait de l'offre et de la fréquentation des spectacles d'arts de la scène présentés dans le cadre d'événements au Québec 83
Martine ROBERGE	Les festivités de la mi-carême : un divertissement populaire renouvelé..... 119
Benoit VAILLANCOURT	La reconnaissance artistique en métropole et en région, de la divergence à la convergence : autour de l'exposition-événement Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve (1972) 137
Maxime COLLERET et Mahdi KHELFAOUI	D'une révolution avortée à une autre? Les politiques québécoises en nanotechnologies et en IA au prisme de l'économie de la promesse 163

COMPTES RENDUS

Lucia FERRETTI, <i>L'Action nationale. Le long combat pour le Québec</i> (Nicole GAGNON)	189
Sophie IMBEAULT, avec la collaboration de Stéphane LABBÉ, <i>Une histoire de la télévision au Québec</i> (Andrée FORTIN).....	194
Darryl LEROUX, <i>Distorted Descent. White Claims to Indigenous Identity</i> (Jean-Philippe WARREN).....	196
Robert BERNIER et Stéphane PAQUIN (dir.) <i>L'État québécois : Où en sommes-nous?</i> (François BLAIS).....	199
R. FLEURY, <i>Joseph Bureau, Explorateur officiel. La colonisation au temps du curé Labelle</i> (Sylvie LACOMBE)	200

Alban D'AMOURS, <i>Le coopératisme, un antidote aux dérives du capitalisme. Réflexions ancrées dans mon parcours chez Desjardins</i> (Jean-Pierre GIRARD).....	202
Marie-Pier BOUCHARD, <i>Vivre au cœur de « paroisses de femmes » dans la région de Charlevoix 1940-1980</i> (Karina SOUCY)	203
Diahara TRAORÉ, <i>Des musulmanes ouest-africaines au Québec. Entre subversion et conformité</i> (Sophie MAROIS).....	205
Sophie BRIÈRE (dir.), <i>Les femmes dans les professions traditionnellement masculines</i> (Marcelle DUBÉ).....	207
PIERRE HÉBERT, Bernard ANDRÈS et Alex GAGNON (dir.), <i>Atlas littéraire du Québec</i> (Andrée FORTIN).....	209
SIVANE HIRSCH et Denis JERREFFY (dir.), <i>Le programme Éthique et culture religieuse. Impasses et avenir</i> (Mathilde CAMBRON-GOULET).....	211
ABSTRACTS	213

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Laurence Arrighi est professeure de linguistique à l'Université de Moncton. Ses travaux portent sur les discours d'autorité (savants, médiatiques, institutionnels) et leur contribution à la définition de ce que sont ou doivent être de bonnes pratiques linguistiques pour la communauté acadienne. Récemment, elle a codirigé un numéro spécial de la revue *Minorités linguistiques et société* intitulé : « Inclusion, exclusion et hiérarchisation des pratiques linguistiques dans les espaces plurilingues au 21^e siècle ».

Véronique Billette est titulaire d'une maîtrise en psychologie de l'Université Laval et d'un doctorat en sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Coordonnatrice de l'équipe de recherche Vieillissements, exclusions sociales et solidarités (VIES) depuis 2007, elle s'intéresse notamment à la citoyenneté et aux inégalités. Elle compte plusieurs années d'expérience en matière d'intervention dans le domaine de la violence faite aux femmes et de la santé mentale.

Pierre-Luc Bouchard, professeur d'économie et de science politique au Collège d'Alma depuis 2008, il possède une maîtrise en Études et interventions régionales de l'UQAC. Il est membre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) et s'intéresse particulièrement au rôle de l'éducation supérieure dans le développement local et régional.

Maxime Colleret est candidat au doctorat en Science, technologie et société à l'UQAM. Il s'intéresse à l'histoire des sciences et des technologies au Québec et au Canada. Auteur de plusieurs articles sur l'histoire des universités québécoises, ses recherches actuelles se concentrent sur les pratiques de brevetage dans les universités et sur les promesses technologiques des chercheurs et des industriels du Québec et du Canada.

Louis-Simon Corriveau est chargé de projets à l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec, en plus d'être candidat au doctorat en sociologie et chargé de cours à l'Université Laval. Ses recherches portent notamment sur les pratiques culturelles, le rapport à la culture et l'individualité contemporaine. Sa dernière publication aborde la question de la recension des écrits dans le cadre d'une recherche inductive : Corriveau, Louis-Simon (2018) « Entre les actes : investigation inductive des expressions et légitimations du goût pour le théâtre », *Approches inductives*, 5, 1 : 119-144.

Bernadette Dallaire, Ph.D. (Sociologie) est professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Elle combine des expertises en gérontologie et en santé mentale. Ses travaux sur les aînés souffrant de troubles mentaux graves ont été parmi les premiers en recherche psychosociale dans ce domaine au Canada et au Québec. Elle a également réalisé des recherches portant sur l'approche du rétablissement en santé mentale et sur les interventions psychosociales et médicales auprès des jeunes en difficulté.

Claude Fortier, détenteur d'une maîtrise en sociologie, est chargé de projets à l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec. Ses recherches portent notamment sur la fréquentation des spectacles en arts de la scène, sur les entrées et les recettes des salles de cinéma et sur l'écoute et la vente d'enregistrement sonore. Chaque année, il publie des bulletins statistiques et des monographies analysant chacun de ces thèmes.

Éric Gagnon, sociologue, est chercheur au Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne de l'Université Laval. Ses travaux portent sur le vieillissement, les soins et l'éthique. Il mène depuis quelques années des recherches sur la vie et le travail en centre d'hébergement. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *L'invention du bénévolat. Genèse et institution de l'action bénévole au Québec* (avec A. Fortin, A.-E. Ferland-Raymond et A. Mercier, PUL, 2013).

Mahdi Khelfaoui est professeur au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Titulaire d'un doctorat en science, technologie et société de l'UQAM, ses recherches actuelles portent sur les relations entre l'État et ses entreprises technologiques. Il a publié ses derniers travaux dans *Canadian Historical Review* et *Revue d'études canadiennes*.

Marc-Urbain Proulx, professeur en Économie régionale à l'UQAC, est directeur scientifique du Centre de recherche sur le développement territoriale (CRDT). Il vient tout juste de publier le livre « Splendeurs, misères et ressorts des régions » aux PUQ. Il publie régulièrement des articles dans des revues scientifiques internationales. Son manuel « Territoires et développement : la richesse du Québec » paru aux PUQ en 2011 représente les éléments fondamentaux principalement retenus pour son enseignement.

Martine Roberge est professeure d'ethnologie au Département des sciences historiques de l'Université Laval et membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ). Ses recherches s'inscrivent dans trois domaines d'études : l'oralité, la ritualité et la patrimonialité. Elle s'intéresse également aux méthodologies de terrain (observations et entrevues) dans leurs aspects à la fois éthique, théorique et technique, à l'historiographie de l'ethnologie et aux archives orales. Elle a notamment publié *Rites et ritualisations* (codir. D. Jeffrey, 2018), *Rites et identités* (codir. D. Jeffrey, 2017) et *Valoriser la culture francophone : des stratégies communautaires et identitaires* (dir. 2016).

Anne-Marie Séguin est professeure titulaire à l'Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société. Elle est membre de l'équipe Vieillissements, exclusions sociales et solidarités (VIES) dont elle a assumé la direction scientifique de 2012 à 2018. Elle est aussi membre du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. Elle a codirigé les ouvrages collectifs *Les vieillissements sous la loupe. Entre mythes et réalités* et *Vieillessement et enjeux d'aménagement. Regards à différentes échelles*. Elle a publié de nombreux articles portant sur les aspects socio-territoriaux du vieillissement et sur l'injustice environnementale.

Benoit Vaillancourt est étudiant à la maîtrise en ethnologie et patrimoine à l'Université Laval. Il a commencé à s'intéresser au peintre Arthur Villeneuve dans le cadre de ses recherches sur les successions d'artistes en art populaire.

Isabelle Van Pevenage est chercheure d'établissement au Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) et professeure associée au département de sociologie de l'Université de Montréal. Ses intérêts et perspectives de recherche portent sur la proche aidance au sein de couples âgés ainsi que sur les soins palliatifs gérontologiques. Elle questionne, entre autres, le processus d'auto-attribution du statut « d'aidant » et les (re)

configurations des réseaux familiaux et des proximités (résidentielles, affectives, relationnelles) autour des personnes proches aidantes âgées ainsi que l'accès aux soins de fin de vie pour les personnes âgées.

Revue trimestrielle bilingue
publiée depuis 1945 par le Département
des relations industrielles de l'Université Laval

INDUSTRIAL RELATIONS
QUARTERLY REVIEW

A bilingual quarterly published
since 1945 by the Industrial Relations
Department, Université Laval

SYMPOSIUM

Régulation du travail et de l'emploi
à l'ère numérique: Introduction
Digitilization and Regulation of Work
and Employment: Introduction

ÉDITEURS INVITÉS / GUEST EDITORS :
CHRISTIAN LÉVESQUE, PETER FAIRBROTHER
ET / AND NICOLAS ROBY

ARTICLES

Du flexible au liquide :
le travail dans l'économie de plateforme

CHRISTOPHE DEGRYSE

La « fabrique réglementaire » autour
de l'arrivée d'Uber

URWANA COIQUAUD ET LUCIE MORISSETTE

Organiser les inorganisés d'une multinationale
de services en ligne? Le virage numérique de
l'Organization United for Respect at Walmart

MATHIEU HOCQUELET

Digitized Drones in the Steel Industry:
The Social Shaping of Technology

DEAN STROUD, VICTORIA TIMPERLEY AND MARTIN WEINEL

Is Industry 4.0 a Good Fit in High Performance
Work Systems? Trade Unions and
Workplace Change in the Southern Ontario
Automotive Assembly Sector

TOD D. RUTHERFORD AND LORENZO FRANGI

Neo-Taylorism in the Digital Age:
Workplace Transformations in French
and German Retail Warehouses

JÉRÔME GAUTÉ, KAREN JAEHLING AND CORALIE PEREZ

'Smart' Industrial Relations in the Making?
Insights from the Analysis of Union Responses
to Digitization in Italy

STEFANO GASPARRI AND ARIANNA TASSINARI

A CONTRARIO

From Faceless to In-Your-Face Bosses:
Work in Neo-Feudal America

BRAHAM DABSCHECK

RI/IR EN LIGNE

RI/IR est disponible en ligne
sur le site Érudit :

www.erudit.org/revue/ri

Pour abonnement
institutionnel, contacter Érudit.

Pour consulter les règles de
publication ou vous abonner,
visitez notre site Internet :

www.riir.ulaval.ca

RI/IR ONLINE

RI/IR is available on line
on Érudit website at:

www.erudit.org/revue/ri

For an institutional subscription
to digitalized issues,
please contact Érudit.

Visit our website for Notes to
contributors or to subscribe:

www.riir.ulaval.ca

RELATIONS INDUSTRIELLES INDUSTRIAL RELATIONS

Pavillon J.-A.-DeSève
1025, avenue des Sciences-
Humaines, bureau 3147,
Université Laval
Québec (Québec) Canada
G1V 0A6

TÉLÉPHONE : (418) 656-2468
COURRIEL / E-MAIL :
relat.ind@rt.ulaval.ca

www.riir.ulaval.ca



VIEILLIR SEULE CHEZ SOI. DIMENSIONS DE L'AUTONOMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

Éric GAGNON, Anne-Marie SÉGUIN,
Bernadette DALLAIRE, Isabelle VAN PEVENAGE et
Véronique BILLETTE

La présente étude s'efforce de montrer les multiples façons dont les personnes âgées exercent leur autonomie à travers les stratégies mises en œuvre pour répondre à leurs besoins et habiter là où elles le souhaitent. L'étude s'appuie sur les résultats d'une recherche réalisée dans trois régions du Québec. L'autonomie des personnes âgées est examinée à travers leurs capacités de dire (juger, décider, choisir, demander), leurs capacités de faire (achat, saisie des opportunités et déprise) et leurs capacités de se raconter (ne pas rester prisonnier d'une identité ou d'une histoire, se découvrir des capacités, formuler un projet, poursuivre une aspiration). Les articulations entre le dire, le faire et le raconter sont également examinées. L'étude permet ainsi de dépasser l'autonomie fonctionnelle et l'autonomie décisionnelle pour découvrir d'autres dimensions de l'autonomie, certaines peu visibles ou peu reconnues.

Mots-clés : vieillissement, autonomie, besoin, stratégies, soutien

Au Québec et ailleurs, le vieillissement est largement pensé et étudié sous l'angle de l'autonomie, et surtout de la *perte* d'autonomie, dans des perspectives et avec des préoccupations toutefois très diverses. De nombreux travaux ont porté sur la perte des capacités physiques ou matérielles qui peut entraîner, pour les personnes âgées, des limitations dans la réalisation de certaines tâches ou activités (leur autonomie fonctionnelle), ainsi que sur le soutien que les personnes âgées reçoivent de proches aidants et l'accès plus ou moins grand aux services d'aide privés ou publics pour compenser leurs limitations (CLÉMENT et LAVOIE, 2005;

WALSH, 2015; BENOIT, 2017). D'autres travaux se sont davantage intéressés à la capacité des personnes âgées de juger et de décider par elles-mêmes et pour elles-mêmes, quand vient le temps de prendre des décisions importantes comme le choix du lieu de résidence ou des soins à recevoir (CHARPENTIER et QUÉNIART, 2009; POLIVKA et MOODY, 2001; GAGNON, 2015). Les recherches sur la participation sociale et politique des aînés ont mis l'accent tantôt sur leur autonomie fonctionnelle, leur (in)capacité à se joindre à un groupe ou à maintenir une activité, tantôt sur leur autonomie décisionnelle, leur contrôle sur leur vie ou leur environnement et leur influence sur les décisions qui les concernent (RAYMOND *et al.*, 2018). D'autres travaux ont examiné l'autonomie sous un autre angle, plus identitaire – l'autonomie comme maintien de soi dans le temps malgré le déclin des capacités (AGICH, 2009 [2003]). C'est notamment le cas des travaux sur la déprise, soit la manière dont les individus s'efforcent de conserver des activités significatives dans la préservation de leur identité et d'un mode de vie auquel ils sont attachés (CLÉMENT et MANTOVANI, 1999; MEIDANI et CAVALLI, 2019).

La présente étude s'inscrit dans le prolongement de ces derniers travaux. Elle porte sur la manière dont les dimensions matérielles et symboliques de l'autonomie sont nouées, sur la façon dont l'autonomie fonctionnelle, la capacité de décider et le maintien de soi s'articulent étroitement, et sur l'impossibilité de dissocier, sur le plan conceptuel comme sur le plan existentiel, autonomie et dépendance. Elle se veut ainsi une contribution à l'approfondissement de la notion d'autonomie et de l'expérience du vieillissement, à un moment où la société québécoise s'interroge sur les conséquences économiques, politiques et sociales du vieillissement de sa population, et où la nécessité se fait sentir de dépasser les mythes, les visions homogènes et les modèles du « bon » vieillissement (BILLETTE, MARIER et SÉGUIN, 2018).

Sur la base des résultats d'une recherche réalisée dans trois régions du Québec et portant sur les stratégies mises en œuvre par des personnes âgées vivant seules pour trouver réponse à leurs besoins, notre étude cherche à élargir notre compréhension de l'autonomie : dans quelles situations ces stratégies s'exercent et avec quels moyens, quelles formes elles peuvent prendre et quelles réponses elles apportent aux problèmes qui se posent dans la vie quotidienne des personnes âgées. Sur la base des travaux de Ricœur (2001, 2004), l'autonomie y est examinée à la fois comme capacité de dire, capacité de faire et capacité de se raconter. Cette perspective permet de dégager les différentes expressions de l'autonomie, parfois banales ou minuscules, souvent peu visibles ou peu reconnues, et de les examiner dans leurs dimensions fonctionnelles, décisionnelles et identitaires. La prise en compte de ces trois capacités permet également de montrer, dans le prolongement des travaux sur le *care* (TRONTO, 1993; PAPERMAN et LAUGIER, 2011), que l'autonomie s'exerce dans des relations d'échange, des rapports de dépendance et des situations de vulnérabilité.

NOTRE RECHERCHE

En réponse à un appel de projets lancé par le gouvernement du Québec et portant sur le vieillissement de la population¹, nous avons mené une étude sur les stratégies utilisées par les personnes âgées pour demeurer dans le milieu où elles souhaitent vivre, sur leurs besoins, ainsi que sur les ressources disponibles dans leur milieu et qu'elles mobilisent pour répondre à ces besoins (SÉGUIN *et al.*, 2017). Par stratégies, nous entendions l'ensemble des décisions et des actions que prennent les personnes pour obtenir de l'information, des services ou des biens, la manière dont elles organisent leur vie quotidienne, les liens et les contacts sur lesquels elles s'appuient.

Trois grandes orientations théoriques ont guidé notre approche et nos choix méthodologiques. D'abord, nous n'avons pas voulu nous limiter aux besoins de base des personnes âgées, encore moins nous limiter aux besoins tels qu'ils sont définis et mesurés dans le cadre des programmes de soutien à domicile sous la forme d'activités de la vie quotidienne (AVQ : se laver, s'habiller, se nourrir) et d'activités de la vie domestique (AVD : faire ses courses, entretenir la maison, préparer les repas). Ces besoins, si importants soient-ils, ne suffisent pas à rendre compte de l'expérience du vieillissement, ni même de l'ensemble des besoins à satisfaire pour pouvoir demeurer chez soi (CLÉMENT et MANTOVANI, 1999; LEIBING, GUBERMAN et WILES, 2016). Nous avons cherché à comprendre les besoins reconnus par les personnes elles-mêmes comme essentiels pour mener une vie décente, et si elles parviennent ou non à les satisfaire.

Ensuite, nous avons voulu comprendre leurs stratégies en fonction du milieu dans lequel les personnes âgées habitent. Ce milieu inclut non seulement l'espace physique (le logement, la maison), mais également l'ensemble des relations sociales susceptibles de fournir un soutien aux personnes : la famille, les amis, le voisinage, les intervenants professionnels et communautaires, etc. (GAGNON et SAILLANT, 2000; KEMPENEERS et VAN PEVENAGE, 2011; VAN PEVENAGE, 2011; CARADEC, 2004). Le milieu comprend aussi l'ensemble des services et des équipements qui les entourent (épicerie, pharmacie, services sociaux et de santé, etc.), auxquels elles ont ou non accès pour diverses raisons : distance géographique, coûts, barrières physiques ou culturelles, horaires, etc. (PENCHANSKY et THOMAS, 1981).

Enfin, étudier les stratégies, c'est considérer les personnes comme de véritables agents, qui cherchent à conserver une certaine maîtrise de leur vie, malgré les contraintes et les obstacles. Aussi nous sommes-nous intéressés aux multiples situations du quotidien où elles doivent faire des choix et s'organiser, anticiper et évaluer leurs options, imaginer et trouver une solution à un problème (GENARD et CANTELLI, 2008; PIGUET, DROZ-MENDELZWEIG et BEDIN, 2017), aux multiples façons dont elles s'approprient leur environnement par des gestes, des échanges et des activités, par l'aménagement de l'espace et la disposition des objets, ou encore à travers un horaire ou un emploi du temps.

1. Action concertée : Le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques et de santé (Fonds de recherche du Québec, 2015).

Pour repérer ces besoins, ces stratégies et les ressources mobilisées, et pour apprécier cette autonomie, nous avons interrogé 43 personnes âgées de 75 ans et plus². Nous avons choisi des personnes vivant seules, n'ayant pas d'incapacité physique importante³ et disposant d'un revenu moyen ou modeste⁴, afin de voir comment ces personnes se débrouillent sans conjoint ou autre personne partageant leur logement, sans l'aide des services publics de soutien à domicile ou avec une aide minimale, et sans revenu permettant de faire appel au marché pour des services ce qui correspond à la situation de la majorité des personnes âgées au Québec et permet d'analyser une diversité de stratégies.

Nous avons interrogé des personnes habitant dans trois milieux différents sur le plan de l'habitat et de l'offre de services : 1) des quartiers centraux d'une grande ville (Rosemont-La Petite-Patrie et Villeray à Montréal); 2) un quartier de banlieue relativement ancien et vieillissant (Duberger-Les Saules à Québec); 3) une zone rurale avec de petits centres urbains (la région de Charlevoix). Ces personnes ont été recrutées par l'intermédiaire d'intervenants œuvrant dans des organismes communautaires et publics. Le choix d'étudier des milieux géographiques différents nous a permis de considérer une grande diversité de situations et de conditions de vie (espace habité, déplacements requis pour répondre à ses besoins, environnement de services). En raison des conditions distinctes d'habitation dans les trois milieux retenus, et de la sélection des personnes par les intervenants qui ont fait pour nous le recrutement, notre échantillon présente des caractéristiques différenciées : 1) les participantes montréalaises sont plus âgées, souffrent d'un niveau d'incapacité un peu plus élevé, et résident plus souvent dans des immeubles collectifs subventionnés; 2) celles de la ville de Québec sont un peu plus jeunes, plus souvent propriétaires de leur maison depuis de nombreuses années ou encore locataires dans le marché privé; 3) celles de Charlevoix sont aussi plus jeunes (quelques-unes n'ont pas atteint l'âge de 75 ans) et résident pour une très grande part dans une maison dont elles sont propriétaires depuis de nombreuses années.

Nous souhaitions rencontrer autant d'hommes que de femmes, mais notre échantillon est composé d'une majorité importante de femmes (38 sur 43). Cette forte différence s'explique par le fait que chez les personnes de 75 ans et plus vivant seules, les hommes sont beaucoup moins nombreux⁵. Il est également possible que

-
2. Quelques rares personnes qui répondaient aux autres critères de sélection étaient âgées de moins de 75 ans.
 3. Si elles pouvaient avoir besoin d'aide pour les activités de la vie domestique (faire ses courses, entretenir la maison), la plupart n'avaient pas besoin de recourir à l'aide spécialisée fournie par les services publics ou d'économie sociale pour les activités de la vie quotidienne (soins d'hygiène personnelle, se nourrir, s'habiller).
 4. Dans l'incapacité de s'acheter tous les services requis, et devant trouver d'autres stratégies.
 5. Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2011, on dénombrait 41 185 hommes vivant seuls contre 128 795 femmes dans tout le Québec (http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_08.htm, consulté le 29 août 2017).

les hommes fréquentent moins les organismes communautaires qui nous ont mis en contact avec les participants à l'étude, ou encore qu'ils aient montré peu d'intérêt pour les thèmes explorés dans la recherche.

Les entretiens ont été conduits de l'hiver 2015 à l'hiver 2017. D'une durée moyenne d'une heure trente, ils portaient sur différents besoins (soins de santé et personnels, alimentation, déplacements, habitation, soutien moral et affectif, activités sociales et loisirs et gestion de l'argent), la manière dont les participants s'y prennent pour les combler, les stratégies développées pour les satisfaire et les adaptations faites à leur mode de vie devant les difficultés rencontrées. Les entretiens ont été transcrits dans leur intégralité et codifiés en fonction des différents domaines de besoins, comblés et non comblés, des stratégies pour les combler et des ressources mobilisées, et des préoccupations exprimées touchant le présent ou l'avenir, en les mettant en relation avec leur milieu et leur histoire personnelle.

DES BESOINS MULTIPLES ET DES STRATÉGIES DIVERSIFIÉES

Les personnes âgées rencontrées nous ont dit leur désir de continuer d'habiter là où elles sont, le plus longtemps possible. Pour cela, il leur faut trouver le moyen de répondre à des besoins qui sont innombrables et souvent de plus en plus difficiles à satisfaire avec l'avancement en âge. On ne peut en faire le relevé complet tant ils sont multiples et divers. Ils vont des plus réguliers comme se faire à manger trois fois par jour, aux plus occasionnels, comme déneiger son entrée extérieure l'hiver ; des plus évidents comme faire son épicerie ou aller chez la coiffeuse, aux plus spécifiques, comme pouvoir garder son animal domestique dans son nouveau logement. Les besoins sont vitaux – il faut se reposer –, mais aussi esthétiques – on aime cultiver les fleurs et décorer la devanture de la maison ; ils sont matériels – faire réparer le frigo ou refaire la toiture de la maison –, ou affectifs – avoir une personne à qui se confier. Ils couvrent tous les aspects de la vie : s'alimenter, faire ses achats, se soigner ou se faire soigner, gérer son argent, se divertir, demander conseil, se sentir en sécurité. On prend souvent conscience de ses besoins lorsqu'on commence à avoir de la difficulté à les satisfaire ou à avoir peur de faire certaines tâches, comme grimper sur un escabeau pour changer une ampoule. Trois grands ordres de besoins ressortent de nos entretiens : 1) l'entretien intérieur et extérieur du logement, que l'on a de plus en plus de difficulté à assurer soi-même et pour lequel il faut embaucher des personnes; 2) le maintien de ses liens sociaux, l'importance de recevoir des visiteurs – famille et amis – mais aussi de participer à des activités sociales, pour sortir de la solitude ou se désennuyer; 3) enfin, la mobilité, à cause des difficultés plus grandes à se déplacer en raison de sa condition physique ou de l'absence de moyen de transport (DESPRÉS et LORD, 2002; MOREL-BROCHET et ROUGÉ, 2017).

Pour satisfaire ces besoins, les personnes âgées développent un ensemble de stratégies, c'est-à-dire qu'elles mobilisent différentes ressources, ainsi que différents liens ou contacts pour avoir accès à ces ressources. Les ressources sont autant des biens et des services que de l'information. Dans la gestion des biens, par exemple, elles vont préparer et congeler des repas à l'avance pour faire face aux événements qui

pourraient limiter leur déplacement (maladie, tempête de neige). Afin de maximiser les services reçus, elles vont profiter de la visite d'un proche pour lui demander de faire une commission ou de descendre à la cave un objet et ainsi réduire leurs efforts ou les risques d'une chute. Pour obtenir l'information dont elles ont besoin, elles vont solliciter leurs voisins, par exemple pour obtenir le nom d'un entrepreneur pour réaliser des travaux à la maison, ou celui d'une personne pour débayer l'entrée l'hiver.

Ces stratégies sont diversement l'expression de l'autonomie des personnes. Examinons-les plus en détail.

DIMENSIONS ET EXPRESSIONS DE L'AUTONOMIE

On peut reconnaître dans ces diverses stratégies les trois grandes capacités par lesquelles Ricœur (2001) définit l'autonomie, à savoir : (a) la capacité de *dire*, notamment d'exprimer un désir, une volonté ou un désaccord, d'évaluer une situation, de formuler un choix et de prendre une décision, de ne pas être entièrement à la merci du jugement et de l'appréciation des autres sur ses besoins ou ce qu'il convient de faire; (b) la capacité d'*agir*, c'est-à-dire être en mesure de réaliser des choses, d'accomplir des actions, mais aussi d'influer sur le cours des choses et d'y introduire du changement, ne pas être entièrement à la merci des événements ou des autres; (c) enfin, la capacité de *se raconter*, de mettre sa vie en récit, ainsi de donner sens et unité à sa vie, mais aussi de ne pas rester entièrement prisonnier de son passé et d'une identité qui enferment dans une condition, et d'ouvrir les possibles; c'est le « pouvoir de rassembler sa vie dans un récit intelligible et acceptable » (RICŒUR, 2001, p. 88), dans la poursuite de certaines aspirations ou valeurs fortes (TAYLOR, 1989).

Ces dimensions ne se distinguent pas entièrement, elles sont étroitement liées. Il n'y a pas de *faire* sans un *dire*, le *dire* est déjà un *faire* ou le rend possible, et le *raconter* est un *dire* à propos de ce qui a été *fait*. Mais avant d'examiner plus en détail leurs liens, il faut les examiner séparément, pour mettre en évidence les diverses voies que les stratégies empruntent, et comprendre à quelles exigences elles répondent.

Capacité de dire

La capacité de dire chez les personnes interrogées s'exprime d'abord dans des énoncés d'intention, des refus ou une résistance à des pressions exercées par des gens de leur entourage. « Ma fille a dit : "Maman ne prends pas ça tout de suite [ce logement], attends d'en voir d'autres". Non c'est ici que je m'en viens. Je savais ce que je voulais, ça faisait mon affaire » (Qc14). La capacité de dire est la possibilité d'assumer une parole en son nom propre : de formuler un jugement, une préférence, une volonté. Elle se reconnaît dans les décisions que prennent les personnes âgées.

Mais le dire n'est pas nécessairement adressé à voix haute à une autre personne; il peut s'adresser à soi-même dans le silence ou encore s'exprimer publiquement dans un geste ou une conduite. Préserver sa capacité de juger et de décider,

c'est d'ailleurs, pour plusieurs, se mettre à l'abri du regard et du jugement des autres : ne pas avoir à se justifier, ne pas se mêler des affaires des autres et ne pas permettre aux autres de se mêler des siennes, faire ce que l'on veut, conserver ses habitudes. On cherche à se préserver des commentaires, critiques ou injonctions de ses enfants, de ses frères et de ses sœurs, de ses connaissances ou de ses voisins.

Enfin et surtout, la capacité de dire, c'est être capable de demander un service ou une aide. « Je suis indépendante de nature » (Qc05), nous dit une femme. « J'ai toujours peur de déranger » (Cha03), nous confie une autre. « Si j'avais besoin, précise une troisième, je pourrais demander [à mes filles], elles viendraient, mais j'essaie de... je n'aime pas demander. (...) Comme je suis veuve depuis de nombreuses années, j'ai appris à me débrouiller par moi-même, je demande le moins possible » (Mtl09). Mais les personnes finissent toujours par avoir besoin d'aide : « J'aime pas ça demander, mais j'ai appris à demander » (Qc09), reconnaît une quatrième. « Apprendre à demander c'est une forme d'*humilité*. Admettre qu'on a besoin. » Plus loin elle ajoute : « Mais définitivement apprendre à demander ça veut dire admettre ses limites. »

Pour demander, il faut aussi avoir *confiance* dans les personnes qui offrent les services, notamment pouvoir compter sur le fait que le travail ou le service sera bien fait, à un coût raisonnable. « Je connaissais ses parents, je connaissais sa mère bien comme il faut. Puis son père aussi, ça fait que j'ai dit : "Je vais lui demander". Puis tout de suite, il a accepté » (Cha10). L'importance d'avoir des amis, des voisins qui puissent recommander une personne, ressort de plusieurs entretiens : « Ça m'a été recommandé par une de mes amies. Y'avait travaillé beaucoup pour ses frères » (Qc05). « Il y a rien comme faire appel aux voisins ou les gens de l'entourage parce que eux y'ont leur propre réseau » (Qc09); « Il s'agit d'avoir un bon réseau, t'sais on se parle, puis là un tel fait telle chose, puis c'est oui, il travaille bien, puis un autre, il fait telle affaire » (Cha11).

Mais autant et peut-être plus encore que sur l'humilité ou la confiance, la capacité de demander repose sur la *réciprocité*. Ainsi, une femme qui habite un village de Charlevoix et qui a constamment besoin d'un transport pour aller faire ses courses en ville, nous le dit clairement : « Il faut payer, on ne peut pas dire merci à toutes les semaines » (Cha05). Aux personnes qui l'amènent faire ses commissions, elle paye le café et l'essence de la voiture. Ces personnes ne font pas d'argent, précise la vieille dame, ils lui rendent service, mais elle les compense pour ne pas être leur débitrice. Pour pouvoir demander il faut donc aussi être en mesure de rendre, d'offrir quelque chose en contrepartie, ne pas être toujours en dette. De fait, les échanges sous forme de troc ou encore les services donnés contre une faible compensation monétaire sont très nombreux. Par exemple, une femme reçoit l'aide de sa fille pour faire son épicerie, et en retour garde ses petits enfants (Cha02). Une autre donne un coup de main à sa nièce qui a un commerce, et reçoit en retour de l'aide pour faire les commissions ou l'entretien, des informations sur les services (Cha12). Un voisin déblaie la voiture contre une bouteille de vin (Qc07). On échange aussi un espace de stationnement l'hiver contre un déneigement de son entrée ou mettre les vidanges au chemin (Cha13). On garde le chien de ses amis ou des voisins, dont on reçoit des services, pendant leurs vacances (Qc01, Qc06). On prête sa voiture qu'on

ne peut plus conduire soi-même, en échange d'un transport (« Il me conduit... C'est un bon compromis » [Qc11]). Une dame donne des plats cuisinés et des desserts au voisin qui lui fait ses courses (Qc14). Une voisine, dont elle a gardé les enfants, aide une dame à planter ses fleurs (Qc01). Une autre voisine vérifie chaque jour si la personne va bien : « On se surveille l'une et l'autre (...) Tous les jours, puis si je ne file pas, elle le sait, elle vient voir, elle vient frapper à ma porte, elle vient voir qu'est-ce qui ne va pas » (Mtl11). Une autre raconte qu'avec son frère et ses voisins sur le rang, « on s'échange des plats, on se rend des services »; et comme elle le précise, un échange « ce n'est pas gênant » (Cha11). Cette femme qui connaît bien ses voisins et dont elle a gardé les enfants, se fait dire : « Madeleine si t'as besoin, t'as juste à nous le dire » (Qc09).

En donnant, on peut ensuite demander sans se sentir dépendant. *A contrario*, si on ne peut plus rien offrir en contrepartie, on n'ose plus demander : « Chaque fois que mon fils vient en ville il m'appelle puis il me dit : "M'man as-tu des commissions?" Lui il paye avec son argent, pis j'ai pu d'argent pour le payer quand il arrive ici ça fait que là je suis moins... je suis moins portée à lui faire faire des commissions » (Qc14). Un homme se désole : « J'ai même plus de permis de conduire pour dépanner quelqu'un » (Qc12) : la perte du permis est autant la perte d'un moyen de transport que la perte d'un moyen pour rendre service et échanger.

Les personnes âgées donnent ainsi beaucoup, elles rendent de nombreux services. Mais elles ne le font pas nécessairement à l'égard des personnes desquelles elles reçoivent directement de l'aide. L'échange est plus large « généralisé », disent les anthropologues, et le retour est parfois indirect et différé dans le temps. L'important, c'est de ne pas être uniquement récepteur, mais de donner aussi ; c'est de ne pas être simple bénéficiaire et en dette vis-à-vis des autres. « Je lui ai rendu service tsé... après ça à un moment donné tu te dis c'est pas elle qui va te rendre service, c'est un autre qui va arriver qui va te rendre service. Des fois tu fais du bien à quelqu'un mais ça te revient par un autre (...) » (Qc01). On « donne au suivant » (Cha12). Les services peuvent être rendus dans le cadre formel d'une association ou d'un groupe communautaire, comme cette bénévole qui transporte d'autres personnes âgées à leurs rendez-vous médicaux (Qc01), ou cet homme très impliqué à la Société Saint-Vincent-de-Paul et à la Fabrique : « On s'occupe de gens dans le besoin » (Qc11). « Mes loisirs, c'était ça, c'était de prendre soin des autres. De les sortir de leur solitude. Puis j'aimais ça » (Mtl12). Le plus souvent les services sont rendus sous un mode informel et amical. Une femme accompagne lors de sorties une voisine plus âgée qui ne veut pas prendre seule le transport adapté (Qc14). Une autre aide une amie âgée, l'amène manger au restaurant et se promener (Qc10). Plusieurs continuent de soutenir leurs enfants lorsqu'ils traversent un épisode de maladie ou une mauvaise passe (Mtl11).

En demeurant dans des circuits d'échange, on conserve l'accès à des ressources – biens, informations, soutien, sécurité – qui pourront être mobilisées au besoin, qui permettent de continuer à vivre chez soi et de préserver en partie son autonomie. Si les liens donnent accès aux biens et services, l'inverse est également vrai : les biens et les services sont au service du lien, de la sociabilité et de la reconnaissance que ce lien procure à la personne âgée (Godbout et Caillé, 1992); c'est par ces biens et

services que la personne maintient ses liens sociaux et continue d'avoir sa place dans son réseau/son environnement social/sa communauté.

Capacité d'agir ou de faire

La capacité d'agir est immédiatement reconnaissable dans la capacité physique à réaliser des tâches. Elle concerne beaucoup la mobilité – faire ses courses, se rendre à ses activités, fréquenter des amis ou des organismes communautaires – et l'entretien de son logement – le ménage quotidien ou saisonnier, le déneigement l'hiver ou la tonte du gazon l'été. Le maintien de cette capacité repose principalement sur trois stratégies : l'achat, la saisie des opportunités et la déprise.

L'achat de service est la forme la plus évidente et la plus simple d'assurer sa capacité d'agir : on se défait de certaines tâches devenues difficiles à réaliser pour pouvoir continuer d'en accomplir d'autres. « Le gazon je le donne. Ça fait longtemps qu'on l'a donné. Pis la neige, c'est la même chose » (Qc12). On s'équipe également d'un déambulateur ou d'un fauteuil roulant électrique.

Saisir les opportunités consiste à profiter de toutes les occasions qui s'offrent. Selon les circonstances – la météo, la fatigue, les achats à reporter – on sollicite un éventail de personnes ou on utilise différents modes de transport : la voiture, la marche, le transport collectif, le transport offert par un proche. Plusieurs femmes font leur épicerie en compagnie de leur fille qui fait en même temps la sienne, profitant ainsi d'un transport et d'une aide pour porter les sacs, tout en économisant à leur fille un déplacement. Elles vont également recourir à une panoplie de services communautaires et privés : la livraison de repas (popote roulante) pendant une convalescence, le transport-accompagnement pour aller à un rendez-vous médical, les services d'une entreprise d'économie sociale pour l'entretien ménager, divers services de livraison (pharmacie, épicerie), ou encore les services d'une coiffeuse qui se déplace à domicile pendant la convalescence qui suit une opération. On profite des commodités et services offerts par le HLM (par ex. : conciergerie, cafétéria, surveillance, transport collectif). « Avec un petit autobus, ils viennent vous chercher, ils viennent vous ramener avec vos sacs d'épicerie. - Ça c'est du service » (Mtl04).

La *déprise*, enfin, consiste à diminuer l'intensité ou la fréquence de certaines activités (par ex., la marche, ou certains loisirs), afin de réduire l'effort et de conserver ses forces et pouvoir ainsi continuer à les pratiquer (CLÉMENT et MANTOVANI, 1999; CARADEC, 2004; GAGNON, 2018; MEIDANI et CAVALLI, 2019). On cessera par exemple de conduire sa voiture le soir et l'hiver afin d'éviter les accidents et ainsi d'en conserver plus longtemps l'usage (Cha03), ou l'on pourra diviser le travail d'entretien et le répartir sur une semaine plutôt que de l'accomplir en une journée pour être moins fatigué (Cha05, Cha11, Mtl13). Des personnes vont réaménager leur maison afin d'éviter des déplacements qui les fatiguent ou les mettent à risque de tomber : elles vont aménager leur chambre au rez-de-chaussée pour éviter de monter au premier étage, ou installer la laveuse et la sècheuse au rez-de-chaussée pour s'épargner d'avoir à descendre au sous-sol. Elles vont également s'assurer d'avoir à portée de main les objets les plus essentiels de manière à pallier leurs limitations (Cha10).

Mais la capacité de faire ne se limite pas à l'exécution de certains gestes ou déplacements. C'est aussi une capacité *prospective* ou de prévoyance afin de ne pas être entièrement à la merci des événements et des changements qui surviennent. Plusieurs personnes préparent à l'avance et congèlent des repas au cas où la température (tempête de neige, grand froid) ou leur état de santé (court épisode de maladie, fatigue) les empêcheraient de sortir pendant plusieurs jours (Cha10, Cha14). « J'ai gardé l'esprit de ma mère qui était un écureuil, qui avait toujours beaucoup de provisions » (Qc09). « J'en prépare un peu d'avance, j'ai toujours été de même d'abord, ça fait que je suis encore comme ça... Je m'organise de même » (Cha01). Cette planification permet une certaine maîtrise de l'espace (un déplacement sécuritaire) et du temps (les imprévus).

Capacité de se raconter

La capacité de se raconter est d'abord celle de pouvoir faire le récit de son histoire et de lui donner un sens. Mais c'est aussi, en même temps, le pouvoir de ne pas rester prisonnier d'une identité ou d'une histoire, donner à sa vie une autre direction, se découvrir des capacités, des possibilités, formuler un projet, se montrer résilient, poursuivre une aspiration, parvenir à un certain accomplissement, en dépit des obstacles et des limitations. C'est le maintien de soi, ce que l'on veut demeurer malgré les épreuves ou les difficultés, ou encore la réalisation de soi, ce que l'on aspire à être, dans la transformation de sa condition (RICŒUR, 2001; TAYLOR, 1989). Dans nos entretiens, la capacité de se raconter est plus rarement exprimée que la capacité de dire et de faire. La structure et les thèmes des entretiens s'y prêtaient moins. Elle émerge à différents endroits, le plus souvent de manière elliptique. Toutefois, dans quelques cas, elle s'exprime plus longuement et traverse tout l'entretien.

Ainsi dans certains entretiens, le récit prend une tournure particulière. En nous décrivant sa situation pendant l'entrevue ou en nous faisant visiter la maison ou l'appartement une fois l'entrevue terminée, la personne nous raconte son parcours. Le pouvoir de se raconter se reconnaît alors dans le maintien de son identité : les objets disposés dans le logement et pour certains conservés dans le déménagement, l'entretien du jardin ou la fréquentation du jardin communautaire, la conservation de la demeure familiale, l'aménagement de l'espace et la disposition des objets (photographies de famille, bibelots), aident à se rappeler ce que l'on a fait, ce que l'on a été, sa famille, son conjoint décédé.

Plusieurs personnes évoquent rapidement les épreuves et les difficultés passées, et la manière dont elles les ont surmontées, soulignant au passage leur propre courage, leur ténacité, leurs efforts. Leur vie, ou une période de leur vie, est présentée comme un effort pour faire face aux problèmes. Ainsi, plusieurs racontent brièvement les difficultés auxquelles elles ont dû faire face après le décès de leur conjoint, et comment elles se sont débrouillées. Une personne, qui fut très malade lorsqu'elle était jeune, fait une sorte de bilan : « Je ne pensais pas faire une femme capable, puis j'ai été une femme solide; oui je peux dire que j'ai été une femme solide » (Cha05). D'autres font un bilan semblable :

J'ai fait pas mal de métiers. (rire) J'ai été serveuse aussi... Je me suis toujours débrouillée dans la vie malgré que je n'avais pas une grosse instruction. Mais je me dis, il faut se débrouiller hein! C'est comme ça. (...) Bien c'est pour ça que mon fils, il dit tout le temps : « M'man toi là, tu vas toujours te débrouiller parce que tu es habituée comme ça. » Bien j'ai dit : « Ouais, mais il ne faut pas se laisser faire! », à un moment donné. (Mtl11)

En tout cas, m'a vous dire, moi je suis franche avec vous, c'est très dur aussi quand que vous tombez toute seule avec une famille, surtout avec des enfants là. J'avais deux gars pis trois filles mais ils ont été ben fins, j'ai pas eu de misère avec eux autres, ils ont été très gentils mais surtout ma fille, [nom de sa fille] m'a beaucoup aidée, beaucoup elle, beaucoup. C'était mon adoration, c'était mon adoration. (...) c'est ça ma petite vie. (Mtl05)

[La mort de mon mari] a été un dur coup, mais excepté que ça a continué pareil. J'ai continué de garder la maison, ça fait déjà 15 ans que je suis seule à garder la maison. (Cha10)

Dans quelques cas plus rares, le récit est plus étendu, il traverse une grande partie de l'entretien, la personne y revenant constamment. Pour ces personnes, raconter la manière dont elles s'organisent, trouvent une réponse à leurs besoins, recourent à diverses stratégies, c'est faire le récit d'une vie difficile, mais aussi de la conquête d'une plus grande autonomie. Une femme (Mtl02) qui nous décrit l'organisation de sa vie quotidienne, le soutien qu'elle reçoit de son fils unique (pour l'épicerie, les courses, les finances), le café qu'elle aime fréquenter où elle se rend avec son déambulateur et où elle se sent bienvenue, tout en nous racontant son histoire personnelle, une histoire de violence conjugale, de difficultés matérielles, les métiers mal payés qu'elle a exercés après sa séparation, la pauvreté par moment. Malgré les conditions de vie matérielle modestes, son appartement mal chauffé et bruyant, situé en bordure de l'autoroute, sa solitude et sa santé fragile, elle se dit heureuse, car sa situation actuelle est le résultat d'efforts importants pour gagner son autonomie et sa sécurité physique. Elle est sortie de la misère : « J'ai vécu pour de bon, après » [son divorce]. Elle n'est pas prête à aller vivre ailleurs : « Je suis pas pressée, personne me pousse. (...) J'ai compris que la liberté c'est beaucoup. » (Mtl02)

Une autre (Qc09) interrompt les explications sur la manière dont elle s'organise pour expliquer son histoire, ses choix, comment elle a dû s'organiser. « Je suis veuve depuis longtemps depuis 78. Donc ça veut dire que j'ai élevé mes enfants toute seule... C'est ben correct là... j'ai pas choisi, c'est la vie qui a choisi pour moi. Mais ce que je veux dire par là c'est que j'ai essayé d'anticiper... qu'est-ce que ça serait la retraite. » Elle poursuit : « D'ailleurs j'ai fait partie de beaucoup de choses. J'avais pris ma retraite si c'est ça que vous voulez savoir aussi... je fais beaucoup de bénévolat. (...) Mais donc je me suis beaucoup apaisée. Je vis beaucoup plus comme une ermite. C'est tranquille ici hein... c'est mon environnement, c'est le silence. J'suis pas malheureuse. » Et lorsque nous lui demandons si c'est son choix de vivre là où elle est, elle répond : « Ah ben oui y'a pas personne qui m'impose quoi que ce soit. » Plus loin dans l'entretien, elle revient à nouveau sur son parcours :

Ce que je pense qui arrive aussi c'est que... j'ai eu beaucoup de chance dans ma vie. Même si je suis tombée veuve jeune là... J'ai eu beaucoup de chance dans ma vie. Premièrement j'ai des parents extraordinaires. Pis comme j'ai dit à ma mère que si j'étais la femme que j'étais c'était grâce à elle. Donc c'est une chance. (...) Deuxièmement j'ai eu un mari, j'étais heureuse avec mon mari même si y'é parti jeune. (...) J'ai eu la chance de faire des voyages, j'ai eu la chance d'avoir un emploi qui m'a fait... qui a fait vivre mes enfants et moi. Un emploi de 36 ans, c'est quand même pas rien. J'ai eu la chance de connaître des gens sympathiques pis extraordinaires dans tous les clubs que j'ai rencontrés pis des gens qui ont su m'apprécier. (Qc09)

Et lorsque nous l'interrogeons sur l'aide qu'elle reçoit de ses enfants, elle réaffirme non seulement son autonomie, mais : « J'peux toujours faire appel à eux si c'est nécessaire (...) Mais c'est sûr qu'ils viendront pas rester ici. Je ne leur demanderai pas ça. Moi j'ai fait ma vie. Eux y font leur vie, pis je me mêlerai pas de leur vie. » (Qc09)

Par leur récit, ces deux femmes tiennent à montrer que, malgré les difficultés, elles sont capables de certains accomplissements, qu'elles ont conquis une liberté, à travers les vicissitudes, et que si leur situation est encore très difficile (peu de ressources matérielles, faible réseau social), elles estiment avoir gagné en autonomie. Leur récit atteste d'une parole et d'une conduite qu'elles assument : je veux, j'ai fait, j'ai décidé, j'ai quitté, etc. Il nomme les capacités (de dire, de faire) qu'elles se sont découvertes ou qu'elles ont acquises, et qu'elles cherchent à conserver en vieillissant.

Pis là je suis tombée toute seule là, j'ai apprivoisé la solitude, j'ai fait mon deuil, j'ai appris à vivre. Pis là j'me suis dit faut que je vive quelques années pour être capable aussi de m'autonomiser... (Qc01)

LES POINTS DE RENCONTRE ENTRE LE DIRE, LE FAIRE ET LE RACONTER

Les capacités de dire, de faire et de se raconter se séparent difficilement. Une même stratégie traduit souvent plus d'une seule capacité. Par exemple, aller faire son épicerie en compagnie et avec l'aide de sa fille permet non seulement d'avoir un transport et de faire ses achats (capacité de faire), mais aussi de préserver un lien – de filiation en l'occurrence – autour d'échanges et de conversations (capacité de dire), qui s'échelonnent sur la longue durée, relient le passé et le présent, s'ancrent dans l'espace – la maison familiale que l'on continue d'habiter, un trajet que l'on parcourt régulièrement avec sa fille – et préservent en partie l'identité (capacité de se raconter). Conserver un espace privé et intime, et continuer de vivre dans sa maison ou son appartement, c'est préserver sa capacité de dire en décidant pour soi-même et en limitant les interventions et les jugements des autres sur la manière dont on organise sa vie; mais c'est aussi conserver un pouvoir de se raconter, en conservant des objets, des activités, un emploi du temps en continuité avec le passé. La réciprocité dans les échanges – un service contre un autre service, un bien contre un service – renforce la capacité de faire, de continuer à habiter dans son logement, de faire ses courses, mais également son pouvoir de dire, de ne pas se sentir entièrement dépendante et redevable, et de pouvoir demander. Enfin, la capacité de

se raconter repose toujours sur un dire, une narration et rend compte d'un faire, de réalisations, d'inflexions dans une trajectoire, de difficultés surmontées. Le faire s'articule toujours à un dire et à un raconter.

Mais c'est à travers l'anticipation et la planification que l'on observe peut-être le mieux comment le dire, le faire et le raconter sont étroitement liés. Les personnes qui ne sont pas encore dans une forme d'habitat collectif⁶ anticipent le moment où elles devront quitter leur maison ou leur appartement pour aller habiter ailleurs. Elles savent qu'elles ne pourront pas toujours vivre seules chez elles, que viendra un temps où elles n'auront plus la capacité physique d'entretenir leur logement ou de faire leurs courses, qu'elles ne pourront plus se déplacer ou gravir les marches sans risque de tomber, alors elles planifient leur départ. Elles veulent décider où elles iront vivre, choisir la résidence et si possible le moment où elles « casseront maison ».

Il ne faut pas que tu attendes non plus d'être trop, trop âgée. (...) C'est parce que si à un moment donné la maladie t'attrape là, hum... L'hôpital bien là, elle (*sic*) va me soigner le temps qu'elle va être obligée, mais après ça elle va dire : « Nous autres, on ne peut plus vous avoir, on va vous envoyer dans une résidence ». Puis là ils cherchent pour toi. Comprenez-vous là? Je veux choisir l'endroit où est-ce que je voudrai aller (...) (Cha10)

Anticiper les changements et s'y préparer exige d'évaluer la situation et les options, de chercher et d'obtenir des informations, mais également des conseils pour évaluer ses besoins, les services offerts, les dépenses à venir. Si de nombreuses personnes désirent demeurer là où elles sont le plus longtemps possible, elles pensent qu'elles devront sans doute un jour déménager, qu'elles ne pourront plus assumer les tâches domestiques et qu'elles ne seront plus en sécurité chez elles. « Je calcule que je perds des forces » (Qc01). Alors elles commencent à explorer les possibilités, à prendre des informations sur les résidences et à les visiter. Elles veulent décider pendant qu'elles sont encore capables, avant d'être très malades ou de se blesser, pour éviter de devoir choisir dans l'urgence ou de laisser les autres décider à leur place. Une personne qui fait de l'arthrose et qui a peur de tomber sans pouvoir se relever, a mis sa maison en vente après avoir réservé un appartement dans la résidence de son choix dans son quartier. Elle a refusé de déménager à Montréal, à la demande de ses enfants qui voulaient qu'elle se rapproche d'eux. Elle préfère demeurer à Duberger, où elle se sent chez elle, où elle est impliquée dans la vie communautaire : « C'est là que j'me suis décidée : j'mets ma maison en vente pis je vais au manoir (...) » (Qc01). Une femme l'exprime clairement : « D'abord le gouvernement dit toujours : "Le plus longtemps que vous pourrez rester chez vous, restez-y!" Ce n'est pas eux autres qui nous *runnent* là (rire). On décide... » (Cha10)

Cette anticipation et cette planification relèvent de la capacité de faire, d'influer sur le cours des choses, de provoquer et non pas uniquement de subir les événements. Elles relèvent aussi de la capacité de dire, c'est-à-dire de recueillir une information et

6. Une partie des participants à la recherche résident déjà dans des immeubles pour personnes âgées gérés par un organisme à but non lucratif.

de l'évaluer pour exprimer une préférence ou formuler une demande. Elles relèvent enfin de la capacité de se raconter, de l'évaluation de ce à quoi l'on tient, de ce que l'on veut demeurer ou préserver, du maintien de soi dans le temps, malgré les changements ou par des changements. Il faut en effet s'informer, faire des calculs, peser le pour et le contre. Dans la décision, de multiples aspects doivent être pris en considération : ressources financières et matérielles, accès aux ressources, sociabilité et proximité des proches aidants, santé et sécurité (DESPRÈS *et al.*, 2017; MOREL-BROCHET et ROUGÉ, 2017). Parfois, aller vivre dans une résidence peut coûter plus cher que demeurer dans sa maison, faire faire les travaux et acheter des services. Se rapprocher de ses enfants peut conduire à se couper de son réseau social (amis, voisins, association, médecin de famille) sans nécessairement voir beaucoup plus ses enfants qui sont très occupés. « Je suis encore capable d'aller à la piscine, comme je suis encore capable d'aller à mon bénévolat, pis que je suis très proche. Tsé ma vie est ici » (Qc06).

Certaines ont déjà choisi là où elles souhaitent vivre : « Là je me suis dit : ben il est peut-être temps d'aller dans une résidence parce que là je suis en forme, mais je savais qu'un jour je finirais par être moins en forme (...) Pis je me disais c'est moi qui va choisir au lieu que ce soit mes enfants pour ne pas les obliger... [et] ça ne veut pas dire que ça fait notre bonheur » (Mtl01). D'autres ont choisi d'entretenir leur maison comme cette autre qui habite Québec : « Mon mari a toujours entretenu [la maison]. Mais après le départ de mon mari [il est décédé], je me rappelle même pas quand est-ce que j'ai pris la décision de toutes changer mes fenêtres. Pis j'me rappelle même pas avoir pris le contrôle imagine-toi ! J'étais un p'tit peu perdue j'pense... mais j'me disais : "Je laisserai pas partir ma maison, mon mari l'a toujours bien entretenue" » (Qc05).

La triple capacité de dire, de faire et de se raconter permet ainsi aux personnes une appropriation matérielle et une appropriation symbolique du monde qui les entoure (SIMARD, 1980). L'appropriation matérielle relève de la logique de l'utilité, de la manipulation efficace du monde qui entoure dans le but de satisfaire des besoins, en vue d'un résultat très concret (se rendre à un endroit, réparer la maison), très largement soumis au principe d'efficacité. L'appropriation symbolique relève plutôt de la logique de l'identité et du sens : donner ou conserver un sens au monde que l'on habite, afin de pouvoir s'y orienter, s'y reconnaître, y avoir une identité et une place (au sein d'une famille, d'un groupe, d'une collectivité). Elle permet d'inscrire sa conduite (a) dans une temporalité et une durée (un passé et un avenir, partagé et communicable), (b) dans un espace (des frontières, des distances, des lieux familiers), et (c) dans des relations qui font sens (conduites prévisibles, sécurisantes, obligations réciproques reconnues). Elle produit de la signification : une mémoire et des projets dans lesquels les actions trouvent une justification en regard de son passé et de ses aspirations, ce que l'on a été et ce que l'on souhaite demeurer ou encore devenir (COOK, 2018).

DÉPENDANCE ET FRAGILITÉS

L'examen des stratégies des personnes âgées sous l'angle de leur capacité de dire, de faire et de se raconter, permet d'abord de vérifier que l'autonomie s'actualise et

se développe autant *par* la dépendance aux autres que *par* le *refus* de cette dépendance. C'est souvent grâce à l'aide reçue que la personne peut demeurer chez elle, conserver des activités auxquelles elle tient et trouver réponse à ses besoins. La capacité de dire, comme celle de faire ou de se raconter, repose sur l'accès à l'information, nécessaire pour juger, évaluer les options et formuler un refus, un choix ou une préférence. Elle repose sur la présence d'interlocuteurs en qui l'on a confiance, qui fournissent cette information, prodiguent des conseils et encouragements, écoutent ce que l'on a à dire, aident à évaluer et décider. L'autonomie repose ainsi largement sur la diversité des liens et des contacts dont une personne dispose (DALLAIRE et DESROSIERS, 2019) : moins les liens sont nombreux plus elle est à la merci de quelques personnes, et si ces liens font défaut, elle se retrouve en difficulté. À l'inverse, plus ces liens sont nombreux et diversifiés, moins elle est contrainte de toujours demander aux mêmes individus, et plus elle dispose d'une marge de manœuvre en cas de la perte d'un lien. À cet aspect quantifiable des liens, nous pouvons ajouter une dimension qualitative : plus la relation repose sur la réciprocité, la possibilité (directe ou indirecte) de donner en retour, et plus elle est en mesure de demander, de faire des choix, de prendre des décisions et d'exercer un certain contrôle sur sa situation.

L'examen des stratégies permet également de comprendre que l'autonomie n'est pas l'absence de vulnérabilité. L'autonomie se découvre devant la fragilité, comme le souligne Paul Ricœur, car c'est devant une résistance ou un obstacle à surmonter qu'une autonomie peut s'exercer et se développer. N'est autonome que celui ou celle qui est limité, qui est soumis à des contraintes, qui ne peut pas tout. Et n'est fragile que celui ou celle qui est appelé à devenir autonome, à conquérir une certaine autonomie, toujours limitée, jamais acquise définitivement. « C'est la vulnérabilité qui fait que l'autonomie reste une condition de possibilité » (RICŒUR, 2001, p. 85). Une vulnérabilité, une fragilité, des limites que les personnes rencontrées nomment, anticipent et racontent, auxquelles elles se heurtent, parfois douloureusement, en cherchant à les surmonter ou les atténuer, pour conserver une prise sur leur existence. L'autonomie et la fragilité sont indissociables, sur le plan logique comme sur le plan existentiel.

C'est dans des situations de fragilité que l'autonomie se découvre et rencontre en même temps ses limites. Tout d'abord, le réseau de parents et d'amis, sur lequel leurs stratégies prennent appui et leur autonomie repose très largement, tend chez plusieurs à se rétrécir. Chez les personnes vivant seules qui constituent notre échantillon, plusieurs sont veuves et elles ont ainsi perdu leur principal soutien pour faire face aux difficultés. « Quand y t'arrive un dégât – ça va-tu rentrer dans le sous-sol cette eau-là? – qu'est-ce que j'fais? » (Qc01). Les frères et les sœurs décèdent (« J'ai pas personne de ma famille pour m'amener [à l'hôpital], y'en a pu! » [Qc05]), ou ils ont des problèmes de santé (« J'ai juste une sœur, elle est, est un p'tit peu plus jeune que moi mais pas tant que ça, donc ça l'aurait été une corvée pour elle là [de la conduire à l'hôpital] » [Qc06]). Les amis se font plus rares, ils meurent ou s'éloignent (Mtl13, Cha01, Qc08). Les stratégies de certaines personnes reposent sur un ou deux liens, fortement investis; si ces liens se rompent, la personne âgée se retrouve dans une situation très précaire. « Fait que vous vous débrouillez quand vous ne pouvez pas aller chercher les choses, vous faites venir les choses à vous. Mais il faudrait plus... Il faudrait plus de soutien » (Mtl12).

Le déclin de leurs capacités physiques et les ennuis de santé rendent également leur situation plus précaire, compromettant leurs stratégies et en appelant de nouvelles. Plusieurs personnes interrogées souffrent déjà de problèmes de santé qui limitent leurs déplacements et leur capacité de réaliser les tâches de la vie quotidienne : problèmes respiratoires et pulmonaires, problèmes de vision, arthrite, arthrose, douleur aux jambes, à une hanche et aux genoux. Quelques-unes se remettent d'une opération ou d'un cancer qui les a momentanément rendues très dépendantes de leurs proches. Elles se fatiguent plus rapidement, ont davantage besoin d'aide, songent à déménager. Presque toutes disent avoir de la difficulté à marcher, surtout l'hiver (« Marcher l'hiver je suis plus capable » [Qc15]; « Quand c'est glacé l'hiver... » [Qc06]), à monter dans l'autobus (Mtl04, Qc12) ou à porter ses sacs d'épicerie (Qc06). Plusieurs marchent avec une canne, quelques-unes se déplacent avec un quadriporteur (« Je trouve ça plate de ne pas être capable de sortir » [Mtl13]) ou un déambulateur et ont déjà renoncé à plusieurs activités, craignant de faire une chute. « Avec ma canne, le carrosse d'épicerie (rire). Ce n'est pas facile » (Mtl11). Les escaliers deviennent pénibles à monter, les trottoirs l'hiver représentent un danger, les rues en pente un obstacle (Mtl09), mais la présence d'une rampe est rassurante (Mtl08). Monter dans l'escabeau pour laver ses rideaux devient dangereux, ramasser les feuilles à l'automne est épuisant (« C'est plus long à me remettre » [Cha09]) et aller à l'épicerie devient une source d'inquiétude : « Je n'y vais pas toute seule parce que j'ai tombé deux fois à peu près » (Cha02). La perte du permis de conduire pour des raisons de santé est problématique, particulièrement pour les personnes vivant en banlieue ou en milieu rural (Qc03, Cha03). « Mon auto, c'est mon autonomie » (Cha09).

Enfin, avec la retraite ou la perte du conjoint, les revenus diminuent, et la peur de manquer d'argent, de ne pas en avoir assez pour continuer d'habiter là où elles se trouvent, est présente dans de nombreux entretiens. Anticiper c'est chercher à garder le contrôle, mais en prenant conscience des menaces. « J'ai pas assez de ma pension. Mais un moment donné je mangerai moins si ça se trouve » (Qc14). Une personne nous explique avoir dû demander un appartement en HLM : « La vérité était que j'avais moins de revenus, et que mes forces diminuaient, que j'étais seule pour faire le déménagement » (MTL12). Un autre nous confie ne pas avoir les moyens de s'acheter un nouveau quadriporteur alors que celui qu'il possède fonctionne de moins en moins. Une dame de Charlevoix est très inquiète : pourra-t-elle conserver encore longtemps sa maison, pourra-t-elle payer les coûts d'entretiens ? Une résidente de Québec est aussi très préoccupée par les coûts des travaux (Qc06).

L'équilibre trouvé est précaire. La santé, la réduction du réseau, le manque de ressources financières menace l'organisation trouvée, les stratégies développées, l'« ancrage souhaité » (MOREL-BROCHET et ROUGÉ, 2017) dans sa maison ou son quartier. Entre l'affirmation de ses capacités et de son autonomie d'un côté, et la conscience de la fragilité de sa situation de l'autre, une inquiétude s'exprime : « Tsé à moment donné c'est inquiétant de rester seule là. En vieillissant là » (Qc08).

*

*

*

L'examen des stratégies des personnes âgées vivant seules à domicile permet de découvrir les multiples pratiques au moyen desquelles elles s'approprient leur monde et leur vie, au moins partiellement. Nous avons voulu dépasser l'autonomie fonctionnelle et l'autonomie décisionnelle pour découvrir d'autres dimensions de leur autonomie qui s'exercent par l'aménagement de l'espace, l'organisation du temps, un récit, parfois un retrait. Une conception de l'autonomie comme celle proposée par Ricœur permet à la fois d'explorer et d'articuler les différentes dimensions de l'expérience du vieillissement et la manière dont les problèmes se posent aux personnes, de faire place à leur débrouillardise et aux solutions qu'elles élaborent. Si elle ne suffit pas à formuler et clarifier tous les enjeux moraux et politiques, notamment d'inégalités et de justice (POLIVKA et MOODY, 2001), cette conception élargit considérablement la perspective. Si nos entrevues ne permettent pas de faire le tour de toutes les formes et conditions de l'autonomie, des capacités préservées, développées ou perdues, notre analyse en a mis en lumière plusieurs.

L'autonomie ne réside pas dans la capacité de se passer des autres ou de prendre seul des décisions, mais dans un ensemble d'activités, d'échanges, d'aménagements de l'espace et du temps. Elle émerge concrètement dans la vie quotidienne (AGICH, 2009 [2003]), les interactions, les occupations, le retour sur le passé pour savoir ce que l'on peut et veut, affirmer qui l'on est. Elle émerge dans un contexte, dans des liens, des espaces et des environnements, à l'intérieur de limites, de contraintes et des contingences, et non en se dégageant du monde. Si les personnes se heurtent à des obstacles importants, leur vie demeure toujours mobilisée par des désirs, des intentions et des projets (MEMBRADO et ROUYER, 2013).

« Habiter est la façon même de *se tenir*. Le “chez soi” n'est pas un contenant, mais un lieu où *je peux*, où, dépendant d'une réalité autre, je suis, malgré cette dépendance, ou grâce à elle, libre » (LÉVINAS, [1961] 2001, p. 26). On le voit dans la manière dont les personnes âgées organisent leur quotidien et aménagent leur demeure, afin de conserver un contrôle sur leur vie malgré le déclin de leurs capacités physiques, les deuils et leur peu de ressources.

Éric GAGNON

VITAM-Centre de recherche en santé durable
eric.gagnon2.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Anne-Marie SÉGUIN

Institut national de la recherche scientifique,
Centre Urbanisation Culture Société
Anne-Marie.Seguin@UCS.INRS.Ca

Bernadette DALLAIRE

Université Laval
Bernadette.Dallaire@tsc.ulaval.ca

Isabelle VAN PEVENAGE

Université de Montréal
isabelle.van.pevenage@umontreal.ca

Véronique BILLETTE

Université de Concordia
veronique.billette@concordia.ca

BIBLIOGRAPHIE

AGICH, George

- 2009 [2003] *Dependence and Autonomy in Old Age: An Ethical Framework for Long-Term Care*, Cambridge, Cambridge University Press.

BENOIT, Maude

- 2017 « Les frontières mouvantes des politiques de maintien à domicile. Reconfiguration de l'action sociale de l'État en France et au Québec », *Lien social et Politiques*, 79 : 35-52.

BILLETTE, Véronique, Patrick MARIER et Anne-Marie SÉGUIN (dir.)

- 2018 *Le vieillissement sous la loupe. Mythe et réalités*, Québec, Presses de l'Université Laval.

CARADEC, Vincent

- 2004 « Les "supports" de l'individu vieillissant. Retour sur la notion de déprise », dans : Vincent CARADEC et Danilo MARTUCELLI (dir.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu. Perspectives et débats*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, p. 25-42.

CHARPENTIER, Michèle et Anne QUÉNIARD (dir.)

- 2009 *Vieilles, et après! Femmes, vieillissement et société*, Montréal, Éditions du remue-ménage.

CLÉMENT, Serge et Jean MANTOVANI

- 1999 « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et société*, 22, 90 : 95-108.

CLÉMENT, Serge et Jean-Pierre LAVOIE (dir.)

- 2005 *Prendre soin d'un proche âgé. Les enseignements de la France et du Québec*, Ramonville Saint-Agne, Érès.

COOK, Peta

- 2018 « Continuity, change and possibility in older age: Identity and ageing-as-discovery », *Journal of Sociology*, 54, 2 : 178-190.

DALLAIRE, Bernadette et Michel DESROSIERS

- 2019 « Au cœur des compétences de contextualisation : la prise en compte des déterminants sociaux de la santé et de la maladie mentales », dans : Christiane BERGERON-LECLERC, Marie-Hélène MORIN, Bernadette DALLAIRE et Cécile CORMIER (dir.), *La pratique du travail social en santé mentale. Apprendre, comprendre, s'engager*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 81-104.

DESPRÉS, Carole et Sébastien LORD

- 2002 « Vieillir en banlieue », dans : Andrée FORTIN, Carole DESPRÉS et Geneviève VACHON (dir.) *La banlieue revisitée*, Québec, Nota Bene, p. 233-256.

DESPRÉS, Carole, France LÉGARÉ, Ernesto MORALES, Allyson JONES, Beverly SANDALACK, Heather HANSON, Nathalie BRIÈRE et Louisa BLAIR

- 2017 « Le logement et les soins dans le grand âge : briser les silos », *Gérontologie et société*, 39, 152 : 107-124.

GAGNON, Éric et Francine SAILLANT

- 2000 *De la dépendance et de l'accompagnement. Soins à domicile et liens sociaux*, Sainte-Foy et Paris, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan.

GAGNON, Éric

- 2015 « Avez-vous dit "autonomie" ? », *Pratiques. Les cahiers de la médecine utopique*, 68 : 12-14.
2018 « La déprise comme interrogations : autonomie, identité, humanité », *Gérontologie et société*, 40, 155 : 33-44.

GENARD, Jean-Louis et Fabrizio CANTELLI

- 2008 « Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27 avril 2008. [<http://journals.openedition.org/sociologies/1943>], consulté le 17 mars 2020.

GODBOUT, Jacques T. et Alain CAILLÉ

- 1992 *L'esprit du don*, Montréal et Paris, Boréal et La Découverte.

KEMPENEERS, Marianne et Isabelle VAN PEVENAGE

- 2011 « Les espaces de la solidarité familiale », *Recherches sociographiques*, 52, 1 : 105-119.

LEIBING, Annette, Nancy GUBERMAN et Janine WILES

- 2016 « Liminal homes: Older people, lost of capacities, and the present future of living spaces », *Journal of Aging Studies*, 37 : 10-19.

LÉVINAS, Emmanuel

- 2001 (1961) *Totalité et infini*, Paris, Le livre de poche.

MEIDANI, Anastasia et Stefano CAVALLI (dir.)

- 2019 *Figures du vieillir et formes de déprise*, Ramonville St-Agne, Érès.

MEMBRADO, Monique et Alice ROUYER (dir.)

- 2013 *Habiter et vieillir*, Ramonville Saint-Agne, Érès.

MOREL-BROCHET, Annabelle et Lionel ROUGÉ

- 2017 « Quotidien, ajustements et arbitrages des retraités du périurbain francilien », *Gérontologie et société*, 39, 152 : 41-56.

PAPERMAN, Patricia et Sandra LAUGIER (dir.)

- 2011 *Le souci des autres. Éthique et politique du Care*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2^e édition.

PENCHANSKY, Roy et J. Willam THOMAS

- 1981 « The concept of access: Definition and relationship to consumer satisfaction », *Medical Care*, 19 (2) : 127-140.

PIGUET, Catherine, Marion DROZ-MENDELZWEIG et Maria Grazia BEDIN

- 2017 « Vivre et vieillir à domicile, entre risques vitaux et menaces existentielles », *Gérontologie et société*, 39, 152 : 93-106.

POLIVKA, Larry et Harry R. MOODY

- 2001 « A debate on the ethics of aging: does the concept of autonomy provide a sufficient framework for aging policy? », *Journal of Aging and Identity*, 6, 4 : 223-237.

RAYMOND, Émilie, Julie CASTONGUAY, Julie FORTIER et Andrée SÉVIGNY

- 2018 « La participation sociale des aînés : engagez-vous, qu'ils disaient », dans : Véronique BILLETTE, Patrick MARIER et Anne-Marie SÉGUIN (dir.), *Les vieillissements sous la loupe. Entre mythes et réalités*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 203-210.

RICOEUR, Paul

- 2001 *Le juste*, Tome 2, Paris, Éditions Esprit.
2004 *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.

SÉGUIN, Anne-Marie, Éric GAGNON, Bernadette DALLAIRE, Isabelle VAN PEVENAGE, André TOURIGNY, Andrée SÉVIGNY, Philippe APPARICIO et Véronique BILLETTE

- 2017 *Des besoins aux ressources. Diversité des milieux et des stratégies déployées par les personnes âgées*, Rapport de recherche, Québec, Fonds de recherche du Québec – Société et culture.

SIMARD, Jean-Jacques

- 1980 « Autour de l'idée de nation. Appropriation symbolique, appropriation matérielle, socialité et identité », dans : Raymond BROUILLET (dir.), *Nations, souveraineté et droit*, Montréal, Bellarmin, p. 9-47.

TAYLOR, Charles

- 1989 *Sources of the Self. The Making of Modern Identity*, Cambridge, Harvard University Press.

TRONTO, Joan

- 1993 *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of care*, New York, Routledge.

VAN PEVENAGE, Isabelle

- 2011 *De l'aide au lien : des enfants adultes nous parlent de leurs parents âgés*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal.

WALSH, Kieran

- 2015 « Interrogating the "age-friendly" community in austerity: Myths, realities and the influence of place context », dans : Kiera WALSH, Gemma CARNEY et Aine NÍ LÉIME (dir.), *Ageing through austerity*, Bristol, Policy Press, p 79-95.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES SYSTÈMES D'INNOVATION EN RÉGION AU QUÉBEC

Marc-Urbain PROULX et Pierre-Luc BOUCHARD

Universellement, les institutions d'enseignement supérieur sont sollicitées actuellement pour s'engager davantage dans leurs zones respectives de rayonnement. Il s'agit pour elles d'une troisième mission à exercer en plus des traditionnelles fonctions d'enseignement et de recherche, afin de mieux soutenir des initiatives innovatrices de diverses natures. Les données livrées dans ce texte illustrent que depuis cinq décennies, cet engagement progressif au Québec atteint déjà sa vitesse de croisière pour les cinq UQ (Universités du Québec) et les treize collèges situés en région. De nouveaux outils sont déjà expérimentés concernant le transfert de savoir et l'incubation d'entreprises. En outre, les programmes d'enseignement se sont multipliés, diversifiés, segmentés et ont été rendus accessibles notamment par des formations courtes, continues et bien ciblées. Ce sont aussi des cibles territoriales spécifiques qui font émerger de très nombreux projets de recherche appliquée impliquant les collèges et les universités.

Mots-clés : région, collège, université, savoir, savoir-faire, transfert, innovation

Dans la recherche générale de stratégies pour favoriser l'intégration des collectivités territoriales au sein de la « société du savoir » désormais mondialisée, les collèges et les universités sont de plus en plus sollicités pour s'engager davantage dans leurs milieux (WATSON *et al.*, 2013). Leur est ainsi proposé l'exercice d'une troisième mission associée à leur pertinence sociale, qui s'ajoute à leurs traditionnelles missions d'enseignement et de recherche (UYARRA, 2010; CHARLES, KITAGAWA et UYARRA, 2013). La finalité de ce nouvel engagement recherché est clairement la création de nouveaux savoir-faire capables d'engendrer toutes sortes d'initiatives innovatrices. Malgré la nécessaire protection de l'indépendance de la science dont

on désire toujours l'excellence (READINGS, 2013; BAILLARGEON, 2011), l'unanimité semble forte concernant cet engagement supplémentaire demandé dans un contexte de diversité des idéologies et de concurrence des intérêts au sein des institutions d'enseignement supérieur. En réalité, les collèges et les universités désirent mieux contribuer à l'intelligence collective des territoires desservis, qui font face à l'accélération des changements globaux.

Plusieurs justifications sont données pour rendre compte de la nécessité de ce nouvel engagement (NELSON, 2004; MARTIN, 2012). On avance notamment que l'enseignement supérieur a historiquement toujours servi directement le progrès technique, en particulier pour la construction de grands ouvrages d'aménagement, l'organisation de la cité, les opérations militaires, la lutte contre les épidémies et famines, la Renaissance européenne, la révolution industrielle, la communication, etc. Il apparaît de fait que la science a toujours profité à l'humanité, plus ou moins directement. La multiplication des disciplines académiques en serait la preuve la plus tangible. On considère à cet égard que la croissante demande sociétale de savoirs oblige aujourd'hui l'offre classique à se renouveler. Dans la recherche de moyens pour y parvenir, certaines expériences se démarquent particulièrement, telles les *Land Grant Universities*, *University Settlement*, *Community Based Research* ou encore les *Open Universities* (VARGA et ERDÖS, 2019). Et on célèbre des cas récents de succès territoriaux tels que la *Silicon Valley* en Californie, la zone de Bangalore en Inde, Sophia-Antipolis en France, le Shenzhen en Chine, où des universités et collèges ont fort bien réussi leur engagement.

À cet effet, de nouveaux outils sont partout élaborés pour saisir et mieux soutenir les occasions nécessitant une forte intensité de savoir. De nombreux incitatifs gouvernementaux existent pour appuyer et stimuler cette participation sous tous azimuts des collèges et universités qui inévitablement, pour pouvoir poursuivre leur mission, cherchent à démontrer les bénéfices retirés socialement de leurs interventions. Si une image complète de cette nouvelle pratique universellement émergente est encore manquante dans la littérature, quelques modélisations générales sont néanmoins proposées (ETZKOWITZ et LEYDESDORFF, 1997; LAWTON et SMITH, 2007; UYARRA, 2010; HAZELKORN, 2016), dont la nôtre, tirée d'une synthèse des écrits disponibles (PROULX, 2019). Celles-ci doivent toutefois être nuancées à la lumière des multiples cas observés, dont les conditions territoriales spécifiques et différenciées (AASCU, 2012) nous éloignent d'un modèle universel (INGALLINA, 2012; SANCHEZ-BARRIOLUENGO *et al.*, 2019).

En réalité, notre compréhension de cette troisième mission universitaire et collégiale s'avère encore trop limitée. Un examen approfondi fait largement défaut (UE, 2019), ne serait-ce que pour procéder à une analyse systématique au bénéfice d'une politique publique plus optimale en regard des efforts de recherche et d'innovation. Les efforts en ce sens se butent à la complexité d'un champ d'intervention collégiale et universitaire très vaste, aux limites méthodologiques liées à la saisie du phénomène d'innovation et à la volonté ferme des institutions d'obtenir de nouvelles ressources financières.

FERTILISER L'INNOVATION

Signalons tout de suite qu'il n'existe pas de théorie générale de l'innovation. Cette absence est largement explicable par les limites de « l'innovamétrie », méthodologie encore incapable à l'heure actuelle de bien saisir cet incontournable moteur du développement dans ses relations de cause à effet. Inspiré par les travaux de SCHUMPETER (1883-1950), élaboré dans les années 1940 (BUSH, 1945) et réactualisé depuis cette époque, le modèle linéaire devenu classique (GODIN, 2006) propose néanmoins une séquence d'étapes successives (figure 1) impulsée en amont par la recherche scientifique (savoir), valorisée par des opérations segmentées et cheminant vers l'activité économique du marché (savoir-faire) en aval.

FIGURE 1

Segments du modèle linéaire de l'innovation



Recherche - Recherche et développement - Prototypes - Expérimentations - Financement

Source : Compilation et traitement CRDT-UQAC

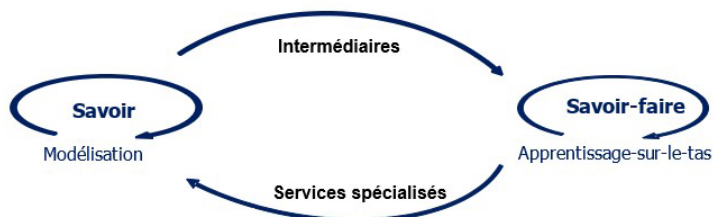
À l'observation des processus concrets, il fut d'abord constaté que l'invention issue de la recherche ne précède pas nécessairement l'innovation de nature technologique et économique qui se présente aussi dans des formes sociale, culturelle, politique, institutionnelle, organisationnelle. En outre, si le marché apparaît déterminant en aval pour la réussite de l'activité économique innovante, il fut bien illustré que la demande pour les autres formes d'innovation n'est pas nécessairement marchande. L'impulsion ou l'incitation peut venir d'un problème à résoudre, d'une nouvelle solidarité, d'une possibilité financière, d'un mouvement sociopolitique, d'un potentiel de coopération, d'un débat d'idées, d'un regroupement spontané, d'une menace soudaine. La linéarité et la fermeture du processus illustré (figure 1) s'avèrent ainsi remises en question même si les segments correspondent à la réalité. On a à cet égard largement mis en évidence le jeu relationnel entre les acteurs de l'innovation qui fonctionne en rétroaction par essais-erreurs, en temps réel, dans l'action, sans respecter les étapes distinctes de la filiation du modèle linéaire. Il s'agit plutôt d'un phénomène dit *learning-by-doing* (ARROW, 1962) fertilisé par divers facteurs et de multiples acteurs appartenant ou pas aux différents segments du modèle linéaire illustré. Cette innovation par « apprentissage sur le tas », ou dans l'action, devient intelligible tel un processus fondamentalement ouvert, interactif, cognitif et créateur dont l'assise territoriale offre potentiellement aux relations sociales un support physique et institutionnel (AYDALOT, 1986; CAMAGNI, 1992; FLORIDA, 1995; COOKE, 2001). Les concepts de district, milieu, technopole, système d'innovation, *cluster*, et de communautés apprenantes, deviennent ainsi très utiles pour faire en sorte que le territoire innove par la fertilisation croisée entre ses diverses composantes (PROULX, 2011). La métaphore de l'écosystème, largement présente actuellement dans le langage de la politique publique, exprime l'idée d'un soutien collectif à l'innovation, institutionnalisé et organisé, sur un territoire clairement identifié.

Il est entendu à cet égard que par la contiguïté des acteurs, qui facilite les effets de proximité (imbrication; mixité; convivialité; confiance; mimétisme; complicité; réflexivité; échanges; transitivité; réciprocité; cohérence), les institutions territoriales, en particulier celles de l'enseignement supérieur, peuvent agir à divers degrés comme une assise communautaire favorisant la connectivité et la qualité de relations cognitives entre les diverses expertises et intérêts (PECQUEUR et ZIMMERMAN, 2004; BOCHSMA, 2005; JULIEN, 2007; TORRE, 2012-2014). S'avère central à cet effet le jeu relationnel entre les diverses parties prenantes au sein d'une démarche institutionnalisée d'apprentissage collectif conduisant à la combinaison appropriée de facteurs d'innovation sous diverses formes (TORRE, 2018). Il existe désormais une infinité d'expérimentations territoriales en cours, souvent observées par la recherche scientifique comme s'il s'agissait de laboratoires vivants.

La politique publique a mis en place dans ce but un bon nombre de services spécialisés qui s'ajoutent aux services déjà anciens (publics, privés et communautaires), pour faciliter les processus d'apprentissage collectif de nouveaux savoir-faire. On mise en effet sur des principes tels que l'incubation d'initiatives, les implications sociales, les transferts technologiques, la veille environnementale, la promotion culturelle, le financement du risque, la culture entrepreneuriale, la rationalité décisionnelle, etc. Cet ensemble de services relativement intensifs dans le domaine du savoir, souvent associés au secteur « tertiaire supérieur », dit aussi « quaternaire » et relativement bien présent en région (PROULX et MALTAIS, 2019), s'inscrivent au cœur du processus d'innovation territorialisé (SHEARMUR and DOLOREUX, 2015; PINTO, FERNANDEZ-ESQUINAS et UYARRA, 2015). Aussi, et ce n'est pas le moindre des facteurs favorables, des intermédiaires tels que des animateurs socioéconomiques, des regroupements communautaires, des entremetteurs, des sociétés de promotion, des catalyseurs, des agents de développement et autres têtes de réseaux jouent un rôle dans la mise en interaction cognitive (DEN HERTOOG, 2000; NAUWELAERS, 2010). Au sein des modèles territorialisés de soutien à l'innovation, cette intermédiation s'inscrit telle une cible stratégique correspondant à la réalité territoriale (CREVOISIER et JEANNERAT, 2015).

La figure 2 illustre le modèle interactif du processus d'innovation qui tient désormais compte des quatre grandes composantes ou catégories d'acteurs au sein du système territorialisé. Fondamentalement collective, la conception de l'innovation s'effectue dans l'action à travers un jeu complexe de relations cognitives difficilement saisissables. Nos observations ont néanmoins permis de mettre en relief différentes initiatives concrètes des établissements d'enseignement supérieur en périphérie québécoise, qui témoignent de cette volonté de soutenir les différents territoires desservis. Des mécanismes institutionnels spécifiques existent déjà (comités, groupes de travail, cercles, *meetings*, interfaces organisées, etc.) pour interpeller les acteurs au sein de processus d'apprentissage sur le tas qui s'effectuent autour d'enjeux concrets (problèmes, menaces, occasions, besoins, etc.). D'autres encore sont nécessaires. Le territoire offre à cet égard une assise pertinente et des témoins pour dépister des enjeux communs et faciliter l'interaction, la connectivité, les maillages ainsi que l'apprentissage collectif conduisant à des initiatives innovatrices.

FIGURE 2

Modèle interactif de l'innovation

Source : CRDT-UQAC

Notre hypothèse est que les collèges et les universités de la périphérie québécoise alimentent de diverses manières les systèmes territorialisés d'innovation. Par une analyse concrète de l'exercice de leurs missions depuis leur création (offre de programmes, offre de services, créneaux de recherche, nombre et types de projets de recherche) (PROULX et MALTAIS, 2019), nous désirons mesurer leur degré d'engagement à cet égard, principalement dans les régions québécoises. Chemin faisant, nous participerons aussi à la bonification de l'innovamétrie si nécessaire à la modélisation du phénomène d'innovation. Pour ce faire, notre échantillon concerne cinq universités (UQ) établies en région à Chicoutimi, Trois-Rivières, Rimouski, Rouyn et Gatineau ainsi que les 13 collèges (cégeps), Gaspésie (et les Îles), Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, La Pocatière, ITA La Pocatière, Chicoutimi, Jonquière, Alma, Saint-Félicien, Baie-Comeau, Sept-Îles et Abitibi-Témiscamingue.

Les UQ et les cégeps sont associés au Québec à des « institutions nouvelles d'enseignement supérieur ». Le qualificatif « nouveau » distingue certains établissements dans le vaste mouvement universel de multiplication des universités et des collèges au cours des 19^e et 20^e siècles, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée dans un monde en développement social, culturel et économique plus rapide tiré par l'industrialisation, l'urbanisation, la démographie. Si d'emblée la mission de fabriquer des connaissances (recherche) préconisée par le réformateur Humboldt (1769-1859) fut généralement ajoutée à la classique mission de diffusion des connaissances (enseignement), les institutions universitaires ou collégiales nouvelles se démarquent par des caractéristiques spécifiques (ROY et GINGRAS, 2012). Publiques, elles émergent d'un désir affirmé de changements sociaux par la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur (RIVERIN, 1991; FERRETTI, 1994). Sont inventées à cette occasion des modalités organisationnelles, administratives et pédagogiques particulièrement originales. Elles sont en outre généralement consacrées par des finalités telles que la liberté académique, l'autonomie, la collégialité, la pensée critique, la participation et d'autres valeurs humanistes. Chaque collège et chaque université est unique par ses attributs et spécifique par les caractéristiques de son aire de rayonnement.

PÉRIPHÉRIE

Par sa géographie, son accessibilité, ses établissements humains, son économie, sa culture, la vaste périphérie dans laquelle s'inscrit notre échantillon n'est aucunement neutre du point de vue des missions exercées par les collèges et les universités qui y sont présentes. Par l'entremise de grands cycles structurels, les régions ont vécu une occupation territoriale tout à fait particulière (sédentarisation autochtone; forte distance entre les lieux; importante mobilité des acteurs; nordicité) et fortement dépendante de la présence de bassins de ressources naturelles à exploiter (PROULX et MALTAIS, 2019). Ce qui occasionna le décollage économique souvent explosif de divers petits lieux et milieux dispersés, de la Matapédia à l'Ungava, en passant par la Minganie, la Vallée de l'Or, le Lac-Saint-Jean, la Jamésie. Des avant-postes de pénétration territoriale se sont établis par la polarisation d'activités diverses, comme Sept-Îles, Rouyn, Rimouski, Saguenay. Depuis deux siècles, une quantité phénoménale de matières premières a été livrée sur des marchés fluctuants. La forte érosion manifeste de la richesse, peu valorisée à cause de l'absence de transformation de la matière sur les sites, a fortement limité la maturation des économies territoriales spécialisées (PROULX, 2012b). Le modèle Centre - Périphérie bien connu (HOLLAND, 1976) a été confirmé au Québec. Ce qui a incité le gouvernement québécois à renouveler les régimes forestier, maritime et minier. La question des redevances versées par les extracteurs de ressources a été étudiée. L'hydroélectricité a été nationalisée. Et l'on conçoit également une politique territoriale à l'endroit des régions (SIMARD, 1979; PROULX et PRÉMONT, 2019).

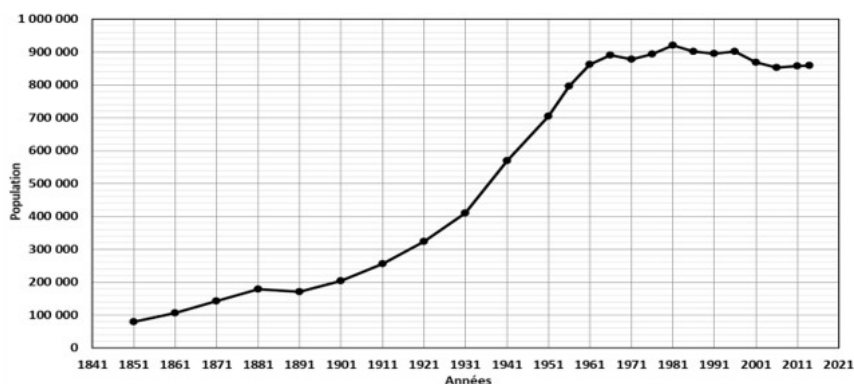
À cet effet, Québec frappa un coup double au milieu des années 1960. À travers les découpages régionaux (BROUILLETTE, 1959), il désigna d'abord des pôles de croissance hiérarchisés (MIC, 1966) autour desquels furent découpées en 1968 les régions administratives, auxquelles furent confiées des responsabilités comprenant la planification territoriale. Québec était alors à la recherche d'actions novatrices et structurantes. On cibra d'emblée la nécessité de nouveaux foyers de croissance sous la forme d'hôpitaux, de collèges, d'universités, d'agences publiques, etc. Vers les pôles désignés convergèrent aussi de nouvelles infrastructures de transport. On tenta aussi d'attirer des industries associées à la transformation des matières premières dans un esprit de diversification économique.

Cette mise en place d'équipements, d'infrastructures et de services publics en région s'effectua à travers de nouvelles conditions qui ont modifié et modifient encore considérablement l'environnement général des périphéries (BRADSHAW, 2001, 2010; HOWLETT et BROWNSEY, 2008). Certaines tendances lourdes nous permettent de mieux saisir, en synthèse, les principales composantes de la transition en cours dans la périphérie québécoise (PROULX, 2014). D'abord, l'extraction des ressources naturelles a largement atteint ses limites d'expansion pour des raisons de rupture des réserves dans les terres agricoles, le poisson, la forêt, alors que les bassins miniers et hydrauliques inexploités sont souvent difficilement accessibles. Les gains technologiques dans les activités extractives s'accompagnent d'une réduction des postes de travail et de l'emploi; cela a un impact sur la désormais nécessaire acceptabilité sociale des nouveaux projets, qui dès lors sont certes moins structurants. Puisque les matières premières sont largement expédiées à l'état brut sur les marchés, cela offre peu

d'occasions aux entreprises régionales et donc peu de perspectives d'emplois. En d'autres termes, le processus d'industrialisation enclenché sur les lieux d'extraction en début de filière, ne s'accompagne pas suffisamment d'activités de transformation qui pourraient jouer un rôle compensatoire pour les emplois perdus par l'intensification technologique (productivité). En conséquence la démographie, qui était explosive pendant la première moitié du 20^e siècle en région, est devenue stagnante à partir des années 1960 et se trouve même en léger déclin actuellement (figure 3). Certes, les collectivités autochtones dispersées sur l'immense espace périphérique connaissent une croissance de leur population ainsi qu'un éveil socioculturel, mais les économies locales en ces lieux éloignés et souvent enclavés offrent peu d'occasions à des entreprises et de perspectives d'emploi. Heureusement, la tertiarisation générale de l'économie (commerces/services) s'effectue très bien en région. Elle déborde d'ailleurs dans le secteur quaternaire (services spécialisés; conseils technologiques; Recherche & Développement; conception; culture scientifique; communication; technologies de l'information et de la communication; etc.) qui offre un potentiel intéressant.

FIGURE 3

Évolution démographique de la périphérie du Québec*



Source : Statistique Canada, recensements de 1851 à 2014 (*GÎM, BSL, SLSJ, C-N, AT et NDQ); Traitement CRDT-UQAC

Face à cette nouvelle problématique au sein de la périphérie québécoise, la stratégie largement préconisée par les pouvoirs publics concerne le processus de diversification économique par l'innovation dans le contexte de l'actuelle société du savoir. Dans ce texte, nous examinerons les missions effectuées par les cinq UQ et les 13 collèges établis en région du Québec pour alimenter les systèmes territorialisés d'innovation. Les données collectées proviennent des archives des différents établissements concernés, des fichiers PRISME de l'Université du Québec et des fichiers SOBEC du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

ENSEIGNEMENT CIBLÉ

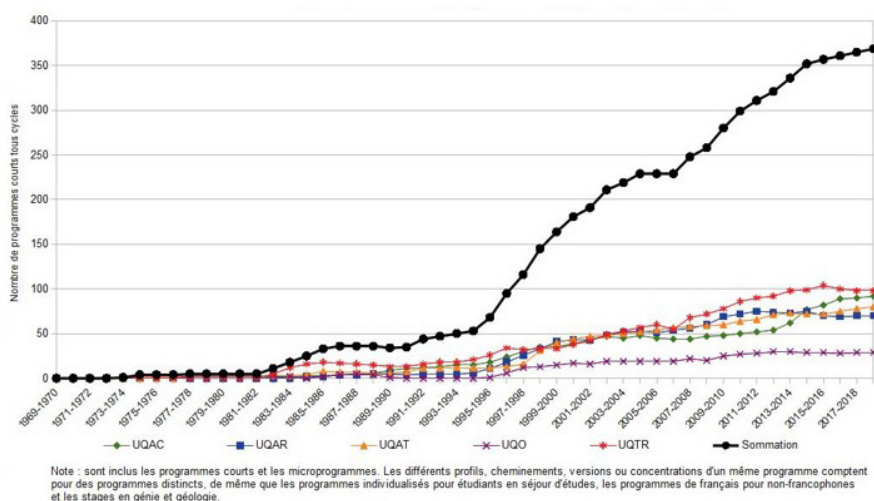
Initialement déjà présent, l'enseignement collégial s'est rapidement déployé en région après 1967, en multipliant les disciplines et en portant le nombre des Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégep) à treize. Dans la foulée, plusieurs centres d'études collégiales ont été établis à distance des campus principaux afin de mieux desservir les clientèles dispersées. Du côté universitaire en région, ce furent d'abord les campus de Chicoutimi (UQAC) et de Trois-Rivières (UQTR) en 1969, ensuite en 1973 celui de Rimouski dans le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et finalement ceux de Gatineau (1981) en Outaouais (UQO) et de Rouyn (1983) en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). La plupart de ces campus furent établis à partir des écoles spécialisées déjà présentes dans les territoires. Toutes ces UQ possèdent des centres hors du campus principal pour bien desservir leur territoire de rayonnement. Collèges et UQ représentent bel et bien des pivots de la connaissance scientifique enseignée en région. Les cinq UQ étudiées rayonnent aussi, par ailleurs, en région centrale, en particulier l'UQO dans la région métropolitaine de Montréal, l'UQTR dans le centre du Québec et l'UQAR dans la région métropolitaine de Québec.

Les Cégeps permettent d'obtenir deux types de diplômes d'études collégiales (DEC), dans l'enseignement professionnel (DEC technique) et dans l'enseignement pré-universitaire (DEC Pré-U). Les 13 établissements situés en région ont vu le nombre total de leurs DEC techniques passer de 51 en 1967 à 211 programmes en 2018, avec des sommets de 240 programmes en 1988 et de 243 en 2002. Pour chaque collège, les choix des DEC techniques menant à un diplôme du ministère de l'Éducation sont généralement en adéquation avec les besoins collectifs de leur aire de rayonnement (Héon *et al.*, 2006). Par ailleurs, certaines spécialisations professionnelles (Milieu naturel à Saint-Félicien; Technologie minérale à Sept-Îles; Art et technologie des médias à Jonquière; Aquaculture en Gaspésie, etc.) s'affichent souvent comme des créneaux exclusifs, plus ou moins protégés, pour attirer des étudiants de l'extérieur de la région, voire du pays. Enfin, douze collèges sur treize en région sont diversifiés quant à leur offre de formation technique (BOUCHARD, 2020), ce qui illustre bien leur souhait de contribuer à l'accessibilité aux études supérieures.

Pour les UQ en région, il est intéressant de noter que le nombre de programmes de 1^{er} cycle offerts a quintuplé de 1973 à 2016, passant de 161 à 547. Cette forte croissance est actuellement stabilisée, sauf à l'UQAT et l'UQO où la tendance se poursuit. Les programmes d'études de cycles supérieurs illustrent aussi, au fil du temps, un nombre croissant qui atteint 261 en 2016 et continue d'augmenter. Environ 30 % de ces programmes de cycles supérieurs répondent totalement ou en partie à des besoins régionaux spécifiques (PROULX, 2019), ce pourcentage grimpe à 42 % dans le cas de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

En outre, signalons que les cinq UQ des régions périphériques offrent de plus en plus de programmes courts et même des microprogrammes. Ce type de produits éducatifs a tout simplement explosé au sein de ces institutions, leur nombre passant de 35 en 1990 à 181 en 2000-2001, puis à 299 en 2010-2011, et enfin à 369 en 2018-2019, dont 240 s'adressaient à des étudiants du 1^{er} cycle et le reste aux étudiants des cycles supérieurs (figure 4). Conjugués aux autres données présentées ci-dessus,

FIGURE 4

Évolution de l'offre totale de programmes courts par les UQ

ces programmes courts illustrent parfaitement l'effort investi pour accroître l'accessibilité aux formations universitaires et ainsi améliorer la capacité d'utilisation du nouveau savoir par les ressources humaines. Notons que nombre de ces courtes formations répondent à des besoins régionaux spécifiques, c'est le cas pour 39 % des programmes courts offerts à l'UQAC.

Au fil des années en région, les vagues de diplômés se sont gonflées au sein d'un continuum éducatif entre les techniques professionnelles au collégial et les postdocs universitaires. Précisons que la proportion de la population ayant fait des études collégiales (FC, 2016) est passée de 16 % dans les années 1960 à 64 % en 2012. Du côté de la diplomation universitaire, de moins de 2 % qu'il était dans les années 1960, le taux global a décuplé en périphérie québécoise pour atteindre 17,1 % en 2012 – 18,7 % en Abitibi-Témiscamingue, 14,6 % dans le Nord et sa côte, 17,6 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean et 14,1 % en Gaspésie (GAUTHIER, 2014). Si cette croissance annuelle fut fulgurante dans les décennies 1970 et 1980, elle se poursuit depuis, mais à un rythme plus lent, avec un ressac global bien marqué dans la seconde moitié de la décennie 1990. Pas moins de 9 791 étudiants (5 539 baccalauréats, 1 349 maitrises, 2 445 certificats, 101 doctorats et 457 DESS) furent diplômés en région par ces cinq UQ en 2016, soit plus de 20 fois les quelques centaines du début des années 1970. Notons que 70 % des 3 863 diplômés en 1980-81 étaient des bacheliers alors que ce ratio se situe à 56 % en 2015-2016.

Bref, un très grand nombre d'étudiants diplômés dans diverses disciplines ont contribué ou contribuent par leur expertise universitaire et collégiale à faire progresser les activités politiques, économiques, sociales et culturelles de

la périphérie. Ils n'ont pas tous été formés en région. La proportion de la population active ayant un grade collégial ou supérieur en région était de 38,4 % (ISQ, 2019). Ces nouveaux experts contribuent pleinement à la capacité d'innovation et de changement nécessaire pour soutenir le progrès des régions à l'ère de l'économie du savoir (POLÈSE et SHEARMUR, 2002).

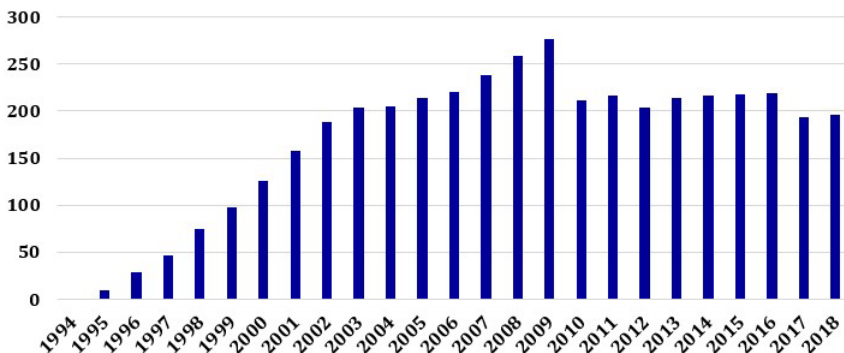
FORMATION CONTINUE

Outre cet enseignement, les collèges et universités en région s'impliquent dans la formation continue, généralement bien ciblée sur les besoins réels (perfectionnement de la main-d'œuvre, émergence de nouvelles compétences) afin de mieux desservir les collectivités et leur système d'innovation.

En plus des cheminements régulier, professionnel ou technique, qui sont bien régis par le ministère de l'Éducation, les cégeps ont depuis 1984 pris sous leur responsabilité de délivrer des attestations d'études collégiales (AEC) bien spécifiques, destinées à une clientèle adulte (figure 5). Les AEC répondent généralement à des besoins régionaux spécifiques tels que l'exploration diamantifère, la sylviculture, la technologie minérale, l'exploitation d'un verger nordique, la gestion agricole, la gestion des prêts étudiants, etc. Là aussi, certains programmes ciblent des spécialisations visant à attirer des étudiants de l'extérieur. Ils sont à ce titre un levier d'innovation pour la main-d'œuvre au service de leur territoire de rayonnement.

FIGURE 5

Évolution de l'offre de AEC collégiales en région



Source : MEES, Système des objets d'études collégiales, 2017. CRDT-UQAC

Dans cet esprit, les constituantes régionales des UQ s'avèrent considérablement engagées envers leur milieu sous l'angle de la formation continue (tableau 1). De nombreuses formations courtes et très courtes, répondant à des besoins précis, s'ajoutent aux programmes réguliers que nous avons analysés ci-dessus. Ces produits éducatifs bien ciblés, voire faits sur mesure, conduisent généralement à l'obtention de crédits, attestations et autres formes de reconnaissance en lien avec un gain de connaissances.

TABLEAU 1

Offre des UQ en matière de formation continue

Offre de services	UQAC	UQAR	UQAT	UQO	UQTR
Centre dédié à la fonction	x	x	x	x	x
Programmes crédités	x	x	x	x	x
Programmes avec attestation UEC	x	x	x	x	x
Programmes en ligne	x	x	x	x	x
Programmes pour Premières Nations	x		x		
Points de services : 1 à 5	x			x	
Points de services : 6 et plus		x	x		x
Services sur mesure	x	x	x	x	x
Services pour le 3e âge	x	x	x	x	x
École de langue française	x				x
Test de connaissance en français pour le Québec	x		x		x

Source : CRDT-UQAC

Chaque UQ régionale possède un centre spécifique (tableau 1) entièrement dédié à cette fonction particulière (PROULX, 2019). L'accessibilité à la formation continue s'accroît grâce au nombre croissant de points de service déconcentrés sur le territoire de rayonnement et à une utilisation accrue des outils virtuels. Ces formations s'adressent aussi à des clientèles pointues, notamment les gestionnaires de secteurs divers, le milieu municipal, le troisième âge, etc. Signalons que l'UQAT et l'UQAC possèdent en outre des bâtiments spécifiques pour accueillir les services destinés spécialement aux Premières Nations qui accèdent de plus en plus à l'enseignement supérieur (PROULX, 2012b).

RECHERCHE CIBLÉE

Afin d'améliorer la productivité des entreprises et de soutenir le développement du territoire de rayonnement des cégeps, le gouvernement du Québec a mis en place, dès 1983, les Centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) déployés en plusieurs phases ou étapes distinctes (PICHÉ, 2011). Sur la base des expertises reconnues au sein des collèges, la mission principale de ces centres consiste à effectuer, sous forme de partenariats, de la recherche appliquée centrée sur des besoins des milieux, que ce soit dans des secteurs industriels traditionnels (la foresterie, la métallurgie, les pâtes et papiers, l'aérospatiale) ou dans des nouveaux champs d'activité plutôt intersectoriels (la robotique, la géomatique, la production automatisée, les technologies environnementales, etc.). À partir de la décennie 2000, les CCTT agréés par le gouvernement ont investi des champs d'activité encore moins traditionnels tels que le génie alimentaire, les résidus industriels, l'imagerie

numérique, les médias interactifs et la logistique avancée. Récemment, plusieurs de ces centres collégiaux ont été agréés dans la spécialité de l'innovation sociale, ce qui illustre le fait que les changements sociétaux qui s'imposent actuellement au Québec ne sont pas uniquement de nature technologique (VIGNEAULT, 2019), mais de plus en plus transdisciplinaires.

Parmi les 49 CCTT en activité au Québec à la fin de 2017, 16 sont rattachés aux 13 cégeps situés en périphérie. De 2012 à 2017, ces centres régionalisés ont porté plus de 400 projets spécifiques de recherche appliquée et de transfert répondant à des besoins bien exprimés par des partenaires tels que des PME, des organisations, des municipalités, des organismes à but non lucratif (OBNL). À lui seul, AGRINOVA du Collège d'Alma a mené 89 de ces projets. Parce qu'ils répondent à des problèmes réels sur le terrain, les recherches et transferts menés par les CCTT sont généralement de courte durée, entre six mois et un an. En outre, en 2017, les CCTT ont permis de soutenir la présence en périphérie de plus de 420 emplois associés au secteur du tertiaire supérieur. À lui seul, le collège de Gaspé et des Îles en regroupe 175 par l'entremise de ses trois CCTT (CGI, 2017).

La recherche appliquée et les transferts technologiques se sont aussi développés en lien avec les expertises pointues et reconnues au sein des cinq UQ en région. Grâce au concours de nouveaux programmes gouvernementaux et à l'implication de corporations privées, plusieurs chaires de recherche appliquée et de R & D (recherche et développement) se sont greffées aux laboratoires et centres accrédités de recherche fondamentale. Des commandites de recherche ont été sollicitées et honorées au sein d'un ensemble de nouveaux partenariats avec les milieux.

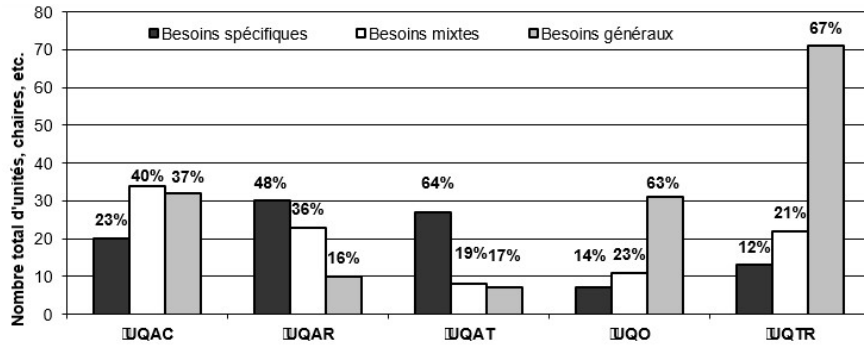
De fait, le financement public et privé de la recherche des cinq UQ en région, qui était de 22,5 M\$ en 1990-1991, a explosé au cours des années 1990 (PROULX, 2018) pour atteindre un sommet de 110 M\$ en 2010-2011, et s'est stabilisé ensuite. Si chacune des cinq constituantes UQ observées s'est spécialisée dans des créneaux spécifiques correspondant aux grandes spécialisations économiques de sa région de rayonnement, en regard de l'ensemble de la recherche universitaire on constate néanmoins une tendance à la diversification dans plusieurs champs scientifiques, laquelle offre ainsi un potentiel considérable de transfert de savoir dans les milieux en attente de savoir-faire nouveaux. De fait, nous avons constaté (figure 6) des ratios élevés et très élevés de ciblage pointu de la recherche appliquée sur les besoins spécifiques des régions, qui atteignent 30 % pour l'UQTR et l'UQO, 63 % pour l'UQAC et plus de 80 % pour l'UQAR et l'UQAT.

RELATIONS PUBLIQUES

Afin de répondre à une demande sociale grandissante, une stratégie de représentation de chaque établissement UQ en région s'est aussi affirmée dans les années 1980 et 1990, notamment par l'entremise de services de relations publiques qui se sont davantage structurés et formalisés (tableau 2). Pour les 13 collèges en région, nous ne disposons pas de données compilées pour ce type de services qui se sont aussi professionnalisés. Cette formule relationnelle souple, mais plus formalisée, s'est généralisée dans l'enseignement supérieur en aboutissant souvent à des commandites, des contrats ou tout simplement à des services rendus plus ou moins bénévolement.

FIGURE 6

Recherche universitaire ciblée sur des besoins régionaux



Source : CRDT-UQAC

Le tableau 2 nous permet de constater que les relations publiques sont devenues une fonction administrative à part entière dans les UQ localisées en région. Ces services exercent de multiples tâches reliées à la représentation de l'image des institutions d'enseignement supérieur. Elles maîtrisent les principaux messages institutionnels, évidemment sous l'autorité de l'administration principale .

TABLEAU 2

Services de communications et relations publiques 5 UQ

Offre de services	UQAC	UQAR	UQAT	UQO	UQTR
Plan de communication	x				
Coordination d'événements	x	x	x	x	x
Relations avec les médias	x	x	x	x	x
Soutien congrès, colloques, etc.	x	x	x	x	x
Promotion et recrutement d'étudiants	x	x	x	x	x
Actualités et information universitaires	x	x	x	x	x
Revue/Journal/Réseaux sociaux	x	x	x	x	x
Études d'opinion auprès du public	x				
Diffusion de documents	x	x	x	x	x
Graphisme	x	x	x	x	x
Slogan/Renouveau de l'image	x	x	x	x	x
Fonds de développement intégré	x				
De 1 à 10 employés			x	x	
Plus de 11 employés	x	x			x

Source : CRDT-UQAC

CULTURE ENTREPRENEURIALE

Concernant le soutien à l'entrepreneuriat, les quelque 400 projets conduits en partenariat par les 16 CCTT en région, au cours du quinquennat 2012-2017, illustrent bien l'intensité de l'engagement des collèges pour que ce type de recherche appliquée fasse cheminer des idées, des intentions et des volontés vers des actions, initiatives et activités novatrices dans le milieu. Ces projets, subventionnés par des deniers publics et évalués pour leur pertinence scientifique par les pairs (notamment les programmes PART) sont ciblés sur des besoins réels du territoire. Ce soutien à l'innovation dans les opérations se trouve au centre de la plupart des projets de transfert des CCTT qui accompagnent les entrepreneurs et les porteurs de dossiers dans la bonification des savoir-faire. Nous n'avons pas pour l'instant de données compilées en matière d'investissement, de valeur ajoutée, de salaires versés, etc. qui permettraient d'en mesurer précisément les retombées. Mais nous savons que par cette intensité de soutien, l'esprit d'entreprise en périphérie du Québec bénéficie d'une assistance concrète des collèges pour innover dans les activités sociales, culturelles et économiques.

Depuis 25 ans dans les 5 établissements UQ en région, l'esprit d'entreprise est encouragé par un mécanisme formel de promotion d'initiatives appelé « centre d'entrepreneuriat ». Ces centres d'entrepreneuriat sont financés par des commandes et subventions et échappent largement au contrôle des institutions hôtes. Le patriarcat parmi ces centres est celui de l'UQTR qui regroupe l'équipe d'experts la plus importante. Nous avons étudié et comparé les activités des cinq centres bien actifs en mettant en exergue une dizaine d'attributs (tableau 3). Outre les fonctions d'enseignement et de recherche exercées par l'UQTR et dans une moindre mesure par l'UQO, le soutien dispensé à l'entrepreneuriat prend surtout la forme d'animation de la culture entrepreneuriale et de conception de plans d'affaire visant à lancer et consolider des entreprises.

TABLEAU 3

Soutien à l'entrepreneuriat au sein des 5 UQ en région

Offre de services	UQAC	UQAR	UQAT	UQO	UQTR
Centre d'entrepreneuriat	x	x	x		x
Club d'entrepreneuriat étudiant	x	x	x	x	x
Diverses mesures d'interaction	x	x	x	x	x
Chaire de recherche			x		x
Centre de recherche		x			x
Institut de recherche					x
Enseignement 1 ^{er} cycle		x		x	x
Enseignement 2 ^e et 3 ^e cycles			x	x	
Entrepreneuriat autochtone			x		

Source : Compilations et traitement CRDT-UQAC

Évidemment, le soutien à l'entrepreneuriat étudiant représente une fonction importante de toutes les constituantes UQ en région. Signalons que l'UQAT accorde une attention tout à fait particulière aux entreprises autochtones tandis que l'UQO dispense des enseignements dans ce domaine autant au 1^{er} qu'au 2^e cycle d'études. Il n'existe pas de programme doctoral en entrepreneuriat. En revanche, on trouve au sein des UQ en région des programmes de 3^e cycle en administration des affaires, en management de projets, en développement régional et en sciences sociales appliquées.

En ce qui concerne la diffusion de connaissances, nous ne disposons d'aucun portrait statistique formel et global permettant de mesurer et comparer les retombées reliées aux efforts collégiaux et universitaires envers la culture entrepreneuriale en région. Malgré les progrès évidents dans la multiplication des messages incitatifs diffusés tous azimuts, les effets concrets sur l'esprit d'entrepreneuriat en évolution s'avèrent certes difficiles à saisir. Isoler les contributions locales et régionales des CCTT et des centres universitaires dédiés à l'entrepreneuriat, à travers les apports des diverses agences de développement, relève d'une opération complexe. Bien que les initiatives régionales novatrices soient réelles dans différents champs économiques, culturels et sociaux, l'explosion de l'entrepreneuriat tant attendue n'est comparativement pas au rendez-vous (FEQ, 2019). Cela s'explique largement par le manque d'occasions d'affaires en contexte régional. En ces lieux, l'intensité dans l'émergence de telles initiatives s'avère fortement dépendante des grandes immobilisations effectuées dans les secteurs traditionnels reliés à l'exploitation des ressources naturelles. En région, nous le répétons, ce sont les mégaprojets qui créent initialement l'environnement économique en offrant des occasions pour les entrepreneurs, bien appuyés notamment par les services spécialisés des cégeps et des UQ.

INTERACTIONS QUOTIDIENNES

La liberté d'expression des professeurs et chercheurs génère beaucoup d'interactions quotidiennes, ne serait-ce qu'à travers leur participation à divers groupes de la société civile organisée. Aussi, les experts collégiaux et universitaires offrent des avis formels et informels, souvent à leur insu. Ils livrent à l'occasion des allocutions. Plusieurs participent à des conseils, commissions, tables et comités. D'autres rencontrent des experts du milieu. Certains deviennent même, à l'occasion, des élus locaux. On les mobilise aussi pour exprimer leur vision, documenter des problématiques, élaborer de nouvelles options, établir des éléments de faisabilité en vue d'actions futures, etc. Il arrive également que ces experts s'engagent socialement de manière formelle. Bref, la proximité des acteurs, leur sentiment d'appartenance territoriale, leur convivialité et leur réseautage alimentent une imbrication naturelle entre le capital humain des institutions d'enseignement supérieur et celui de leur zone de rayonnement.

Bien qu'il n'existe pas de comptabilité formelle dans ce domaine, on constate néanmoins qu'il se tisse autour des institutions d'enseignement supérieur une vaste nébuleuse de relations cognitives qui alimentent l'intelligence collective des systèmes d'innovation en région. En ce qui concerne les cinq UQ, nous avons tenté de mesurer et d'analyser leurs contributions à la planification territoriale

(PROULX, 2018) et au soutien à l'innovation (PROULX, 2019). Les collèges furent aussi l'objet de saisie (PICHÉ, 2011; VIGNEAULT, 2019). Ces conclusions se butent encore aux limites de l'innovamétrie.

Terminons sur ce point en mentionnant un aspect important concernant la diffusion de rapports de recherche, documents publiés, notes formalisées, chroniques dans les médias, etc. Les professeurs et chercheurs sont porteurs de messages significatifs et de signaux forts. Plusieurs revues et journaux corporatifs font appel à ces experts. Les trois numéros annuels de la revue *Organisations et Territoires* constituent un véhicule très utile de ce point de vue. Il arrive également que ces experts de l'enseignement supérieur jouent leur rôle d'intellectuels en livrant des messages critiques non sollicités, qui peuvent contribuer à stimuler une intelligence collective parfois sclérosée. La libre expression d'idées, d'avis, de critiques, de perspectives, etc. représente un service précieux rendu par les institutions d'enseignement supérieur aux collectivités.

ÉVÈNEMENTS

Dans un esprit de valorisation et de diffusion, des colloques sont régulièrement organisés sur des thèmes spécifiques. Ils interpellent souvent divers milieux non seulement pour assister, mais aussi pour participer concrètement à la bonification et la vulgarisation de contenus spécialisés qui cheminent dans leur aspect opératoire. Pour l'ensemble des cinq UQ et des treize cégeps des régions, bon an mal an, entre 10 à 15 événements importants et plusieurs rendez-vous collégiaux bien visibles stimulent la réflexion collective sur des enjeux collectifs, en s'appuyant sur la maîtrise théorique des professeurs et des chercheurs. Dans le même but sont aussi organisés des cercles de conférence, des séminaires et des rencontres collectives selon diverses formules. L'une de ces formules consiste en l'organisation de forum ouvert sur le milieu, portant sur des enjeux socialement pertinents comme la décentralisation, l'économie sociale, le développement local, l'énergie renouvelable, les partenariats autochtones, etc. Ces événements et rendez-vous avec les milieux donnent souvent naissance à des initiatives concrètes et s'inscrivent en adéquation avec le modèle interactif de l'innovation (figure 2).

En ce sens, le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a conduit entre 2003 et 2009 une démarche collective de prospective afin d'alimenter l'élaboration d'une vision 2025 pour la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean (PROULX, 2007). L'exercice a permis d'ouvrir de nouvelles avenues pour l'avenir régional.

Notre analyse des forces et faiblesses de l'exercice effectué (tableau 4) nous a permis de tirer quelques leçons (PROULX, 2016). Pour que la réflexion collective sur un territoire conduise à la créativité et éventuellement à des initiatives innovatrices, l'une des conditions réside dans la nécessaire instabilité institutionnelle qui provoque la dé cristallisation des postures individuelles et corporatives et rend possible le choc des idées, des opinions, des points de vue, sans toutefois que la convivialité nécessaire à la poursuite de l'apprentissage collectif ne soit perdue. De fait dans les milieux, il faut un bon degré de turbulence qui crée un sentiment collectif d'urgence

d'agir, propice à la mobilisation et à l'interaction. À cette condition territoriale essentielle s'en ajoute une autre tout aussi incontournable, à savoir le recul réflexif généralement provoqué par le désir collectif de s'élever au-dessus de l'instabilité institutionnelle initiale afin de se donner une vision plus globale. Bref, pour inciter et soutenir de telles initiatives novatrices, les systèmes d'innovation territorialisés nécessitent une interaction cognitive. Bien qu'à des degrés et combinaisons variables, les établissements d'enseignement supérieur en région ont des outils pour jouer ce rôle à la fois interactif et réflexif.

TABLEAU 4
Caractéristiques du processus collectif Vision 2025 au SLSJ

Forces	Faiblesses
Mécanismes d'interaction cognitive	Conservatisme des élites
Neutralité politique	Défense d'intérêts corporatistes
Décristallisation des replis et postures	Replis individuels
Crédibilité du médiateur universitaire	Protectionnisme des vérités
Expertises universitaires accessibles	Faible réflexibilité territoriale
Soutien des médias territoriaux	Complexité croissante des enjeux
Fort volontarisme des acteurs	Faible renouvellement des acteurs
Positionnements critiques	Forte attitude « business as usual »
Drames communautaires mobilisateurs	Myopie des perspectives

Source : CRDT-UQAC

UN ENGAGEMENT CONSIDÉRABLE

Depuis cinq décennies, les collèges et UQ en région du Québec se sont fortement engagés pour mieux servir leur aire respective de rayonnement institutionnel. La forte croissance du nombre de programmes offerts dans une diversité de disciplines est sans équivoque à cet égard. Quelque 30 % des programmes réguliers sont bien ciblés sur des besoins de leur milieu. Les centres hors campus se sont multipliés. Les programmes courts et très courts ainsi que la formation continue sont venus compléter cette volonté d'accessibilité à l'enseignement supérieur en région. La recherche a littéralement explosé en épousant largement sa forme appliquée (transfert), sans oublier la R & D. Rappelons qu'à l'UQAT et à l'UQAR, 80 % de la recherche a pour but de satisfaire les besoins des milieux desservis. Les services de relations publiques se sont professionnalisés. La culture entrepreneuriale a été stimulée et les nouvelles initiatives en ce sens ont été soutenues jusqu'à leur succès. Les événements de réflexion collective furent au rendez-vous, en particulier les traditionnels colloques qui, en région, se sont ouverts à la formule interactive de style Forum. Il faut noter aussi, à la suite de FONTAN *et al.* (2018), que les professeurs et chercheurs ont tissé avec les milieux de nombreux liens formant une vaste nébuleuse qui déborde largement les partenariats formels, lesquels se sont aussi multipliés.

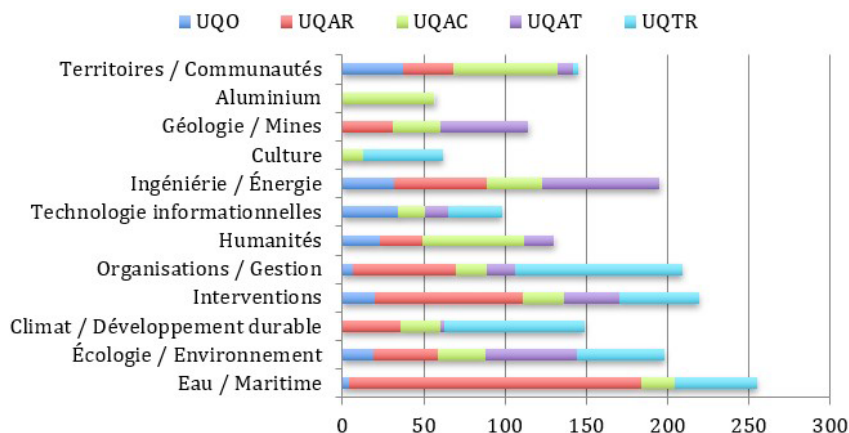
En réalité, le défi de la troisième mission collégiale et universitaire a été fort bien relevé. L'engagement régional supplémentaire demandé universellement aux institutions d'enseignement supérieur s'avère déjà réel au sein des systèmes d'innovation territorialisés dans les régions du Québec. Notre hypothèse est ainsi vérifiée. De nouveaux outils d'incubation d'activités et de transfert vers les savoir-faire sur le terrain ont été mis en œuvre, sans oublier le rôle des services de relations publiques, des événements participatifs ainsi que des interactions quotidiennes entre professeurs et chercheurs. Ce constat rend l'engagement collégial et universitaire encore plus évident et original pour soutenir l'innovation par l'entremise de l'enseignement et de la recherche appliquée. Ces résultats des expérimentations menées en région peuvent permettre de tirer des leçons afin de pointer les enjeux très actuels du nouvel engagement collégial et universitaire.

Nous avons signalé qu'après une période d'explosion, le financement de la recherche stagne globalement depuis la fin de la décennie 2000. Néanmoins, cette mission universitaire et collégiale progresse encore avec les nouveaux CCTT et les nouveaux laboratoires de recherche universitaire. De nouvelles spécialisations collégiales continuent d'émerger, comme la fourrure nordique à Saint-Félicien, l'innovation ouverte à Rivière-du-Loup et l'imagerie numérique à Matane. Au sein des UQ régionales, signalons les gains de diversification des intérêts qui furent obtenus par la multiplication des spécialités, des objets et des programmes d'enseignement (figure 7). De nombreux laboratoires et groupes deviennent très actifs aussi dans une panoplie de spécialités telles que les énergies renouvelables, les ressources aquatiques, le management de projet, la démocratie, la santé nordique, les rejets miniers, la gouvernance autochtone, l'écologie du paysage, etc. Elles s'ajoutent à des spécialisations devenues classiques telles que les sciences de la mer, le givrage atmosphérique, les études régionales, les ressources minérales, les PME et l'entrepreneuriat, la forêt, l'organisation communautaire, etc. Bref, par la diversification de l'expertise collégiale et universitaire, la présence des institutions d'enseignement supérieur en périphérie stimule clairement la diversification économique, sociale et culturelle de régions encore trop spécialisées. À cet égard, le fort rebondissement de la diplomation collégiale et universitaire en périphérie représente certainement un grand succès, même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour rejoindre la moyenne québécoise. Ce qui pose la question de l'accessibilité à l'enseignement supérieur et des besoins de qualification des ressources humaines en région.

VITESSE DE CROISIÈRE

Une autre leçon tirée de notre analyse des faits concerne la vitesse de croisière atteinte dans la multiplication des efforts consentis pour l'engagement supplémentaire des collèges et des UQ dans leurs milieux. L'offre de savoir semble avoir atteint, ou presque, son expansion maximale. Bien sûr, il existe encore des possibilités pour développer de nouveaux CCTT, de nouvelles chaires de recherche appliquée, de nouveaux programmes longs ou courts, de nouvelles AEC et de nouvelles formations pointues. Mais les tendances sur plusieurs décennies montrent qu'une croissance plus ou moins rapide a fait place à la stabilité et même à un léger déclin pour certains indicateurs (BOUCHARD, 2020). Les nouvelles spécialités sont devenues plus rares. Ainsi pour les UQ et collèges en région, la période effervescente de forte

FIGURE 7

Spécialités des professeurs-chercheurs dans les 5 UQ en région

Source : CRDT-UQAC

expansion apparaît terminée. La consolidation semble s'imposer en misant sur la diversification. S'il est clair que la demande pour un engagement accru dans la troisième mission se manifeste, la transition multidimensionnelle vécue en périphérie nécessite une mixité d'expertises ouvrant les perspectives pour appréhender l'avenir, ce qui nourrit ensuite la recherche et l'enseignement. Ces perspectives peuvent émerger des complicités entre les trois missions.

En raison de la stagnation démographique régionale et de l'offre croissante d'enseignement à distance par des institutions d'enseignement supérieur situées dans les grands centres urbains, les bassins de clientèle où puisent les 13 collèges et les cinq universités en région ne s'élargiront pas. Les nouvelles niches de recherche appliquée combleront à peine les reculs dans les grands créneaux régionaux ciblés jadis. L'éclatement multidisciplinaire de la recherche se poursuivra dans un esprit de diversification, certes. Mais celle-ci sera néanmoins limitée par l'absence de nouveaux besoins à satisfaire et de nouvelles spécificités territoriales potentielles à valoriser.

En outre, le développement de la troisième mission des universités et des collèges est freiné par un manque d'outils disponibles. En effet, les champs d'intervention offerts dans les années 1980-1990 par de nouveaux concepts opératoires tels que l'animation communautaire, l'incubation d'entreprises, le transfert de savoir, l'implication sociale, la recherche-action, sont désormais des acquis. Les acteurs de l'innovation se sont multipliés en occupant fort bien le terrain grâce non seulement aux institutions d'enseignement supérieur, mais aussi aux services spécialisés du secteur tertiaire supérieur, aux organisations du secteur public – notamment municipal – et aux groupes de la société civile organisée (BOURQUE, 2008; PROULX et

MALTAIS, 2019). Au total, beaucoup d'agents de tous acabits œuvrent actuellement de manière indépendante sur le terrain de la liaison entre le savoir et le savoir-faire (figure 2). Bien que la coopération soit présente, la concurrence est vive. Ils sont largement autocentrés et même repliés sur leurs intérêts individuels et corporatistes. Selon notre modélisation, encore limitée, de leur fonctionnement, la connectivité de ces divers acteurs de l'innovation se tisse davantage par maillage que par système. Des médiateurs de l'interaction cognitive jouent un rôle important, plus ou moins formellement (PROULX, 2012c). Un pilotage global de la connectivité s'avère indispensable sur les territoires (OCDE, 2007). De ce point de vue, il n'existe pas de mécanisme collectif facilement opérationnel pour générer des convergences et des synergies à même de mieux susciter et soutenir les initiatives innovatrices. Les collègues et universités peuvent-ils contribuer à ce rôle de pilotage de la connectivité dans les systèmes d'innovation territorialisés en région?

*
* *

On constate que l'enseignement supérieur offert en région représente un levier très important pour soutenir l'innovation dans ses formes technologiques, économiques, sociales, administratives, culturelles, organisationnelles, institutionnelles. Les missions classiques d'enseignement et de recherche sont déjà considérablement orientées vers la réponse à des besoins des milieux. La formation continue s'avère un outil original et très efficace en ce sens. Et le transfert du savoir bénéficie d'un bon nombre de moyens concrets pour assister les acteurs de la périphérie à relever des enjeux pertinents en améliorant leur savoir-faire grâce à la contribution des experts des collègues et des universités. Pour l'ensemble de leur œuvre, les cégeps et les UQ localisés en région se présentent en réalité comme une composante majeure des systèmes d'innovation territorialisés en se situant, autant par leur forme que par leur contenu, au cœur des relations cognitives.

Malgré les avancées récentes dans la modélisation du phénomène des interactions de nature cognitive, nous comprenons encore mal comment fonctionne le jeu relationnel des divers acteurs impliqués dans les processus d'apprentissage conduisant à l'innovation, qui à son tour, alimente le développement. Nous savons qu'il existe de nombreux intermédiaires. Nous savons aussi que certains services spécialisés du secteur tertiaire supérieur sont importants, très importants même dans certains cas. Pour tous ces acteurs, il est bien reconnu que les territoires agissent comme creusets des relations cognitives grâce aux effets de proximité.

Terminons en soulignant que chaque collègue et chaque université fait face au défi du renouvellement de son engagement au sein de son aire de rayonnement, en particulier dans le domaine du soutien à l'innovation. Diverses propositions bien contrastées existent dans la littérature récente. À l'un des extrêmes, certains analystes souhaitent vivement un retrait radical de l'enseignement supérieur de sa troisième mission à forte pertinence sociale et le retour à une institution du type « tour d'ivoire » consacrée à la recherche fondamentale et à l'enseignement des fondements théoriques. À l'autre extrême, d'autres analystes préconisent l'affirmation beaucoup plus vigoureuse de l'entrepreneuriat universitaire et collégial

par une intensification des relations d'affaires avec le secteur privé, et notamment par l'acquisition totale ou partielle d'actifs économiques. Entre ces deux positions opposées, l'enseignement supérieur se trouve face à plusieurs options intermédiaires qui se situent certes dans un continuum entre la recherche fondamentale et la demande sociale de savoir-faire utile, mais qui surtout impliquent une panoplie d'acteurs bien intentionnés envers le soutien général aux initiatives innovatrices de diverses natures. Nous avançons que la poursuite de l'engagement collégial et universitaire dans les régions du Québec nécessite impérativement de mieux saisir et comprendre le fonctionnement actuel des systèmes d'innovation territorialisés. À partir d'une telle modélisation, un pilotage territorial deviendra possible pour soutenir la médiation des acteurs sur des enjeux bien ciblés.

Marc-Urbain PROULX

Université du Québec à Chicoutimi
Marc-Urbain_Proulx@uqac.ca

Pierre-Luc BOUCHARD

Collège d'Alma
pierre-luc.bouchard@collegealma.ca

BIBLIOGRAPHIE

American Association of State College and University (AASCU)

- 2012 *Stepping Forward as Stewards of Place: Report of the Task Force on Public Engagement*, Washington, The American Association of State Colleges and Universities.

ARROW, Kenneth

- 1962 « The Economic Implications of Learning-by-Doing », *Review of Economic Studies*, XXIX : 155-173.

AYDALOT, Philippe

- 1986 *Milieux innovateurs en Europe*, Paris, Éditions Groupe de Recherche sur les Milieux Innovateurs.

BAILLARGEON, Normand

- 2011 *Je ne suis pas une PME*, Montréal, Éditions Poètes de brousse.

BOSCHMA, Ron

- 2005 « Proximity and innovation: a critical assessment », *Regional Studies*, XXXIX : 61-74.

BOUCHARD, Pierre-Luc

- 2020 « Le rôle de l'éducation supérieure dans le soutien à l'innovation : le cas des cégeps en périphérie québécoise », Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.

BOURQUE, Denis

- 2008 *Concertation et partenariat*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

BRADSHAW, Michael J.

- 2001 « Resource and Development », dans : Peter DANIELS *et al.* (dir.) *Human Geography: Issues for the 21st century*, Harlow Prentice Hall, p. 216-252.
- 2010 « Global energy dilemmas: A geographical perspective », *Geographical Journal*, CLXXVI, 4 : 275-290.

BREZNITZ, Shiri M. et Maryann P. FELDMAN

2012 « The engaged university », *Journal of Technology Transfer*, XXXVII : 139-157.

BROUILLETTE, Benoît

1959 « Les régions géographiques et économiques de la province de Québec », dans *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 65-83.

BUSH, Vannevar

1945 *Science: the Endless Frontier*, Washington, National Science Foundation.

CAMAGNI, Roberto (dir.)

1992 *Innovation Networks: Spatial Perspectives*, London, Belhaven Press.

Cégep de la Gaspésie et des Îles (CGI)

2017 « Rapport annuel 2016-2017 », Cégep de-la-Gaspésie-et-des-Îles. [<http://www.cegep-gim.ca/images/Rapport%20annuel%202016-2017.pdf>], consulté le 31 août 2020.

CHARLES, David, Fumi KITAGAWA et Elvira UYARRA

2014 « Universities in crisis? New challenges and strategies in two English city-regions », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, VII, 2 : 327-348.

COOKE, Philip

2001 « Regional Innovation Systems, Clusters and the Knowledge Economy », *Industrial and Corporate Change*, X : 945-974.

CREVOISIER, Olivier et Hugues JEANNERAT

2015 « From “territorial innovation models” to territorial knowledge dynamics: On the Learning Value of a New Concept in Regional Studies », *Editorial of Regional Studies*, L, 2 : 185-188.

DEN HERTOOG, Pim

2000 « Knowledge-Intensive Business Services as Co-Producers for Innovation », *International Journal of Innovation Management*, IV, 4 : 491-528.

ETZKOWITZ, Henry

2000 « The Future of the University and the University of the Future: Evolution of Ivory Tower to Entrepreneurial Paradigm », *Research Policy*, XXIX, 2 : 313-350.

ETZKOWITZ, Henry et Loet LEYDESDORFF (dir.)

1997 *Universities and the Global Knowledge Economy: A Triple Helix of University-Industry-Government Relations: The Future Location of Research*, London, Pinter.

Fédération des Cégeps (FC)

2016 *Regards sur le réseau collégial*, Documents.

Fondation de l'entrepreneursip du Québec (FEQ)

2019 « Indice entrepreneurial québécois », Fondation de l'entrepreneursip du Québec. [<https://indiceentrepreneurialqc.com/>], consulté le 31 août 2020.

FERRETTI, Lucia

1994 *L'université en réseau : 25 ans de l'Université du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

FLORIDA, Richard

1995 « Towards the Learning Region », *Futures*, XXVII, 5 : 527-536.

FONTAN, Jean-Marc et al.

2018 « Activités de “recherche avec” au sein du réseau de l'Université du Québec », *Recherches sociographiques*, LIX, 1-2 : 195-224.

GAUTHIER, Marc-André

- 2014 « Regards sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active », *Coup d'œil sociodémographique*, février, vol. 30, Québec, ISQ.

GINGRAS, Yves

- 2003 « Idées d'universités : enseignement, recherche et innovation », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, CXLVIII : 3-7.

GODIN, Benoît

- 2006 « The linear model of innovation », *Science, Technology and Human Values*, XXI : 397-420.

HAZELKORN, Ellen

- 2016 « Contemporary Debates Part 1: Theorizing Civic Engagement », dans : John GODDARD (dir.) *The Civic University: The Policy and Leadership Challenges*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p. 34-64.

HÉON, Lucie *et al.* (dir.)

- 2006 *Les cégeps : une grande aventure collective*, Québec, Presses de l'Université Laval.

HOLLAND, Stuart

- 1976 *Capital versus the Regions*, London, Macmillan Press.

HOWLETT, Michael et Keith BROWNSEY

- 2008 « Towards a post-staples state », dans : Michael HOWLETT et Keith BROWNSEY (dir.), *Canada's Resource Economy in Transition: The Past, Present and Future of Canada Staple Industries*, Toronto, Emond Montgomery Publications.

INGALLINA, Patrizia

- 2012 « Conclusion générale », dans : Patrizia INGALLINA (dir.), *Universités et enjeux territoriaux : comparaison internationale*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

- 2019 « Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066 », Publication, Institut de la statistique du Québec. [<https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf>], consulté le 30 août 2020.

JULIEN, Pierre-André

- 2007 « L'entrepreneuriat régional encasté. Le cas du Centre-du-Québec et de la Mauricie », *Recherches sociographiques*, XLVII, 3 : 531-554.

LAWTON SMITH, Helen

- 2007 « Universities, innovation and territorial development: A review of the evidence », *Environment and Planning C*, XXV, 1 : 98-114.

MARTIN, Ben R.

- 2012 « Are universities and university research under threat? Towards an evolutionary model of university speciation », *Cambridge Journal of Economics*, XXXVI : 543-565.

Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)

- 1966 « *Division du Québec en dix régions administratives et en vingt-cinq sous-régions administratives* », Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

NAUWELAERS, Claire

- 2010 « Intermediaries in regional systems: Role and challenges for policy », dans : Philip COOKE (dir.), *The handbook for regional innovation and growth*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.

NELSON, Richard-R

- 2004 « The market economy and the scientific commons », *Research Policy*, XXXIII : 455-471.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- 2007 « *Higher Education and Regions: Global Competitive and Locally Engaged* », Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

PECQUEUR, Bernard et Jean-Benoît ZIMMERMAN

- 2004 « Les fondements d'une économie de proximité », dans : Bernard PECQUEUR et Jean-Benoît ZIMMERMAN (dir.), *Économie de proximités*, Paris, Hermès Sciences Publications, p. 13-41.

PICHÉ, Sébastien

- 2011 *La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique*, Québec, Presses de l'Université Laval.

PINTO, Hugo, Manuel FERNANDEZ-ESQUINAS et Elvira UYARRA

- 2015 « Universities and knowledge-intensive business services (KIBS) as sources of knowledge for innovative firms in peripheral regions », *Regional Studies*, XLIX, 11 : 1873-1891.

POLÈSE, Mario et Richard SHEARMUR

- 2002 *La périphérie face à l'économie du savoir*, Montréal, INRS–Urbanisation, culture et société.

PROULX, Marc-Urbain

- 2002 *L'économie des territoires au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- 2007 *Vision 2025 : le Saguenay–Lac-Saint-Jean face à son avenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- 2008 « Territoires de gestion et territoires émergents », dans : G. MASSICOTTE (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-23.
- 2011 *Territoires et développement : la richesse du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- 2012a « Centre et périphérie : le nouveau modèle québécois », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4 : 597-622.
- 2012b *Regards sur l'économie des collectivités autochtones du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- 2012c « Universités et innovation: aller au-delà du béton », *Vie économique*, IV, 1 : 18-29.
- 2014 « Nouveau cycle économique en périphérie nordique », *Revue Actualité Économique*, XC, 2 : 121-144.
- 2015 « Territoires MRC du Québec : planification et gouvernance d'État », *Économie et Solidarité*, XLIV, 1-2 : 8-25.
- 2016 « Vision 2025 au Saguenay–Lac-Saint-Jean », *Cahiers de géographie du Québec*, LX, 170 : 343-360.
- 2017 « L'engagement des UQ pour l'innovation en région », *Organisations & Territoires*, XXVI, 1-2 : 1-14.
- 2018 « La contribution des constituantes à la planification régionale », dans : Pierre DORAY et al. (dir.), *L'Université du Québec 1968-2018 : 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 433-448.
- 2019 *Splendeurs, misères et ressorts des régions*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

PROULX, Marc-Urbain et Emma MALTAIS

- 2019 « L'économie du savoir en périphérie du Québec : l'engagement des cinq constituantes UQ en région dans le soutien à l'innovation », dans : Marc-Urbain PROULX et Marie-Claude PRÉMONT (dir.), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 351-377.

PROULX Marc-Urbain et Marie-Claude PRÉMONT (dir.)

2019 *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec

READINGS, Bill

2013 *Dans les ruines de l'université*, Montréal, Lux Éditeur.

RIVERIN, Alphonse

1991 *Du sillon à la gerbe*, Chicoutimi, Éditions JCL.

ROY, Lise et Yves GINGRAS (dir.)

2012 « Introduction », dans : *Les universités nouvelles : enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-7.

SANCHEZ-BARRIOLUENGO, Mabel *et al.*

2019 « Understanding the Evolution of the Entrepreneurial University: The Case of English Higher Education Institutions », *Higher Education Quarterly*, LXXIII : 469-495.

SHEARMUR, Richard et David DOLOREUX

2015 « KIBS Use and Innovation: High-Order Services, Geographic Hierarchies and Internet Use in Quebec's Manufacturing Sector », *Regional Studies*, XLIX,10 : 1654-1671.

SIMARD, Jean-Jacques

1979 *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions Saint-Martin.

TORRÉ, André

2014 « Proximity relations at the heart of territorial development processes: from clusters, spatial conflicts and temporary geographical proximity to territorial governance », dans : André TORRÉ et Frédéric WALLET (dir.), *Regional Proximity and Proximity Relations*, Northampton, Massachusetts, Edward Elgar Publisher, p. 94-134.

2018 « Les moteurs du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4 : 711-736.

TORRÉ, André et Jean-Eudes BEURET

2012 *Proximités Territoriales*, Paris, Éditions Économica (Anthropos).

Union européenne (UE)

2019 « Towards a European Framework for Community Engagement in Higher Education », Research Project, Erasmus Programme, European Union.

UYARRA, Elvira.

2010 « Conceptualisation of the region roles of universities, implications and contradictions », *European Planning Studies*, XVIII : 1227-1246.

VARGA, Attila et Katalin ERDÖS (dir.)

2019 *Universities and Regional Development*, Cheltenham, UK, Edward Elgar Publishing.

VIGNEAULT, Mathieu.

2019 « La recherche appliquée collégiale : 35 ans de médiation des savoirs pour le développement », dans : Marc-Urbain Proulx et Marie-Claude PRÉMONT, *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 327-350.

WATSON, David *et al.*

2013 *The Engaged University: International Perspectives on Civic Engagement*, Londres, Routledge.



IDENTITÉ ET ÉDUCATION. UNE ANALYSE CRITIQUE D'UN GUIDE PÉDAGOGIQUE À L'USAGE D'UNE MINORITÉ LINGUISTIQUE : *EN PRÉPARATION POUR LE PROCHAIN CMA*

Laurence ARRIGHI

L'objectif de ce texte est de proposer une analyse critique d'un guide pédagogique, *En préparation pour le prochain CMA*, saisi dans son contexte sociopolitique et discursif. Dans la mesure où ce guide vise à faire de l'éducation identitaire auprès d'une population scolaire dans un environnement minoritaire où s'actualisent des définitions identitaires différentes, dont certaines construites comme incompatibles, on comprend que le terrain est miné. Il l'est d'autant plus que le guide en question est produit dans le giron d'une activité, le Congrès mondial acadien (CMA), qui d'édition en édition suscite de vives oppositions et essuie d'acribes critiques¹ soulevant *in fine* deux questions : « Qu'est-ce qu'un Acadien? », et « Qui a le droit de le définir? ». Dans ce cadre, a-t-on affaire à une énième manifestation de discours en concurrence ou, en dépit des embuches, *En préparation pour le prochain CMA* arrive-t-il finalement à tirer son épingle du jeu? C'est cette dernière lecture que je défendrai dans la présente contribution.

Mots clés : construction identitaire, francophonie acadienne, milieu minoritaire, public, congrès mondial acadien

-
1. Bien que vives et acerbes, ces critiques envers le CMA sont portées par un petit nombre d'individus, mais un petit nombre qui se fait entendre, et, de CMA en CMA, les mêmes attaques (qui seront abordées dans la présente contribution) reviennent sans être représentatives de l'opinion générale (voir le rapport produit par FORGUES et SAINT-ONDE, 2015, suite au précédent CMA).

J'indique, parce qu'il va beaucoup en être question, que la notion d'identité (avec sa version dynamique, la « construction identitaire ») est ici prise comme catégorie de pratique et non comme catégorie d'analyse (BRUBAKER, 2001)². Précaution rhétorique, mais aussi précision théorique sur laquelle je reviendrai car, au-delà du cas spécifique envisagé, la présente contribution poursuit deux objectifs. D'une part, sur le terrain, de contribuer à un certain adoucissement du débat identitaire en Acadie. Et d'autre part, de participer sur un plan plus abstrait aux travaux qui invitent à voir « au-delà de l'identité », selon la proposition de BRUBAKER et COOPER qui, à l'orée du 21^e siècle, ont lancé aux chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales le défi de penser « *beyond identity* » (2000).

Que l'école ait joué et continue à jouer un rôle important dans la construction du sentiment national est un fait bien documenté, que ce soit historiquement (THIESSE, 1997) ou actuellement, au Canada (HELLER, 1994) comme ailleurs dans le monde (FERRO, 1983). Plusieurs recherches ont illustré cette action de l'école : sa forme, ses raisons d'être, ses modalités, ses écueils (comme l'a montré GAÏTI, 2001, à partir d'une étude sur les manuels scolaires). De façon générale, ces études se fondent sur des documents produits par les pouvoirs publics pour l'institution scolaire (directives et autres énoncés de politiques, matériel pédagogique). L'institution scolaire produit également ses propres documents et matériaux et promeut diverses activités pouvant étayer la construction identitaire – selon l'expression consacrée – des élèves qui lui sont confiés. C'est particulièrement vrai dans un système très décentralisé et offrant une large autonomie aux instances locales, comme c'est le cas au Canada avec l'aménagement par district. Au Nouveau-Brunswick, les trois districts scolaires francophones misent tous sur la construction identitaire de leur public mais selon des stratégies partiellement différentes (bien que largement inspirées les unes des autres). Véritable mission, c'est d'ailleurs ainsi qu'il en est parlé³, l'axe de la construction identitaire structure l'activité scolaire et participe de la raison d'être de l'école francophone en milieu minoritaire (LEBLANC, 2012; LABRIE, 2010).

Ces dernières années, un certain nombre de documents directeurs sur l'école en français en milieu minoritaire canadien ont été produits. Ces documents permettent d'observer ce qui est promu en matière de construction identitaire (et incidemment ce que l'on entend par là), selon quelles modalités, avec quelles attentes et quelles

2. Je tiens à remercier chaleureusement mon collègue Clint Bruce de l'Université Sainte-Anne pour sa relecture attentive et ses commentaires judicieux. Je remercie aussi ma collègue Isabelle Violette pour m'avoir fourni un texte de conférence inédit qui a beaucoup inspiré mon travail. Je remercie enfin mon collègue Éric Forgues de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de m'avoir intégrée dans un projet de recherche auquel ce texte a partie liée. Ce projet, *Événements culturels et construction identitaire en contexte minoritaire, le cas du CMA*, bénéficie d'une subvention du CRSH dans le cadre du programme *Engagement partenarial* (892-2019-0006)

3. Voir les pages d'accueil des districts : <http://www.dsfnb.ca/district-scolaire/notre-mission>; <https://www.dsfnb.ca/accueil/mission-et-vision/>; <https://francophonesud.nbed.nb.ca>

conséquences et, aussi, en soulevant quelles tensions et contradictions. Je reviens brièvement plus bas sur cette mission de l'école, les raisons spécifiquement avancées par les acteurs et actrices scolaires pour tenir cette mission pour impérative, les moyens que l'école se donne pour y parvenir. Ce rôle est bien connu et la rhétorique scolaire qui s'y rapporte a déjà donné lieu à quelques études dont je tirerai profit pour mon analyse, notamment celle de VIOLETTE (2016), qui s'inscrit dans un paradigme qui est aussi le mien, à savoir celui de la sociolinguistique critique.

Toutefois, l'originalité du contexte étudié ici et donc de l'analyse que je propose tient à ce que le document soumis à l'analyse n'est pas un écrit rédigé par l'institution scolaire ni même par un organisme apparenté (association de parents d'élèves, association du corps enseignant, par exemple). Il s'agit d'un texte élaboré par une instance associative, communautaire, le Comité organisateur du congrès mondial acadien (COCMA), organisme et événement que je présenterai plus loin. Une telle démarche, où la société civile prend part, ou du moins se propose de prendre part à l'édification de la jeunesse, est à mettre en lien avec le concept de communauté éducative que je présenterai aussi brièvement.

Ainsi, avant de débiter l'analyse proprement dite et afin de donner des éléments de compréhension du document étudié, on trouvera ci-dessous trois brèves sections. La première présentera la mission de l'école en milieu minoritaire au Canada. Bien que le cas principalement envisagé ici, en lien avec la thématique de ma contribution, concerne l'école francophone au Nouveau-Brunswick et plus largement acadienne (comprenant l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse), ce qui est avancé est largement pertinent pour les autres minorités linguistiques canadiennes. On peut aussi opérer des rapprochements avec d'autres situations éducatives en milieu linguistique minoritaire. Une deuxième section traitera du concept de communauté éducative, particulièrement promu ces dernières années par le système d'éducation francophone néo-brunswickois et s'inspirant largement d'autres initiatives du genre, notamment québécoises. Enfin, dans un but de précision méthodologique et théorique, la troisième section présentera les grandes lignes de mon approche critique. Je justifierai alors la pertinence de cette approche pour mon objet d'étude. Je précise que ce travail préalable à l'étude proprement dite n'est pas seulement une occasion de planter le décor : c'est déjà un travail analytique dans la mesure où ce qui m'intéresse est de montrer pourquoi et comment un discours est rendu possible. Dans la mesure où un discours particulier ne prend jamais place dans un vacuum, quelles sont les conditions qui rendent possibles la production, la diffusion et la réception de ce discours? Ici, l'accent est mis sur les conditions de possibilité de production du discours étudié.

La section proprement consacrée au guide sera donc éclairée par les sections préalables. La lecture critique que je propose du guide pédagogique *En préparation pour le prochain CMA* sera divisée en trois sous-sections. Une première sous-section portera sur le terrain même où le discours analysé a pris forme, le Congrès mondial acadien. Il s'agit d'une activité à grand déploiement, misant sur l'identité acadienne et pour cette raison, à l'instar de l'école, le CMA se présente comme un site de production de discours sur l'identité. Une présentation matérielle du document suivra en guise de deuxième sous-section. Enfin, une troisième sous-section s'attaquera

aux réponses apportées à la question posée par le guide : « Qui sommes-nous? » Je montrerai que le guide oscille entre assignation et construction identitaires⁴ et retient divers critères définitoires (que d'aucuns tiendraient pour incompatibles). Enfin, dans la mesure où il est désormais aisé pour l'analyste de faire ressortir les tensions inhérentes de tout discours identitaire, c'est moins la mise au jour de ces tensions qui m'intéressera (elles sont aisées à épingle) que leur raison d'être et la conciliation ici opérée.

MISSION DE L'ÉCOLE EN MILIEU MINORITAIRE

Depuis 1964 au Nouveau-Brunswick, mais seulement en 2000 à l'Île-du-Prince-Édouard et à partir de 2000-2001 en Nouvelle-Écosse, et à la faveur de luttes parfois épiques (luttes juridiques mais aussi luttes internes au groupe, voir pour la Nouvelle-Écosse LEBLANC [2012, p. 112-164]), les communautés acadiennes de ces trois provinces ont obtenu, selon un calendrier et des modalités diverses, la gestion de la question scolaire dans leur langue. Brièvement, il s'agit d'un réseau d'écoles unilingues francophones, gérées en français et à destination des ayants droit à l'éducation dans leur langue officielle en milieu minoritaire. Un tel système scolaire par et pour la minorité linguistique est garanti constitutionnellement par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et des libertés. Ainsi, une telle politique s'applique d'un océan à l'autre, aux anglophones minoritaires au Québec et, partout ailleurs, aux francophones minoritaires.

On parle parfois d'écoles homogènes de langue française par opposition aux écoles bilingues, seule forme d'enseignement possible pour les francophones pendant longtemps. Aux mêmes dates, les anglophones bénéficiaient d'un enseignement complet unilingue dans leur langue. Les écoles bilingues ont été tenues pour responsables de l'assimilation linguistique de la minorité et l'accès aux écoles unilingues a été un long combat de la minorité francophone partout au pays (COUTURIER, LEBLANC, GODIN et RENAUD, 1993). Certainement cette lutte peut être mal comprise dans la mesure où actuellement, en plusieurs points du monde, on voit des revendications pour un plurilinguisme accru. Toutefois, comme le souligne Hambye (2009), à propos de la Belgique, minoritaires et majoritaires n'entretiennent pas le même rapport aux langues « étrangères ». Rapports « étranges » selon son

4. Bien que j'introduise ici cette nuance, ce qu'on entend par « construction identitaire » dans le système scolaire francophone en Acadie demeure largement ambigu. Comme le note Thériault dans sa lecture critique d'un texte de GAUVREAU (2017), l'école francophone en Acadie conçoit la construction identitaire comme l'une de ses raisons d'être. « Une telle approche serait essentiellement justifiée en raison du caractère minoritaire du milieu francophone où une socialisation déficiente doit être renforcée par un projet explicite de construction identitaire » (THÉRIAULT, 2017, p. 177). Mais, dans le texte discuté par Thériault, « on ne discute aucunement du fait minoritaire (celui-ci est affirmé, non problématisé) comme réalité sociologique » (*ibid.*). J'ajouterai qu'il en va de même plus largement dans le discours de l'école mais aussi dans le discours (critique) sur la mission de l'école. Pareillement, « l'identité francophone n'est pas problématisée [et si] reconnaissance de l'autre [il y a] dans ce projet [...] cet autre n'est pas nommé » (*ibid.*).

mot, dans la mesure où « [l]es minorités linguistiques sont (...) souvent des minorités plurilingues qui s'effraient de leur propre plurilinguisme, tandis que les majorités linguistiques témoignent de discours très favorables au bilinguisme, tout en restant irrémédiablement monolingues » (HAMBYE, 2009, p. 30). Ainsi, si la volonté d'obtenir puis de maintenir des milieux scolaires unilingues peut sembler en porte-à-faux avec un certain discours dominant qui, dans une économie mondialisée, pose les langues comme des ressources langagières – des compétences au même titre que d'autres, favorisant l'employabilité et permettant la mobilité sociale –, il faut bien saisir le contexte francophone minoritaire au Canada pour comprendre les politiques scolaires actuelles. Comme le décrit LeBlanc (2012) :

Les francophones en situation minoritaires au Canada ont été complètement dominés par les anglophones, et ce, depuis plus de 200 ans. Il y a donc eu une volonté de sortir de cette domination, et l'une des façons d'y arriver fut de mettre en place un réseau d'institutions francophones, dont des écoles, qui devenaient des lieux de reproduction de la langue et de la culture.

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones (...). [De plus,] [u]n statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. (...) [L]'idée était de créer un espace francophone qui permette à la communauté acadienne de sortir de l'exclusion. (LEBLANC, 2012, p. 113-114)

Dans les lignes qui suivent, c'est surtout du discours sur l'école en français au Nouveau-Brunswick qu'il va être question car c'est celui que je connais le mieux. En raison du poids des francophones dans la province (aux alentours de 37 %), l'activité discursive y est des plus intenses. Les idées que j'avance restent toutefois dans leurs grandes lignes assez valides pour les autres provinces.

Dans le discours (institutionnel, militant, mais aussi dans le discours commun), l'école de langue française au Nouveau-Brunswick se présente comme particulière, spécifique, différente d'une école à destination de la majorité, et ce, en raison de « sa double mission » : favoriser la réussite scolaire de l'élève, certes, mais également assurer chez l'élève une construction identitaire solide. Cette mission est tenue pour d'autant plus cruciale que c'est de sa réussite que dépendrait le maintien, le développement, la pérennité de la communauté acadienne. De fait, en tant qu'institution vouée à la formation et surtout à la socialisation de la jeunesse, l'école est conçue et se conçoit comme le lieu névralgique de la reproduction sociale et culturelle de la communauté. Selon une rhétorique bien rodée, l'école de langue française en milieu minoritaire veille à la sauvegarde de la langue et de la culture, elle est l'agent de la reproduction culturelle et identitaire par excellence, le levier compensatoire (LANDRY et ALLARD, 1990), voire la pierre angulaire d'un édifice socio-éducatif dans un contexte où les autres facteurs de consolidation (famille, milieu...) sont parfois perçus comme déficients.

Pour réaliser cette partie de sa mission (œuvrer à la construction identitaire du jeune), l'école produit nombre de discours, énoncés de politiques et de stratégies

diverses. Le travail n'est pas que discursif et l'institution scolaire réalise également des actions nombreuses et variées pour appuyer cette construction : la Semaine de la fierté française (voir BÉRUBÉ, 2010) qui revient annuellement, la promotion active des activités et des services offerts en français dans les communautés que le district dessert, les programmes de jumelage « Une école, un artiste », ou encore « La grande visite », sont des exemples parmi d'autres d'actions concertées dans le but déclaré d'assoir l'identité du jeune. Plus largement, pour l'un des exemples les plus récents de cette stratégie éducative, on peut citer la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) lancée en grande pompe en 2014.

Enfin, pour mener à bien sa mission, l'institution scolaire peut aussi compter sur l'appui d'autres institutions : ainsi, par exemple, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, la Commission nationale des parents francophones et l'Association canadienne de l'éducation de langue française, qui ont uni leurs efforts pour produire, en 2010, la brochure *Voir Grand à l'adolescence - Guide de dialogue en construction identitaire*. C'est dans cette lignée que le COCMA a réalisé sa propre brochure, *En préparation pour le prochain CMA*.

Je précise encore que cette mission de l'école de construire le jeune Acadien comme acadien ne me paraît pas spécifique à l'Acadie ni même aux milieux minoritaires. Depuis l'avènement du nationalisme moderne (qui coïncide en outre peu ou prou dans bien des pays avec la mise en place de l'instruction universelle), le rôle de l'école dans la construction du petit Français, Américain, Canadien est prépondérant (CHEVREL, 2006). Au rang des attributs nationaux, une langue et une identité homogènes sont largement mises en avant par les systèmes scolaires. C'est même précisément cette idéologie nationale et monolingue qui a longtemps desservi les minorités, linguistiques et autres, priées ou plus ou moins forcées à se fondre, à travers l'école, dans le moule de la communauté majoritaire en acceptant ses codes, ses valeurs, sa langue, son identité. Comme le rappellent Labrie et Lamoureux dans l'avant-propos d'un double numéro de la *Revue canadienne de l'éducation*, les questions de langue et d'identité sont au cœur des politiques éducatives et ne sont pas l'apanage des seuls milieux linguistiques minoritaires. « Au Canada, comme dans beaucoup d'autres endroits au monde, les langues et les identités figurent au premier plan dans les débats sur l'éducation et lors de l'élaboration de politiques aux divers niveaux de gouvernance. » (LABRIE et LAMOUREUX, 2010, p. 473)

Ainsi, ma lecture de *En préparation pour le prochain CMA* a été alimentée par des études menées dans des contextes scolaires aussi bien minoritaires que majoritaires, bien que les premiers aient plus retenu mon attention. Mais c'est surtout la lecture de la PALC proposée par ma collègue Isabelle VIOLETTE (2016) qui m'a inspirée. Comme le note cette dernière, une lecture croisée de documents institutionnels proposés par des instances éducatives en divers milieux minoritaires (CODO et NUSSBAUM [2007] sur la Catalogne, LABRIE [2010] sur l'Ontario français), mise en regard avec le discours acadien,

frapp[e] par la forte concordance entre celle-ci [la PALC] et les textes institutionnels analysés dans les deux autres contextes, concordance en termes des rapports construits entre langues, individus et groupes; concordance aussi en termes de

positionnements idéologiques tenus à l'égard de l'identité qui servent justement à donner sens et à justifier le curriculum élaboré et défendu dans ces milieux scolaires. (VIOLETTE, 2016, texte non paginé)

Violette ajoute que finalement l'école conçue par et pour les minorités manifeste les mêmes tensions que l'école de la majorité (à laquelle elle a voulu échapper en créant son propre système) puisqu'elle puise ses valeurs, ses façons de faire et la conception de son rôle comme agent de construction nationale aux mêmes sources du nationalisme politique moderne que tout État-nation dûment constitué. En fait, toute école s'avère un lieu en tension dans la mesure où elle doit concilier son « rôle d'agent de construction de citoyens pour la nation unifiée et démocratique avec la diversité réelle de sa population scolaire » (HELLER, 2004, p. 74). *En préparation pour le prochain CMA* n'échappe pas à cette tension, comme nous le verrons dans la section analytique.

LE CONCEPT DE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

En préparation pour le prochain CMA émane d'une volonté des organisateurs et organisatrices du Congrès de proposer un discours à l'usage d'un public scolaire. Une telle initiative peut certainement être mise au compte de la volonté, de la part de ceux-ci et celles-ci, de légitimer l'existence et la pertinence de l'événement CMA, qui sont remises en cause à chacune de ses éditions (voir pour l'édition de 2014, ARRIGHI, GAUVIN et VIOLETTE [2018] et BRUCE [2018]), contribuant par cette initiative à la mission de renforcement de l'identité ethnoculturelle et linguistique de la communauté acadienne. Rappelons que cet objectif transversal à bien des institutions acadiennes est, en premier lieu, dévolu à l'institution scolaire chargée de produire et reproduire l'identité du groupe. Pour mener à bien sa mission, l'école acadienne reconnaît et promeut « le rôle fondamental de la communauté dans la réalisation de sa double mission », tel qu'on le trouve énoncé dans la PALC (2014, p. 23). Cette approche s'inscrit dans le cadre d'un axe de partenariat école, famille, communauté, fort bien décrit dans le document présentant la PALC et dont je reprends les grandes lignes et quelques extraits ci-dessous.

Selon un vieil adage sénégalais, « ça prend tout un village pour élever un enfant ». Cela est d'autant plus vrai pour les communautés linguistiques en contexte minoritaire qui, pour assurer leur pérennité et leur épanouissement, doivent susciter l'engagement de l'ensemble de leurs citoyens quant à l'appropriation de la culture et la transmission de la langue aux enfants tout en stimulant, chez ces derniers et dernières, le désir de contribuer au devenir de leur communauté, tant locale que globale. À l'image de ce proverbe, l'axe Partenariat école, famille, communauté invite tous les partenaires en éducation à se mobiliser et à agir de façon solidaire et concertée afin que les jeunes Acadiens, Acadiennes et francophones de la province puissent s'épanouir dans toutes les facettes de leur vie. (PALC, 2014 p. 39)

Selon ses instigateurs (notamment la chercheuse québécoise en éducation Rollande Leslandes, à laquelle se réfère le document de la PALC), ce partenariat entre école, famille et communauté soutient et favorise, par l'engagement des écoles, des familles, des individus, des organismes et des entreprises de la communauté, la

réussite scolaire de l'élève ainsi que son développement social, émotionnel, physique et intellectuel; mais encore, « il contribue également à l'instauration de conditions favorisant la construction de l'identité » (PALC, 2014, p. 40). La volonté de s'engager dans cette voie a été très clairement exprimée dans le *Rapport de la commission sur l'école francophone* (2009), en particulier dans l'énoncé de ses objectifs. L'un des objectifs, intitulé « Un mécanisme de concertation et de collaboration pour communautariser la Dualité », propose

de mieux intégrer la communauté dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles mesures et initiatives. Ce mécanisme de partenariat permettr[a] également de mieux définir le rôle de la communauté éducative acadienne dans la gouverne de son système et ouvrirait la porte plus explicitement à l'input des acteurs de la communauté dans l'élaboration de la vision, des paramètres et des cadres de gestion du système éducatif. C'est ce que la Commission appelle « la communautarisation de la dualité. (LEBLANC, 2009, p. 24-25)

Un autre objectif (« Une architecture communautaire pour toutes les écoles acadiennes et francophones au Nouveau-Brunswick ») promet « [l']idée simple, mais essentielle [que] les écoles acadiennes et francophones doivent être le reflet de leur communauté. Concrètement, la communauté doit accompagner l'école pour donner sens aux apprentissages et constituer l'un des partenaires clés du projet éducatif » (LEBLANC, 2009, p. 25). Au moins depuis cette Commission mais souvent antérieurement, les districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick adhèrent tous peu ou prou à cette conception d'une école au cœur de la communauté et d'une communauté au centre de l'école. Les sites Internet des trois districts francophones de la province en font mention. Les pédagogues et chercheurs et chercheuses en éducation de l'Université de Moncton plébiscitent également un tel partenariat, et ce, de longue date (LANDRY, 2003; CORMIER, 2006).

C'est dans ce cadre qu'*En préparation pour le prochain CMA*, discours proposé par une instance qui n'est ni scolaire ni même éducative au sens large, prend place. Il conviendra dans l'analyse de garder en tête cette spécificité de l'émetteur du discours. Quelques mots maintenant de l'approche analytique mobilisée ici.

UNE APPROCHE CRITIQUE DES DISCOURS INSTITUTIONNELS

L'approche privilégiée ici est une approche critique. En ce sens, ma contribution s'inscrit dans la désormais longue lignée des travaux sur les francophonies canadiennes ayant adopté une telle démarche et ayant pu en démontrer toute la portée heuristique. Une approche critique appréhende « les discours comme des pratiques sociales, situées historiquement, permettant la construction d'une certaine réalité sociale et révélant le positionnement face au changement (social et linguistique) du sujet parlant » (DUCHÊNE, 2009, p. 136). Posant la langue comme partie inhérente des pratiques sociales (BOUTET et HELLER, 2007), il s'agit de comprendre pourquoi tel discours sur une langue, un groupe, une identité s'actualise à tel moment, dans tel espace, en ayant soin également d'historiciser ce discours. Le discours étudié laisse alors « entrevoir les processus de catégorisation sociale basés sur la langue, et le

pouvoir d'exclusion ou d'inclusion opéré par cette catégorisation » (BOUDREAU, 2016, p. 146). On comprend bien tout l'intérêt de cette approche face au type de discours que j'étudie, type de discours tout à fait propice à construire, renforcer, véhiculer des catégorisations sociales fondées notamment sur la langue.

La sociolinguistique critique a surtout opéré, en particulier à ses débuts, sur des discours oraux (des pratiques en interaction). Toutefois, le recueil et l'analyse de divers documents (textes officiels, pamphlets militants, documentations touristiques, textes de presse, ...) provenant de sources diverses (gouvernements, associations, organismes et autres institutions) a toujours été préconisé par cette école. C'est précisément sur un document écrit de type institutionnel que la présente analyse se fonde.

La caractérisation du texte *En préparation pour le prochain CMA* a représenté pour moi un certain défi. Je propose que puisque son émetteur, la SNA, est une institution, le texte peut être tenu pour un discours institutionnel, et que sa diffusion par le réseau scolaire lui confère aussi une dimension institutionnelle. Longhi et Sarfati, en introduction d'un ouvrage consacré aux discours institutionnels en confrontation, proposent que l'idée de « discours institutionnel se laisse diversement interpréter, selon que l'on considère la provenance de certains faits de discours, ou que l'on s'attache aux processus qui président à la diffusion de ces mêmes faits » (LONGHI et SARFATI, 2014, p. 5). En ce qui a trait au document étudié, le qualificatif d'institutionnel apposé au mot discours peut autant se justifier que l'on emprunte l'une ou l'autre voie. Non seulement l'écrit a vocation à se diffuser en milieu scolaire, institution s'il en est, mais encore il émane d'une instance, la SNA, qui en Acadie, en l'absence d'autonomie politique, peut être considérée comme l'institution phare. Selon le site de la Société, « [I] a Société Nationale de l'Acadie a pour mission de promouvoir les intérêts du peuple acadien, particulièrement de l'Atlantique ». Toujours, selon le site de la SNA :

La Société Nationale de l'Acadie accomplit sa mission en assumant le mandat suivant: /Représenter le peuple acadien de l'Atlantique aux niveaux atlantique, national et international; /Valoriser l'identité, les réalisations et les succès du peuple acadien, particulièrement de l'Atlantique; /Favoriser la concertation et le réseautage des organismes acadiens de l'Atlantique; /Assurer l'organisation d'activités et de manifestations d'envergure du peuple acadien. (voir <https://snacadie.org/a-propos/mandat>)

Rappelons que la SNA délègue l'organisation du CMA à un comité *ad hoc*, le COCMA, constitué pour chaque édition⁵. Ce comité est le premier, je le rappelle, à produire un tel guide pédagogique à l'usage du monde scolaire.

5. Pour un bref historique des diverses instances organisatrices, voir BRUCE (2018, p. 108-109).

EN PRÉPARATION POUR LE PROCHAIN CMA : CONTEXTE DE PRODUCTION, CONTENU ET ATTENDUS

L'analyse d'*En préparation pour le prochain CMA* que je propose est, comme indiqué ci-dessus, une analyse de type critique. Fondée sur l'étude d'un discours, elle relève intrinsèquement de l'analyse de discours. Toutefois, face à la multiplicité des déclinaisons possibles de l'analyse de discours, je précise que le mode d'analyse pratiqué ici est de type interprétatif. Je cherche à replacer le discours appréhendé dans un contexte social, politique, idéologique, contexte lui-même discursif (d'où les diverses sections ci-dessus, où les éléments fournis le sont en vue de l'analyse). Ceci étant, je m'arrête peu aux formes langagières en tant que telles (bien que j'accorde une certaine importance aux choix de quelques mots) et porte mon attention aux conditions qui rendent possibles la production, la diffusion et la réception du discours envisagé. Pour le dire avec les mots de Duchêne (2006), il ne s'agit pas

[d']analyser les particularités formelles d'un produit, mais plus [de] comprendre pourquoi ce produit existe et prend cette forme spécifique. Les éléments d'explication se doivent donc de faire appel à des dimensions qui dépassent le discours en tant que tel, mais qui, et c'est bien là tout l'intérêt de l'analyse des discours, trouvent une manifestation dans les discours eux-mêmes. » (DUCHÊNE 2006, [En ligne], non paginé)

Pour mener à bien une telle analyse, je commencerai par présenter le CMA comme un site de production de discours sur l'identité particulièrement prolifique. Que ce soit durant l'activité comme telle ou lors de tous les préparatifs qu'elle nécessite et au moment des divers bilans qu'elle suscite une fois finie, les occasions de discourir ne manquent pas. C'est d'ailleurs cette prolifération de discours sur bien des enjeux qui conduit plusieurs chercheurs et chercheuses en sciences humaines, dont moi-même, à s'intéresser de manière répétée à cette activité. La présente contribution s'inscrit d'ailleurs dans un projet de recherche collectif plus large dont je suis partie prenante et que je présenterai brièvement. Je m'attarderai, dans un deuxième temps, à la matérialité du document étudié, à travers une analyse de sa composition formelle et graphique, ainsi qu'aux choix opérés quant au contenu à présenter. Enfin, en un troisième temps, c'est le contenu discursif comme tel d'*En préparation pour le prochain CMA* qui sera étudié, en le rattachant notamment à une histoire discursive rémanente de la question de l'identité des Acadiens et Acadiennes.

L'évènement CMA comme site de production de discours sur l'identité

C'est désormais une tradition, et le mot a une importance, tous les cinq ans depuis 1999 se tient un congrès mondial acadien. Cet événement se veut avant tout une occasion de retrouvailles entre Acadiens et Acadiennes de la diaspora⁶ et des Maritimes. Il s'agit de célébrer une identité acadienne qui passe par une histoire dramatique partagée, celle du Grand dérangement (événement en partie à l'origine

6. Sur la question de savoir si le terme de *diaspora* est approprié, voir BRUCE (2018) qui propose de s'en saisir comme catégorie de pratique.

de la configuration diasporique de l'acadianité⁷) et des ancêtres communs. En témoigne encore le nom de famille, nom permettant de s'inscrire à une réunion de famille, activité phare du CMA (l'une des plus fortement décrites), où l'on rencontre des « cousins, cousines » vivant depuis bien longtemps aux États-Unis pour la plupart, anglophones, citoyens américains, touristes en Acadie.

Le CMA est aussi saisi par l'instance qui chapeaute désormais ce congrès, la SNA, comme une occasion de travailler à la construction identitaire localement. Cette mission, qui consiste à épauler la construction identitaire, n'est pas propre uniquement au CMA comme activité collective. En plusieurs endroits du monde, nombre de festivals, grands rassemblements, manifestations culturelles diverses, mettent en avant une identité et entendent la célébrer, la mettre en valeur (JAEGER et MYKLETUN, 2013⁸). On peut ajouter que cette mission n'était pas au cœur du projet CMA, du moins à ses débuts, et qu'une initiative comme celle analysée répond peut-être à un double reproche que l'on fait régulièrement au CMA : celui de miser sur les « Acadiens de l'extérieur⁹ » et sur les retombées économiques à court terme que leur visite apporte. *En préparation pour le prochain CMA* serait alors une façon de mettre plus l'accent sur les retombées sociétales à long terme pour les « Acadiens de l'intérieur », et en particulier pour la jeunesse¹⁰. Je le précise encore : que ce reproche soit récurrent est un fait, qu'il soit justifié en est un autre, nettement moins établi (voir notamment LECLERC, 2012; LANDRY, 2015; BRUCE, 2018). Sur un autre plan, je rappelle qu'en Acadie des Maritimes, la mission de construction identitaire est tenue pour cruciale et la société civile acadienne et son école l'ont mise au cœur de leur projet de société. Que le CMA contribue à cette mission me paraît avéré. En 20 ans d'existence et cinq éditions, cet événement s'avère une occasion de stimuler la fierté de la population, surtout en des lieux où l'acadianité ou la francophonie seraient plus fragiles. Ainsi, la 5^e édition en territoire brayon visait à stimuler l'acadianité dans cette région dissidente (et force est de constater que ça a marché, voir ARRIGHI, GAUVIN et VIOLETTE [2018]), alors que la 3^e édition dans la municipalité de Clare en Nouvelle-Écosse a été l'occasion de travailler à l'augmentation des services en français (BRUCE, 2018, p. 109).

Une autre critique récurrente envers l'initiative du CMA est la potentielle exclusion de la fête des francophones des Maritimes d'origine non acadienne. À chaque

-
7. Bruce a raison toutefois de rappeler que « l'état de dispersion des Acadiens résulte de deux processus (...) plutôt que du seul épisode du Grand Dérangement (...). [Les populations acadiennes ont été affectées par des mouvements migratoires ultérieurs, essentiellement de nature économique. Ce phénomène continue jusqu'à nos jours » (BRUCE, 2018, p. 104).
 8. À partir du cas empirique d'un festival en milieu rural à Finnmark, Norvège, la recherche constate et exemplifie le fait qu'un festival [traduction] « peut représenter un contexte permettant de satisfaire au besoin d'appartenance et de création d'identité sociale » (JAEGER et MYKLETUN, 2013, p. 213).
 9. Cette expression me permet de désigner ceux qui se sentent acadiens tout en vivant hors des Maritimes, l'expression suivante (Acadiens de l'intérieur) désignant quant à elle les personnes qui vivent dans ces provinces.
 10. En milieu minoritaire la jeunesse, chargée de reproduire la nation, reçoit une attention particulière (ARRIGHI et VIOLETTE, 2013).

édition, le blâme revient. Au fur et à mesure des éditions, les organisateurs et organisatrices du CMA déclarent aussi vouloir susciter ou stimuler une certaine adhésion des francophones d'origine non acadienne vivant dans ces mêmes provinces – immigrants récents ou plus anciens venus de l'Europe ou de l'Afrique francophones, essentiellement. L'édition de 2014 comportait même une publicité officielle à cet effet¹¹. Le défi consisterait à concilier des référents identitaires et nationaux presque contradictoires : histoire, origine, famille, liens de sang et autres critères généalogiques, d'une part; inclusion, lieu de vie, citoyenneté et autres critères administratifs, d'autre part. Et, à chaque congrès, la question « Qui est Acadien, Acadienne? » se pose. De fait, pour l'Acadie comme pour d'autres communautés sans territoire juridique ni statut politique (mais cela reste valide *in fine* pour toute communauté), la recherche d'une définition de soi-même presque toujours à des prises de position qui se révèlent dans le discours. Cela ne manque pas d'ailleurs de se produire à chaque édition du congrès (ARRIGHI, GAUVIN et VIOLETTE, 2018; BRUCE, 2018; KEPPIE 2016, LEFEBVRE, 2012; McLAUGHLIN et LEBLANC, 2009), mais aussi en bien d'autres occasions.

Dans la mesure où j'étudie ici un discours produit par le COCMA à l'intention du public scolaire et dont l'objectif déclaré est précisément de proposer à la nouvelle génération une définition de ce qu'être Acadien veut dire, *En préparation pour le prochain CMA* va permettre de mettre au jour comment les débats identitaires sont appréhendés et, finalement, les positions conciliées. Le CMA jongle en effet avec plusieurs critères d'identification quand il en vient à définir l'acadianité. Il jongle aussi avec plusieurs irritants. Quelle est la place et la légitimité des Acadiens de l'extérieur? Qui sont-ils? Les descendants de déportés ou ceux qui sont partis vivre ailleurs? Les deux catégories bénéficient-elles de la même légitimité? Qui sont les Acadiens actuels? Faut-il avoir une famille acadienne, parler français, vivre dans les Maritimes? Quelle place pour les néo-acadiens? Sont-ils exclus de la fête? Ce sont autant de questions « brassées » à chaque édition, autant de questions qui forment l'arrière-plan discursif de toute prise de position sur l'identité acadienne. Dans ce « terrain miné » comment *En préparation pour le prochain CMA* tire, ou non, son épingle du jeu?

Pour l'édition 2019, le comité organisateur, désireux de présenter aux « jeunes générations une vision de l'Acadie traditionnelle et contemporaine » (p. 3), a mis en circulation ce guide pédagogique destiné aux enseignants et enseignantes de la région hôte (Île-du-Prince-Édouard et Sud-Est du Nouveau-Brunswick) afin qu'il soit utilisé dans les écoles. Si ce guide est le premier, à ma connaissance, conçu pour le public scolaire dans un but d'édification identitaire de la population des régions hôtes, cet objectif a pris, me semble-t-il, de plus en plus de visibilité

11. « Ce sont plus de 120 familles d'origine acadienne et d'ailleurs qui se sont donné rendez-vous dans le cadre du Congrès mondial acadien 2014 pour célébrer l'Acadie du monde dans un esprit on ne peut plus convivial... Que ce soit les Landry, les Jackson ou encore les Zangio Dako, l'unicité de chaque famille fait vibrer le territoire de l'Acadie des terres et forêts » (Congrès mondial acadien 2014, « Aller simple : réunion de famille », *Acadie Nouvelle* [Actualités : Publicité], 9 septembre 2013 p. 13).

aux cours des CMA successifs. Et ce, en dépit des moues de ses détracteurs et des critiques auxquelles l'événement a fait face en raison de l'une de ses activités phares (les réunions de famille), accusée de privilégier un « projet ethnociste » plutôt qu'un « projet sociopolitique » (selon des expressions empruntées à LANDRY [2015, p. 119]). D'emblée ce qui ressort de la lecture du document démontre moins un parti pris pour une définition ethnique de l'identité acadienne, ou au contraire pour l'autre, mais plutôt une conciliation, parfois fragile, entre les deux termes de cette alternative définitoire acadienne. Cette tension manifeste dans le discours concernant « une identité acadienne par filiation et non par socialisation » (toujours selon des expressions empruntées à LANDRY [2015, p. 122]) est tangible dans de nombreuses sociétés. Elle reste l'un des enjeux de tout nationalisme¹². En Acadie, la petitesse du milieu, le fait aussi que le CMA, événement hautement médiatisé, remette tous les cinq ans la même discussion sur le devant de la scène, rendent peut-être cette concurrence définitoire plus palpable, mais elle est loin d'être propre à l'Acadie. Surtout, et c'est ce qui rend le document analysé et les contradictions de son discours particulièrement intéressants, cette concurrence définitoire est présente au sein d'un seul et même discours. Je veux dire par là qu'*En préparation pour le prochain CMA* porte l'une et l'autre définition en même temps. Landry avait remarqué, à propos des tensions suscitées sur le même thème lors des différentes éditions de l'événement, que « les projets et les discours [ethniques vs sociopolitiques] [étaient] portés par les mêmes acteurs » (LANDRY 2015, p. 119). *En préparation...* me permettra d'illustrer cette tension mais aussi une forme de conciliation.

En tant que contribution à la vie des débats en Acadie, le présent travail est l'occasion de sortir de cette tension mise de l'avant essentiellement par (une partie de) l'élite qui prend position lors des différentes éditions du congrès, et mise en lumière par certaines analyses insistant sur le caractère irréconciliable des positions¹³. Finalement, la division n'est peut-être que de surface et *En préparation pour le prochain CMA* mêle sans complexe (mais parfois un peu maladroitement) des définitions identitaires concurrentes. Je chercherai à comprendre ce double discours en l'inscrivant dans une réflexion sur la notion même d'identité.

Je précise encore que c'est précisément d'une tension au sujet du sens et de la valeur du CMA, notamment du contenu identitaire qu'il véhiculerait qu'est née la présente recherche. En prenant pour terrain la 6^e édition du Congrès qui s'est tenue en août 2019, il s'agit, à partir d'angles divers, d'interroger en particulier le rôle du congrès comme lieu de construction et de négociation de l'identité individuelle (par les acteurs sociaux participant aux différents volets de l'événement) et collective (en analysant les discours circulant dans l'espace public et leur impact sur les politiques

12. Les débats français ou québécois sur l'identité nationale et la circulation des étiquettes *Français* ou *Québécois de souche* sont là pour le rappeler.

13. Voir le commentaire de Bruce (2018) en ce sens. Ce dernier propose « une voie de sortie à l'opposition tranchée entre "l'Acadie linguistique" et "l'Acadie généalogique" » (BRUCE, 2018, p. 102), dont j'ai apprécié le caractère réfléchi et raisonnable. La contribution de Bruce participe, à mon sens, au renouvellement du débat mais aussi de la recherche sur les CMA, à laquelle mon propre travail entend aussi contribuer.

publiques des organismes impliqués). Il s'agit de mieux connaître et comprendre le rôle de l'événement sur ces plans, besoin d'autant plus pressant que le CMA, qui mobilise des ressources humaines, matérielles et financières importantes, fait l'objet de remises en cause permanentes.

Notre façon d'aborder notre problématique a emprunté diverses avenues. En termes méthodologiques, plusieurs techniques de collecte ont été utilisées (veille documentaire et médiatique, observation participante lors des diverses activités de l'événement, sondages, entretiens...). La recherche documentaire préalable à l'événement avait notamment pour but de nous permettre de décrire la programmation, les objectifs poursuivis ainsi que les moyens mis en œuvre par le comité organisateur.

Présentation du guide En préparation pour le prochain CMA

Ce document d'une cinquantaine de pages, qui fut disponible en version numérique sur le site officiel du CMA désormais fermé, se présente explicitement comme un guide pédagogique – cette mention est apposée sur sa page de garde. Matériellement, le livret débute par un mot de la présidente du CMA 2019 et une présentation du guide. Suivent 11 sections thématiques, une bibliographie et une grille d'appréciation pour les usagers du document. Sur le site où l'on pouvait le télécharger, on pouvait lire au-dessus de l'onglet de téléchargement :

Le Guide pédagogique du CMA 2019 est un outil destiné aux professionnels de l'éducation qui sert à faire connaître l'événement auprès des intervenants du secteur de l'éducation dans les régions hôtes.

Le document, qui compte environ 45 pages, porte sur différents thèmes reliés à l'Acadie et au CMA, notamment l'identité culturelle, l'histoire, la langue, l'art et l'avenir de l'Acadie. Chaque section du guide propose des idées d'activités destinées aux élèves de la maternelle à la 12^e année. Le but du guide est non seulement de donner des ressources aux enseignantes et enseignants afin de préparer le terrain pour la tenue du CMA 2019, mais de susciter une réflexion chez les élèves de tous les niveaux autour des divers sujets abordés.

La table des matières nous donne un premier aperçu du contenu (figure 1).

On y voit se dérouler la *check-list* des emblèmes identitaires, sur laquelle je reviendrai. Avant de le faire, et pour continuer la présentation matérielle du document, quelques mots sur sa partie visuelle. Dans la mesure où « les approches symboliques du monde social ne se réduisent pas à l'étude de la dimension verbale » (KRIEG-PLANQUE, 2017, p. 10), le contenu graphique des documents institutionnels mérite également une certaine attention. En termes graphiques, au-delà du logo du CMA 2019 et de ceux des commanditaires sur la page de garde, *En préparation pour le prochain CMA* comprend 16 documents iconographiques : 13 photographies et trois cartes, dont deux sont situées à la page 20, dans la section « Notre territoire », et une à la page 23 dans la section « Qui sommes-nous? »

La figure 2 est une carte des trois provinces maritimes ainsi que de zones administrativement québécoises, la Gaspésie et les îles du Golfe du Saint-Laurent. La

FIGURE 1

*Table des matières du Guide pédagogique
en préparation pour le Congrès mondial acadien 2019*

Table des matières

Mot de la présidente du Congrès mondial acadien 2019	3
Présentation du Guide pédagogique en préparation du Congrès mondial acadien 2019	4
Notre histoire	5
Nos symboles.....	8
L'hymne national acadien.....	10
Fêtes et rassemblements	13
Notre territoire	19
Qui sommes-nous?	23
Nos cousins, nos cousines, la visite arrive!	27
Parlures de chez nous	30
Autour de la table	34
Les arts	38
L'Acadie contemporaine	40
Bibliographie	43
Grille d'appréciation du Guide pédagogique en préparation du Congrès mondial acadien 2019.....	45

légende est difficile à interpréter dans la mesure où le code couleur censé distinguer « les régions acadiennes à majorité acadienne » et « les régions acadiennes anglicisées » semble avoir été choisi dans des nuances trop proches. Si on ne peut identifier ces régions, la légende pose quand même quelques questions : en l'absence de majorité acadienne, telle ou telle région est-elle pour autant anglicisée? Au-delà, qu'est-ce que veut dire une « région acadienne anglicisée »? Le marquage sur la carte précise aussi, entre parenthèses sous le nom de certaines municipalités, qu'elles sont « anglicisées ». On n'en saura pas plus. L'un des objectifs de la carte semble être, si on suit les exercices de réflexion et de conscientisation ensuite proposés, de montrer la dispersion de la population acadienne. La carte suivante (figure 3), issue de l'iconographie officielle de l'édition 2019 du CMA, présente les différentes municipalités hôtes le long du Déroit de

Northumberland. Ces illustrations sont censées, comme ce fut expliqué lors de plusieurs événements du CMA auxquels j'ai participé, marquer les liens entre les populations acadiennes des deux rives du détroit, surtout à une époque « où chaque famille acadienne de la côte avait une goélette » (Journée communautaire à Miscouche, le 14 août 2019). La troisième carte est la même que la deuxième en plus gros plan. Elle est en outre située dans l'espace plus large du nord-est de l'Amérique du Nord. Nous verrons plus loin que la question du territoire, comme dans tout discours national, est loin d'être anodine. Il s'agit au contraire non seulement d'un symbole fort, mais aussi d'un objet concret de luttes de pouvoir, moins désormais pour le détenir que pour le définir. Si savoir où planter le drapeau pose question, il flotte allégrement sur la tête des protagonistes de la page couverture et de la page de clôture, comme sur le chandail d'une petite fille (p. 27). Les autres photographies nous montrent « [d]es activités traditionnelles en Acadie » (6 clichés fournis par le Village historique acadien, p. 7), des mets acadiens (deux clichés, p. 36 et 37) ainsi que le podium illuminé d'un grand spectacle du 15 août (p. 38). Dans la *check-list* des emblèmes identitaires qui structurent le guide (cf. Figure 1, *supra*), la question de la cuisine acadienne ou des grands spectacles ne soulève pas les mêmes enjeux que celle du territoire ou de la langue. Abordons maintenant le discours qui porte sur chacun de ces paramètres identitaires, et surtout celui qui définit l'acadianité.

Qui sommes-nous? À question ouverte, réponse finalement assez ouverte

Chaque entrée de la table des matières du guide est un article de la « *check-list* des emblèmes identitaires » (LÖFGREN, 1989; AVANZA et LAFERTÉ, 2005) : langue, drapeau, folklore, musique, gastronomie, auxquels s'ajoutent, dans la plus pure tradition du *nation building*, une histoire partagée, un territoire occupé de longue date, des ancêtres depuis longtemps établis. Toutefois, le constructivisme étant passé par là, le discours évite d'être trop monolithique ou trop impératif. Prenant acte des efforts savants, qui se sont largement diffusés dans la sphère publique, le discours proposé ici adopte par moments (mais pas toujours) la voie la plus commune quand il s'agit de contrer le risque de voir taxer son discours d'essentialisant : on inscrit l'identité dans un processus (AVANZA et LAFERTÉ, 2005, p. 136), inscription qui est d'ailleurs centrale dans le concept de construction identitaire (mais qui est loin de résoudre toutes les apories de la notion d'identité, voir *infra*).

Qui sommes-nous? Comment savons-nous que nous appartenons à un groupe? Parfois, nous nous identifions par l'endroit où nous demeurons et d'autres fois, par la langue que nous parlons, la religion que nous pratiquons, les artistes qui nous renvoient notre image à travers les chansons, la musique en général, le théâtre, le cinéma, les arts visuels, les fêtes que nous célébrons, notre drapeau, notre cuisine, nos traditions communes, nos symboles communs, nos institutions, notre histoire, etc. Ces caractéristiques composent notre identité et nous unissent les uns aux autres ou nous distinguent des autres. Certains se reconnaîtront par les expressions linguistiques qu'ils utilisent quotidiennement. Pendant le Congrès mondial acadien 2019, avec tous les visiteurs qui se rendront dans les régions hôtes, nous avons une belle occasion de tenter de définir qui nous sommes. Quels sont nos traits communs et nos caractéristiques; qu'est-ce qui nous différencie? (p. 23)

L'objectif déclaré d'*En préparation pour le prochain CMA* est de conduire les élèves à répondre à la question « Qui sommes-nous? ». Certainement le propos est orienté et la réponse est attendue. Toutefois, passée une première lecture où ce guide peut sembler grossièrement essentialiste, il apparaît aussi faire la promotion d'une identité que d'aucuns diraient « fluide » et surtout consentie. On notera la formulation anaphorique de l'extrait ci-dessous : « Nous pouvons donc (...). Nous pouvons également (...). Nous pouvons aussi... ». Ces formules sont particulièrement bien choisies, pour la force sémantique du verbe pouvoir, sa force modale ainsi conjugué au présent de l'indicatif, et le choix du pronom de première personne du pluriel nous, pronom inclusif par excellence, mais aussi individualisant (par l'énallage qui en permet un usage au singulier). Le texte semble dire à son lecteur : « C'est ton choix »...

Nous pouvons donc, selon notre position, être Acadiens par généalogie, de par nos parents et nos ancêtres, soit par notre histoire où nous sommes la première colonie européenne en Amérique du Nord. Nous pouvons également être Acadiens parce que nous vivons à l'intérieur d'une région où la population vit majoritairement en français. Nous pouvons aussi être Acadiens parce que nous voulons unir nos forces comme francophones afin de prendre notre destin en main et nous réaliser. Donc, tout dépend de la position que l'on prend, ce qui rend si complexe la définition d'un Acadien. (p. 19)

Cet extrait provient de la section « Territoire » et se veut une glose du travail du géographe Bérubé, qui « a proposé les quatre définitions les plus courantes de l'Acadie » (BÉRUBÉ, 1979, p. 19). Cette typologie, largement reprise par les réflexions savantes sur la question depuis lors (voir MASSICOTTE, 2007), mais aussi dans le débat public, amène généralement le discoureur à trancher pour l'une ou l'autre forme d'acadianité et rejeter les autres (voir en particulier THÉRIAULT, 1982; DOUCET, 1996).

Dans le débat identitaire en Acadie, alors que certains imposent leur définition, le guide les retient toutes. Entre ethnie, histoire, territoire, communauté d'ambition et d'intérêts, la formulation un peu maladroite laisse toutefois une possibilité d'identification aux personnes dont les ancêtres et l'histoire familiale ne peuvent revendiquer des origines acadiennes, sans exclure par ailleurs celles, d'origine ethnique acadienne, que des raisons historiques, économiques ou personnelles ont conduit hors du territoire acadien. Bref, tout le monde peut y trouver son compte.

Est-ce à dire que ce guide manifeste une vision décomplexée (et « déminée ») de l'acadianité? Plusieurs indices concourent à cette interprétation. Regardons d'abord le choix des ethnonymes et plus particulièrement l'utilisation des termes acadien et francophone. Dans le discours institutionnel en Acadie, ces termes alternent ou s'additionnent, la présence du terme francophone en ajout ou à la place d'acadien est tenue pour plus inclusive. Ainsi, dans le texte de la PALC déjà cité, l'ajout de francophone à côté de acadien est systématique dans tout le document; cela « a d'ailleurs été justifié durant le colloque [de présentation de cette politique] comme prise de position officielle en faveur de l'inclusion et de l'accueil de l'autre » (VIOLETTE, 2016). Ici, c'est précisément l'inverse, et toutes formes confondues (singulier, pluriel; féminin, masculin; avec ou sans majuscule), acadien domine de façon

écrasante : 184 occurrences contre huit pour francophone. En tenant compte du fait que l'un des éléments qui fait grimper le taux d'utilisation du terme acadien est sa présence dans la locution « congrès mondial acadien » (90 fois), il reste 94 autres occurrences, dans 43 desquelles le terme est employé comme nom (ethnonyme) (plus 2 fois au féminin). Le terme francophone apparaît quatre fois au singulier, toujours comme adjectif, et quatre fois au pluriel – trois fois comme adjectif, et une fois comme nom (précisément dans l'extrait ci-dessus, p. 19 : « Nous pouvons aussi être Acadiens parce que nous voulons unir nos forces comme francophones afin de prendre notre destin en main et nous réaliser »). Cela indique que pour les auteurs du guide acadien, le mot « acadien » peut désigner un grand nombre de personnes, y compris celles qui ne peuvent faire remonter leur lignée jusqu'au Grand Dérangement. C'est du moins l'interprétation que j'en tire, en reconnaissant ma part de subjectivité comme analyste du discours sur l'identité en Acadie. J'ai en effet toujours trouvé ambigu le syntagme « acadien et francophone », comme si le francophone en Acadie n'était pas un Acadien comme les autres (comme s'il était l'Autre), et inversement.

Ce texte conserve néanmoins plusieurs ambiguïtés et maladresses que je soulignerai pour finir. Ces équivoques sont selon moi inhérentes à toute volonté de définition identitaire et se produiront tant qu'on croira à la notion d'identité.

Ambiguïtés et maladresses : tant qu'on croira en l'identité

En lien avec l'événement qui a impulsé la rédaction de ce guide, l'histoire, la généalogie, la famille sont assez présentes tout au long des pages. Le vocabulaire en atteste : ainsi les mots généalogie, ancêtres et famille apparaissent à eux trois 60 fois dans le document¹⁴. Une certaine importance est accordée à la question des noms (patronymes), comme marqueurs d'une notion de lignée. Plus inattendu, le choix du prénom est aussi commenté comme marque d'adhésion volontaire à la francophonie acadienne.

En lien avec une conception ethnique de l'identité, la question du nom de famille est plusieurs fois soulevée. En Acadie, le nom de famille revêt une importance particulière dans la mesure où c'est lui qui permet de dater l'ancienneté de l'établissement de la lignée. Les registres ayant été bien tenus et conservés, des généalogistes ont pu ainsi établir la liste des patronymes présents sur le territoire de l'Acadie coloniale avant la déportation. Notre fascicule, dans sa section « Nos cousins, nos cousines, la visite arrive! » (p. 27-29), débute en présentant le travail de « [l'] historienne Brenda Dunn, du Service canadien des parcs, [qui] a fait l'inventaire de tous les patronymes acadiens connus de familles qui habitaient l'Acadie continentale de 1702 à 1755 » (p. 27). Suivent un renvoi au site où se trouve le travail cité et un appel à aller visiter le site du CMA où se trouve « la liste des familles qui se sont inscrites afin de se rassembler pendant

14. Famille : 21 occurrences au singulier, 20 au pluriel; ancêtre et ancêtres : neuf occurrences; généalogie et généalogique(s) : 10 occurrences.

la durée du Congrès » (p. 27). Sur le marché des identités, cette tendance forte à établir un rapport univoque entre patronyme et identité, fait du nom de famille un capital culturel ou symbolique, pour emprunter à Bourdieu des expressions qui me paraissent très pertinentes dans le contexte de cette étude.

Si le nom est porteur d'une certaine valeur, *En préparation pour le prochain CMA* propose aussi une vision du prénom comme bien tout aussi symbolique et plus négociable. Dans la section « L'Acadie contemporaine » (p. 40-42), nous trouvons en effet une activité de conscientisation pour les élèves de maternelle à 4^e année fondée sur le prénom et sa valeur identitaire. Certainement, le choix du prénom peut être porteur d'un certain projet familial et parental; certainement le prénom peut faire écho à l'histoire familiale, voire à l'histoire collective (en Acadie, par exemple le choix des prénoms Gabriel et Évangéline). Toutefois l'exercice ne propose rien de moins que de classer les prénoms de la classe (voire de toute l'école) selon leur origine francophone, anglophone, autre, et, suite à la collecte et au classement, de « [f]aire une réflexion sur le futur de notre langue selon les prénoms » (p. 41). Dans la même série, une autre activité de réflexion établit le lien entre choix du prénom, vitalité ethnolinguistique et zones majoritaire ou minoritaire : « On peut faire remarquer aux élèves s'il y a plus de noms francophones, car on est dans une région francophone ou si l'on est fortement influencé par la culture anglophone ou américaine » (p. 41). Le fascicule propose encore d'autres données onomastiques à scruter comme marqueurs de la vitalité du groupe : celles fournies par la langue d'affichage commercial et plus largement par le choix du nom d'une entreprise.

Ainsi, la langue, dans toutes ses facettes, apparaît comme une ressource de poids pour témoigner de son identification à la cause acadienne. Cette vision et cette utilisation de la langue sont assez typiques du discours nationaliste acadien. Si on s'arrête sur la vision de la langue qui est véhiculée dans *En préparation pour le prochain CMA*, on note qu'elle est ici tout autre chose qu'un système de communication. Dans la plus pure tradition du discours nationaliste, elle est « l'âme du peuple », le reflet même de son identité. La section « Parlures de chez nous » s'ouvre ainsi :

Les régionalismes sont des mots et des expressions qui reflètent notre identité culturelle. Tu n'as qu'à penser à ta localité et tu trouveras certainement quelques expressions qui te sont propres et qui se retrouvent typiquement chez toi. Ce sont des caractéristiques qui différencient une communauté ou une région d'une autre et qui ajoutent à une culture et une identité culturelle. (p. 30)

Dans ce petit laïus, comme dans les activités de conscientisation proposées, on comprend que les notions de spécificités, d'allocation des faits et de frontières linguistiques sont prises pour allant de soi. On propose à l'élève de « répertorier les expressions propres aux gens de l'Acadie » (p. 31), de faire « la différence entre acadianisme, québécoïsme, canadienisme » (*ibid.*). Pour les concepteurs et conceptrices d'*En préparation pour le prochain CMA*, c'est dans la différence qu'on se construit. Cela ressort très clairement dans l'introduction de la section « Qui sommes-nous? » (p. 23-25) qui ouvre cette sous-section.

*

*

*

MÉLANGE DES GENRES

Finalement, qu'est *En préparation pour le prochain CMA*? Quel discours propose-t-il? Quelles visions de l'identité véhicule-t-il? À la fin de ce travail, on peut poser qu'avec *En préparation...*, nous avons assurément affaire à un discours identitaire, un discours visant à persuader les personnes de se comprendre d'une certaine manière, de se représenter comme semblables, que ce soit dans leur façon de faire, de sentir, de penser, d'agir :

Lorsque les Acadiens se rassemblent, ils aiment chanter et faire la fête. (p. 16)

Le fricot au poulet (...) est de loin le plus populaire en Acadie. Autrefois, on le faisait surtout à la poule. Le fricot était d'ailleurs le met (*sic*) des grandes occasions. Lorsque de la visite arrivait ou qu'il y avait une fête regroupant beaucoup de monde comme les frolics, les corvées, les veillées, on tuait toujours une poule pour faire un fricot. Aujourd'hui encore, presque toutes les familles acadiennes font le fricot à la poule ou au poulet. (p. 36)

Ce genre de biscuits [les pets de sœur] se fait de partout en Acadie et depuis fort longtemps. (p. 37)

La similitude est aussi plus immatérielle, à travers notamment des qualités partagées, des combats qui ont porté fruits : « Évidemment nous sommes habités aujourd'hui par la même résilience qui nous a permis de surmonter les épreuves, et qui nous permet aujourd'hui d'occuper l'espace public bien au-delà des tintamarres (p. 40) ». Le recours à l'histoire partagée, la souffrance surmontée, fait aussi partie des motifs mis en discours; l'exaltation du travail accompli, du chemin parcouru sont aussi des motifs bien présents. Ce passé à la fois glorieux et malheureux, ces luttes obligent les nouvelles générations. Ici, on semble être en pleine essentialisation de l'identité couplée à une définition des plus ethniques.

L'Acadie a une histoire chargée, pleine de moments tragiques et de grandes réussites, de grands personnages et de réalisations extraordinaires. Quoiqu'il soit essentiel pour un peuple de bien connaître son cheminement historique et encore plus de savoir l'interpréter, il importe aussi de se donner une définition contemporaine de l'Acadie.

Bien au-delà de la colonisation (17^e siècle), de la Déportation (18^e siècle) et de la Renaissance (19^e et 20^e siècles), il existe une Acadie bien ancrée dans le 21^e siècle qui crée, qui vit, qui apprend et qui se redéfinit encore et toujours (...).

Au fil du temps, l'Acadie s'est dotée d'institutions dont elle peut être fière. Elle a gagné des droits essentiels à son épanouissement. Il est du devoir des Acadiens d'occuper cet espace, de se prévaloir de la richesse des services qui sont aujourd'hui accessibles et de continuer à s'épanouir. (p. 40)

Or, à côté de la mention du passé partagé, de l'histoire commune, on note aussi une bonne dose de constructivisme, parfois certes mal ou peu digéré. BRUBAKER et COOPER (2000) soulèvent cette pose, ce cliché constructiviste qui émaille bien des discours contemporains. Pour poursuivre la réflexion entreprise par

ces chercheurs sur la notion d'identité, on peut voir s'actualiser dans *En préparation pour le prochain CMA* les « dérives » (au sens conceptuel et non pas politique) de la notion d'identité, qui « a tendance à signifier trop (quand on l'entend au sens fort) [ou] trop peu (quand on l'entend au sens faible) » (BRUBAKER, 2001, p. 66). Pour Brubaker, les deux conceptions sont distinctes et son inventaire des emplois du terme "identité" a révélé

une forte opposition entre des positions qui veulent mettre en lumière l'existence d'une similitude fondamentale ou permanente et d'autres qui rejettent expressément la notion d'une similitude fondamentale. Les premières peuvent être désignées comme des conceptions fortes ou "dures" de l'identité, les secondes comme des conceptions faibles ou « molles » (Brubaker, 2001, p. 74).

L'auteur fait une description assez détaillée des deux conceptions, dont je reprends ici quelques grandes lignes :

Les conceptions fortes de l'« identité » (...) [insistent] sur la similitude à travers le temps ou entre les personnes. Et elles s'accordent bien avec la manière dont le terme est employé dans la plupart des formes de politique identitaire. (...) La conception forte de l'identité collective implique une conception forte des liens qui relient les membres d'un groupe entre eux et de l'homogénéité du groupe. Inversement (...) [l]es conceptions faibles de l'« identité », (...) sont couramment accompagnées de qualificatifs indiquant que l'identité est multiple, instable, fluente, contingente, fragmentée, construite, négociée, etc. » (BRUBAKER, 2001, p. 74).

Ce qui fait l'intérêt d'*En préparation pour le prochain CMA*, c'est qu'il mélange allégrement conception forte et conception faible. La plus pure expression du nationalisme identitaire y côtoie l'acception fluide de l'identité et l'appel à l'adhésion volontaire. Avançant en terrain miné, le texte emprunte plusieurs directions consécutivement plutôt que d'en choisir une seule. Certainement ce mélange des genres a de quoi peiner les tenants « de l'identité de l'identité », si on me permet ce jeu de mots. Il éclaire à mon avis le caractère construit de l'identité tout autant comme catégorie de pratique que comme catégorie d'analyse.

Laurence ARRIGHI

Université de Moncton
laurence.arrighi@umoncton.ca

BIBLIOGRAPHIE

ARRIGHI, Laurence, Karine GAUVIN et Isabelle VIOLETTE

- 2018 « Discours identitaires en concurrence : se dire Acadien, se dire Brayon autour du Congrès mondial acadien 2014 », dans : Laurence ARRIGHI et Karine GAUVIN (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les voies du français), p. 223-250.

ARRIGHI, Laurence et Isabelle VIOLETTE

- 2013 « De la préservation linguistique et nationale : la qualité de la langue de la jeunesse acadienne, un débat linguistique idéologique », *Revue de l'Université de Moncton*, 44, 2 : 67-101.

AVANZA, Martina et Gilles LAFERTÉ

- 2005 « Dépasser la "construction des identités"? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61, 4 : 134-152.

BÉRUBÉ, Adrien

- 1987 « De l'Acadie historique à la Nouvelle-Acadie : les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans : Jacques LAPOINTE et André LECLERC (dir.), *Les Acadiens, état de la recherche*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, p. 198-226.

BÉRUBÉ, Julie

- 2010 « Discours et idéologies linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick. L'exemple de la presse et du milieu éducatif », thèse de doctorat, Université de Moncton.

BOUDREAU, Annette

- 2016 *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier (Linguistique variationnelle).

BOUTET, Josiane et Monica HELLER

- 2007 « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage & société*, 121-122 : 305-318.

BRUBAKER, Rogers

- 2001 « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139 : 66-85.

BRUBAKER, Rogers et Frederick COOPER

- 2000 « Beyond "Identity" », *Theory and Society*, 29, 1 : 1-47.

BRUCE, Clint

- 2018 « L'oubli de l'Acadie politique? Le débat sur les Congrès mondiaux acadiens à la lumière de la question diasporique », *Minorités linguistiques et société*, 10 : 100-132.

CHEVREL, André

- 2006 *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz.

CODO, Eva et Luci NUSSBAUM

- 2007 « Plurilinguisme et promotion d'une langue minoritaire : tensions et contradictions », *Langage & société*, 121-122 : 275-288.

CORMIER, Marianne

- 2006 « Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif », *Perspectives*, 6, 2 : 34-38.

COUTURIER LEBLANC Gilberte, Alcide GODIN et Aldéo RENAUD

- 1993 « L'enseignement français dans les Maritimes 1604-1992 », dans : Jean DAIGLE (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 543-585.

DOUCET, Michel

- 1996 « Rapport général des conférences », dans : *Le Congrès mondial acadien. L'Acadie en 2004. Actes des conférences et des tables rondes*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 615-627.

DUCHÊNE, Alexandre

- 2009 « Discours, changement social et idéologies langagières », dans : Dorothee AQUINO-WEBER, Sara COTELLI et Andres KRISTOL (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman : enjeux et méthodologies*, Berlin, Peter Lang, p. 131-150.
- 2006 « "Dans les États où il existe des minorités..." : les conditions de production institutionnelle, discursive et idéologique d'un article de loi aux Nations Unies », *Semen [En ligne]*, 21, mis en ligne le 28 avril 2007. [<http://journals.openedition.org/semen/1977>], consulté le 12 octobre 2019.

FERRO, Marc

- 1983 *Comment on raconte l'histoire aux enfants à travers le monde entier*, Paris, Payot.

FORGUES, Éric et Sylvian SAINT-ONGE

- 2015 « Consultation sur l'avenir des Congrès Mondiaux Acadiens, Rapport de recherche de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) », Moncton, ICRML. [<https://www.icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/item/82077-consultation-sur-l-avenir-des-congres-mondiaux-acadiens>], 14 novembre 2019.

GAÏTI, Brigitte

- 2001 « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique : L'exemple de la IV^e République », *Genèses*, 44, 3 : 50-75.

GAUVREAU, Marilyne

- 2017 « Comprendre la construction identitaire à l'école de la minorité francophone sous l'angle de la reconnaissance », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29, 1 : 157-174. [<https://doi.org/10.7202/1041201ar>]

HAMBYE, Philippe

- 2009 « Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues "étrangères" », *Langage & société*, 129, 3 : 29-46.

HELLER, Monica

- 2004 « Pratiques et structuration de l'école en milieu multilingue », *Sociolinguistica*, 18 : 73-85.
1994 « La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne », *Sociologie et sociétés*, 26, 1 : 155-166.

JAEGER, Kari et Reidar MYKLETUN

- 2013 « Festivals, identities, and belonging », *Event Management*, 17 : 213-226.

KEPPIE, Christina

- 2016 « The effects of the Congrès mondial acadien 2014 ou la grande Acadie », *Revue internationale d'études canadiennes*, 53 : 85-109.

KRIEG-PLANQUE, Alice

- 2012 *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.

LABRIE, Normand

- 2010 « La construction identitaire en milieu francophone à l'épreuve de l'analyse de discours », dans : Nathalie BÉLANGER, Nicolas GARANT, Phyllis DALEY et Tina DESABRAIS, *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Sudbury, Prise de parole (Agora), p. 21-34.

LABRIE, Normand et Sylvie LAMOUREUX

- 2010 « Liminaire : Langue, identité et politiques éducatives volume 2 », *Revue canadienne de l'éducation*, 33, 3 : 473-479.

LANDRY, Michelle

- 2015 *L'Acadie politique. Histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval (Langues officielles et sociétés).

LANDRY, Rodrigue

- 2003 « Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone », dans : Rodrigue LANDRY (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, Montréal, Association canadienne d'Éducation de langue française, p. 145-156.

LANDRY, Rodrigue et Réal ALLARD

- 1990 « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *Canadian Modern Language Review*, 46 : 527-553.

LEBLANC, Gino [président de la Commission sur l'école francophone]

- 2009 « L'école en Acadie du Nouveau-Brunswick : une voie vers l'autosuffisance linguistique et culturelle - Rapport de la commission sur l'école francophone ». [<https://www.aefnb.ca/wp-content/uploads/2015/10/Rapport-CEF.pdf>], 21 novembre 2019.

LEBLANC, Mélanie

- 2012 « Idéologies, représentations linguistiques et construction identitaire à la Baie-Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse », thèse de doctorat, Université de Moncton.

LEFEBVRE, Marie

- 2012 « Le rôle géographique de la fête : le Congrès mondial acadien comme catalyseur identitaire et inhibiteur de frontières », thèse de doctorat, Université d'Ottawa.

LÖFGREN, Orvar

- 1989 « The nationalization of culture », *Ethnologica Europaea*, 19, 1 : 5-24.

LONGHI, Julien et Georges-Élia SARFATI (dir.)

- 2014 *Les discours institutionnels en confrontation. Contribution à l'analyse des discours institutionnels et politiques*, Paris, L'Harmattan.

MASSICOTTE, Julien

- 2007 « Le territoire acadien. Contextes et perceptions », dans : Martin PÂQUET et Stéphane SAVARD (dir.), *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Culture française d'Amérique), p. 79-103.

MCLAUGHLIN, Mireille et Mélanie LEBLANC

- 2009 « Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité », *Francophonies d'Amérique*, 27 : 21-51.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

- 2014 *La politique d'aménagement linguistique et culturel – Un projet de société pour une éducation en langue française*, Fredericton, Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon

- 2017 « Quel est cet autrui généralisé que l'on doit reconnaître dans la construction identitaire? », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29, 1 : 175-183. [<https://doi.org/10.7202/1041201ar>]

THÉRIAULT, Léon

- 1982 *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie.

THIESSE, Anne-Marie

- 1997 *Ils apprenaient la France*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

VIOLETTE, Isabelle

- 2016 « Et il fallut faire de tous les élèves des francophones... : le rôle de l'école dans la construction de l'identité francophone au Nouveau-Brunswick (Canada) », communication au colloque annuel de la Vereinigung Für Angewandte Linguistik-Association suisse de linguistique appliquée (VALS-ASLA), Genève, 20 janvier 2016.



Achetez le numéro en ligne
et abonnez-vous !
www.anthropologie-societes.ant.ulaval.ca/

ABONNEMENT 2020

	Canada	Étranger	
Étudiant	55 \$	81 \$	CAN
Régulier	80 \$	106 \$	CAN
Institution sans agence	135 \$	181 \$	CAN
Institution avec agence	130 \$	156 \$	CAN

Prochains numéros

La mobilité comme mode de vie,
44-2, 2020. Célia Forget et Noël B. Salazar (dir.)

Enlacements des plantes. Une question d'attachement
44-3, 2020. Julie Laplante

Fin de vie et mourir dans un monde pluriel
45-1, 2021. Sylvie Fortin et Josiane Le Gall

Habiter le monde Matérialités, arts et sensorialités

VOLUME 44, NUMÉRO 1 (2020)

Présentation

Habiter le monde. Matérialités, art et sensorialités
Véronique Dassié, Marie-Luce Gélard et David Howes

Fertilités

Sur les chemins de collecte des femmes oasiennes (univers
végétal, résonateurs cosmiques, soins collectifs)
Marc Breviglieri

Affordances sensorielles

De l'objet d'affection au portrait collectif
Véronique Dassié

« Se sentir chez soi »

Les sens et le sacré dans la culture matérielle domestique
Matteo Aria et Fabio Dei

Dans la lumière des foyers bédouins

Mikkel Bille

Penser le sensible avec la danse contemporaine

François Laplantine

Quand les odeurs se font images (note de recherche)

Eléonore de Bonneval

Ouvrir les fenêtres

Écrire des poèmes ethnographiques sur la matérialité et la
sensorialité de l'agoraphobie à Oslo
Roseline Lambert

Sentir le monde

Analyse critique, esthétique et juridique de la construction
matérielle du sensorium moderne
David Howes

Rêves de béton et ontologies relationnelles dans une banlieue mozambicaine (note de recherche)

Julie Soleil Archambault



**PANEM ET CIRCENSES : PORTRAIT DE L'OFFRE
ET DE LA FRÉQUENTATION DES SPECTACLES
EN ARTS DE LA SCÈNE PRÉSENTÉS
DANS LE CADRE D'ÉVÉNEMENTS AU QUÉBEC**

Louis-Simon CORRIVEAU et Claude FORTIER

Un nombre important de spectacles en arts de la scène sont présentés chaque année dans le cadre de festivals ou d'événements, et ces derniers occupent une place importante dans le paysage culturel québécois. Or, ce phénomène demeure peu étudié. Les auteurs proposent un portrait des événements proposant une ou des représentations de spectacles en arts de la scène et une mesure partielle de leur fréquentation. Dans un premier temps, l'offre est analysée à partir d'une recension des événements qui présentaient au moins un spectacle en arts de la scène en 2019 selon la région, la catégorie d'événement et la discipline des spectacles dans le but d'établir les caractéristiques de ces événements et d'en proposer une analyse exploratoire. L'article vise également à dresser un portrait de l'évolution de la fréquentation des représentations payantes en arts de la scène tenus à l'intérieur d'un événement à partir des données de *l'Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec* réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Il se termine sur une réflexion concernant la pertinence et les obstacles quant à l'investigation de l'offre et de la fréquentation des arts de la scène dans les événements.

Mots-clés : culture; offre culturelle; fréquentation; événements; festivals

Un nombre important de spectacles en arts de la scène sont présentés chaque année dans le cadre de festivals ou d'événements, et ces derniers occupent une

place importante dans le paysage culturel québécois¹. On entend ici par festival ou « événement » une activité collective ouverte au grand public, qui rompt avec le quotidien et s'inscrit dans un temps court et un lieu donné tout en étant reconductible (FORTIN, 2000; NEWBOLD, JORDAN, BIANCHINI et MAUGHAN, 2015; RONSTRÖM, 2014; SPINELLI, 2018). Or, la fréquentation de ces événements demeure peu étudiée, et un portrait global de l'offre de représentations en arts de la scène, payantes aussi bien que gratuites, est encore à faire au Québec. Outre les statistiques que diffuse chaque année l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec (OCCQ) concernant les spectacles payants en arts de la scène présentés dans le cadre de festivals (Observatoire de la culture et des communications, 2019a), on peut néanmoins mentionner des investigations menées à propos de disciplines spécifiques, notamment la musique (AUDET et SAINT-PIERRE, 2015), ou d'événements particuliers, comme le *Festival de musique actuelle* de Victoriaville (FORTIN, 1995). L'OCCQ a également tenté de tracer le « portrait économique de 32 festivals et événements répartis dans trois régions administratives (Montréal, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent) » (ROUTHIER, 2002, p. 9), sans toutefois viser une représentativité à l'échelle du Québec et sans couvrir l'ensemble des événements. Un portrait exhaustif établirait les bases d'une compréhension globale de l'activité des arts de la scène au Québec, tant en ce qui concerne l'offre que la fréquentation, et constituerait à ce titre un outil dont pourrait bénéficier les acteurs du milieu et les pouvoirs publics.

Cet article propose d'abord une problématisation des événements incluant des représentations de spectacles en arts de la scène en s'intéressant notamment à leur définition, à l'augmentation de leur présence sur la scène culturelle et à leurs retombées. Il aborde ensuite les événements dont la programmation comporte des spectacles en arts de la scène. L'offre sera ainsi analysée à partir d'une recension des événements qui présentaient au moins un spectacle en arts de la scène en 2019, selon la région, la catégorie d'événement et la discipline des spectacles, ce dans le but d'établir les caractéristiques de ces événements et d'en proposer une analyse exploratoire. L'article vise également à dresser un portrait de l'évolution de la fréquentation des représentations payantes de spectacles proposées à l'intérieur d'un événement à partir des données de l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec* réalisée par l'OCCQ. Il se termine par une réflexion concernant la pertinence d'une investigation portant sur l'offre de la fréquentation des arts de la scène, et des obstacles qu'elle rencontre.

ÉVÉNEMENTS PROPOSANT DES REPRÉSENTATIONS DE SPECTACLES EN ARTS DE LA SCÈNE AU QUÉBEC : PROBLÉMATISATION

Il convient, dans un premier temps, de circonscrire la notion d'événement et d'en explorer les caractéristiques, en plus de s'intéresser à l'accroissement de leur présence dans le paysage culturel et à leurs retombées.

1. Nous remercions chaleureusement Christine Routhier pour sa lecture attentive et ses commentaires judicieux. Nos sincères remerciements vont également à Dominique Jutras pour avoir insufflé l'élan initial pour la rédaction de cet article. Enfin, nous remercions les évaluateurs de l'article pour leurs commentaires précis et pertinents.

Définition de l'événement

Le présent article adopte une conception large de l'événement, qui englobe l'ensemble des manifestations caractérisées par certains traits. Dans un premier temps, l'événement est un moment jugé important et marqué par une « énergie festive » (ORY, 2013, p. 32). Son importance n'est d'ailleurs pas donnée, mais plutôt construite collectivement : représentant, pour paraphraser Fernand Dumont, « la liberté vis-à-vis du sens », (DUMONT, 2005, p. 255), l'événement culturel est en effet une activité éminemment collective, prenant sens à travers la participation à un groupe éphémère (NEWBOLD, JORDAN, BIANCHINI et MAUGHAN, 2015). Ensuite, l'événement marque une rupture avec le quotidien et s'inscrit dans un temps court, qui peut s'étendre d'un jour à quelques semaines (FORTIN, 2000; SPINELLI, 2018). Or, malgré ce caractère éphémère et ponctuel, les événements tendent à présenter une récurrence, sous forme de rendez-vous annuels qui ponctuent le calendrier (NEWBOLD, JORDAN, BIANCHINI et MAUGHAN, 2015; RONSTRÖM, 2014). Une autre caractéristique est la portée locale de certains événements qui s'adressent d'abord aux personnes résidant dans la municipalité où l'événement est organisé et ses environs, alors que d'autres ont une vocation touristique et cherchent à attirer des participants provenant d'ailleurs au Québec et de l'étranger. Cela peut alors avoir une incidence sur leur programmation et leur calendrier. Par exemple, des événements à portée locale étendent leurs activités sur plusieurs semaines (comme le *Carnaval de Gentilly*), alors que des événements à vocation touristique les concentrent sur quelques jours (*Heavy Montréal*, par exemple). Une quatrième caractéristique des événements est que plusieurs présentent un contenu culturel – spectacles en arts de la scène, expositions d'arts visuels, projections de films, etc. Cinquièmement, les événements proposent souvent un mariage de formes artistiques variées, par exemple le *Mois Multi* à Québec, qui présente des spectacles de chanson, de danse, de musique et de théâtre, ou le *Vieux-Quai en Fête* à Sept-Îles, qui offre des spectacles de chanson, de cirque et de magie. À quoi s'ajoute parfois une réflexion sur l'art, pouvant prendre la forme de conférences, de tables rondes ou de colloques (FORTIN, 2000), comme au *Festival Mode & Design*. De plus, ces événements comportent souvent une dimension ludique et festive (FORTIN, 1994), comme l'attestent les nombreux événements familiaux, dont *Famili-Neige* de Granby. Dernière caractéristique : les événements sont habituellement « mis sur pied et gérés par des organismes qui sont souvent sans but lucratif » (ROUTHIER, 2002, p. 9).

Au Québec comme ailleurs, plusieurs autres appellations existent pour désigner les événements ainsi conceptualisés, telles que « festival » (*Festival du Bleuet* de Dolbeau-Mistassini), « fête » (entre autres, la *Fête de la musique* de Tremblant), « rendez-vous » (*Rendez-vous country* de Saint-Michel-des-Saints), « foire » (*Foire Bière, Bouffe et culture* de Princeville) ou « carnaval » (*Carnaval de Québec*). Par ailleurs, peu sont désignés sous le nom d'« événement » (sauf l'exception notable de *L'Événement l'Île en blues* à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans). Cela peut engendrer une certaine confusion conceptuelle, puisque les appellations ne renvoient pas nécessairement à des formes particulières de rassemblements publics ayant des caractéristiques propres. Outre cette constellation d'appellations, la confusion est aussi alimentée par la pluralité des travaux portant sur les festivals (LAVILLE, 2014; GOETSCHER et

HIDIROGLOU, 2013; ORY, 2013; QUINN, 2010). Ces travaux suivent, *grosso modo*, deux principales tendances. Le festival peut être analysé sans égards aux autres formes d'événements, avec notamment une préférence pour les festivals de chanson et de musique (NEWBOLD, MAUGHAN, JORDAN et BIANCHINI, 2015). Le terme s'utilise aussi comme synonyme d'événement (RONSTRÖM, 2014; SPINELLI, 2018). Or, une telle imprécision rend difficile l'appréhension du phénomène. Ainsi, pour les fins de l'analyse, une « fête », une « foire », un « carnaval », un « rendez-vous » ou un « festival » sont ici considérés comme des formes d'événement².

Au-delà de la multitude des formes d'événements, des traits communs se dessinent dès lors, permettant de circonscrire le phénomène. Cela apparaît d'autant plus pertinent dans un contexte où ces événements sont de plus en plus nombreux ou visibles (AUDET et SAINT-PIERRE, 2015; FORTIN, 2000).

Importance grandissante des événements dans le paysage culturel québécois

Les événements culturels se sont imposés dans le paysage culturel au 20^e siècle, en lien avec leur professionnalisation, leur institutionnalisation et leur industrialisation (NEWBOLD, JORDAN, BIANCHINI et MAUGHAN, 2015; ORY, 2013; QUINN, 2010). Leur nombre a crû considérablement dans la seconde moitié du 20^e siècle au Québec comme ailleurs. Les années 1960 et 1970 ont en effet été particulièrement fastes, avec la naissance de symposiums, de festivals et de carnivals et notamment avec l'emblématique Expo 67, qui a accordé « une place majeure à la création artistique avec ses 6 000 concerts gratuits présentés par des ensembles amateurs et professionnels, et aussi ses deux événements internationaux : le Festival mondial qui célèbre les arts de la scène, et le Musée d'art qui rassemble une riche collection d'œuvres d'art » (EDDIE, 2002, p. 15). C'est toutefois principalement à partir des années 1980 et surtout à la fin de cette décennie qu'un important essor des événements s'est manifesté (LAVILLE, 2014). Des événements de tout acabit – fêtes, biennales, festivals, etc. – couvrant une pluralité de domaines – sport, alimentation, culture... – se développent ainsi dans l'ensemble des régions administratives du Québec (FORTIN, 2000).

Étant plus nombreux, plus longs, plus fréquents et plus diversifiés, les événements, souvent sous l'appellation de « festivals », en viennent ainsi à s'imposer « comme une des principales formes de production culturelle dans le monde occidental » (RONSTRÖM, 2014, p. 32). Plusieurs commentateurs parlent alors de « festivalisation »

2. Notre conception s'apparente à celle proposée par MAIRESSE, selon laquelle l'événement constitue la « forme d'un très grand nombre de projets » qui s'inscrivent « sur une temporalité très courte ». Suivant cette conception, l'événement désignerait alors « l'organisation d'une performance, d'un feu d'artifice, d'un lancement de produit, d'un débat ou d'un colloque, d'un prix littéraire ou d'une activité spéciale de médiation (visite guidée, animation, atelier) » (2016, p. 18). Cela dit, la conception de l'événement de Mairesse demeure moins inclusive que celle adoptée dans le présent article, puisqu'elle exclut notamment les festivals, les foires et les spectacles.

ou de « festivalomanie »³, dans un contexte où la dénomination « festival » est appliquée à une kyrielle de formes (foires, salons, fêtes, etc.) et où la diffusion culturelle prend de plus en plus une forme événementielle (BOOGAARTS, 1992; CUDNY, 2013; GOETSCHER et HIDIROGLOU, 2013). Cette « festivalisation » concerne bien sûr les événements à composante artistique, mais aussi ceux ayant une composante alimentaire, sportive ou familiale (RONSTRÖM, 2014).

L'adoption de cette modalité de diffusion des contenus culturels a diverses conséquences. Parmi celles-ci, l'utilisation généreuse du terme « festival » amène notamment à l'accoler à diverses formes de programmation ayant plus ou moins les caractéristiques des événements décrites plus haut. Le « festival » devient alors une notion parapluie, référant à différentes réalités : par exemple, le *Festival des Escapes Improbables de Montréal*, qui s'étend de juin à décembre. Aussi, le phénomène amène les diffuseurs et les producteurs à articuler leur programmation autour de thèmes précis : pensons aux festivals country (de Longueuil, de Lotbinière, de Matane...) ou aux événements où est valorisée une culture particulière, comme l'*Auténtica Fiesta Cubana* de Saint-Sauveur, ou une orientation sexuelle, comme le *Festival Black & Blue* de Montréal. Une autre conséquence concerne la segmentation de l'année culturelle en deux saisons : la saison « régulière » (septembre à avril) et la saison des festivals (mai à août). C'est ce que RONSTRÖM (2014, p. 40) appelle, de manière humoristique et hyperbolique, « l'effet ketchup » : « d'abord rien, ensuite rien, puis tout sort d'un coup ». Deux rythmes s'imposent alors : un rythme plus lent, propre à la saison « régulière », avec des spectacles parsemés dans un calendrier institutionnel convenu, et un rythme plus rapide, propre à la saison des festivals, où les spectacles sont concentrés. Cela a comme incidences sur les publics et la consommation : « un étiolement de l'attention du public face à la richesse des programmes; une banalisation du concert en tant que simple élément d'un happening où la fête, la sociabilité, la nourriture, le shopping et une kyrielle d'autres activités ludiques jouent un rôle de même importance » (LAVILLE, 2014, p. 11). Cela amène d'ailleurs RONSTRÖM (2014, p. 39) à proposer la comparaison selon laquelle « les festivals sont aux concerts ce que la télévision est au cinéma » : car, « alors que les concerts et les projections de films sont des moments très formalisés, exigeant de la concentration, les téléspectateurs et les festivaliers font généralement plusieurs choses à la fois, comme parler, manger, fumer, etc. », en plus de pouvoir « zapper » d'une performance à une autre.

3. Il demeure souvent risqué de définir un phénomène « à coup de slogans » (WEBER, 2002, p. 168) ou de poser les grandes transformations comme des postulats, alors qu'« il s'agit de phénomènes qui, dans la mesure où l'on réussirait à en décrire précisément les modalités et à en délimiter les contours, seraient eux-mêmes à expliquer, plutôt qu'explicatifs des comportements » (LAHIRE, 2013, p. 29-30). La décision a toutefois été prise de s'en tenir au terme « festivalisation » puisque le processus en cause ne constitue pas le cœur ni le point de départ de l'analyse, mais permet plutôt de constater la présence des événements dans le paysage culturel et, du même coup, rend pertinent de s'intéresser au phénomène.

Retombées des événements proposant des spectacles en arts de la scène

Les événements ont des retombées culturelles, économiques, sociales et touristiques notables, qui nourrissent l'intérêt que leur portent les instances publiques locales, régionales et nationales.

Parmi les retombées culturelles, retenons-en deux, l'une qui concerne les publics, l'autre, les producteurs et les diffuseurs. La première est de favoriser l'accès à des contenus culturels diversifiés (VAUCLARE, 2009). Les événements permettent en effet une exposition à une multitude de formes artistiques : arts visuels, cinéma, littérature ou arts de la scène. La participation est alors favorisée par le contexte et les modalités mêmes de l'événement, que ce soit par la flexibilité des modes d'accès, par le lieu qui se situe souvent hors des endroits habituellement consacrés à la culture, ou par le contexte festif faisant se côtoyer la consommation proprement culturelle et d'autres activités, comme l'interaction sociale, l'alimentation, etc. Les événements peuvent en ce sens proposer une programmation diversifiée, complétant du même coup l'offre présentée dans les lieux habituellement consacrés à la culture, comme les salles de spectacle⁴. La seconde retombée culturelle renvoie à l'adoption, pour la production et la diffusion des contenus artistiques lors des événements, de pratiques créatives ou innovantes. En raison des conséquences techniques de la festivalisation – compétition entre les représentations, distance entre l'artiste et le public, raccourcissement des performances, etc. (LAVILLE, 2014) –, les événements amènent les artistes à innover et à rompre avec les [traduction] « modes conventionnels de performance et de production artistiques » (FAIVRE D'ARCIER, 2015, p. 287). Les événements demandent cette innovation dans un contexte où les publics ne sont pas nécessairement familiers avec les formes artistiques présentées (FORTIN, 2000).

Une seconde catégorie de retombées, les retombées sociales, résulte du caractère mobilisateur des événements, la population locale étant mobilisée autour d'un projet commun (AUDET et SAINT-PIERRE, 2015). Les événements peuvent ainsi contribuer à créer des liens entre les individus et entre des collectivités, en plus de renforcer l'identité locale (FAIVRE D'ARCIER, 2015).

Les retombées des événements les plus abondamment documentées demeurent les retombées économiques et touristiques. La présence de participantes et de participants aux événements organisés dans une municipalité ou une région a des retombées importantes pour l'économie locale (qui se manifestent sous la forme d'emplois et de revenus, notamment) et pour le secteur touristique (entre autres par

4. Soulignons d'ailleurs que certains événements proposent également une programmation en salle. Cela amène à nuancer l'opposition entre une programmation en saison régulière dans laquelle les représentations se dérouleraient en salle uniquement et une programmation événementielle où les représentations se dérouleraient seulement dans des lieux qui ne sont pas habituellement consacrés à la culture.

les activités d'ordre touristique, par l'hébergement et par l'alimentation), comme l'attestent les analyses d'impact économique effectuées pour une multitude d'événements⁵ (BEAUCHESNE, 2017; BRODATY, 2014; CUDNY, 2013). Proposant « un contenu attrayant, une promesse de divertissement et une valeur culturelle ajoutée parmi les nombreuses destinations en compétition » (RONSTRÖM, 2014, p. 35), les événements sont une composante importante du tourisme.

Les retombées économiques et touristiques sont multiples. Le tourisme peut en effet bénéficier aux communautés par la création d'emplois et d'entreprises, par la perception de taxes de consommation, par la diversification de l'économie locale, en accentuant la visibilité ou en renouvelant l'image d'une localité (BOOGAARTS, 1992; FORTIN, 2000; OCDE, 2009). Ces événements profitent ainsi à une multitude d'acteurs impliqués de près ou de loin dans l'activité touristique locale, régionale et nationale, que ce soit des hôtels, des restaurants, des commerces ou même des agences touristiques (FAIVRE D'ARCIER, 2015).

Avec l'augmentation de leur nombre et la documentation de leurs retombées culturelles, sociales, économiques et touristiques, les événements bénéficient également d'un appui croissant des instances publiques, qui participent même parfois à leur organisation (QUINN, 2010), comme pour le *Festival en août* de Chibougamau. Ces investissements sont considérables, comme l'attestent les dépenses municipales pour des événements culturels ou à composante culturelle, qui s'élevaient, en 2018, à plus de 87 M\$, soit 10,50 \$ par habitant, représentant 11,2 % des dépenses en culture (DUBÉ et CORRIVEAU, 2020). À l'échelle du gouvernement du Québec, le financement des événements est partagé entre le ministère du Tourisme, la Société de développement de l'économie culturelle (SODEC) et le Conseil des arts et des lettres du Québec. À titre d'illustration, en 2018-2019, la SODEC a financé 23 festivals nationaux de musique et de variétés et 15 festivals internationaux de films (SODEC, 2019). Pour sa part, durant cette même année fiscale, le ministère du Tourisme a financé 215 événements, dans le cadre du programme Aide financière aux festivals et événements touristiques (ministère du Tourisme, 2019a), dont les deux tiers comportaient une composante culturelle incluant des arts de la scène.

Ainsi, les événements occupent une place importante dans le paysage culturel. Cette importance apparaît d'abord dans leur influence sur la manière de penser la culture et ensuite dans l'intérêt porté à leurs retombées culturelles, sociales, touristiques et économiques.

5. À titre d'illustration, une analyse des retombées économiques des dix-sept membres du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) du Québec effectuée en 2017 par la firme KPMG indique que ces événements ont attiré 5,9 millions de personnes, avec des dépenses de 483,5 M\$ pour l'ensemble des visiteurs venus entre autres pour y participer (KPMG, 2018).

CIRCONSCRIRE L'OFFRE : PORTRAIT DES ÉVÉNEMENTS PROPOSANT DES SPECTACLES EN ART DE LA SCÈNE AU QUÉBEC

Afin de circonscrire l'offre de spectacles en arts de la scène dans des événements au Québec, une recension et une catégorisation des événements tenus au Québec en 2019 a été effectuée⁶.

Méthodologie adoptée pour la compilation des événements

Disons d'abord quelques mots sur la méthodologie employée pour constituer la banque d'événements proposant des représentations de spectacles en arts de la scène sur laquelle s'appuie la présente réflexion. Cette banque est le fruit d'une compilation, réalisée du 21 octobre au 25 novembre 2019, à partir du contenu présenté dans des sites web de regroupements d'événements (RÉMI⁷, Événements Attractions Québec⁸ et Fédération des événements de courses de camions lourds du Québec⁹), des sites web rassemblant des renseignements sur les événements (Québec Original¹⁰, Québec Tourisme¹¹ et Répertoire des artistes québécois¹²), ainsi que des sites web d'événements. Pour être inclus, un événement doit répondre à quatre critères :

- Il propose un ou des spectacles en arts de la scène;
- Il a eu lieu en 2019;
- Il est récurrent (a lieu chaque année, tous les deux ans...).
- Des renseignements à son sujet sont présentés dans un site Web.

L'objectif était de constituer une banque suffisamment diversifiée pour dresser un portrait global des événements qui proposent une ou des représentations en arts de la scène au Québec. Sept dimensions ont été retenues :

- Le domaine thématique de l'événement;
- La place qu'occupent les arts de la scène dans la programmation;
- Les disciplines des arts de la scène représentées;
- Les régions administratives couvertes par l'événement;
- Le ou les mois de l'année durant lesquels l'événement est tenu;
- La durée de l'événement;
- Les modalités d'accès aux activités prévues.

6. La plupart des données présentées dans cette section proviennent d'un numéro du bulletin *Optique culture*, dont la publication est prévue à l'automne 2020.

7. <http://remi.qc.ca/membres/>

8. <http://www.evenementsattractions.quebec.ca/accueil/repertoire/recherche-avancee.html>

9. <http://www.fecclq.ca/>

10. <https://www.quebecoriginal.com/fr-ca/recherche/section/evenements/categorie/festivals-et-evenements>

11. <https://www.quebec-tourisme.ca/Evenements-au-Quebec>

12. <https://www.repertoiredesartistesquebécois.org/compagnie.asp?comp=8>

Deux dimensions gagnent à faire l'objet de précisions : le domaine thématique et les disciplines des arts de la scène. Le domaine thématique réfère au thème central d'un événement, de même qu'aux caractéristiques des activités prévues dans la programmation. Il est déterminé à partir de la description générale de l'événement et du contenu de la programmation¹³. Les regroupements effectués permettent de retenir quatre principaux domaines thématiques : « Cuisine et alimentation », « Culture », « Famille » et « Sport et automobile » (tableau 1). Ces quatre domaines thématiques peuvent être regroupés en deux catégories : les événements « culturels » (domaine « Culture ») et les événements à « composante culturelle » (domaines « Cuisine et alimentation », « Famille » et « Sport et automobile »)¹⁴.

TABLEAU 1

Domaines thématiques des événements proposant des spectacles en arts de la scène

Domaine	Description
Cuisine et alimentation	Événements culinaires, liés à l'alimentation ou liés à la bière, au vin ou à d'autres formes de breuvages
Culture	Événements dont la programmation est axée sur la promotion et la diffusion de contenus artistiques ou culturels
Famille	Événements où une attention particulière est accordée à l'organisation d'activités principalement ludiques adaptées pour différents groupes d'âge (enfants et adultes, jeunes et aînés, etc.)
Sport et automobile	Événements sportifs ou de divertissements liés aux automobiles (courses, démolitions, démonstrations, etc.)

13. Une distinction pourrait être faite entre les événements reposant sur la participation active aux activités et les événements dans le cadre desquels les participantes et participants agissent davantage à titre de spectateurs, notamment pour les événements sportifs (DE GRANDPRÉ, ROULT et LEBLANC, 2016). Dans le présent article, une telle distinction n'a pas été prise en compte, la classification visant principalement à identifier les événements proposant une ou des représentations en arts de la scène, qu'il s'agisse d'événements participatifs ou de type « spectacle ». D'autres distinctions auraient d'ailleurs également pu être prises en compte, comme la taille des événements (DE GRANDPRÉ, ROULT et LEBLANC, 2016), le créneau occupé et la diversité des contenus culturels proposés (PERRON-BRAULT, DE GRANDPRÉ, LEGOUX et DANTAS, 2020) ou l'ancienneté ou nouveauté relative des événements (BOOGAARTS, 1992). La décision de préserver une classification simple a été motivée par le souhait de faciliter l'analyse, notamment en raison de la visée qui était la nôtre de peindre un portrait général, mais également en raison des limites du corpus. Nous convenons toutefois que cette classification pourrait être raffinée pour des analyses ultérieures.
14. Cette conception recoupe celle retenue dans *l'Enquête sur les dépenses en culture des municipalités*, menée par l'Observatoire. Un événement culturel renvoie à « une manifestation culturelle et artistique publique (festival ou autre) d'une durée déterminée, généralement organisée de manière récurrente (ex. : chaque année) et durant laquelle sont présentées des activités culturelles dans un but de promotion ou de diffusion d'une discipline, d'un genre ou d'une thématique en particulier » (Observatoire de la culture et des communications, 2019b). Pour sa part, un événement à composante culturelle désigne tout genre d'événement où des manifestations culturelles et artistiques sont mises en avant explicitement.

De plus, le présent article se limite aux événements ayant proposé au moins un spectacle en arts de la scène dans leur programmation en 2019. Les « arts de la scène » réfèrent à six disciplines : les arts de la parole, la chanson, la danse, la musique, le théâtre et les variétés (tableau 2). L'investigation exclut ainsi les spectacles qui sont en dehors du cadre des arts de la scène, comme les conférences, les projections de films, les performances en arts visuels ou les spectacles sportifs¹⁵ (FORTIER, 2019).

TABLEAU 2

Disciplines des arts de la scène représentées dans les événements

Discipline	Genre
Arts de la parole	Conte Lecture publique Récitals de poésie <i>Slam</i>
Danse	Ballet jazz Danse classique Danse contemporaine Danse folklorique
Chanson	Chanson francophone, anglophone ou dans une autre langue
Musique	Musique actuelle et contemporaine Musique blues et jazz (chantée ou non) Musique classique, baroque ou romantique Musique du monde et folklorique (chantée ou non) Musique populaire non chantée Opéra
Théâtre	Théâtre de création Théâtre de répertoire
Variétés	Cirque Comédies musicales et music-hall Humour Magie

Soulignons également que la compilation demeure sommaire, puisque l'état actuel des connaissances ne permet pas de réaliser une recension systématique des événements. Une telle démarche est en effet complexe, et cela pour trois principales raisons : premièrement, la pluralité des événements tenus sur l'ensemble du territoire québécois et durant toute l'année; deuxièmement, le fait que des événements soient organisés dans des municipalités de petite taille ou dans des lieux éloignés; troisièmement, la durée moyenne des événements, qui est d'une journée pour

15. Par exemple, dans les événements proposant des activités sportives (comme une course de régates ou un rodéo), seuls les spectacles en arts de la scène sont pris en compte, que ce soit un spectacle de chanson ou de variétés.

les événements des domaines « famille », « cuisine et alimentation » et « sport et autonomie », et de six journées pour les événements du domaine « culture ». Cela dit, les informations recueillies contribuent tout de même à dresser un portrait global de l'offre des représentations en arts de la scène dans le cadre d'événements ayant lieu au Québec.

Répartition des événements sur le territoire et dans l'année

La compilation a permis d'identifier un total de 392 événements dont la programmation est en partie ou totalement consacrée aux arts de la scène. Les événements sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois, mais des différences existent entre les régions, certaines étant « plus actives que d'autres » (FORTIN, 2000, p. 90). Sur les 17 régions administratives, une concentration est plus marquée dans deux d'entre elles (Capitale-Nationale et Montréal), qui rassemblent à elles seules le tiers des événements (33 %). D'autres, comme le Nord du Québec (1 %), Laval (2 %) ou la Mauricie (4 %), constituent une part marginale de l'offre d'événements (tableau 3)¹⁶.

L'analyse par région administrative s'avère toutefois limitée, puisqu'elle néglige les relations entre les régions. En effet, chaque région ne constitue pas une monade : elle est plutôt reliée, plus ou moins fortement, aux régions environnantes. Il convient en ce sens de recourir à une conception relationnelle des régions. S'inspirant de la typologie proposée par HARVEY et FORTIN (1995), quatre principaux types de régions peuvent être distingués : régions centrales, régions périphériques, régions intermédiaires et régions éloignées¹⁷. Cette typologie repose sur un critère géographique, à savoir la distance qui sépare les régions des villes de Montréal et de Québec (DUBÉ et CORRIVEAU, 2020). Chaque type regroupe entre deux et six régions administratives. Les régions centrales sont la capitale du Québec (Capitale-Nationale) et la métropole québécoise (Montréal), dont le statut leur « confère des avantages par rapport aux autres régions » (FORTIN, 2000, p. 23), notamment en raison de la concentration de la création, de la production et de la diffusion sur leur

-
16. Puisque certains événements peuvent être présents dans plus d'une région, comme les *Journées de la culture* ou *Grand Montréal Comique*, le nombre total pour l'ensemble des régions s'élève à 427 événements. Les proportions sont, quant à elles, calculées en fonction du nombre d'événements distincts (392), ce qui explique que la somme des proportions dépasse 100 %.
 17. Soulignons les divergences entre les types exposés ici et ceux proposés par HARVEY et FORTIN (1995). Premièrement, les appellations diffèrent pour deux des quatre types. Harvey et Fortin parlent en effet de régions centrales, de régions satellites (périphériques), de régions intermédiaires et de régions périphériques (éloignées). Deuxièmement, nos types sont basés principalement sur des critères géographiques à partir des deux pôles centraux (Capitale-Nationale et Montréal), alors qu'Harvey et Fortin ajoutent d'autres critères, comme la présence de ressources et d'infrastructures culturelles. Troisièmement, s'intéressant à la francophonie et ne limitant pas leur analyse au Québec, ces auteurs considèrent également Ottawa comme une région centrale, ce qui fait en sorte que la région de l'Outaouais s'inscrit en périphérie d'une région centrale. Or, malgré ces divergences, le regroupement des régions répond au même objectif de dresser de celles-ci un portrait relatif.

territoire, de même que de la présence d'instances gouvernementales. Ensuite, les régions périphériques situées aux alentours des régions centrales, bénéficient de leur proximité avec celles-ci : pour les organisateurs d'événements, les résidents des régions centrales et périphériques constituent le public potentiel; pour les participants aux événements, l'offre est plus abondante, puisqu'ils peuvent aisément fréquenter les événements organisés dans les régions centrales (HARVEY et FORTIN, 1995). Pour leur part, les régions intermédiaires se situent en marge des régions périphériques et sont plus indépendantes des régions centrales, notamment en raison de leur distance. Enfin, la grande distance entre les régions centrales et les régions éloignées définit ces dernières¹⁸.

Lorsque l'on répartit les 392 événements selon le type de région, on constate que les régions centrales et périphériques occupent une place plus importante dans l'offre (Tableau 3)¹⁹. Près des deux tiers des événements proposant des représentations en arts de la scène se situent dans les régions centrales (33 %) et périphériques (29 %). Pour leur part, les régions intermédiaires (18 %) et éloignées (22 %) accueillent une proportion similaire d'événements.

Examinons maintenant la saisonnalité. On trouve des événements à toutes les périodes de l'année, mais ils se concentrent pour la plupart dans les mois estivaux – surtout en août – avec la tenue de 374 événements sur 392 entre juin et septembre. Cela dit, la concentration varie selon le type de région (figure 1). En effet, elle est plus forte en été dans les régions périphériques, éloignées et intermédiaires, et dans une moindre mesure, dans les régions centrales. À l'extérieur de la période estivale, le mois de février est d'ailleurs celui au cours duquel un plus grand nombre d'événements se déroulent. De plus, les événements sont organisés plus tôt dans les régions centrales, avec une présence plus importante que dans les autres régions dès le mois de mars, et dans les régions intermédiaires, où les événements deviennent plus présents à partir du mois de mai. On constate que la chute du nombre d'événements mensuels survient plus rapidement dans les régions éloignées, avec une baisse considérable dès le mois de septembre. À ce sujet, rappelons, d'une part, que

18. Une telle délimitation territoriale connaît certaines limites. Une première a trait au risque de considérer les régions comme des tous dont les caractéristiques seraient homogènes. Or, les régions sont, de manière générale, hétérogènes. Qui plus est, des dynamiques infrarégionales existent, distinguant des zones centrales (par exemple, constituées par une ou plusieurs villes plus actives que d'autres en matière de culture), des zones périphériques et des zones éloignées en leur sein. Une seconde limite est le regroupement, au sein d'un même type, de régions aux caractéristiques diverses. C'est notamment le cas avec le type « Régions éloignées », qui regroupe des régions situées à relative proximité d'une zone centrale, comme le Bas-Saint-Laurent, et des régions très éloignées, comme le Nord-du-Québec. À quoi s'ajoute le cas de la région de l'Outaouais, avec la ville de Gatineau qui s'inscrit en périphérie d'Ottawa, une zone centrale ontarienne et canadienne. La comparaison entre types de régions a ainsi ses limites. Cela dit, elle permet d'une part de comparer des régions somme toute similaires, et d'autre part d'identifier certaines dynamiques globales.

19. Le nombre total d'événements comptabilisés pour les types de régions s'élève à 427, alors que les proportions sont calculées selon le total d'événements distincts (392).

TABLEAU 3

Répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène selon le type de région et la région administrative, Québec, 2019

Type de région	Régions administratives	Nombre d'événements	Proportions
Centrales	03 Capitale-Nationale	47	12 %
	06 Montréal	83	21,2 %
Périphériques	12 Chaudière-Appalaches	39	9,9 %
	13 Laval	6	1,5 %
	14 Lanaudière	20	5,1 %
	15 Laurentides	20	5,1 %
	16 Montérégie	37	9,4 %
Intermédiaires	04 Mauricie	15	3,8 %
	05 Estrie	31	7,9 %
	07 Outaouais	12	3,1 %
	17 Centre-du-Québec	21	5,4 %
Éloignées	01 Bas-Saint-Laurent	22	5,6 %
	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	29	7,4 %
	08 Abitibi-Témiscamingue	17	4,3 %
	09 Côte-Nord	11	2,8 %
	10 Nord-du-Québec	4	1 %
	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13	3,3 %
Total – Ensemble du Québec		392*	100 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

* La somme des événements dans chacune des régions excède le total, car un événement peut être présenté dans plus d'une région

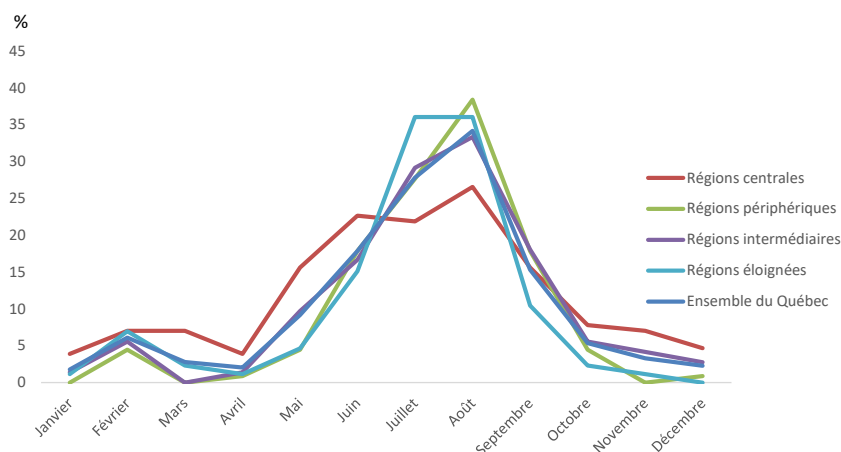
les régions centrales rassemblent le tiers de la population québécoise et qu'elles hébergent un très important bassin de producteurs et de diffuseurs (Institut de la statistique du Québec, 2019a; HARVEY et FORTIN, 1995). Soulignons d'autre part que le tourisme est plus important dans les régions centrales que dans les autres régions²⁰. En ce sens, l'importante présence des événements dans ces régions s'inscrit dans un contexte plus large de concentration de la population et de l'activité touristique. Le calendrier peut être influencé par des visées touristiques, la date de

20. Ces régions bénéficient en effet de plus de la moitié des revenus découlant de la location d'établissements hôteliers (61 %) et représentent plus de la moitié des locations d'unités d'hébergement (55 %) de l'ensemble du Québec (Institut de la statistique du Québec, 2019b).

la tenue de certains événements étant « stratégiquement fixé[e] dans le but d'attirer ou de retenir les touristes dans la région » (FORTIN, 2015, p. 184). Cette stratégie s'applique à différentes régions, des événements pouvant être programmés dans les régions centrales en fonction de cette même visée. Pensons notamment à l'événement *Toboggan*, lancé en décembre 2019 dans la Capitale-Nationale pour rallonger les festivités du Nouvel An (BOUCHARD, 2019).

FIGURE 1

Répartition des événements selon le mois et le type de région, Québec, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

Ces tendances vont d'ailleurs de pair avec les vacances estivales et la haute saison touristique. Une observation similaire peut être faite concernant le poids du trimestre d'été (juillet, août et septembre) dans la fréquentation des institutions muséales (DANVOYE, 2018). Le poids est en effet plus important dans les régions non centrales, et davantage encore dans les régions éloignées.

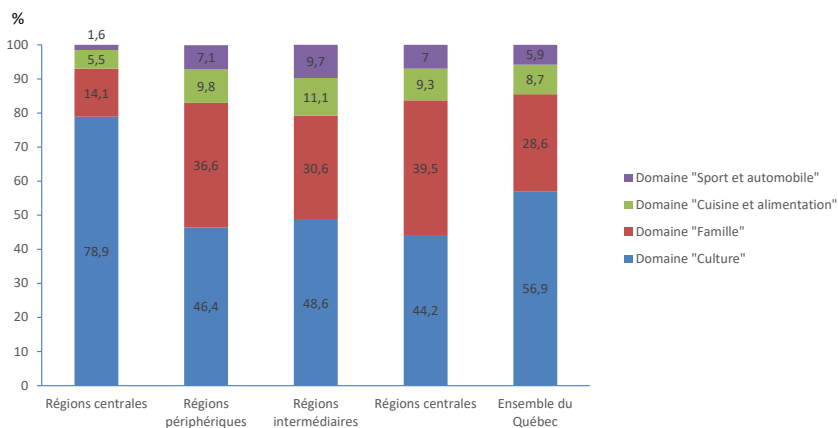
Domaines thématiques des événements

Les événements du domaine « culture » occupent une place importante (constituant 57 % du corpus), sans toutefois avoir le monopole de la représentation de spectacles, qui ont aussi lieu dans le cadre d'événements consacrés à la famille (29 %), à la cuisine et l'alimentation (9 %) ou aux sports et à l'automobile (6 %).

De ce fait, une exploration des représentations en arts de la scène limitée aux événements du domaine « culture » s'avèrerait incomplète, d'autant plus que la présence des différents domaines thématiques varie selon le type de régions (figure 2). En effet, les événements dans les régions centrales sont à 79 % des événements du domaine « culture », mais cette part se situe entre 44 à 49 % dans les autres types de régions. À l'inverse, les événements pour la famille représentent

FIGURE 2

Répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène selon le domaine thématique, dans quatre groupes de régions administratives, Québec, 2019

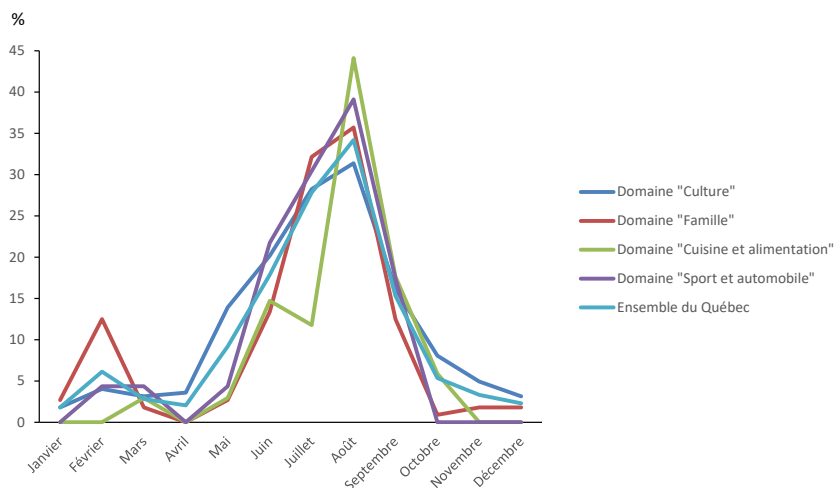


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

une part marginale des événements dans les régions centrales (14 %), mais entre 31 et 40 % dans les autres régions. Pour leur part, les événements sportifs et automobiles sont très peu présents dans les régions centrales (2 %), mais occupent une place plus importante dans les autres régions (entre 7 et 10 %).

FIGURE 3

Répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène selon le mois de l'année, dans quatre domaines thématiques, Québec, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

De plus, la répartition des événements au fil de l'année n'est pas la même dans les quatre domaines thématiques (figure 3). D'abord, les événements familiaux sont particulièrement présents en février, et de juin à septembre. Cette présence des événements du domaine « famille » en février éclaire d'ailleurs le nombre d'événements tenus lors de ce mois indiqué plus haut. Ensuite, la grande majorité des événements liés à la cuisine et à l'alimentation se tiennent en août, alors que les événements sportifs et automobiles se répartissent entre juin et septembre. Aussi, si les événements dans les domaines « famille », « cuisine et alimentation » et « sport et automobile » sont plus nombreux à partir de juin, cette progression débute dès le mois de mai pour les événements du domaine « culture ». La concentration des événements culturels est d'ailleurs moindre en juillet et août que pour les autres domaines, cette différence pouvant se comprendre par la concentration des événements du domaine « culture » dans les régions centrales et périphériques, plus propices à accueillir des événements tout au long de l'année.

Une interrelation peut ainsi être constatée entre le domaine thématique des événements, le territoire (ici pensé par l'entremise des types de régions) et le calendrier. Deux facettes des événements seront maintenant approfondies : les différentes disciplines des arts de la scène et la part des arts de la scène dans la programmation.

Disciplines représentées dans les événements

Les programmations d'événements peuvent contenir des spectacles d'une ou plusieurs disciplines en arts de la scène²¹. Parmi les événements recensés, les deux tiers comptent des représentations de chanson (67 %) et le tiers des représentations de musique (32 %). La part occupée par les autres disciplines s'avère, quant à elle, plus marginale (Arts de la parole : 10 %; Danse : 7 %; Théâtre : 7 %; Variétés : 12 %)²². La prépondérance de la chanson se nuance toutefois en fonction du type de régions (Figure 4)²³. Alors que la chanson est très fortement présente dans les événements tenus dans les régions périphériques (78 %), intermédiaires (74 %) et éloignées (77 %), elle l'est moins dans les régions centrales (50 %). Au contraire, la musique est plus présente dans les régions centrales (50 %), alors que la proportion diminue à mesure que l'on s'éloigne de ces régions. Une tendance inverse peut d'ailleurs être observée pour les arts de la parole et les variétés, dont la proportion augmente à mesure que l'on progresse des régions centrales vers les régions éloignées. Aussi, bien qu'il occupe une place moins importante dans l'éventail des représentations des arts de la scène dans les événements, le théâtre est davantage représenté dans les événements tenus dans les régions centrales que dans les autres types de régions.

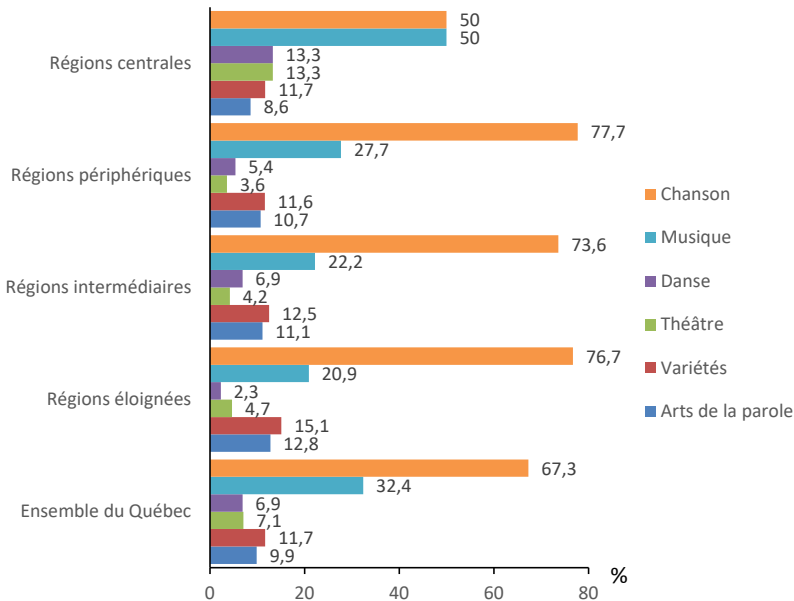
21. La majorité des événements proposent d'ailleurs des représentations d'une seule (73 %) ou de deux disciplines (20 %), alors qu'une faible proportion en proposent trois et plus (7 %).

22. Des représentations de plusieurs disciplines peuvent être programmées dans le cadre d'un même événement, amenant le nombre total de disciplines à dépasser le nombre d'événements distincts recensés (392). Les proportions ont, quant à elles, été calculées en fonction du nombre total d'événements.

23. Les proportions sont calculées en fonction du total pour chaque type de région : « Centrales » (128); « Périphériques » (112); « Intermédiaires » (72); « Éloignées » (86).

FIGURE 4

Part des événements proposant des représentations en arts de la scène selon la discipline et le type de région, Québec, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

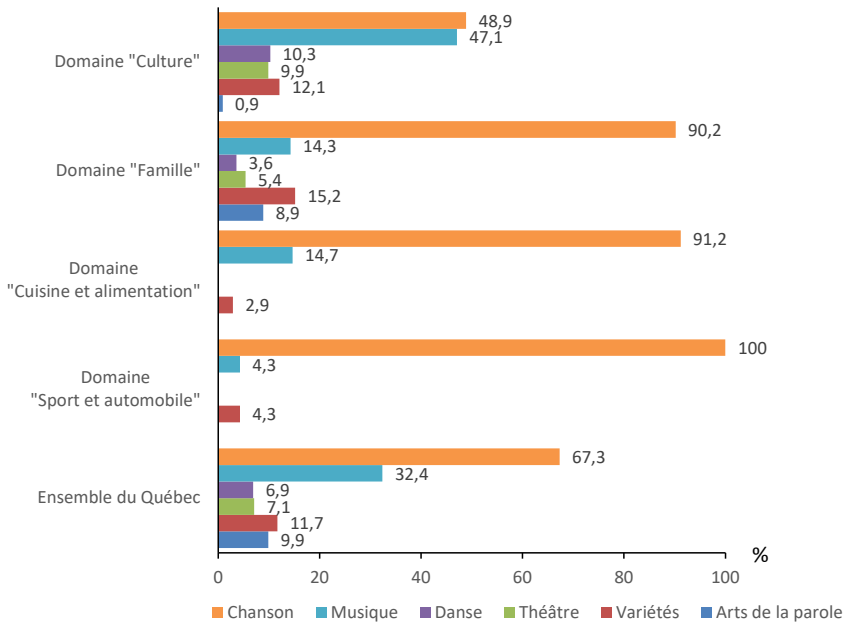
La part de la chanson varie également selon le domaine thématique (Figure 5)²⁴. La totalité des événements sportifs et automobiles et la majorité des événements familiaux (90 %) et des événements du domaine « cuisine et alimentation » (91 %) proposent des spectacles de chanson. Mais la proportion diminue dans les événements du domaine « culture », où la moitié propose des représentations de chanson ou de musique. Enfin, les arts de la parole, de même que la danse et le théâtre, trouvent leur place principalement dans les événements culturels, bien qu'ils soient également présents dans les événements familiaux et, dans une moindre mesure, dans les événements liés à la cuisine et à l'alimentation.

Par ailleurs, l'importance accordée aux arts de la scène varie selon les événements. Plus de la moitié des événements consacrent la totalité (44 %) ou la majeure partie (16 %) de leur programmation aux spectacles des arts de la scène. Ce résultat diffère d'un domaine à l'autre (figure 6). D'un côté, les événements culturels accordent une plus grande part aux arts de la scène, que ce soit en totalité (70 %) ou en grande partie (20 %). De l'autre, dans la plupart des événements à composante culturelle, les arts de la scène occupent une place secondaire (« Cuisine et alimentation » : 94 %; « Famille » : 85 %; « Sport et automobile » : 100 %).

24. Les proportions sont calculées à partir du total pour chaque discipline : « Cuisine et alimentation » (34); « Culture » (223); « Famille » (112); « Sport et automobile » (23).

FIGURE 5

Part des événements proposant des représentations en arts de la scène selon la discipline et le domaine thématique, Québec, 2019



Ici encore, les représentations des différentes disciplines des arts de la scène tenues dans le cadre d'événements varient donc en fonction du territoire et de caractéristiques propres aux événements, comme le domaine thématique. Et il en va de même pour les modes d'accès aux événements et aux représentations.

Modalités d'accès aux événements et aux représentations

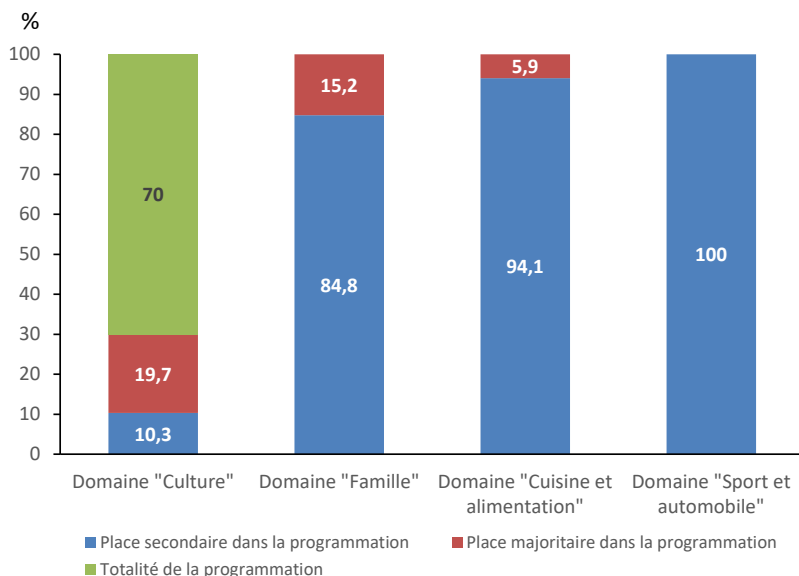
Les événements et les spectacles en arts de la scène qui y sont programmés sont accessibles de trois façons :

- « Accès à la carte », désignant l'achat d'un billet ou d'un droit d'entrer pour un accès à une seule représentation;
- « Accès par laissez-passer », désignant l'achat d'un laissez-passer qui donne accès à l'ensemble des représentations pour la journée ou pour l'ensemble de l'événement;
- « Accès gratuit », permettant un accès libre aux représentations ou à certaines représentations.

Dans leur programmation, environ la moitié des événements proposent des spectacles accessibles avec laissez-passer (52 % des événements) ou gratuits (48 %), et

FIGURE 6

Répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène selon la part que représentent les spectacles en arts de la scène au sein de la programmation, dans quatre domaines thématiques, Québec, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

le tiers offrent des représentations payantes « à la carte » (36 %). Les événements peuvent prévoir plus d'une modalité d'accès pour les différents spectacles en arts de la scène programmés. En effet, si l'accès aux deux tiers des événements est régi par un seul mode d'accès (67 %), le tiers d'entre eux en comporte deux (31 %) ou trois (3 %) (tableau 4). En ce sens, l'accès aux spectacles en arts de la scène tenus dans le cadre d'événements peut prendre plusieurs formes.

Encore une fois, le portrait change selon le domaine thématique : la proportion d'événements avec représentations payantes « à la carte » est en effet plus élevée dans les événements des domaines « Cuisine et alimentation » (49 %) (figure 7). Pour leur part, les plus fortes proportions d'événements offrant l'accès par « laissezpasser » se retrouvent dans les domaines « Culture » (51 %), « Famille » (57 %) et « Sport et automobile » (57 %). Finalement, les événements du domaine « Culture » sont les plus nombreux à présenter des spectacles gratuits (62 %), quoique près de la moitié des autres domaines proposent également un accès gratuit (variant entre 44 et 48 %).

Les événements proposant des spectacles en arts de la scène sont ainsi représentés par une multitude de dimensions qui influencent de près ou de loin la forme de l'événement, de même que son calendrier ou le contenu de sa programmation – et, par extension, la place qu'y occupent les arts de la scène. L'offre des représentations des arts de la scène dans les événements au Québec est donc à la fois plurielle et protéiforme.

TABLEAU 4

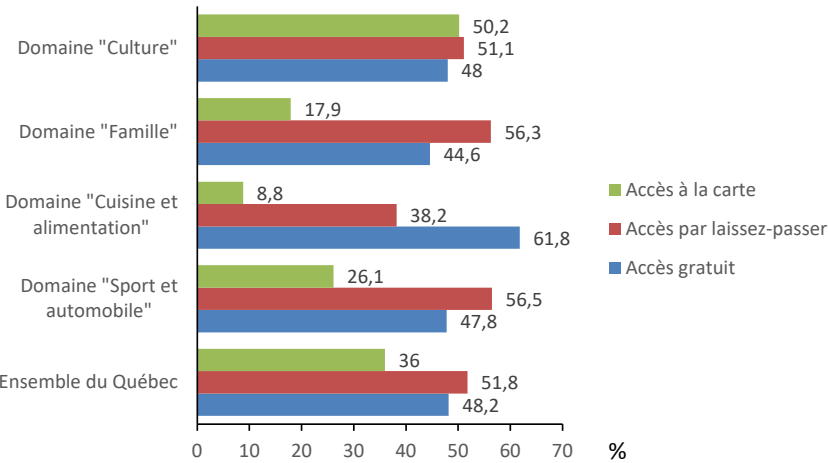
Répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène selon les modalités d'accès, Québec, 2019

Modalités d'accès		Nombre d'événements	Proportions	Exemples
Nombre	Type			
Une	Laissez-passer uniquement	137	34,9 %	ZooFest
	Gratuit uniquement	101	25,8 %	Les Rythmes Tremblant
	À la carte uniquement	23	5,9 %	Festival Les jours sont contés
Deux	Laissez-passer et à la carte	43	11 %	Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec
	Laissez-passer et gratuit	13	3,3 %	Toboggan
	Gratuit et à la carte	65	16,6 %	Carrefour mondial de l'accordéon
Trois	Laissez-passer, gratuit et à la carte	10	2,6 %	Festival international des arts de la marionnette à Saguenay
Ensemble des événements		392	100 %	

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

FIGURE 7

Répartition des événements proposant des représentations en arts de la scène selon le mode d'accès aux spectacles pour le domaine thématique, Québec, 2019 (%)



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

MESURER LA FRÉQUENTATION DANS LES ÉVÉNEMENTS AU QUÉBEC : ANALYSE DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE SUR LA FRÉQUENTATION DES SPECTACLES

L'identification des événements proposant des spectacles en arts de la scène implique de s'intéresser au second volet : la fréquentation de ces événements. Le portrait de l'offre permet certes d'identifier certaines caractéristiques de ces événements, mais il demeure partiel tant que l'on n'observe pas également les tendances liées à leur fréquentation. Car c'est une évidence : sans spectateurs, les événements proposant des spectacles en arts de la scène ne peuvent avoir ni importance ni retombées. Or, tout comme pour l'offre des représentations des arts de la scène dans les événements au Québec, la mesure de la fréquentation, c'est-à-dire la mesure du nombre de spectateurs, s'avère complexe. En effet, peu d'information est disponible sur cette fréquentation, alors même que les arts de scène occupent une place importante dans la programmation des événements. La mesure du nombre de spectateurs se bute à maintes limites, liées notamment au mode d'accès (gratuit ou par laissez-passer). Les limites et la portée d'une telle mesure de la fréquentation seront abordées en conclusion. D'ici là, il convient de se pencher sur une mesure partielle, mais éclairante, de la fréquentation, soit le nombre de spectateurs aux représentations payantes en arts de la scène ayant lieu dans le cadre d'événements, tel que comptabilisé par l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec* réalisée par l'OCCQ.

Présentation de l'Enquête sur la fréquentation des spectacles

Depuis 2004, l'OCCQ documente la fréquentation des spectacles au Québec, dans le cadre de l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles*. Pour ce faire, il « recueille tous les deux mois des données au sujet des représentations payantes en arts de la scène offertes par les établissements qui diffusent des spectacles ou qui sont propriétaires de salle » (FORTIER, 2019, p. 2). Cette enquête est menée auprès de diffuseurs de spectacles, de locateurs de salles de spectacles et de certains producteurs. Les représentations des spectacles documentés peuvent d'ailleurs se dérouler dans des lieux habituellement consacrés à la culture (comme des salles de théâtre), ou d'autres lieux intérieurs (arénas, églises, etc.) et extérieurs (par exemple, des parcs).

Les données de l'enquête portent uniquement sur les représentations payantes dont le droit d'entrée donne lieu à l'achat d'un billet à usage unique²⁵. Il s'agit donc de représentations impliquant un accès à la carte, en sorte que les représentations accessibles gratuitement ou grâce à un laissez-passer payant valide pour l'ensemble de la programmation d'un événement, et celles où un droit d'entrée est déboursé, mais sans que cela donne lieu à l'achat d'un billet, ne sont pas prises en considération dans l'enquête. Celle-ci ne couvre dès lors qu'une partie de l'offre des spectacles

25. Les billets de faveur sont également comptabilisés dans cette enquête, de même que toute forme de vente de billet, en abonnement, aux guichets ou à l'intérieur d'un forfait (FORTIER, 2019).

programmés dans le cadre d'événements. De plus, certains types de représentations sont exclus de la compilation :

- les représentations privées;
- les représentations de spectacles amateurs;
- les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles;
- les représentations non relatives aux arts de la scène, comme les conférences, les projections de films, les démonstrations, les performances en arts visuels, etc.
- les spectacles donnés dans le cadre d'activités de loisirs ou de formation, comme une chorale municipale, les spectacles d'élèves d'un conservatoire ou d'une école de théâtre, etc.

Chaque établissement répondant est amené à fournir une multitude de renseignements sur la ou les séries de représentations payantes qu'il a organisées. Par ailleurs, l'enquête couvre six disciplines des arts de la scène, qui se déclinent chacune en genres artistiques : les arts de la parole, la chanson, la danse, la musique, le théâtre et les variétés²⁶. Cette enquête permet également de distinguer les séries de représentations tenues dans le cadre d'un événement²⁷ et celles tenues durant une programmation « régulière ». L'enquête permet ainsi de mesurer la fréquentation de certains spectacles tenus dans le cadre d'événements. Nous analyserons la fréquentation des spectacles payants présentés dans des événements à partir de deux des indicateurs que produit l'OCCQ : le nombre de représentations et le nombre de spectatrices et spectateurs, en prenant en compte la région administrative, le type de région, la discipline des spectacles et l'année de diffusion²⁸.

Évolution du nombre de représentations et du nombre de spectatrices et spectateurs

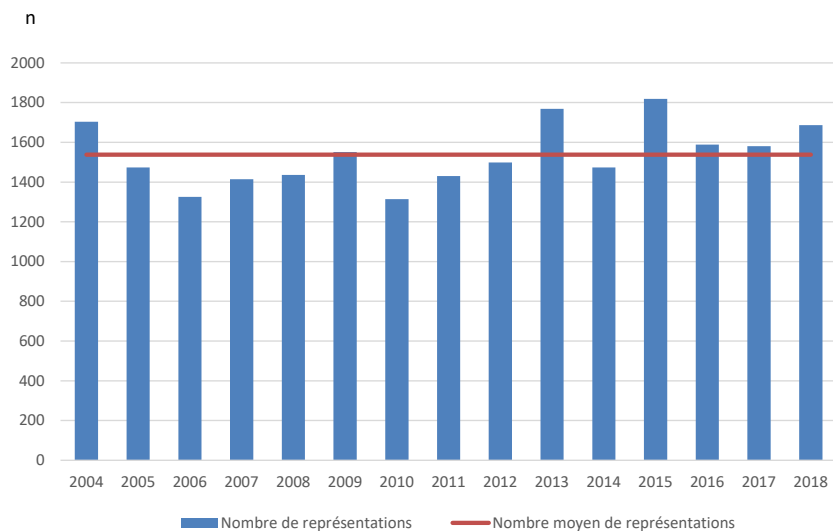
À l'échelle du Québec, le nombre de représentations payantes de spectacles en arts de la scène dans le cadre d'événements a connu une tendance à la hausse ces dernières années (figure 8). En effet, au cours de la période allant de 2004 à 2018, on constate un creux de 1 314 représentations en 2010, un sommet de 1 818 en 2015 et une moyenne annuelle de 1 538 représentations. Les résultats des quatre dernières années (2015, 2016, 2017, 2018) se situent d'ailleurs au-dessus de la moyenne.

En ce qui concerne le nombre de spectateurs maintenant, la tendance est à la baisse : à partir de 2011, ce nombre est inférieur à la moyenne annuelle pour cinq années sur huit (2011, 2012, 2015, 2016 et 2018), alors que, de 2004 à 2010, il se maintient la plupart du temps au-dessus de la moyenne (figure 9).

Le nombre de représentations et le nombre de spectateurs connaît ainsi une tendance inverse. Cela amène à constater qu'un nombre élevé de spectateurs pour une année donnée n'est pas forcément attribuable à la tenue d'un plus grand nombre de représentations. Cette inadéquation est notamment liée au fait qu'il existe différents types de représentations et que la composition du « menu » des spectacles offerts au Québec n'est pas forcément équivalente d'une année à l'autre. En effet, certains spectacles sont prévus pour de très petits auditoriums (par exemple, les spectacles organisés dans de petites salles ou dans des bars) et

FIGURE 8

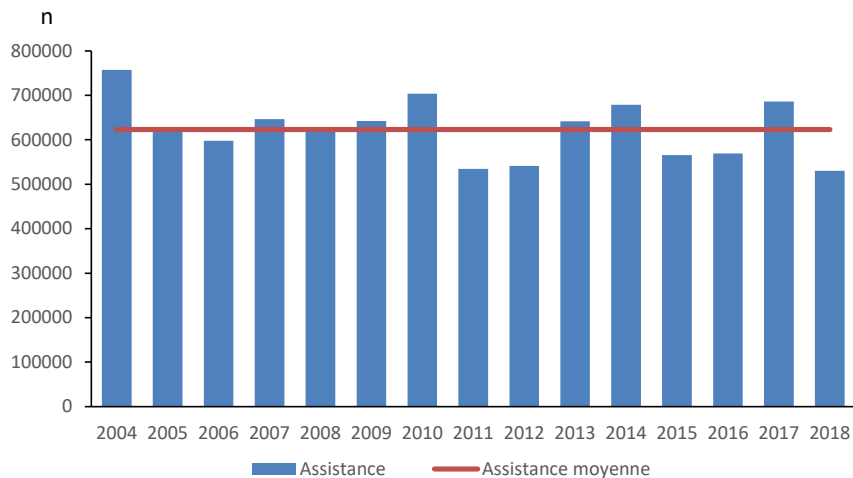
Évolution du nombre de représentations payantes en arts de la scène ayant eu lieu dans le cadre d'événements, Québec, 2004 à 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

FIGURE 9

Évolution de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène ayant eu lieu dans le cadre d'événements, Québec, 2004 à 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

d'autres pour de très grands auditorios (notamment des spectacles d'artistes de renommée internationale tenus sur de grands sites en plein air). En ce sens, pour les années riches en spectacles d'envergure rassemblant des dizaines de milliers de personnes, le nombre global de spectateurs peut être élevé, sans que le nombre de représentations le soit également. Mentionnons également que la moitié des représentations payantes en arts de la scène tenues dans le cadre d'événements ont eu lieu devant moins de 300 spectateurs (50,9 %). La baisse du nombre de spectateurs transparaît ainsi dans la taille des auditorios aux représentations : le nombre de représentations avec 500 spectateurs ou plus baisse entre 2004 et 2018 (passant de 294 à 239 représentations), alors qu'une hausse est observée pour les représentations ayant entre 1 et 99 spectateurs (de 114 à 188 représentations) et celles avec 100 à 199 spectateurs (de 175 à 209 représentations).

Le nombre de représentations payantes tenues dans le cadre d'événements connaît ainsi une augmentation, principalement à partir de 2010, alors que la fréquentation est à son plus haut en 2004 et à son plus bas en 2018. L'analyse de celle-ci sera approfondie en explorant deux aspects de la fréquentation de représentations payantes s'inscrivant dans des événements : le type de région où elles ont lieu, et la discipline représentée.

Fréquentation selon le type de régions

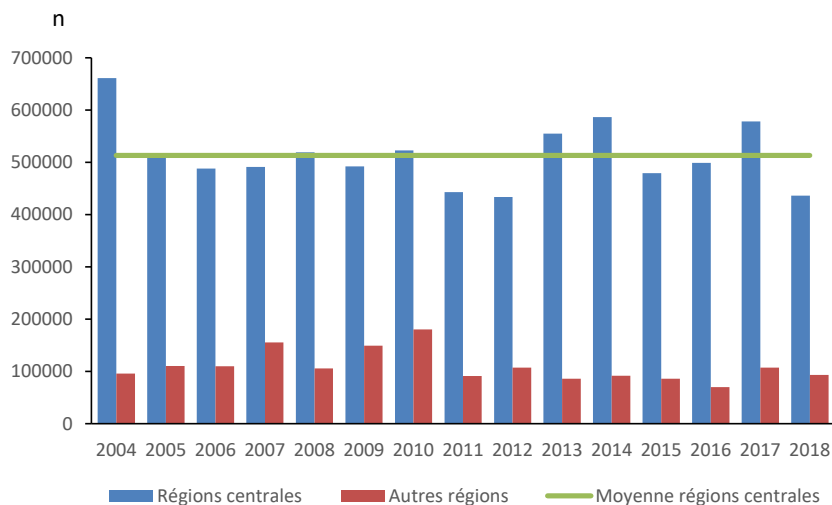
Examinons la répartition du nombre global de spectateurs et de représentations sur le territoire du Québec. De 2004 à 2018, la majorité des représentations et de la fréquentation des spectacles en arts de la scène payants programmés dans des événements se situe dans les régions centrales²⁹. C'est aussi le cas du nombre de spectateurs. Des variations apparaissent toutefois entre les types de régions. Dans les régions centrales, la tendance est à la baisse, le nombre se maintenant sous la moyenne annuelle (315 000 spectateurs) à partir de 2011, et ce, bien qu'il ait connu des sommets au cours des dernières années de la période analysée (2013, 2014, 2017) (figure 10).

La tendance est également à la baisse dans les régions périphériques et intermédiaires, le nombre de spectateurs se situant sous la moyenne à partir de 2012 (figure 11). De plus, l'écart par rapport à la fréquentation annuelle moyenne varie pour chaque type de région. Les régions intermédiaires connaissent en effet une fréquentation payante nettement inférieure à la moyenne annuelle depuis 2010, année où le nombre de spectateurs a atteint un niveau très élevé. Cette année a d'ailleurs été marquée par une importante assistance à certaines représentations tenues dans le cadre d'événements. Une tendance similaire, quoique moins prononcée, est constatée aussi dans les régions périphériques, où l'assistance est au-dessus de la moyenne de 2006 à 2009, pour ensuite demeurer légèrement supérieure ou inférieure à celle-ci dès 2010. Dans les régions éloignées toutefois, le nombre de spectateurs connaît une tendance à la hausse, avec une assistance se situant au-dessus de la moyenne en 2013, 2015, 2017 et 2018.

29. Rappelons que les régions centrales réfèrent aux régions administratives de Montréal et de la Capitale-Nationale.

FIGURE 10

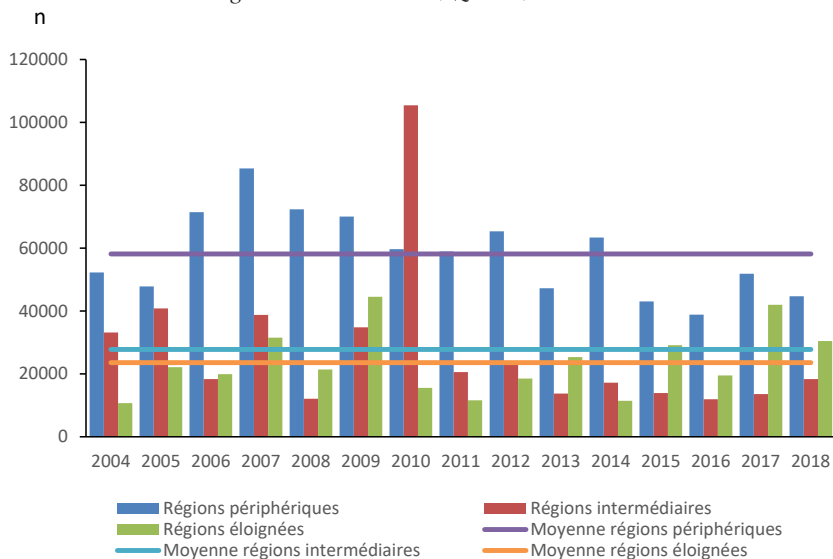
Évolution de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène ayant eu lieu dans le cadre d'événements, pour les régions centrales et les autres régions du Québec, 2004 à 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

FIGURE 11 :

Évolution de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène ayant eu lieu dans le cadre d'événements, dans trois groupes de régions administratives, Québec, 2004 à 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

Ainsi, l'influence du territoire sur la fréquentation aux représentations payantes en arts de la scène dans le cadre d'événements renvoie certes aux caractéristiques propres aux différents territoires (taille de la population, activité touristique, infrastructures culturelles, etc.). Mais elle est également liée au contenu de la programmation des différents événements, des spectacles d'envergure tenus dans les régions non centrales pouvant entraîner une fluctuation importante du nombre de spectateurs. Des nuances apparaissent aussi lorsque l'on considère les disciplines des arts de la scène représentées.

Fréquentation selon la discipline des arts de la scène

Comme on peut s'y attendre, l'assistance globale des représentations payantes ayant lieu lors d'événements n'est pas distribuée également entre les diverses disciplines des arts de la scène (tableau 5). Sur l'ensemble de la période 2004-2018, trois disciplines regroupent la majorité des spectateurs : les variétés (37 %), la musique (31 %) et la chanson (19 %). La part des autres disciplines s'avère ainsi marginale, variant entre 1 % et 9 %.

La répartition de l'assistance globale entre les disciplines se fait différemment selon le type de région (tableau 5). En premier lieu, l'assistance se concentre, comme il a été dit, dans les régions centrales (82 % des spectateurs). Cela est vrai pour toutes les disciplines, à l'exception des arts de la parole, pour lesquelles les régions éloignées occupent une part plus importante. En second lieu, certaines disciplines se concentrent presque exclusivement dans les régions centrales, comme les variétés (99 % des spectateurs aux représentations payantes de variété sont enregistrés dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale) et, dans une moindre mesure, le théâtre (89 %). En troisième lieu, pour la plupart des types de régions, une discipline en particulier détient une part importante de l'assistance globale : les variétés pour les régions centrales (44 % des spectateurs rassemblés dans des événements des régions centrales le sont pour des représentations de variétés), la musique pour les régions périphériques (62 %) et la chanson pour les régions éloignées (56 %). En quatrième lieu, l'assistance totale des représentations offertes dans les événements des régions intermédiaires se divise entre la chanson (43 % des spectateurs) et la musique (40 %).

Considérant l'évolution du nombre de spectateurs de 2004 à 2018, une baisse peut être observée pour toutes les disciplines, à l'exception des variétés (figure 12). Les trois disciplines qui connaissent la plus importante fréquentation (chanson, musique et variétés) ont une fréquentation similaire en 2004, mais évoluent différemment. La fréquentation de la chanson connaît une tendance à la baisse, en passant de 200 000 spectateurs en 2004 à environ 100 000 en 2018. Pour sa part, la fréquentation de la musique a connu une tendance à la hausse jusqu'en 2008, pour ensuite être en baisse jusqu'en 2018. De plus, le nombre de spectateurs aux spectacles de variétés est demeuré autour de 200 000, à l'exception de cinq années particulièrement élevées (2010, 2013, 2014, 2016, 2017). Ces années étaient marquées par plusieurs représentations de spectacles de grande envergure, comme *Les mélodies du bonheur* (2010), *Sister Act* (2014) et *Footloose* (2017).

TABLEAU 5

Assistance aux représentations payantes en arts de la scène ayant eu lieu dans le cadre d'événements selon la discipline des spectacles et le type de régions, Québec, 2004 à 2018

Types de régions	Unités	Disciplines (%)						Total
		Chanson	Musique	Danse	Théâtre	Variétés	Arts de la parole	
Centrales	n	1 166 126	2 122 351	259 701	754 467	3 384 123	15 537	7 702 305
	%	15,1	27,1	3,37	9,8	43,9	0,2	100
	%	66,9	72,7	72,1	89,5	98,7	31,7	82,4
Périphériques	n	202 270	543 669	53 244	45 566	26 375	1 412	872 536
	%	23,2	62,3	6,1	5,2	3	0,2	100
	%	11,6	18,6	14,8	5,4	0,8	2,9	9,3
Intermédiaires	n	117 924	166 632	44 789	4 865	9 811	12 548	416 569
	%	42,7	40	10,75	1,2	2,4	3	100
	%	10,2	5,7	12,4	0,6	0,3	25,6	4,5
Éloignées	n	197 816	88 813	2 343	38 138	7 259	19 533	353 902
	%	55,9	25,1	0,7	10,8	2,1	5,5	100
	%	11,3	3	0,7	4,5	0,2	39,8	3,8
Total	n	1 744 136	2 921 465	360 077	843 036	3 427 568	49 030	9 345 312
	%	18,7	31,3	3,85	9	36,7	0,5	100
	%	100	100	100	100	100	100	100

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

L'analyse du nombre de spectateurs aux représentations payantes en arts de la scène ayant eu lieu dans des événements met ainsi en lumière quelques tendances. La fréquentation connaît en effet une évolution différente selon le territoire et la discipline des arts de la scène. Mais il demeure que le nombre global de spectateurs est à la baisse, contrairement au nombre de représentations.

*

*

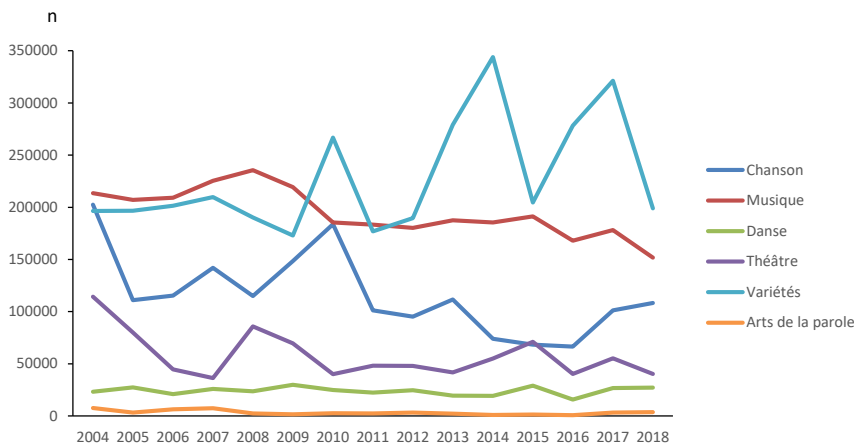
*

DISCUSSION SUR LA PERTINENCE D'UNE MESURE DE LA FRÉQUENTATION DES ARTS DE LA SCÈNE DANS LES ÉVÉNEMENTS AU QUÉBEC ET LES OBSTACLES RENCONTRÉS

Le présent article a proposé un portrait de l'offre et de la fréquentation des spectacles en arts de la scène tenus dans le cadre d'événements culturels. Certaines tendances se dessinent. Du côté de l'offre, des variations sont observables selon le territoire – notamment en fonction des régions administratives et des types de régions (centrales, périphériques, intermédiaires et éloignées) –, selon les domaines thématiques – « Événements », « Cuisine et alimentation », « Famille » ou « Sport et automobile » – et selon les disciplines des arts de la scène – chanson, musique, danse, théâtre, variétés ou arts de la parole. Soulignons également que les régions

FIGURE 12

Évolution de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène ayant eu lieu dans le cadre d'événements selon la discipline des spectacles, Québec, 2004 à 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications

centrales, où la taille de la population, les infrastructures culturelles et l'activité touristique sont plus importantes, accueillent une grande proportion des événements représentant des disciplines en arts de la scène. Et de manière générale, le calendrier des événements suit le calendrier du tourisme, avec une offre plus importante dans la période estivale. Quant à la fréquentation, l'analyse de l'assistance aux représentations payantes en arts de la scène tenues dans le cadre d'événements permet d'identifier une augmentation globale du nombre de spectatrices et spectateurs, et cela malgré une baisse générale du nombre de représentations. Cette hausse est notamment présente dans les régions centrales et éloignées, alors que les régions périphériques et intermédiaires connaissent une baisse. Mentionnons aussi qu'une seule discipline connaît une augmentation générale du nombre de spectatrices et spectateurs : les variétés.

Il convient, en guise de conclusion, de considérer la portée et les limites de l'approfondissement de la connaissance des événements et, plus spécifiquement, de l'offre et de la fréquentation des spectacles en arts de la scène qui y sont présentés chaque année.

Pertinence

Deux enquêtes récurrentes menées par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec permettent de mesurer certaines dimensions de l'offre et de la fréquentation des spectacles en arts de la scène programmés lors d'événements : l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec* et l'*Enquête sur les dépenses en*

culture des municipalités. Ces deux sources de données permettent, entre autres, de dresser un portrait de la fréquentation des représentations payantes programmées lors de ces événements et de la contribution financière des municipalités pour la tenue des événements culturels et à composante culturelle. Le portrait demeure toutefois partiel, puisque seule une partie de l'offre et de la fréquentation est documentée. Or, la grande présence des événements dans le paysage culturel québécois et international rend nécessaire d'approfondir la connaissance de ce phénomène. Un portrait exhaustif de l'offre et une mesure claire de la fréquentation des événements proposant des représentations en arts de la scène seraient en effet utiles aux pouvoirs publics, en plus d'informer le milieu de la culture.

Les pouvoirs publics – ministère, organisme provincial ou secteur d'intervention municipal – possèdent déjà certains renseignements sur l'achalandage et sur les retombées économiques des événements, comme c'est notamment le cas pour ceux soutenus par le ministère du Tourisme (2019b). Ils pourraient toutefois bénéficier d'une connaissance exhaustive de la représentation et de la fréquentation des arts de la scène dans le cadre d'événements. De manière générale, une telle connaissance les outillerait pour l'élaboration de politiques publiques et l'octroi de financement. D'autres bénéfices peuvent également être identifiés; nous en retiendrons trois. [1] Les événements contribuent à la démocratisation de l'accès à la culture en proposant des représentations de formes artistiques variées à un coût moindre et dans des lieux souvent plus accessibles qu'en saison (FORTIN, 2015; SPINELLI, 2018; VAUCLARE, 2009). Documenter la fréquentation contribuerait en ce sens à mieux intervenir dans le but de rendre compte de l'objectif gouvernemental d'« encourager les acteurs culturels, sociaux et municipaux dans leurs efforts pour stimuler et élargir la participation à une vie culturelle diversifiée et inclusive » (ministère de la Culture et des Communications, 2018, p. 18). [2] En deuxième lieu, les événements pouvant contribuer à favoriser le tourisme dans certaines régions ou municipalités (OCDE, 2009; RONSTRÖM, 2014), une connaissance plus approfondie de l'offre et de la fréquentation des arts de la scène dans le cadre d'événements alimenterait les interventions visant à développer leur capacité d'attraction. Cela contribuerait ainsi à l'objectif visant à « positionner la destination québécoise sur la scène nationale et internationale en favorisant le développement des festivals et événements touristiques » (ministère du Tourisme, 2019b). [3] Enfin, une telle connaissance pourrait informer davantage les instances publiques sur les retombées des événements. Les instances publiques pourraient ainsi mieux rendre compte de l'objectif de « stimuler l'économie des régions par l'augmentation du nombre de visiteurs et l'accroissement des recettes touristiques » (ministère du Tourisme, 2019b).

Une connaissance exhaustive de l'offre et de la fréquentation des arts de la scène lors d'événements pourrait également profiter aux acteurs du milieu de la culture. La pertinence d'une telle connaissance pour le milieu culturel se décline en deux formes. [1] En premier lieu, elle pourrait contribuer à identifier l'incidence qu'a l'offre de spectacles en arts de la scène dans les événements sur la fréquentation en saison, ainsi que les conséquences du recours à des modalités d'accès comme la gratuité ou le laissez-passer sur les représentations payantes – accessibles par l'achat d'un billet à usage unique. Actuellement, saisir dans toutes ses nuances la dynamique entre l'offre non payante proposée dans le cadre d'événements et l'offre payante

programmée en saison ou hors saison s'avère difficile. Les acteurs du milieu de la culture pourraient ainsi mieux appréhender la dynamique de la scène culturelle en la saisissant plus finement. [2] Cette connaissance fournirait également un portrait exhaustif de l'offre et de la fréquentation des arts de la scène au Québec. L'offre et la fréquentation des arts de la scène dans la programmation régulière (en saison) sont certes bien documentées, de même qu'une partie des représentations proposées lors d'événements (les représentations payantes). Mais le portrait demeure partiel tant que des données sur l'offre et la fréquentation des événements ne sont pas collectées de manière systématique. Ce portrait pourrait notamment permettre aux diffuseurs, aux producteurs et aux associations culturelles de mieux connaître la scène culturelle dans laquelle ils évoluent et, du même coup, de plus aisément apprécier la vitalité des arts de la scène au Québec.

Obstacles et limites

Tenter de produire une connaissance plus approfondie de l'offre et de la fréquentation des arts de la scène dans le cadre d'événements comporte nombre d'obstacles, qui ont freiné et freinent encore la réalisation d'un tel projet. Deux principales familles d'obstacles seront énoncées : conceptuelles et méthodologiques.

Deux principales limites conceptuelles apparaissent rapidement lorsque l'on tâche d'enquêter sur les événements. [1] La première, qui est également la plus problématique, concerne la définition de l'événement, qui ne fait pas consensus dans le milieu de la recherche. Une constellation d'appellations sont en effet utilisées pour désigner différentes formes d'événement, sans que chaque terme ne désigne nécessairement des réalités distinctes. Par exemple, un festival country (*Festival country-western de St-Gabriel*) peut avoir plusieurs similitudes avec une fête familiale (*Les Fêtes du lac William*) ou avec une foire agricole (*Grande Foire Québec*). Le caractère équivoque de cette notion peut ainsi engendrer nombre de confusions tant lors de la collecte que lors de l'analyse des données. [2] Une seconde difficulté pourrait être liée à l'éventuelle nécessité ou volonté de distinguer différents types de représentations (à petit, moyen ou grand auditoire; payantes ou non payantes; à caractère musical ou non; présentant du contenu québécois ou non, etc.) et donc de forger des systèmes catégoriels et des critères permettant de trier les représentations. Établir une distinction entre représentations payantes et non payantes semble important pour une étude des événements qui viserait à répondre aux besoins des acteurs du milieu des arts de la scène. Il faudrait alors élaborer des définitions de « payant » et de « non payant » qui ne seraient pas basées sur des éléments circonstanciels liés à la capacité d'obtenir les données de fréquentation auprès d'établissements déclarants (comme dans le cas de *L'enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*), mais sur des éléments qui témoignent véritablement de la présence ou non d'un accès gratuit pour les participants.

Toutefois, les obstacles les plus difficilement surmontables sont méthodologiques. Retenons-en quatre : trois concernent la fréquentation et un, l'offre. [1] Un premier obstacle méthodologique est lié à la complexité de la compilation de données associées aux modalités d'accès. La compilation de données sur l'accès aux représenta-

tions par un laissez-passer ou librement s'avère plus ardue que pour l'accès obtenu par achat d'un billet à usage unique. Par exemple, le nombre de laissez-passer vendus n'informe pas sur la fréquentation effective des différentes représentations tenues dans le cadre d'un événement, et cette limite est accentuée lorsque les spectacles sont libres d'accès. La méthode utilisée pour mesurer la fréquentation des représentations payantes – l'achat d'un billet à usage unique – ne peut dès lors pas être utilisée pour dénombrer la fréquentation lorsque l'accès se fait autrement. Une telle compilation requerrait alors de repenser la méthode de collecte. [2] Deuxièmement, la mesure de la fréquentation des spectacles accessibles par laissez-passer ou gratuitement devrait permettre de distinguer les entrées pour chaque représentation et pour chaque discipline, comme c'est actuellement le cas pour les représentations payantes accessibles par un billet à usage unique. Or, cette tâche s'avère complexe, notamment lorsque plusieurs représentations ont lieu simultanément sur un même lieu lors d'un même événement (par exemple, à *Osheaga*) et que les participants peuvent aller et venir d'une représentation à l'autre et donc assister à plusieurs spectacles qui ont lieu en même temps. [3] Ensuite, les événements sont habituellement organisés par des organismes sans but lucratif qui ont souvent peu de ressources humaines et financières (AUDET et SAINT-PIERRE, 2015), limitant du même coup leur capacité à collecter des informations sur la fréquentation. [4] Le quatrième obstacle méthodologique touche la complexité de documenter l'éventail des événements tenus au Québec annuellement, notamment en raison de la petite taille de certains d'entre eux. Certains événements sont en effet tenus sur une période restreinte (comme la *Fête nationale du Québec* dans les différentes localités), d'autres dans des lieux éloignés (à l'image du *Festival western de Saint-Bruno-de-Guigues*), ce qui augmente les risques d'omettre un événement.

En ce sens, de nombreux obstacles doivent être surmontés pour que le projet de développer une connaissance exhaustive et systématique de l'offre et de la fréquentation des arts de la scène dans le cadre d'événements puisse être mis en œuvre. L'état de la connaissance demeure ainsi partiel, même s'il est maintenant possible d'en dresser un portrait à grands traits. Cela dit, un intérêt grandissant pour les événements proposant des spectacles en arts de la scène peut être constaté, comme l'attestent les nombreuses publications d'ouvrages collectifs, de numéros thématiques de revues scientifiques ou d'articles scientifiques. La compréhension des événements se peaufine dès lors, et l'élaboration d'un portrait global couvrant l'entièreté du phénomène sur un territoire donné (ici, le Québec) constitue un horizon envisageable. La catégorisation des événements proposant des spectacles en art de la scène au Québec et la mesure de la fréquentation qui ont été ici esquissés constituent ainsi un pas dans cette direction.

Louis-Simon CORRIVEAU

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Louis-Simon.Corriveau5@mtess.gouv.qc.ca

Claude FORTIER

Observatoire de la culture et des communications
de l'Institut de la statistique du Québec
claudio.fortier@stat.gouv.qc.ca

BIBLIOGRAPHIE

AUDET, Claudine et Diane SAINT-PIERRE

- 2015 « Les festivals de musique du Québec : résultats d'une enquête », *Surviv*, 26 : 1-46.

BEAUCHESNE, Zins

- 2017 *Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals et événements*, Québec, Zins Beauchesne et associés, Rapport présenté au ministère du Tourisme.

BOOGAARTS, Inez

- 1992 « La festivalomanie. À la recherche du public marchand », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 57-58 : 114-119.

BOUCHARD, Geneviève

- 2019 « Toboggan, un nouveau « festival d'hiver » pour le Nouvel An à Québec », *Le Soleil*, Québec, 5 novembre. [<https://www.lesoleil.com/actualite/la-capitale/toboggan-un-nouveau-festival-dhiver-pour-le-nouvel-an-a-quebec-video-41732bad1edab05cb5ce0d292c57ea7f1>], consulté le 15 janvier 2020.

BRODATY, Thibault

- 2014 *Étude sur l'estimation rétrospective de l'impact économique d'un ensemble d'événements culturels uniques ou d'équipements culturels récents*, Paris, Rapport remis au ministère de la Culture et de la Communication de la France.

CUDNY, Waldemar

- 2013 « Festival Tourism – The Concept, Key Functions, and Dysfunctions in the Context of Tourism Geography Studies », *Geografický časopis / Geographical Journal*, 65, 2 : 105-118.

DANVOYE, Marik

- 2018 « La fréquentation des institutions muséales en 2016 et 2017 », *Optique culture*, n° 60, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

DE GRANDPRÉ, François, Romain ROULT et Marc LEBLANC

- 2016 « Réflexions empiriques sur le tourisme événementiel : deux cas au Québec », *Leisure/Loisir*, 40, 1, p. 55-77.

DUBÉ, Gaétane et Louis-Simon CORRIVEAU

- 2020 « Les dépenses en culture des municipalités en 2018 », *Optique culture*, n° 71, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

DUMONT, Fernand

- 2005 *Le lieu de l'homme : la culture comme distance et mémoire*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise.

EDDIE, Christine

- 2002 « Le 20^e siècle de la culture québécoise : la quête d'une identité », dans : Jean ZAL (dir.), *Le Québec statistique*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 85-114.

FAIVRE D'ARCIER, Bernard

- 2015 « The Future of European Festivals », dans : Chris NEWBOLD, Christopher MAUGHAN, Jennie JORDAN et Franco BIANCHINI (dir.), *Focus on Festivals. Contemporary European Case Studies and Perspectives*, Oxford, Goodfellow Publishers Limited, p. 285-289.

FORTIER, Claude

- 2019 « La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2018 », *Optique culture*, n° 68, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

FORTIN, Andrée

- 1994 « Les événements culturels en région : nouveaux territoires de l'art », *Loisir & Société – Society and Leisure*, 17, 2 : 451-474.
- 1995 « L'ancrage improbable de l'international dans le régional : "la musique actuelle" à Victoriaville », dans : Fernand HARVEY et Andrée FORTIN (dir.), *La nouvelle culture régionale*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, p. 153-169.
- 2000 *Nouveaux territoires de l'art : régions, réseaux, place publique*, Québec, Nota Bene (« Études culturelles »).
- 2015 « Tourisme culturel et développement régional : une typologie des modèles québécois », dans : Myrtille ROY-VALEX et Guy BELLAVANCE (dir.), *Arts et territoires à l'ère du développement durable. Vers une nouvelle économie culturelle?*, Québec, Presses de l'Université Laval (« Monde culturel »), p. 177-201.

GOETSCHER, Pascale et Patricia HIDIROGLOU

- 2013 « Introduction. Le festival, objet d'histoire », dans : Anaïs FLÉCHET, Pascale GOETSCHER, Patricia HIDIROGLOU, Sophie JACOTOT, Caroline MOINE et Julie VERLAINE (dir.), *Une histoire des festivals. XX^e-XXI^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (« Histoire contemporaine »), p. 7-15.

HARVEY, Fernand et Andrée FORTIN

- 1995 « Production et diffusion culturelles en région : émergence d'une nouvelle dynamique », dans : Fernand HARVEY et Andrée FORTIN (dir.), *La nouvelle culture régionale*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, p. 13-34.

Institut de la statistique du Québec

- 2019a « Estimations de la population des régions administratives, Québec, 1^{er} juillet 1986 à 2018 », Québec, Institut de la statistique du Québec. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra-totaux.htm>], consulté le 11 février 2020.
- 2019b *Panorama des régions du Québec, Édition 2019*, Québec, Institut de la statistique du Québec.

KPMG

- 2018 *Retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI. Rapport final*, Québec. [<http://remi.qc.ca/rapport-final-2018/>], consulté le 12 décembre 2019.

LAHIRE, Bernard

- 2013 *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte (« Laboratoire des sciences sociales »).

LAVILLE, Yann

- 2014 « Festivalisation(s)? Esquisse d'un phénomène et bilan critique », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 27 : 11-25.

MAIRESSE, François

- 2016 *Gestion de projets culturels. Conception, mise en œuvre, direction*, Paris, Armand Colin (« Coursus »).

Ministère de la Culture et des Communications

- 2018 « Partout la culture ». Politique culturelle du Québec, Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère du Tourisme

2019a *Rapport annuel de gestion 2018-2019*, Québec, Gouvernement du Québec.

2019b « Aide financière aux festivals et aux événements touristiques ». [<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/aide-financiere/tenue-festivals-evenements/festivals-evenements-touristiques/>], consulté le 23 janvier 2020.

NÉGRIER, Emmanuel

2015 « Festivalisation : Patterns and Limits », dans : Chris NEWBOLD, Christopher MAUGHAN, Jennie JORDAN et Franco BIANCHINI (dir.), *Focus on Festivals. Contemporary European Case Studies and Perspectives*, Oxford, Goodfellow Publishers Limited, p. 18-27.

NEWBOLD, Chris, Jennie JORDAN, Franco BIANCHINI et Christopher MAUGHAN

2015 « Introduction : Focusing on festivals », dans : Chris NEWBOLD, Christopher MAUGHAN, Jennie JORDAN et Franco BIANCHINI (dir.), *Focus on Festivals. Contemporary European Case Studies and Perspectives*, Oxford, Goodfellow Publishers Limited, p. xv-xxvi.

NEWBOLD, Chris, Christopher MAUGHAN, Jennie JORDAN et Franco BIANCHINI (dir.)

2015 *Focus on Festivals. Contemporary European Case Studies and Perspectives*, Oxford, Goodfellow Publishers Limited.

Observatoire de la culture et des communications

2003 *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec.

2019a « Statistiques des représentations payantes en arts de la scène selon la discipline et le type de programmation, Québec ». [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/arts-scene/frequentation-spectacles/representations_programmation.html#tri_discpl=5&tri_program=15], consulté le 20 février 2020.

2019b « Méthodologie(s) ». [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/de-penses-culturelles/municipal/cdmi.html>], consulté le 17 décembre 2019.

Organisation de coopération et de développement économiques

2009 *The Impact of Culture on Tourism*. [www.sourceoecd.org/Industryservices-trade/9789264056480], consulté le 6 décembre 2019.

ORY, Pascal

2013 « Qu'est-ce qu'un festival? Une réponse par l'histoire », dans : Anaïs FLÉCHET, Pascale GOETSCHEL, Patricia HIDIROGLOU, Sophie JACOTOT, Caroline MOINE et Julie VERLAINE (dir.), *Une histoire des festivals XX^e-XXI^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire contemporaine), p. 19-32.

PERRON-BRAULT, Alexie, François DE GRANDPRÉ, Renaud LEGOUX et Danilo C. DANTAS

2020 « Popular music festivals: An examination of the relationship between festival programs and attendee motivations », *Tourism Management Perspectives*, 34 : 1-11.

QUINN, Bernadette

2010 « Arts festivals, urban tourism and cultural policy », *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 2, 3 : 264-279.

RONSTRÖM, Owe

2014 « Festivals et festivalisations », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 27 : 27-47.

ROUTHIER, Christine

2002 *Rapport d'enquête sur 32 festivals et événements culturels du Québec, 2000-2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications.

Société de développement des entreprises culturelles

2019 *Rapport annuel de gestion de la SODEC 2018-2019*, Québec, Société de développement des entreprises culturelles.

SPINELLI, Céline

- 2018 « Terrain festif contemporain : une mise en perspective de fêtes et festivals », *Socio-anthropologie*, 38 : 19-30.

VAUCLARE, Claude

- 2009 « Les événements culturels : essai de typologie », *Culture études*, 3, 3 : 1-8.

WEBER, Max

- 2002 *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion (Champs-Classiques).

Politique et Sociétés

La revue de la Société québécoise de science politique

VOL. 39, N° 3, 2020

Faire vivre et revivre un parti indépendantiste

Pascale Dufour et Éric Montigny – À l'occasion des 50 ans du Parti québécois : Comment le déclin d'un parti nous renseigne sur les transformations politiques et sociales d'une société?

Articles thématiques

Éric Bélanger et Valérie-Anne Mahéo – Le Parti québécois dans le nouveau système multipartite : Évolution des appuis générationnels au PQ de 2007 à 2018

Patrick Taillon et Amélie Binette – En attendant la suite... Le Parti québécois sur le front constitutionnel

Katryne Villeneuve-Siconnelly – Je suis souverainiste, moi non plus. Bilan comparatif du Parti québécois à l'international

Marc Pomerleau – L'indépendantisme catalan en mode multilingue

Note de recherche thématique

Henry Milner – Le Parti québécois et la social-démocratie

Articles non thématiques

David McGrane et Frédérick Guillaume Dufour – La divergence entre principes et politiques : Le NPD, le nationalisme de reconnaissance et le fédéralisme asymétrique en 2014-2015

Louise Boivin – L'équité salariale pour les femmes au Québec : un enjeu toujours d'actualité

Pour soumettre un article : <http://www.erudit.org/ojs/index.php/ps/index>

Pour soumettre une proposition de numéro thématique : ps@umontreal.ca

Pour toute autre communication à caractère commercial (incluant les abonnements) :

sqsp@uqam.ca

Site Internet : <https://sqsp.uqam.ca/>

Facebook : <https://www.facebook.com/societequebecoisedesciencepolitique>

Twitter : [@Revue_ps](https://twitter.com/Revue_ps)

Tarifs d'abonnements

**annuels (en dollars
canadiens) :**

Institutionnel : 100\$

Individuel : 35\$

Étudiant : 20\$





LES FESTIVITÉS DE LA MI-CARÊME : UN DIVERTISSEMENT POPULAIRE RENOUVELÉ

Martine ROBERGE

D'origine française et médiévale, la Mi-Carême a été célébrée dans toutes les régions du Québec de même qu'en Acadie. Ayant atteint leur apogée dans la première moitié du 20^e siècle, ces réjouissances collectives, qui consistent à « casser le carême », ont subi ensuite un déclin allant de pair avec l'assouplissement des privations qui marquaient traditionnellement cette période du calendrier liturgique. De nos jours, certaines formes de Mi-Carême actualisées ont survécu dans trois localités du Québec : Fatima aux Îles-de-la-Madeleine, Natashquan sur la Côte-Nord et l'Isle-aux-Grues sur la Côte-du-Sud en face de Montmagny. La situation géographique de ces villages, les voies d'accès limitées, et leur isolement pendant la période hivernale ont-ils favorisé le maintien et la transmission de ces festivités? Sont-elles en continuité avec la tradition ou en rupture avec celle-ci? Un examen minutieux à partir de sources ethnographiques révèle que la pratique n'est pas une survivance mais plutôt une fête renouvelée.

Mots-clés : Mi-Carême, festivités, divertissement populaire, tradition festive, fête traditionnelle, réjouissances collectives

La Mi-Carême est un divertissement populaire qui s'apparente à bien des égards au Mardi gras¹, notamment par la mascarade qui en est la manifestation centrale. Appartenant au même cycle calendaire, celui du carnaval-carême, on a souvent dit de la Mi-Carême qu'elle était un redoublement du carnaval (ROBERGE, 2012, p. 168). La terminologie la plus usuelle pour qualifier ces réjouissances est celle de

1. Si les festivités du Mardi gras, jour qui marque la fin de la période du carnaval, sont pratiquement disparues au Québec, elles demeurent une tradition très vivante en Louisiane, en ville comme dans les milieux ruraux, où son déroulement prend des formes différentes.

« tradition », au sens de « coutume » ou de « pratique »; si le terme de « fête » y est plus rarement associé dans la littérature scientifique, l'expression « festivités de la Mi-Carême » correspond bien aux manifestations de sa pratique actuelle. Pour l'ethnologue, les « traditions » désignent les pratiques qui sont « élaborées et adaptées par des personnes au sein de la communauté où elles sont perpétuées, par opposition aux pratiques élaborées par des institutions administratives ou pédagogiques publiques (qui constituent la "culture officielle") ou par des institutions commerciales de production culturelle (qui constituent la "culture [de masse]") » (SEITEL, 2002, p. 3-4)². Parler ainsi de la tradition de la Mi-Carême, c'est donc reconnaître le processus dynamique de transmission et le caractère vivant de sa pratique en perpétuelle réélaboration. L'approche ethnologique porte un regard *in situ* sur les pratiques de ceux et celles qui les performant, qu'ils soient acteurs, participants ou tout simplement spectateurs³. Elle s'intéresse à leur déroulement, aux lieux et aux contextes où elles se réalisent. L'observation d'une pratique de divertissement telle la Mi-Carême tient également compte du rapport étroit au temps qu'elle entretient dans ses aspects passés et contemporains. Cette orientation permet de situer les pratiques dans leur évolution et leur actualisation afin de mieux comprendre les enjeux liés à leur transmission et à leur vitalité.

Cette contribution porte sur les festivités de la Mi-Carême en contexte québécois, tradition exclusivement pratiquée aujourd'hui dans trois localités : à Fatima aux Îles-de-la-Madeleine, à Natashquan sur la Côte-Nord et à l'Isle-aux-Grues sur la Côte-du-Sud en face de Montmagny⁴. Le maintien de cette coutume, sa survivance, son renouvellement ou son actualisation offre l'occasion au chercheur de s'interroger sur les raisons et les éléments contextuels qui favorisent et justifient sa présence de nos jours afin d'en saisir la pertinence sociale. Sommes-nous devant une coutume en rupture avec le cadre religieux traditionnel ou une pratique renouvelée, réinventée (DIMIREJEVIC, 2004), voire simplement actualisée? Quel est le sens et la signification de cette tradition aujourd'hui? Ce divertissement populaire s'inscrit-il dans la vague des efforts de patrimonialisation des pratiques culturelles? Pour comprendre les enjeux liés à ces festivités, un bref historique permet dans un premier temps d'esquisser la pratique depuis ses origines afin de dégager ses principales caractéristiques et les causes de son déclin. Ensuite nous proposons de dresser un portrait plus spécifique des festivités actuelles à partir des observations que nous avons faites en convoquant dans la démonstration les sources

-
2. De plus, cette définition de l'UNESCO précise que : « Les pratiques du patrimoine culturel immatériel sont généralement perpétuées et acquises ("transmises") par interaction directe entre des personnes, dans la plupart des cas dans des situations relevant de ce que l'on qualifie souvent de "tradition orale". »
 3. Quelques travaux reflétant une approche ethnologique du divertissement : BROMBERGER, 1992; CROZAT et FOURNIER, 2005; DUFOUR, 1989.
 4. Elle se fête encore dans quelques localités francophones en Acadie, entre autres dans la région de Chéticamp (Nouvelle-Écosse) et celle de Tignish (Île-du-Prince-Édouard). Parmi les études qui ont traité de la Mi-Carême en Acadie, notons les travaux des ethnologues Georges Arsenault (2008-2009) et Barbara Le Blanc (2008-2009, 2013).

orales (observations et entrevues) issues des méthodologies de terrain relevant de l'approche ethnologique⁵. Ce regard, microscopique, au cœur même de l'expérience des acteurs sociaux, permet de saisir les particularités d'une pratique, ses nuances, mais aussi d'en dégager les grandes tendances⁶. Nous pourrions ainsi analyser, à partir de trois cas de figure, les facteurs qui ont favorisé la sauvegarde des festivités de la Mi-Carême au Québec.

UNE FÊTE CALENDRAIRE CODÉE EN PERTE DE VITESSE

La Mi-Carême est une tradition festive qui ne se comprend que par rapport au temps liturgique du carême auquel elle est étroitement associée. Elle a lieu une fois par an, à la moitié du carême comme son nom l'indique, le 20^e jour, ce qui correspond au jeudi de la troisième semaine du carême⁷. La Mi-Carême n'est donc pas une manifestation à date fixe, car elle s'inscrit dans le temps liturgique de la fête de Pâques, dont la date de célébration est variable⁸. Dans le christianisme, le carême correspond à une période de jeûne, de privation et d'abstinence qui dure quarante jours, en référence à un épisode de la vie de Jésus-Christ qui aurait jeûné pendant quarante jours et quarante nuits dans le désert.

Appelé aussi "sainte quarantaine", le carême est une période préparatoire à la grande fête de Pâques, la plus importante fête de l'année pour les chrétiens. [...]

-
5. Ce texte reprend en partie les résultats d'une étude ethnologique et patrimoniale inédite sur les festivités de la Mi-Carême au Québec réalisée en avril 2014 pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il s'appuie également sur la synthèse des résultats d'une recherche financée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FRQ-SC, 2011-2015) portant sur « La patrimonialisation des pratiques festives au Québec : tradition inventée ou revitalisation ». Les sources orales proviennent de divers fonds d'archives déposés aux Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval (AFEUL), dont le Fonds 1511 Martine Roberge.
 6. La Mi-Carême a fait l'objet de plusieurs articles de presse et dans des revues d'actualité, mais mis à part nos travaux, les recherches sur la Mi-Carême au Québec ont donné lieu à de rares études et peu de publications. Voir en bibliographie l'article de Serge Gauthier (2000) sur la Mi-Carême dans Charlevoix et les travaux de Bérangère Landry (1995, 2008-2009), native de Natashquan. L'ouvrage documentaire du photographe Pierre Dunnigan et de l'auteure et journaliste Francine Saint-Laurent demeure un témoignage exceptionnel sur les trois manifestations de ces festivités au Québec par la qualité des documents photographiques qu'il recèle. Enfin, l'écrivain et cinéaste Pierre Perrault en présente également une reconstitution fidèle dans son documentaire ethnographique, coréalisé avec Michel Brault, *Pour la suite du monde*, ONF (1963).
 7. Bien que l'on dise que la période du carême (du latin *quadagesima*) compte quarante jours de pénitence et de jeûne, en réalité, du Mercredi des Cendres au dimanche de Pâques, il y a 46 jours, dont six dimanches. Selon les règles de l'Église catholique, les dimanches ne sont pas jeûnés quoique la modération soit fortement conseillée.
 8. La date de Pâques est déterminée selon un calcul régulier : le dimanche après la pleine lune suivant l'équinoxe du printemps. Pâques peut donc survenir à plusieurs dates entre le 22 mars et le 25 avril.

Le carême prescrit qu'une bonne préparation se fait à la fois aux plans spirituel et physique et que le jeûne est un moyen efficace pour disposer les fidèles à célébrer Pâques avec dévotion. (ROBERGE [dir.], 2000)

La célébration de la Mi-Carême qui survient au milieu de cette période d'abstinence peut être vue comme une contestation populaire en réaction à la rigueur du carême, qui fut institué lors du Concile de Bénévent en 1091 par le pape Urbain II⁹. La Mi-Carême remonte ainsi au Moyen-Âge, époque où le carême était très sévère et d'observance obligatoire pour les chrétiens. En France, elle a été peu signalée par les folkloristes qui se sont intéressés aux coutumes dès la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. « Dans une enquête qu'elle a menée en Pays de Caux, en Normandie, en 1980, l'ethnologue Anne-Marie Desdouits a constaté que, dans cette région de France, la mascarade de la Mi-Carême avait été bien connue au début du 20^e siècle, [et] qu'elle était réservée aux enfants. [...] Avant le 20^e siècle, cette mascarade était probablement réservée aux hommes et il est probable qu'elle ait été connue dans plusieurs régions » (DESDOUITS, 1987, p. 174). Les seuls témoignages sur la pratique de « courir la Mi-Carême » sont rapportés par le folkloriste-ethnologue Arnold van Gennep, qui situe son déclin à partir du 19^e siècle en France :

La plupart des auteurs du 19^e siècle et du premier quart du 20^e siècle, et à peu d'exceptions près mes témoins directs, au nombre de 2 000 environ, déclarent que les déguisements [qui] étaient de mise « autrefois », ont disparu assez rapidement après les guerres de 1870 et de 1914-1918, et que même si « autrefois » les adultes se livraient à ce divertissement et aux farces qu'il autorise, peu à peu il s'est restreint à la Jeunesse des deux sexes, puis depuis 1920 aux enfants; enfin que, plus ou moins vite selon les régions, le déguisement a quitté la rue et la place publique pour ne plus apparaître que dans des locaux clos, sous la forme de « bals masqués ». (VAN GENNEP, 1947, p. 883)

La Mi-Carême a ainsi traversé l'océan atlantique pour parvenir au Canada français. Elle aurait été introduite en Nouvelle-France par les colons français qui ont transporté avec eux leurs coutumes et leur calendrier liturgique. Aucune mention écrite aux 17^e et 18^e siècles n'est attestée à ce jour. Le folkloriste E.-Z. Massicotte affirme que la Mi-Carême aurait cependant connu des temps forts à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle au Canada français (MASSICOTTE, 1926, p. 136-139). Bien que cette affirmation ne soit pas étayée, les propos de M^{sr} Bossé, préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, relevés en 1885 dans le mandement suivant : « Sont défendus tous les déguisements, masques et courses par les chemins ou les maisons sous peine d'être soustrait à la juridiction de tout confesseur pour un an, sauf en danger

9. L'institution du carême – débutant le Mercredi des cendres et se terminant le Samedi saint, soit la veille de Pâques – aura pour effet de concentrer les festivités d'avant-carême, donc du carnaval, aux trois jours gras précédant le Mercredi des Cendres, appelés aussi « carême-prenant » et trouvant leur point culminant le Mardi gras (ROBERGE [dir.], 2000). Tout en instituant le carême, le concile de Bénévent a également favorisé l'éclosion des festivités carnavalesques qui régnaient jusque-là dans les pratiques païennes, d'où le lien étroit qui s'est tissé entre les festivités du Mardi gras et celles de la Mi-Carême, entre autres par la mascarade qui les définit toutes les deux.

de mort... » (LANDRY, 2008-2009, p. 356), témoignent des préoccupations de l'Église envers les divertissements qui font appel à des déguisements sur la voie publique. Sept ans plus tard en 1892, ce mandement est levé car les mascarades dans les rues semblent avoir cessé.

Dès les débuts de la colonie en Nouvelle-France, la « sainte quarantaine » est obligatoirement respectée; des peines sévères sont infligées à ceux qui refusent de s'y conformer. Sous le Régime français, l'application de la discipline du carême n'est pas seulement une affaire religieuse. Le carême est règlementé par une loi civile et ceux qui se font prendre en défaut sont condamnés par le tribunal seigneurial. Tel est le cas de Louis Gaboury, un colon de l'Île d'Orléans, qui, en 1670, a été condamné à être exposé publiquement et à verser des amendes considérables pour avoir mangé de la viande sans avoir demandé la permission à l'Église (GABOURY, 1977). Cet incident témoigne de l'importance de l'observation du carême au 17^e siècle. Au début du 18^e siècle, M^{gr} de Saint-Vallier, évêque du diocèse de Québec, normalise les pratiques du jeûne qu'il décrit dans son catéchisme. Le jeûne est obligatoire pour tous les fidèles de 21 à 60 ans qui sont en parfaite santé (PROVENCHER, 1988, p. 478); en sont exemptés les enfants, les jeunes en pleine croissance et les vieillards, les femmes enceintes, les nourrices, les malades ou les infirmes et ceux dont le travail requiert une alimentation plus soutenue pour bien s'acquitter de leur emploi. Toute personne qui veut se soustraire à l'obligation du jeûne du carême doit obtenir le consentement de son confesseur. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, l'observance stricte du carême s'applique tous les jours de la semaine sauf le dimanche. Après cette période austère, la réglementation s'assouplit et le jeûne reste obligatoire les mercredis, vendredis et samedis du carême. Les jours où il y a dispense de jeûne – les lundis, mardis et jeudis – sont toutefois des jours maigres, sans gras. À partir des années 1950, l'obligation du jeûne strict est levée par l'Église. Il est possible de faire son carême en faisant maigre deux ou trois fois par semaine (ROBERGE [dir.], 2000). Contrairement aux régions où la coutume avait été attestée en France, il est probable que la Mi-Carême ait perduré plus longtemps au Canada français (au Québec et en Acadie) en raison de l'emprise que l'Église catholique a exercée sur la société depuis l'époque du Régime français jusqu'aux années 1960. Avec la réforme amorcée par le concile Vatican II (1962-1965), un vent de changement et d'assouplissement a soufflé sur les pratiques religieuses qui ont progressivement glissé vers la sécularisation.

La Mi-Carême est un jour de répit, où l'on peut momentanément mettre de côté la discipline du carême ou, selon l'expression populaire, « casser son carême » par des réjouissances en suspendant les interdits alimentaires et sociaux. Dans certaines régions et selon les époques, les festivités ne duraient qu'une journée alors qu'en d'autres lieux, elles pouvaient se dérouler sur deux à trois jours, généralement du jeudi au samedi (ROBERGE, 2012, p. 168).

Selon les témoignages¹⁰, au Québec, fêter la Mi-Carême consiste essentiellement à défiler de maison en maison, habituellement en petits groupes de trois à quatre personnes déguisées qui essaient de ne pas se faire reconnaître par les occupants. À chaque maison où ils sont admis, les « mi-carêmes » – le terme désigne également les participants costumés – se promènent au centre de la pièce en émettant des sons et des bruits, en faisant des signes de tête et de mains jusqu'à ce qu'ils soient démasqués. Les hôtes essaient de découvrir par toutes sortes de questions ou d'invectives celui ou celle qui se cache derrière le masque. Les participants doivent changer leur démarche, contrefaire leur voix, imiter quelqu'un d'autre du village pour mystifier ceux qui les accueillent. Qu'on soit découvert ou non, il est de mise de trinquer avec les hôtes, après quoi la mascarade poursuit son chemin vers une autre maison. Les mi-carêmes peuvent parfois passer par les maisons deux ou trois fois dans la même soirée, en changeant d'accoutrement pour mieux mystifier leur public. Le dernier jour, les visites se terminent la plupart du temps dans un endroit plus vaste comme la salle communautaire, où une veillée est préparée (ROBERGE, 2012, p. 168).

La préparation des festivités de la Mi-Carême est l'occasion de secrets et de machinations car le défi de passer inconnu auprès des gens que l'on côtoie étroitement (ami, voisin, parent) est le principal attrait. Pour relever ce défi, il faut se préparer à l'avance et, clandestinement, confectionner masques et déguisements pour « courir la Mi-Carême » avec soin et ingéniosité. Les costumes et masques sont le plus souvent de fabrication artisanale et rudimentaire; on utilise de vieux vêtements rembourrés, des masques de carton ou de tissu, de manière à couvrir tout le corps des pieds à la tête. Selon l'expression populaire, avoir une « face de mi-carême » signifie que le visage de la personne, émacié ou amaigri, devait porter les marques du jeûne strict du carême. Les masques de Mi-Carême reprennent donc l'expression d'un visage fatigué, blême et squelettique.

Dans plusieurs régions, la mascarade était exclusivement le lot des hommes et des jeunes célibataires. On disait d'ailleurs que c'était la fête des « jeunesses » ou « jeunes gens » qui ont besoin de se distraire, d'autant plus que les fréquentations entre filles et garçons étaient suspendues durant le carême. La mascarade leur donnait ainsi l'occasion « d'aller voir les filles » *incognito*. L'Église interdisait aux jeunes filles ou aux femmes mariées de se prêter à ce type de jeu qu'elle jugeait inconvenant. Quelques témoignages rapportent que cette interdiction aurait été assouplie autour des années 1970 avec la fin des contrôles cléricaux et les ouvertures liées au II^e concile oecuménique; ce contexte a permis l'élargissement de la participation aux festivités aux filles, célibataires ou mariées, ainsi qu'aux hommes mariés (ROBERGE, 2012, p. 169).

Une autre particularité de la Mi-Carême au Québec est, qu'à l'instar du Mardi gras, elle est une tradition à la fois hivernale et printanière, vu sa mobilité

10. Entre autres ceux consultés aux Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval (AFEUL) qui rapportent que la coutume était fêtée dans différentes régions telles que Charlevoix, la Côte-Nord, la Gaspésie, le Saguenay et la Beauce.

au calendrier. La fête survient généralement vers la fin de l'hiver québécois, au mois de mars, période où la neige et le froid sont encore présents, et où les occasions de divertissement étaient autrefois rares. Tradition presque essentiellement rurale¹¹, la Mi-Carême a été fêtée de manière soutenue dans plusieurs localités francophones en Acadie et au Québec; elle a connu ses heures de gloire dans les années 1940 et 1950 et son déclin s'est amorcé à partir des années 1960.

Le déclin de la pratique serait attribuable à plusieurs facteurs. Dès son apparition, et de façon constante, la Mi-Carême est frappée d'interdictions, plus ou moins marquées, par l'Église. Le clergé déconseille fortement à ses fidèles de s'adonner à cette mascarade qu'il qualifie de grotesque. Dans certaines paroisses, les curés dénoncent la pratique avec force et multiplient les sermons à ce sujet. La lecture des cahiers de prônes des paroisses est éloquent sur les interdits de se masquer, de danser et de consommer de l'alcool. Dans Charlevoix, par exemple, la lutte semble avoir été constante au début du 20^e siècle. Les extraits suivants montrent que l'opposition de certains curés est catégorique :

De cette sottie coutume, il y a quelque chose d'immoral. Ces grossiers personnages qui s'appellent mi-carême commettent bien des fautes par leurs mauvaises paroles à double sens et par leur conduite répréhensible! Ils ne sont pas gênés... De plus, il y en a qui, pour se donner plus de façon, se mettent chauds. Ils trouvent alors des gens sans cœur et sans morale qui, pour quelques piastres, leur vendent cette liqueur diabolique... (La Malbaie, 1909). (GAUTHIER, 2000, p. 2-5)

En 1914, le curé de l'Île-aux-Coudres est sans pitié pour les fêtards comme pour ceux qui les reçoivent : « Pas de mi-carême. Coupables les maisons qui les laissent entrer... » (GAUTHIER, 2000, p. 2-5). Si ces interdictions qui visaient à contrôler la fête, quand ce n'est pas à l'abolir tout simplement, ont pu décourager certains paroissiens, d'autres ont su user de ruse pour amadouer leur curé et se livrer quand même à la mascarade, parfois avec retenue. Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'on ait « sauté » une année pour faire croire qu'on se conformait à l'interdit.

La Deuxième Guerre mondiale pourrait avoir eu un impact plus déterminant sur la coutume que la vindicte religieuse, « surtout dans les régions où la mascarade était avant tout du domaine des hommes. Avec l'entrée du Canada dans le conflit mondial, les jeunes hommes, gardiens de la tradition, ont quitté en grand nombre leurs villages pour s'enrôler dans les forces militaires ou pour se rendre en ville où il était facile de se trouver de l'emploi grâce à l'industrie de la guerre. Avec leur départ, il y avait moins de gens pour maintenir la tradition de la mascarade » (ARSENAULT, 2007, p. 151), entraînant ainsi un déclin contextuel de la pratique¹².

11. À propos des festivités urbaines dont les danses récréatives qui ont lieu pendant le carême, Peggy Roquigny mentionne dans sa thèse de doctorat que, fin 19^e début 20^e siècle, la Saint Patrick's Society de Montréal profitait de la Mi-Carême pour organiser une fête dansante autour du 17 mars et célébrer sa fête patronale. D'autres soirées dansantes sont organisées autour de la mi-mars dans les années 1920 et 1930 (ROQUIGNY, 2012, p. 106, 185).

12. Il est intéressant de remarquer que l'ethnologue Van Gennep a signalé que la Mi-Carême en France est beaucoup moins visible après les guerres de 1870 et 1914-1918.

Cependant, comme plusieurs témoignages attestent que la coutume avait cours dans les années 1950, il se peut que le véritable déclin se soit amorcé plus tardivement et qu'il soit attribuable aux changements que l'Église catholique a apportés à la pratique du carême à la suite du II^e Concile œcuménique (1962 à 1965). L'atténuation de la règle du jeûne pendant la période du carême constitue un facteur plus déterminant à terme que la vindicte religieuse ou la Deuxième Guerre mondiale, mais se conjugue avec celles-ci. L'assouplissement du carême aurait progressivement gagné la plupart des paroisses catholiques francophones du Québec autour des années 1965-1970. Au fur et à mesure que la pratique du jeûne se raréfie, la protestation populaire face à la rigueur du carême perd sa raison d'être et disparaît. De plus, le déplacement d'une partie de la population vers les villes à la même période explique peut-être aussi que la Mi-Carême soit tombée en désuétude dans plusieurs localités rurales. Certes les changements postconciliaires ont eu un effet sur le sens de la pratique, certains la jugeant dépassée, d'autres ne trouvant aucun intérêt à la perpétuer. Pourtant, la Mi-Carême s'est maintenue dans trois localités au Québec qui, de surcroît, sont très éloignées les unes des autres. Il est donc pertinent de s'interroger sur les raisons qui ont favorisé ce maintien de la tradition (sa reprise ou sa survivance) et si elle conserve encore aujourd'hui sa signification de « cassure » du carême.

LES REMPARTS DE LA PRATIQUE AU QUÉBEC : TROIS LOCALITÉS PHARES

Dans les trois localités du Québec où elle est encore célébrée, la Mi-Carême a néanmoins évolué au fil du temps et présente pour ainsi dire une forme actualisée¹³. À l'Isle-aux-Grues par exemple, les festivités résultent d'une reprise de la tradition. Dans ce cas précis, les témoignages parlent d'une rupture de transmission sur une quinzaine d'années environ (1960-1975)¹⁴. Pour ce qui est des festivités à Natashquan et à Fatima, aux Îles-de-la-Madeleine, il semble plutôt y avoir eu un essoufflement sans interruption totale car, toujours selon les témoignages, des épisodes auraient eu sporadiquement lieu. Pour ces deux localités, on parle plutôt de relance. Dans les trois cas, la tradition, renouvelée, est en filiation directe avec ce qui se faisait autrefois. Contrairement à d'autres coutumes qui sont des « traditions inventées¹⁵ » (DIMITRIJEVIC, 2004; HOBBSAWM et RANGER, 1983) de toutes pièces – avec certes des apparences anciennes ou traditionnelles – et qui ont été volontairement « implantées »

13. Les résultats présentés ici s'appuient sur une série d'enquêtes de terrain (entrevues et observations *in situ*) menées en 1993-1994 (Isle-aux-Grues), en 2007 (Isle-aux-Grues), 2008 (Fatima), et en 2013 (Fatima, Natashquan). Au total, nous avons recueilli plusieurs témoignages auprès de 25 participants, issus des trois localités, qui reçoivent des mi-carêmes dans leur maison ou qui se déguisent chaque année. Voir Fonds 1511 Martine Roberge, AFEUL.

14. Témoignage d'Édith Rousseau, Coordonnatrice de la Corporation touristique de l'Isle-aux-Grues, 2007. Fiche inventaire IREPI : [<http://www.irepi.ulaval.ca/fiche-careme-isle-aux-grues-380.html>].

15. Selon la terminologie d'Eric Hobsbawm et Dejan Dimitrijevic, les fêtes thématiques en France ou les festivals populaires au Québec appartiendraient à cette catégorie de « traditions inventées ».

dans une localité, la Mi-Carême s'est transmise de génération en génération, c'est-à-dire par contact direct auprès des membres de la communauté, en immersion. Une description sommaire de la situation sociogéographique des trois localités où la tradition a survécu à l'observance du carême et à l'entrée dans la modernité permet de dégager les spécificités de son déroulement (ROBERGE, 2012, p. 170).

Fatima est une petite municipalité des Îles-de-la-Madeleine qui regroupe environ 2 700 habitants. C'est le village le plus récent et le plus peuplé de l'archipel qui comprend une douzaine d'îles, dont six sont liées par d'étroites dunes de sable. Situé en plein cœur du golfe Saint-Laurent, l'archipel est accessible par avion ou par traversier. Territoire maritime du Québec, les Îles-de-la-Madeleine ont conservé des liens avec des régions acadiennes des autres provinces comme le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Ce sont aussi des immigrants acadiens en provenance des Îles-de-la-Madeleine qui auraient débarqué sur la Côte-Nord à Natashquan en 1855 (LANDRY, 2008-2009, p. 357). Longtemps considéré comme le village du « bout du monde », Natashquan est une petite localité nord-côtière dont la population est d'environ 380 habitants. Le village est relié au réseau routier depuis un peu moins de 25 ans seulement (1996). On y accédait jusqu'à tout récemment par bateau, par avion ou en motoneige l'hiver. Natashquan fait partie de la Municipalité régionale de Comté (MRC) de la Minganie qui occupe un très vaste territoire de 91 000 km², peu peuplé, aux terres arides et sauvages. Quant à l'Isle-aux-Grues, elle est située au centre du fleuve Saint-Laurent à l'est de la ville de Québec sur la Côte-du-Sud dans une zone comprise entre l'Île d'Orléans et l'Île-aux-Coudres. L'Isle-aux-Grues fait partie d'un archipel de 21 îles; seule habitée en permanence, elle compte environ 150 personnes. L'Isle-aux-Grues a une superficie de 7 km de long sur 2 km de large. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, il était possible de se rendre sur la terre ferme à Montmagny, située en face de l'île, grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire des insulaires qui traversaient le fleuve, été comme hiver, en canot, seul moyen de transport. L'île est aujourd'hui accessible par un traversier, sauf durant les mois d'hiver où le seul moyen de s'y rendre est l'avion. La situation géographique particulière de ces trois villages, les voies d'accès limitées, et leur isolement pendant la période hivernale ont-ils favorisé la conservation d'une tradition comme celle de la Mi-Carême?

Dans les années 1960-1970, on courait la Mi-Carême dans la plupart des villages des Îles-de-la-Madeleine, notamment à Cap-aux-Meules, Pointe-aux-Loups, L'étang-du-Nord et Havre-aux-Maisons. Le déclin de la pratique s'expliquerait par la perte de vitesse des pratiques religieuses au tournant des années 1970, mais aussi par des abus (ivresse, bruits nocturnes et bris) qui ont été rapportés dans le journal local¹⁶. Selon les témoignages, la tradition aurait perduré à Fatima du fait que la majorité des ancêtres des résidents sont originaires de Chéticamp (Nouvelle-Écosse) et qu'on y trouve une forte concentration de musiciens traditionnels. La tradition a cependant connu un essoufflement vers la fin des années 1990. Voyant que le nombre de maisons ainsi que le nombre de personnes qui se déguisaient pour courir la

16. Témoignage d'Isabelle Cummings, 2013, Fonds 1511 Martine Roberge, Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval.

Mi-Carême diminuait, Jacques Aucoin, un résident de Fatima, prend l'initiative en 1998 de valoriser la fête au sein du comité des loisirs. Il faut cependant attendre en 2001 avant que le comité de la Mi-Carême soit officiellement mis en place; celui-ci, formé de 12 bénévoles, se donne alors pour mission de relancer et de soutenir la tradition¹⁷. Sa première réalisation est d'organiser un festival en greffant quelques activités aux trois jours habituels pour étendre les festivités sur une semaine. Le premier Festival de la Mi-Carême a lieu en 2002. À Fatima, la Mi-Carême – dont la date se calcule depuis toujours en fonction de celle de Pâques – s'échelonne sur trois jours : mercredi, jeudi et vendredi à partir des années 1960 (DUNNIGAN et SAINT-LAURENT, 2006, p. 83). Pendant ces soirées, les festivités consistent à courir de maison en maison. Le premier objectif du comité organisateur est d'augmenter le nombre de maisons à visiter, car en raison des coûts associés à l'accueil des fêtards et des abus d'alcool qui ont pu survenir, certains propriétaires s'étaient désistés au fil du temps. De plus, le comité organisateur se donne le mandat de diffuser la liste des adresses des propriétaires qui accueillent des visiteurs; les maisons sont désormais ciblées d'avance. La recherche de commanditaires locaux vise à encourager ceux et celles qui ouvrent leurs portes aux mi-carêmes. Ils reçoivent une caisse de bière et une contribution au buffet en guise de soutien. Le comité publie également un dépliant de la programmation des activités de la semaine. Les maisons qui accueillent des mi-carêmes s'affichent au moyen de panneaux de bienvenue et de lumières de Noël. Environ 45 maisons maintiennent bon an mal an la tradition à Fatima. Recevoir des mi-carêmes demande beaucoup d'organisation, de l'aide pour les préparatifs et l'aménagement de la maison ainsi qu'un investissement considérable. Certaines maisons sont renommées pour leur accueil (offre d'amuse-gueule, sandwichs et desserts, boissons alcoolisées ou non). Les familles tiennent un registre des visiteurs dont le nombre peut parfois atteindre des records : en 2008 par exemple, Gérard A. Leblanc a accueilli 1 208 mi-carêmes et la famille de Jacques Aucoin, 1 400, en trois jours de festivités. Une telle organisation comporte quelques règles tacites : le respect des lieux visités et la prudence en tout temps; une visite d'un maximum de 15 minutes par maison; l'usage de transports collectifs pour les déplacements; le respect de la sécurité routière. Une autre particularité de la Mi-Carême à Fatima est que la musique traditionnelle est omniprésente; presque chaque maison qui accueille des visiteurs a ses musiciens attirés. La programmation des festivités comporte d'autres activités participatives : messe, tournoi de cartes, super bingo, soirée de clôture à la salle communautaire. Selon les témoignages, les festivités de la Mi-Carême à Fatima regroupent plus de la moitié de la population locale et elles accueillent autant des visiteurs des îles de l'archipel, des locaux qui ont émigré, que des touristes. Aux dires de certains, la Mi-Carême est une grande fête communautaire qui mobilise une bonne partie de la population. C'est le moment le plus attendu de l'année qui surpasse de loin Noël et le temps des fêtes¹⁸.

À Pointe-Parent, village voisin de Natashquan, deux municipalités nord-côtières aujourd'hui fusionnées et très isolées – la route 138 ne relie ces villages à Havre-

17. *Idem*.

18. Témoignage d'Isabelle Cummings, 2013. Fonds 1511 Martine Roberge, AFEUL.

Saint-Pierre, situé à 150 km en amont, que depuis 1996 –, les divertissements sont peu nombreux pendant la saison hivernale. L'arrivée tardive de la télévision en 1974 a eu, selon certains, une influence sur le renouvellement des déguisements s'inspirant d'émissions populaires¹⁹. Jusque dans les années 1920, la tradition est réservée aux hommes; elle s'étend aux autres membres de la communauté dans les années 1930-1940. Depuis les années 1970, la tournée des maisons s'échelonne sur trois jours : mercredi, jeudi et vendredi, et la date est toujours fixée en fonction de celle de Pâques. Fêtée sans interruption selon les témoignages, la tradition souffre cependant d'un essoufflement à la fin des années 1980 et fait l'objet d'une relance en 1989. Un comité organisateur bénévole propose un Festival de la Mi-Carême qui se déroule sur une semaine et dont la première édition a lieu en 1990. On note alors une augmentation significative du nombre de participants qui passe de 45 à 105. Quelque 25 maisons à Natashquan et une dizaine à Pointe-Parent accueillent les mi-carêmes. Aujourd'hui, les hôtes s'identifient au moyen d'un épouvantail à la porte extérieure et de lumières de Noël²⁰. La tournée des maisons, qui s'échelonne sur trois jours, se fait par secteur selon un calendrier préétabli pour favoriser une participation équitable entre les hôtes qui accueillent des mi-carêmes. Chaque année on attribue un thème à la Mi-Carême. Les participants peuvent fabriquer leur costume en fonction de la thématique, mais ce n'est pas obligatoire. La plupart élaborent un sketch musical au moyen d'un système de son portatif, faute de musiciens. Chaque maison offre de la nourriture et des boissons alcoolisées aux visiteurs. Il est de mise de ne rester qu'une quinzaine de minutes chez les hôtes. On appelle « mordus » ceux qui perpétuent la tradition dans le respect des anciens. Les costumes sont plus ou moins sophistiqués et originaux; ils évoquent des thèmes d'actualité tirés de films ou d'émissions de télévision, des personnages ou personnalités connus, politiciens, artistes ou autres. Les autres activités de la programmation sont surtout des activités de financement : bingo, jeux d'animation, brunch. En saison hivernale, la population de Natashquan passe sous la barre des 300 habitants principalement en raison du départ des travailleurs et des écoliers qui doivent s'exiler à Havre-Saint-Pierre ou plus loin. Les touristes ne s'y aventurent guère.

Interrompue pendant une quinzaine d'années, la Mi-Carême à l'Isle-aux-Grues a repris en 1976²¹. On attribue son interruption en partie à l'arrivée de la télévision dans les foyers, qui marque en quelque sorte l'entrée dans la modernité, et aussi à l'influence de la proximité avec de grands centres comme Québec. Selon les témoignages, l'initiative de rétablir la tradition reviendrait à la fois au prêtre de la paroisse Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues et aux paroissiennes qui ont su convaincre leur

-
19. Témoignage de Pierre-Paul Landry et témoignage de Bérangère Landry, 2013. Fonds 1511 Martine Roberge, AFEUL.
 20. Selon un témoignage, l'idée des épouvantails, unique à Natashquan, serait celle de Nicole Lessard et serait apparue quelques années après la fondation du comité de relance, soit au début des années 1990. Témoignage de Rosaire Landry, 2013. Fonds 1511 Martine Roberge, AFEUL.
 21. Témoignage d'Édith Rousseau, Coordinatrice de la Corporation touristique de l'Isle-aux-Grues, 2007. Fiche inventaire IREPI : [<http://www.irepi.ulaval.ca/fiche-careme-isle-aux-grues-380.html>].

curé que leur participation, entre autres à la confection des costumes, était nécessaire à la survie de la pratique. Dès sa reprise, les femmes ont participé à la mascarade et la confection de costumes a pris de plus en plus d'importance, de sorte que la Mi-Carême à l'Isle-aux-Grues, devenue une véritable fête du costume, a pris des allures plus théâtrales. Aucun comité n'a été mis sur pied dans cette organisation mais tout le monde s'accorde pour dire que les « couturières de la Mi-Carême » y jouent un grand rôle. Les festivités s'étendent sur une semaine, du lundi au samedi. Excepté la soirée de clôture, la tournée des maisons est l'activité principale et a lieu tous les soirs. Elle se fait en groupes de cinq à dix personnes portant un déguisement identique, ce qui accentue la difficulté de les identifier. Chaque groupe élabore une chorégraphie musicale en lien avec le thème du costume. Une douzaine de maisons accueillent les mi-carêmes. Les hôtes s'affichent simplement au moyen de lumières décoratives à l'extérieur. Recevoir des visiteurs demande peu de préparatifs. Comme les costumes sont conservés et recyclés d'une année à l'autre, il y a un ordre de présentation bien établi : d'abord les vieux costumes d'autrefois (*guenilloux* et *galonnés*²²), puis les costumes des années antérieures; enfin, les deux derniers soirs, a lieu le dévoilement des nouveaux costumes. La tradition a permis de constituer une importante « collection » de costumes, considérée par les insulaires comme leur patrimoine. La fabrication artisanale des costumes par les couturières de l'île exige un investissement considérable d'argent et de temps – elle commence tôt l'automne et se fait dans le plus grand secret –, alors que la réception et l'accueil génèrent peu de frais. Depuis 2007²³, la date est fixée non plus en fonction de celle de Pâques, mais à la deuxième semaine pleine du mois de mars. Cela a pour effet de décaler la coutume d'une ou deux semaines, selon les années, par rapport aux autres localités. Ce choix a été fait pour favoriser la venue de visiteurs dans un effort de mise en tourisme et d'harmonisation des festivités avec la période de la relâche scolaire, ce dans le but de rejoindre plus de participants. Pendant la dernière fin de semaine, la population de l'île passe de 150 à 250 personnes. L'ouverture de la fête aux visiteurs étrangers se fait depuis la fin des années 1990 et début 2000 : on leur offre une expérience touristique différente en leur permettant d'assister à la soirée de clôture au centre communautaire.

ACTUALISATION DE LA TRADITION ET PATRIMONIALISATION : ENJEUX DE LA VITALITÉ

Si l'examen des descriptions détaillées des festivités de la Mi-Carême dans les trois localités laisse entrevoir certaines constantes, transformations et actualisations dans

22. D'après les témoignages et observations recueillis en 1993-1994, le costume des galonnés est typique de l'Isle-aux-Grues. Il se compose d'un habit de ville deux pièces, de couleur foncée, garni de rubans multicolores, de paillettes brillantes, décoré de gros boutons qui sont collés, cousus ou brodés. Un chapeau, en forme de mitre ou de haut-de-forme, est décoré de la même façon. Des robes longues d'époque ancienne sont aussi décorées de rubans assortis. Ces costumes rappellent pour ainsi dire les attributs de l'élite civile ou religieuse et donnent aux déguisements le sens carnavalesque de la parodie.

23. Date déterminée à partir des photos et des témoignages.

le déroulement de la tradition et dans sa signification, il convient de se questionner sur la nature de cette pratique contemporaine. Est-elle en continuité ou en rupture avec la tradition? S'agit-il d'une nouvelle pratique s'apparentant à un carnaval d'hiver sur le modèle des fêtes thématiques (FOURNIER, 2007), d'une pratique renouvelée, réinventée (DIMITRIJEVIC, 2004; HOBBSAWM et RANGER, 1983), ou simplement actualisée? Les concepts de tradition inventée, de patrimonialisation et d'actualisation permettent d'éclairer la façon actuelle de transmettre la pratique.

Dans un premier temps, il faut dire que la tournée des maisons demeure l'élément central des festivités qu'on a étendues sur une semaine pour en faire un événement de type festival populaire (ROBERGE, 2013). Une programmation est établie avec l'ajout d'activités, en marge de la tournée des maisons, qui sont toutes à caractère participatif. La formation d'un comité organisateur, constitué de bénévoles, a pour effet de relancer la fête et d'assurer une certaine continuité (ROBERGE, 2013, p. 103). La communauté prend alors le relais, ce qui a aussi pour conséquence de structurer davantage les festivités, par exemple autour d'un thème annuel à Natashquan, enlevant selon certains sa spontanéité au divertissement. Même sans comité organisateur comme à l'Isle-aux-Grues, une prise en charge collective se fait naturellement par les groupes ou les équipes de couturières qui confectionnent les costumes. Le rôle des femmes et leur leadership sont pour beaucoup dans la reprise de la fête. Quoi qu'il en soit, on remarque que l'organisation, qu'elle soit plus poussée comme à Fatima ou moins comme à Natashquan, laisse place à une certaine souplesse et les comités sont là davantage comme soutien pour assurer un rôle de veille. Cet effort d'encadrement correspond à une forme de patrimonialisation de la fête par la base telle que définie par (RAUTENBERG, 1998, p. 288). Cette dernière témoigne d'une prise en charge des festivités par les membres de la communauté ce qui confère à la fête une certaine reconnaissance.

Un deuxième constat concerne la date de la Mi-Carême, qui est fixée en fonction de celle de Pâques à Fatima et à Natashquan, à la moitié de la période du carême, donc en phase avec le calendrier. Quant à l'Isle-aux-Grues, qui a fixé la tenue des festivités à la deuxième semaine pleine du mois de mars pour des motifs touristiques et de commodité (notamment pour qu'elle coïncide avec la relâche scolaire), elle profite de sa proximité avec les grands centres pour faire connaître la tradition. D'une part, il y a une volonté de coller au rythme calendaire traditionnel, et d'autre part, dans le cas de l'Isle-aux-Grues, la rupture avec le calendrier traduit l'intention de s'adresser non seulement à la communauté insulaire, mais également à ceux et celles qui ont quitté l'île pour le travail ou les études ainsi qu'à des visiteurs autres, locaux ou étrangers. Cette ouverture entraîne par ailleurs une forme de touristification qui est un des enjeux de la sauvegarde des pratiques (ROBERGE, 2013, p. 107). Parlant du rapport entre fête et tourisme, Fournier mentionne à juste titre que « nombre de fêtes populaires sont toutefois des événements que l'on ne peut vivre pleinement si l'on n'est pas initié. Leur "mise en tourisme" est alors difficile, les touristes devant souvent se contenter de regarder la fête, sans la faire eux-mêmes » (FOURNIER, 2013, p. 67). Ainsi, promouvoir la Mi-Carême comme attrait touristique fondé sur l'expérience représente un défi de taille. De fait, le potentiel touristique demeure limité principalement en raison de l'essence même de la coutume : la participation à la fête consiste à se déguiser et à ne pas se faire reconnaître. Cet objectif ne peut être

atteint que dans un milieu d'interconnaissance. Permettre à des non natifs ou à des visiteurs étrangers, inconnus dans la communauté, de se déguiser et de parader par les maisons ne peut que transformer la pratique en une fête costumée pour le simple divertissement. Cette transition instaure en quelque sorte une rupture avec la fête traditionnelle et la détourne de son sens premier. En ce sens, commercialiser les festivités de la Mi-Carême ou les implanter dans d'autres localités nécessiterait une transformation majeure de la pratique.

L'éloignement géographique, les conditions climatiques hivernales ainsi que la faible taille des milieux sont des facteurs qui, à la période de l'année où se déroulent les festivités, favorisent le maintien de cette tradition qui prend tout son sens pour les communautés qui la perpétuent. L'accueil de visiteurs des municipalités des alentours ou le retour de ceux qui ont dû s'exiler pour les études ou le travail permet également à la tradition de se maintenir, comme à Natashquan grâce au prolongement de la route 138, ou à Fatima où se concentrent maintenant les activités de Mi-Carême pour tous les Madelinots. Par ailleurs, ces mêmes facteurs liés à l'isolement et à la difficulté d'accès ont pour conséquence de limiter la récupération des festivités à des fins touristiques et commerciales et ce, malgré la promotion qui en est faite. En effet, les trois localités bénéficient depuis quelques années des technologies de communication électronique (site Web, page Facebook, vidéos sur Youtube) pour annoncer les festivités, en faire la promotion ou simplement publier des photos de l'événement. Une médiatisation importante entoure la tradition dorénavant entrée dans la modernité avancée (ROBERGE, 2012, p. 174). Si la Mi-Carême peut devenir un atout du développement local – à petite échelle – comme c'est le cas pour l'Isle-aux-Grues, elle possède avant tout les caractéristiques d'une activité communautaire qui s'adresse principalement aux locaux (ROBERGE, 2013). Elle trouve son équilibre dans son actualisation dans le monde contemporain et son ouverture au public, sans être déformée par l'industrie touristique ou être dépendante de visiteurs externes à la communauté (FOURNIER, 2013, p. 72).

Selon nos observations et les témoignages recueillis, la Mi-Carême se présente toujours comme une manifestation à caractère communautaire et familial qui met en évidence des valeurs de solidarité, d'entraide et de mobilisation tout en accordant une place prépondérante au plaisir et au divertissement. Cela se manifeste entre autres par l'ingéniosité et la créativité des participants dans la création des costumes et des chorégraphies ou la mise en scène de la visite des maisons par les groupes de « mi-carêmes ». L'actualisation des festivités est notamment visible dans l'élaboration et la confection des costumes, de même que dans la modernisation des matériaux et accessoires utilisés, mais ne se fait pas au détriment des déguisements anciens qui conservent leur place dans l'ordonnancement de la mascarade. Si une attention particulière est aujourd'hui accordée aux costumes, c'est pour mieux relever le défi de dissimuler l'identité des personnes déguisées et ne pas dénaturer la tradition. D'autres traits de cette actualisation sont la participation des femmes à la tournée des maisons et l'intégration d'activités pour les enfants d'âge scolaire, qui permettent d'assurer la transmission de la tradition. Un effort est consenti pour la sauvegarde et la promotion de la Mi-Carême, qui prend notamment la forme de publicité ou d'une mise en valeur culturelle dans un centre d'interprétation (à Fatima, à l'Isle-aux-Grues). L'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux semble

être le moyen de promotion par excellence, qui favorise la diffusion dans les réseaux d'appartenance et a un effet pour la communauté locale et les membres de sa diaspora. La Mi-Carême est reconnue et pratiquée par la grande majorité des membres de la communauté dans les trois localités. Source de distinction et de fierté, elle constitue un projet mobilisateur qui rejoint l'ensemble de la collectivité et dont la fonction sociale est de ce fait indéniable. L'actualisation de la tradition constitue un des enjeux de la patrimonialisation. Celle-ci implique la reconnaissance par la communauté, son appropriation et sa transmission (SCHIELE, 2002), trois étapes du processus à l'œuvre dans les manifestations observées.

Devant tous ces enjeux qui fragilisent à la fois la tradition et en favorisent le maintien, il convient de s'interroger sur la signification actuelle des festivités de la Mi-Carême. Les témoignages que nous avons recueillis montrent que la pratique est réellement vivante dans les trois localités où elle a cours car elle a toujours une pertinence sociale et remplit une fonction socioculturelle (LANDRY, 2008-2009). Dans le même ordre d'idées, les observations actuelles des festivités de la Mi-Carême montrent qu'il existe encore une certaine parenté avec la fête traditionnelle : que ce soit par la date où elle est célébrée à Natashquan et à Fatima, ou le maintien du déguisement pour mystifier les hôtes, ou encore par la tournée des maisons, il y a en effet une sorte de continuité avec la tradition. Par contre, la planification et l'élaboration des costumes de même que l'aspect spectaculaire et chorégraphié de la tournée des mi-carêmes à l'Isle-aux-Grues accentuent le caractère carnavalesque de la pratique, sans qu'elle soit pour autant entièrement réductible à une tradition inventée puisqu'elle continue de s'appuyer sur la fête traditionnelle. En somme, la Mi-Carême serait une pratique renouvelée, actualisée; elle est devenue une pratique sociale et symbolique qui trouve sa signification actuelle dans le processus de patrimonialisation à l'œuvre. Pour les trois communautés où elle se pratique, elle est objet de reconnaissance, d'appropriation/réappropriation, et de transmission.

Aux dires de plusieurs témoins, c'est cette capacité d'adaptation et d'actualisation qui a permis à la Mi-Carême de se perpétuer. Si elle a résisté à la fin de l'observance du carême, qui n'est presque plus respectée du moins dans sa forme ascétique, son objet s'est pour ainsi dire transformé : de pause ou rupture de la discipline imposée du carême, elle est devenue un divertissement collectif venant rompre la monotonie de l'hiver. Pour reprendre les mots du poète Gilles Vigneault, fils de Natashquan : « Mi-Carême c'est au milieu du carême. On a perdu le carême, [mais] on a gardé le milieu »²⁴. L'authenticité de la pratique est en quelque sorte préservée. La prise en charge par la communauté, le consensus dont elle fait l'objet et la cohésion sociale qu'elle entraîne sont des conditions essentielles de sa vitalité. Par contre, la dévitalisation des régions éloignées et le vieillissement de la population peuvent, à certains égards, constituer une menace à moyen terme. La population de Natashquan semble la plus concernée par cette problématique.

24. Extrait d'un monologue exprimant l'attachement à la Mi-Carême à Natashquan et la résistance de cette tradition. Gilles Vigneault, « La mi-carême », *Avec les mots du dimanche*, Nouvelles éditions de l'Arc, disque, 1979. Montréal, Le Nordet, 1979, GVN-1011/12.

*

*

*

La Mi-Carême appartient sans contredit à la catégorie des fêtes traditionnelles : usuelles, non officielles, généralement peu structurées, liées au calendrier agroliturgique, locales, souvent rurales, fondées sur la tradition, non remises en question. La plupart de ces réjouissances collectives se caractérisaient par leur spontanéité; elles se passaient de toute justification destinée à un public extérieur à la communauté, même si parfois certains visiteurs des localités environnantes étaient présents. Toutefois, les festivités actuelles de la Mi-Carême se distinguent des fêtes traditionnelles par leur revivalisme sur fond de modernité. Peu organisées malgré une programmation étendue sur une semaine, elles conservent leurs principales caractéristiques que sont l'activité centrale de la tournée des maisons, le défi de non-reconnaissance des personnes déguisées, l'ingéniosité et la créativité dans la confection des déguisements. Marquées par la mobilisation d'une majorité des acteurs de la communauté – hôtes, participants, organisateurs, bénévoles, couturières, musiciens, etc. –, les festivités de la Mi-Carême gardent le sens profond de rupture avec le quotidien qui est spécifique à toute fête, à tout divertissement.

Martine ROBERGE

Université Laval

martine.roberge@hst.ulaval.ca

BIBLIOGRAPHIE

ARSENAULT, Georges

2007 *La Mi-Carême en Acadie*, Tracadie-Sheila, La Grande Marée.

2008-2009 « La Mi-Carême distributrice de friandises. Survivance d'une tradition française à l'Île-du-Prince-Édouard », *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie : An Interdisciplinary Review in Acadian Studies*, 13-14-15, printemps-automne 2008, printemps 2009 : 343-353.

BROMBERGER, Christian

1992 « Pour une ethnologie du spectacle sportif », dans : G. ALTHABE, D. FABRE et G. LENCLUD (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Coll. « Ethnologie de la France, Cahier 7 »), p. 211-243.

CROZAT, Dominique et Laurent-Sébastien FOURNIER

2005 « De la fête aux loisirs : évènement, marchandisation et invention des lieux », *Annales de Géographie*, 114, 643 : 307-328.

DUFOUR, Annie-Hélène

1989 « Café des hommes en Provence », *Terrain*, 13 : 81-86.

DESDOUTS, Anne-Marie

1987 *La vie traditionnelle au pays de Caux et au Canada-français. Le cycle des saisons*, Québec, Presses de l'Université Laval.

DIMITRIJEVIC, Dejan (dir.)

2004 *Fabrication des traditions. Invention de modernité*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

DUNNIGAN, Pierre et Francine SAINT-LAURENT

2006 *Mi-carême. Une fête québécoise à redécouvrir*, Montréal, Les 400 coups.

FOURNIER, Laurent Sébastien

2007 « La fête thématique. Nouveau visage de la fête locale en Provence (France) », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38-2 : 165-174.

2013 « Quand les touristes font la fête. Mutations contemporaines des relations entre fête et tourisme », *Espaces – Cahier Fêtes populaires et tourisme*, 311 : 67-75.

GABOURY, Louis

1977 *Conseil souverain. Procès à Louis Gaboury convaincu d'avoir mangé de la viande pendant le carême : sans avoir permission de l'Église à l'Île d'Orléans, en 1670*, [Vanier, Ont.], Éditions Quesnel de Fomblanche, 24 p.

GAUTHIER, Serge

2000 « La mi-carême dans Charlevoix », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 35 : 2-5.

GENNEP, Arnold van

1947 *Manuel de folklore français contemporain*, tome 1, vol. 4, Paris, Éditions A. et J. Picard, p. 1064-1068.

HOBBSBAWM, Eric et Terence RANGER (dir.)

1983 *The invention of tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.

LANDRY, Bérangère

2008-2009 « Fonction sociale de la mi-carême à Natashquan », *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie : An Interdisciplinary Review in Acadian Studies*, 13-14-15, printemps-automne 2008, printemps 2009 : 355-364.

1995 « La mi-carême, une coutume venue du Moyen-Âge », *Bulletin du Centre de valorisation du patrimoine vivant*, 2, 2 : 3-8.

LE BLANC, Barbara

2008-2009 « Se masquer à la Mi-Carême. Perspectives de renouveau communautaires », *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie : An Interdisciplinary Review in Acadian Studies*, 13-14-15, printemps-automne 2008, printemps 2009 : 335-342.

2013 « Le Centre d'interprétation de la mi-carême. Un travail de collaboration et de renouvellement communautaire », dans : Yves BERGERON et Vanessa FERREY (dir.), *Archives et musées. Le théâtre du patrimoine (France-Canada)*, Paris, Les éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (Orientations et méthodes, 25), p. 239-250.

MASSICOTTE, Édouard-Zotique

1926 « La mi-carême », *Bulletin des recherches historiques*, 32, 2 : 136-139.

PROVENCHE, Jean

1988 *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Les éditions du Boréal.

RAUTENBERG, Michel

1998 « L'émergence patrimoniale de l'ethnologie », dans Dominique POULOT (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, p. 279-289.

ROBERGE, Martine

2012 « La fête de la mi-carême au Québec. Revitalisation d'une tradition et patrimonialisation », dans : Laurent-Sébastien FOURNIER et al., *Patrimoines et valorisation des territoires*, Paris, L'Harmattan, p. 167-177.

2013 « Les festivals populaires, atout du développement touristique du Québec? », *Revue Espaces – Cahier Fêtes populaires et tourisme*, 311 : 100-107.

ROBERGE, Martine (dir.)

- 2000 « Carême et mi-carême », *Coutumes et culture*, Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ). [<http://rdaq.banq.qc.ca>], consulté le 25 mai 2017.

ROQUIGNY, Peggy

- 2012 *Les plaisirs de la danse à Montréal. Transformation d'un divertissement et de ses pratiques, 1870-1940*, thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2 vol., 540 p. [<http://www.archipel.uqam.ca/5500/>], consulté le 25 avril 2018].

SCHIELE, Bernard (dir.)

- 2002 *Patrimoines et identités*, Québec, Éditions Multimondes, Musée de la civilisation (Coll. Muséo).

SEITEL, Peter

- 2002 « Définition du domaine couvert par l'expression "patrimoine culturel immatériel" », Réunion internationale d'experts, UNESCO, 14 p. [<https://ich.unesco.org/doc/src/04591-FR.doc>], consulté le 25 mai 2017.



**LA RECONNAISSANCE ARTISTIQUE EN MÉTROPOLE
ET EN RÉGION, DE LA DIVERGENCE À LA
CONVERGENCE : AUTOUR DE L'EXPOSITION-
ÉVÉNEMENT *LES CHRONIQUES DU QUÉBEC*
D'ARTHUR VILLENEUVE (1972)**

Benoît VAILLANCOURT

En 1972, le Musée des beaux-arts de Montréal présentait *Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve*. Première rétrospective consacrée à l'œuvre du « peintre-barbier » de Chicoutimi, cette exposition a connu une forte affluence et obtenu une large couverture médiatique, comme toute manifestation culturelle qui parvient à faire l'événement. Pour comprendre les sources et les effets de ce phénomène, l'auteur s'intéresse aux arts visuels dans le Québec des années 1960 et 1970, et surtout à la place qui leur était faite, à Montréal d'une part, et au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'autre part. En confrontant les discours véhiculés dans la presse nationale et dans la presse saguenéenne, il montre que la reconnaissance artistique de Villeneuve s'est appuyée sur la rencontre médiatisée entre deux espaces culturels distincts, la métropole et la région périphérique. Générateur d'altérité, ce face-à-face entre l'ici et l'ailleurs a favorisé la convergence d'opinions au départ divergentes sur le peintre et son art. Ce retournement s'est cristallisé lors de la rétrospective de 1972 et fut indissociable d'une récupération de l'événement par des politiciens et des acteurs du monde de l'art.

Mots-clés : Arthur Villeneuve; musée; exposition blockbuster; Saguenay-Lac-Saint-Jean; art naïf; sociologie de l'art

Parmi les enjeux qui intéressent la muséologie actuelle, celui de l'hégémonie des expositions temporaires est certainement l'un des plus débattus des dernières décennies. Depuis que les musées ont pris un « tournant commercial » (BENGHOZI et BAYART, 1993) à compter des années 1960, conséquence de leur

rencontre avec le monde managérial et, partant, de leur entrée dans la logique de rentabilité financière imposée par l'économie de marché, les expositions n'ont cessé de se développer (MAIRESSE, 2011). Le phénomène coïncide avec l'apparition des fameux blockbusters. Ces grosses expositions à succès, toujours itinérantes, promettent d'attirer de nombreux visiteurs, de générer des recettes et d'apporter une visibilité accrue aux établissements qui les accueillent (ELSEN, 1986; FREY et MEIER, 2006). Très appréciées du grand public, les expositions blockbusters sont volontiers dénoncées par les tenants de la vocation culturelle et scientifique des musées qui les tiennent pour commerciales et soumises aux principes du marketing, comme les superproductions cinématographiques dont elles reprennent le surnom. Elles continuent néanmoins de prospérer à la faveur d'un modèle de gestion qui a consacré, au sein des musées, une certaine « culture de l'événement » au nom de laquelle les sociétés contemporaines s'emploient à « faire » celui-ci (GOETSCHER et GRANGER, 2012).

Les méga expositions, en effet, ont un caractère événementiel évident. On pourrait en dire autant de n'importe quelle exposition formant la programmation culturelle d'un musée : « enclave temporaire » dans une institution définie par des collections dites permanentes, une exposition apparaît en soi comme un événement en tant qu'elle est « une réunion exceptionnelle d'objets nettement circonscrite dans sa durée », écrit Rodolphe Rapetti (RAPETTI, 2001, p. 57). Mais une « exposition-événement », comme Rapetti l'appelle à juste titre, a la particularité de réaliser des chiffres d'audience auparavant réservés au monde du spectacle, et ce grâce à sa popularité, à son prestige, à son retentissement médiatique et à son rapport spécifique au temps : plus faibles sont les chances de revoir les pièces exposées dans une manifestation éphémère, plus forte est l'incitation à la visite. Il en résulte souvent que « l'exposition entre d'elle-même dans une spirale où l'événement ne révèle plus que l'événement lui-même : affluence du public, souffrance de l'attente, emphase de la muséographie, bruit des caisses enregistreuses jusque dans les salles, passage obligé par la boutique et les produits dérivés » (*ibid.*, p. 60). Or, dans le présent article, nous voulons explorer l'idée qu'une exposition-événement, loin de ne révéler que sa propre événementialité à travers quelques signes manifestes, donne aussi à voir les conditions qui déterminent son existence et les effets qu'elle produit sur le contexte qui l'a vu naître.

L'analyse portera sur une rétrospective consacrée à l'œuvre d'Arthur Villeneuve (1910-1990). Cet autodidacte, barbier de son métier, a subitement troqué le blaireau pour le pinceau à l'âge de 47 ans. Il est resté célèbre pour avoir donné libre cours à sa créativité sur les murs intérieurs et les façades extérieures de sa petite maison sise dans un quartier ouvrier de Chicoutimi, dans la région du Saguenay. Organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal, la rétrospective intitulée *Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve* a été présentée dans l'établissement de la rue Sherbrooke pendant un mois et demi, de mars à avril 1972, avant de se déplacer au Musée du Québec – l'actuel Musée national des beaux-arts du Québec – et à la *Vancouver Art Gallery*. Avec 250 œuvres réparties dans cinq grandes salles, il s'agissait, d'après les journaux, de la plus importante exposition solo jamais tenue dans le musée montréalais, en tout cas pour un artiste canadien vivant. Elle s'accompagnait d'un catalogue bilingue tiré à 3 000 exemplaires (Collectif, 1972) et d'une offensive

publicitaire comprenant quatre messages quotidiens à la radio, 50 panneaux-réclames à Montréal – 35 en français, 15 en anglais – et deux de plus à Chicoutimi. Que l'élite culturelle porte ainsi aux nues un « peintre-barbier » sans instruction, sans formation artistique, venu tardivement à la peinture quinze ans plus tôt et produisant des toiles qualifiées de naïves ou de primitives, cela ne manquait pas de piquant. La presse saguenéenne et nationale a massivement couvert l'événement. Le battage médiatique a été tel que le Musée du Québec a jugé bon cette année-là de publier la revue de presse que son centre de documentation avait compilée pendant la durée de l'événement (Musée du Québec, 1972). Selon les décomptes officiels, 39 753 personnes ont visité l'exposition dans la métropole et 43 166 dans la capitale, soit plus de 100 000 personnes en tenant compte du dernier arrêt à Vancouver¹.

Comment expliquer pareil engouement? Réduire l'exposition Villeneuve à une stratégie de gestion des industries culturelles serait lui prêter une finalité qu'elle n'avait peut-être pas. Pour véritablement répondre à la question, il faut avant toute chose s'intéresser au statut des arts visuels dans les années 1960 et 1970, et plus encore à la place qui leur était faite, à Montréal d'une part, et à Chicoutimi d'autre part. Car les dynamiques ayant éloigné ou rapproché la société montréalaise et la société saguenéenne autour de la question des arts ont aussi traversé la carrière de Villeneuve; elles forment le socle sur lequel s'est appuyée la consécration de l'artiste en 1972.

Les chercheurs qui ont observé la production et la diffusion artistiques dans les régions du Québec ont déjà montré que ces sphères d'activité avaient connu de profondes mutations depuis l'époque de la rétrospective. La sociologue Andrée Fortin, par exemple, a mis en évidence le foisonnement d'événements artistiques organisés hors des grands centres à partir des années 1980 (FORTIN, 1996; 2000). Ces manifestations ont la particularité de se dérouler à l'extérieur des lieux habituellement dédiés à l'art; elles s'ancrent dans l'espace public et cultivent une atmosphère de fête, instaurant une logique de « non-rupture » entre le monde de l'art et la population d'un territoire. Elles sont représentatives de ce que Fortin a appelé avec Fernand Harvey la « nouvelle culture régionale », à savoir une culture qui innove, s'institutionnalise au travers de nouveaux réseaux et, à ce titre, reconfigure les rapports des espaces régionaux entre eux de même qu'avec les paliers national et international (FORTIN et HARVEY, 1995).

Le portrait était tout autre dans les décennies antérieures. S'il faut se garder d'opposer terme à terme la grande ville et la région, lieux supposés de l'audace créatrice

1. À titre comparatif, mentionnons que, lorsque s'organisaient les circuits de grandes expositions itinérantes en Europe et aux États-Unis dans les années 1960, le Musée des beaux-arts de Montréal a commencé à accueillir des expositions attirant environ 90 000 personnes pendant une durée similaire à celle de la rétrospective Villeneuve. C'est le cas, en 1964, de *Trésors de Toutankhamon* et de *Picasso* (GERMAIN, 2007, p. 117). À Québec, les chiffres de fréquentation du musée d'État prouvaient que l'exposition avait été « un très grand succès », selon l'adjoind au directeur.

pour la première et de la tradition pour la seconde², il est vrai que les infrastructures culturelles et la critique artistique étaient moins développées dans les régions périphériques ou excentriques, pour reprendre la typologie de Fortin et Harvey, et que les productions culturelles de ces dernières ne s'exportaient guère dans les autres régions de la province, ailleurs au pays ou ailleurs dans le monde sans d'abord passer par les métropoles et capitales à rayonnement national. C'est précisément cet ancien « continuum régional-national-international » (*ibid.*) qu'illustre l'exposition *Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve*. Il sera la clé pour comprendre comment elle a pu devenir une exposition-événement dans le contexte du Québec des années 1960 et 1970, soit deux décennies qui ont ouvert la voie au développement de la muséologie régionale (FALLU, 2008), et dont le caractère fondateur pour les arts visuels comme pour la nation québécoise (LANDRY et DE KONINCK, 1999) n'a pas manqué d'infléchir les visées identitaires et politiques des expositions artistiques à cette époque (COUTURE, 1994).

Notre démonstration se fera en deux temps. D'abord, nous nous intéresserons aux premières années d'activité de Villeneuve. Le but n'est pas de retracer sa biographie – au demeurant déjà connue, fût-ce sous la forme d'un panégyrique (BOUDREAU et MARION 2002) – mais de remonter aux origines d'une renommée qui porte depuis le début la marque du clivage entre région et métropole. Nous ferons appel au modèle des cercles de la reconnaissance proposé par l'historien de l'art Alan Bowness (BOWNESS, 1989). Ce modèle fait dépendre le succès d'un artiste moderne de la reconnaissance qu'il obtient successivement dans quatre cercles concentriques : celui des pairs, qui tendent à déceler en premier le talent de leur contemporain; celui des critiques, qui établissent un consensus sur la valeur de ses œuvres; celui des collectionneurs et des marchands, qui deviennent ses protecteurs en prisant sa production; et enfin celui du grand public, où le triomphe de l'artiste prend la forme d'expositions monographiques dans les grands musées – ici, la rétrospective au Musée des beaux-arts de Montréal. Après avoir analysé le cheminement de Villeneuve jusqu'au dernier cercle, nous verrons ensuite comment la rétrospective de 1972 a trouvé un écho qui a crédibilisé la croyance en son talent et cristallisé un retournement de l'opinion publique régionale, lequel est indissociable d'une récupération de l'événement par des politiciens et par des acteurs du monde de l'art. Pour suivre cette évolution de la perception de Villeneuve et de son art, nous avons analysé le contenu d'articles de journaux parus au Saguenay-Lac-Saint-Jean et ailleurs au pays, surtout à Montréal et à Québec, pendant la période visée³. La

2. Sur l'histoire des arts au Saguenay-Lac-Saint-Jean, voir GIRARD et PERRON (1989) et la revue *Saguenayensia*, vol. 44, n° 1 (2002).

3. Les principaux titres cités sont, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, *Le Lingot*, *Le Phare*, *Le Progrès du Saguenay*, *Le Progrès-Dimanche*, *Le Réveil*, *Le Soleil au Saguenay* et son successeur, *Le Soleil au Saguenay-Lac-Saint-Jean*; ailleurs au Québec, *Le Devoir*, *The Gazette*, *La Presse* et *Le Soleil*. Nous avons établi notre corpus en réalisant des recherches dans les collections numériques, microfilmées et imprimées de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ainsi qu'en dépouillant les archives du Musée national des beaux-arts du Québec, du Musée des beaux-arts de Montréal et de La Pulperie de Chicoutimi. Ainsi, nous avons pu pallier les lacunes observées dans des travaux qui se basent sur les coupures de presse réunies par les Villeneuve eux-mêmes (GAGNON, 1971; Collectif, 1972; GALANTI-AMIEL, 1977).

lecture de ce corpus de quelque 170 articles s'est enrichie de celle du catalogue et des documents relatifs à l'exposition conservés aux archives du Musée des beaux-arts de Montréal. Allons y voir.

QUAND LA GRANDE VILLE RENCONTRE LA PETITE : LES PRÉMICES DE L'ÉVÉNEMENT

Des débuts remarquables

En 1957, Arthur Villeneuve est barbier-coiffeur depuis trente ans. Il est le père de sept enfants, dont quatre sont nés de son union en secondes noces avec Hélène Villeneuve, née Morin. Cette année-là, il commence à recouvrir les murs du domicile familial de fresques où s'entremêlent des paysages naturels et urbains, des scènes préhistoriques, historiques et quotidiennes ainsi que des bandes ondoyantes multicolores recelant figures humaines et animales. Sur le plan formel, l'ensemble est touffu et bigarré, le dessin malhabile et la perspective faussée. Bientôt, les façades avant et arrière de la maison sont ornées de tableaux similaires. L'œuvre colossale est à peu près achevée en 1958, après dix-huit mois de travail.

De là, Villeneuve atteint rapidement le premier cercle de la reconnaissance, celui formé par les pairs. Il recueille d'abord la faveur du peintre Albert Jean, qui compte parmi une poignée d'artistes plasticiens établis à Chicoutimi après leur passage aux Beaux-Arts de Québec ou de Montréal (LALIBERTÉ, 1993, p. 30). Albert Jean fait ensuite connaître la maison-œuvre et ses occupants à Edmund Allyn, auquel se joindront d'autres représentants de la modernité artistique québécoise : Stanley Cosgrove et Alfred Pellan sont régulièrement présentés comme des soutiens de la première heure (LASNIER, 1961; GLADU, 1961; ZORRO, 1963). En 1959, alors qu'il a délaissé ses murs pour la peinture de chevalet, Villeneuve fait sa première sortie conventionnelle à titre de peintre amateur. Il présente quelques-unes de ses toiles au seizième Salon du printemps d'Arvida. Le concours est jugé par Claude Picher, peintre et agent de liaison pour la Galerie nationale du Canada à Ottawa – aujourd'hui le Musée des beaux-arts du Canada. Au terme de l'exposition, Picher récompense principalement des œuvres naïves ou primitives. Il couronne du deuxième prix une peinture de Villeneuve, décision qui lui vaudra plus tard d'être cité dans la querelle de préséance entourant la question du découvreur de l'artiste (GAGNON, 1971).

Deux ans après, la jeune carrière de Villeneuve franchit un nouveau jalon. Du 28 février au 11 mars 1961, le marchand de tableaux George Waddington présente au public montréalais « *the primitive painter of Chicoutimi* », comme l'annonce le carton d'invitation de l'exposition. Les œuvres montrées à la Waddington Gallery ont l'heur de plaire à la critique qui en loue la fraîcheur, l'ingénuité de bon aloi, le style enfantin dénué d'académisme, les sujets tirés de la vie populaire et du folklore canadien-français dont elles s'inspirent – en somme leur primitivisme. Dans l'hebdomadaire montréalais *Le Petit journal*, Paul Gladu se félicite que le Québec ait trouvé son peintre primitif, comme les États-Unis avec Grandma Moses et la France avec le Douanier Rousseau (GLADU, 1961). Cette dernière comparaison se retrouve

également sous la plume enthousiaste du critique d'art de *La Presse* (Sarrazin, 1961). Avec lui, les critiques du *Devoir* (LASNIER, 1961) et de *The Gazette* (Anonyme, 1961a) voient en Villeneuve tantôt un merveilleux peintre naïf, tantôt un authentique primitif, deux qualificatifs qui signent son appartenance à un courant reconnu. Or, dans ce dernier se joue d'une manière particulière le conflit né au 19^e siècle entre respect des canons esthétiques et rupture avec la tradition – ou entre maîtrise technique et originalité individuelle –, la seconde étant alors recherchée dans des catégories d'individus étrangers à l'art savant. La région natale du peintre-barbier en ressent rapidement les conséquences.

Au Saguenay, les leçons de l'avant-garde

Les succès de Villeneuve cachent un accueil initial qui s'avère beaucoup plus mitigé lorsqu'on tient compte de l'hétérogénéité des spectateurs et des situations d'évaluation. La nature même de sa démarche est en cause. En faisant de sa maison son principal support de création, Villeneuve, à l'instar des autres artistes « indisciplinés » étudiés par Valérie Rousseau, s'est affiché au-dehors sans aucune réserve; dans un environnement quotidien, il a déployé une œuvre saturée et tape-à-l'œil qui interpelle le passant par une multiplication des sollicitations visuelles dans l'espace public (ROUSSEAU, 2007, p. 161). Forts d'un sens indéniable de l'initiative sinon de l'autopromotion, le peintre et son épouse ont accru cette immixtion dans l'espace public en invitant Cette immixtion dans l'espace public a été accrue par le peintre et son épouse qui, forts d'un sens indéniable de l'initiative sinon de l'autopromotion, ont invité les journalistes et les curieux à pénétrer chez eux, dans ce qu'ils ont appelé le Musée de l'artiste, afin de leur montrer l'œuvre dans son intégralité. Ils vont jusqu'à tenir l'ouverture officielle du « musée » le 9 août 1958 en présence de personnalités civiles et religieuses (Anonyme, 1958a; 1958b). L'art de Villeneuve est donc soumis précocement au regard de tout un chacun. À s'exposer ainsi au jugement du grand public – et à le rechercher ostensiblement –, les époux ont tôt fait de constater le décalage entre les cercles de la reconnaissance. Ce décalage est d'autant plus marqué que la présence des arts visuels est alors encore relativement faible au Saguenay-Lac-Saint-Jean, notamment dans les milieux populaires, et que la maison-musée fait figure d'excentricité dans le voisinage, tant à cause de son esthétique que de la confusion qu'elle introduit entre espace domestique et espace public. Cela attire aux propriétaires critiques et railleries.

La déconvenue des Villeneuve est palpable quelques semaines après l'ouverture officielle, lorsqu'ils se présentent au conseil municipal pour solliciter la collaboration de la Ville et pour prier tous les conseillers de visiter la maison comme l'ont déjà fait le maire Rosaire Gauthier et certains de ses collègues. Hélène demande alors aux édiles qui se sont rendus sur place de donner leur appréciation de l'œuvre. L'un d'eux, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un travail de mérite et de longue haleine, affirme qu'« au point de vue artistique, [il] ne [peut] la recommander comme une œuvre de première valeur. Il n'y a pas de nuance et la ressemblance des sites ou des édifices dessinés est imparfaite », rapporte-t-on le lendemain dans le cahier régional du *Soleil* (Anonyme, 1958c). Selon le même article, Hélène s'est plainte du peu d'intérêt manifesté par la population de Chicoutimi et a dévoilé en

appui à son plaidoyer « des témoignages d'artistes de Montréal qui auraient eu des commentaires flatteurs pour les peintures de M. Villeneuve ».

Le premier temps de la réception critique de l'œuvre villeneuvien oppose donc l'appréciation d'artistes montréalais à l'appréciation de la population locale, elle-même plus ou moins conformiste d'un milieu à l'autre. Cette opposition se fonde sur un double écart temporel : celui, commun comme nous l'avons dit, entre la reconnaissance auprès des connaisseurs et celle auprès du grand public, et un second écart temporel induit par l'isolement géographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce dernier accrédite l'idée que la population régionale est éloignée des foyers d'innovation artistique, et donc forcément en retard sur les nouvelles tendances. Il n'y a qu'à lire l'étonnement de certains critiques d'art montréalais qui, une fois franchie la barrière naturelle formée par le parc des Laurentides, « découvrent » la vitalité insoupçonnée d'un noyau de créateurs et de galeristes pour constater à quel point le rapprochement entre régions et régionalisme suranné persiste à cette époque (JASMIN, 1962a; GLADU, 1963). Réciproquement, l'isolement du territoire permet de croire que les spécialistes en provenance des grands centres sont à même d'éclairer la population régionale si toutefois ils se donnent la peine de se rendre jusqu'à elle. C'est ce qui se produit au Salon du printemps d'Arvida de 1959, où Villeneuve reçoit le deuxième prix. Dans son compte rendu de la manifestation, un critique local raconte que la décision du juge invité a été « une cause de surprise générale et de commentaires » (BERT, 1959). « Tous n'approuvent pas le verdict rendu d'une manière sincère, je l'espère », écrit-il sans cacher son scepticisme. En désaccord avec l'émissaire de la Galerie nationale du Canada, le critique n'enlève pourtant rien à la souveraineté de l'opinion du juge. Entrevoyant un « duel entre peinture naïve et savante », il précise à ses lecteurs qu'après tout, la première « a pris une grande place parmi » la seconde; elle est de plus en plus « à la mode », retient l'attention des collectionneurs tant aux États-Unis qu'au Canada et « apporte sa contribution qui suscite, autant que la peinture abstraite, engouements ou répugnances » (*ibid.*).

Méfiance et complexe d'infériorité

La réputation d'avant-gardisme accolée aux professionnels des grandes villes s'observe également lors de l'exposition à la Waddington Gallery. Quelques jours avant le vernissage, Waddington se rend à Chicoutimi et tient sur place une conférence de presse qui fait grand bruit. Pédagogue, il explique que l'autodidaxie du peintre est un atout et non pas un défaut. À ceux qui reprochent à l'ancien barbier de n'avoir aucune technique, le galeriste oppose l'honnêteté et la spontanéité de son expression : « S'il avait suivi des cours dans une école spécialisée, son primitivisme et sa naïveté ne pourraient refléter autant de sincérité, soutient-il. Il y a plus de dix ans que je n'ai rencontré un peintre primitif vrai » (LAGACÉ, 1961a).

La lecture des pages locales révèle que, comme en 1959, l'intérêt de Waddington est présenté comme une mode venant de Paris, Londres ou New York, autant dire comme la plus récente lubie, possiblement passagère, d'un cercle de citoyens faisant autorité dans le milieu de l'art (Anonyme, 1961d). Mais cet intérêt éveille une méfiance plus grande que jamais en raison de sa dimension marchande : on

apprend que Waddington a déjà vendu en quasi-totalité la centaine de tableaux que Villeneuve a peints pour lui et qu'il a signé avec son poulain un contrat exclusif de deux ans en octobre 1960. Villeneuve doit lui remettre toutes les toiles qu'il produit, n'a pas le droit d'en vendre lui-même et ne peut en donner qu'après avoir été autorisé à le faire. De plus, il se voit renvoyer celles qui ne sont pas jugées à la hauteur. Ne serait-il pas en train de se « faire rouler » (SOUCY, 1962)? Que le galeriste doive s'en défendre (LAGACÉ, 1961a; Anonyme, 1961c) est déjà en soi un indice du rapport de force inégal entre les deux hommes.

Plus subtilement affleure l'idée que c'est aussi la ville qui risque d'être lésée dans cette affaire. L'accaparement de la production du Chicoutimien, qui comme on le souligne « doit passer par Montréal avant d'être vendue » (TREMBLAY, 1961b), a pour effet de délocaliser des œuvres qui subissent avec succès le test du marché et dont le prix est susceptible de monter avec la cote du peintre. À cette fuite de capitaux fait écho le départ dont les Villeneuve semblent rêver pour eux-mêmes, Hélène clamant sa préférence pour Montréal sur un plateau de télévision de Radio-Canada en marge du vernissage. Le peintre affirmera son attachement à Chicoutimi à leur retour, mais la menace de leur déménagement dans une ville plus propice aux arts sera brandie par les époux à d'autres reprises dans les années suivantes (Anonyme, 1961e; LAGACÉ, 1961b; GOYETTE et CLEARY, 1963; Anonyme, 1963b; BERNARD, 1966). La position d'infériorité de la région apparaît avec évidence, d'autant plus que les médias font remarquer, alors que la réussite de Villeneuve se concrétise, la différence avec le traitement infligé au peintre par une majorité de ses concitoyens. Dans les pages régionales de *La Presse* en particulier, deux articles d'Albert Tremblay évoquent les débuts difficiles de cet homme qui « ne connut pas au Saguenay la compréhension que semble vouloir lui réserver la Métropole » (TREMBLAY, 1961b) :

Malmené par toute une population, c'est devant celle de Montréal qu'éclate au grand jour un nouveau talent, celui de M. Arthur Villeneuve que l'on salue maintenant comme l'un de nos grands primitifs. Quel contraste entre le peintre chicoutimien qui, plus souvent qu'à son tour, a été la cible des sarcasmes populaires, et Arthur Villeneuve, artiste-peintre dont les œuvres sont exposées à la galerie George Waddington, rue Sherbrooke, à Montréal. (TREMBLAY, 1961a)

Toute cette publicité avantageuse pour Villeneuve et désavantageuse pour ses détracteurs est comme un miroir tendu à la population régionale. Elle ébranle les certitudes. À défaut d'avoir la conviction qu'il y a là plus qu'une « fumisterie » et que le prix de vente d'une œuvre est nécessairement corrélé avec sa qualité, *Le Progrès du Saguenay* et *Le Phare* choisissent l'attentisme. Pour l'heure, ils souhaitent bonne chance à Villeneuve et se réjouissent que « l'un des nôtres » s'illustre sur la scène canadienne (SOUCY, 1961a; 1961b; Anonyme, 1961b; BERGERON, J., 1961; BOUCHARD, 1961). Pour sa part, le conseil municipal de Chicoutimi vote le 6 mars l'achat d'une toile représentant le carnaval annuel de la ville (Anonyme, 1961f). Une dépêche souligne l'influence, sur la décision des élus, des réactions exprimées deux jours plus tôt par les critiques d'art montréalais. Celui de *La Presse* conseillait aux gens qui appellent Villeneuve « le fou de Chicoutimi » de mettre en veilleuse leurs jugements prématurés, en plus de féliciter la Ville pour avoir donné l'exemple quelques années auparavant, quand elle avait acquis un monument du sculpteur Armand Vaillancourt (SARRAZIN, 1961).

Le populaire dans le regard de l'élite

Dans les années qui suivent, Villeneuve, cheminant dans le troisième cercle de la reconnaissance, enchaîne les apparitions médiatiques et participe à au moins dix-neuf expositions individuelles ou collectives dans des galeries de Montréal, de Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean – elles ont lieu pour moitié dans des bâtiments publics, faute de mieux – et même de Toronto à une occasion. Passé la surprise initiale, son potentiel se voit mis à l'épreuve. Deux motifs connotés négativement s'imposent alors dans le discours de presse.

Le premier motif stigmatise l'accent qui est mis sur la personne du peintre et l'intimité de sa famille dans les journaux et à la télévision. Il est vrai que les médias s'intéressent surtout aux éléments qui sont le sel de son histoire, c'est-à-dire le parcours inattendu d'un barbier propulsé dans le milieu de l'art et la vie au quotidien dans sa résidence convertie en tableau habitable et en attraction touristique. Nous avons vu que les Villeneuve se prêtent au jeu en ouvrant régulièrement leur porte. Le bagou d'Hélène, qui a tendance à éclipser son mari plus réservé, contribue pour beaucoup à la spectacularisation du cas Villeneuve (BERNARD, 1961; JASMIN, 1962b; ZORRO, 1963; TASSO, 1965; BANTEY, 1965; BERNARD, 1966). Les journalistes aiment à rapporter, entre autres anecdotes pittoresques, que la maîtresse de maison et publicitaire patentée a farouchement défendu la chambre conjugale contre les pulsions de l'artiste, que tantôt elle se sent privilégiée de faire la cuisine dans un musée, tantôt rêve de murs aux couleurs unies. Ils ironisent sur sa décision d'imposer un prix d'entrée aux visiteurs après avoir flairé la bonne affaire, sur son ambition de déménager le Musée de l'artiste à l'Expo 67 pourvu que le tout soit monnayable. Quant à Villeneuve, lorsqu'on le presse d'expliquer ce qui l'a poussé à peindre, il parle vaguement d'une mission, d'une grâce. Les époux archivent soigneusement les publications à leur sujet et s'en servent ensuite comme outil promotionnel, alimentant la chronique en les mettant à la disposition des journalistes suivants.

À cet égard, les reproches émanant de la région prennent une couleur particulière. En effet, si la réussite du peintre-barbier « de chez nous » est valorisante pour la collectivité qui s'est finalement rangée derrière lui après s'être fait « matraquer » (BOUCHARD, 1962), inversement la curiosité dont il est l'objet peut mettre en jeu l'image de ses concitoyens et blesser leur orgueil. Car la rencontre de Villeneuve avec l'Autre montréalais, et par là avec tout le Québec et le Canada, est placée sous le signe d'une inégalité socioéconomique évidente. Et cet homme peu éduqué et très croyant et son épouse haute en couleurs qui accueille le public entre deux fournées de gâteaux dans leur demeure située en plein quartier ouvrier, on les soupçonne encore d'être soit des opportunistes, soit les dindons de la farce ou les victimes d'exploitation. De quoi les discréditer ou les humilier, eux et toute la région qu'ils représentent hors de ses frontières. En 1963 par exemple, des contributeurs du *Progrès du Saguenay* sont piqués au vif par une entrevue enregistrée avec le couple pour la télévision de Radio-Canada à l'occasion d'un autre voyage dans la métropole. Il y était moins question de peinture que « de querelles de ménage, de cuisine, de déménagement, etc. » (Anonyme, 1963a). Lors de cette « farce provinciale », de ce « coup monté » contre des gens de peu (LABERGE, 1963), les invités se seraient couverts de ridicule, apparemment aidés en cela par l'animateur qui s'employait à « déshabiller le personnage » :

Il y a encore un an, il nous était permis, à l'échelle régionale, d'en rire; plus maintenant. L'étoile du peintre-barbier nous échappe. Nos horizons sont défoncés par le travail averti de quelques financiers de la peinture. Et par un phénomène bien compréhensible, les toiles de Villeneuve étant laides, c'est le peintre lui-même que l'on se doit de « vendre » en premier.

Et c'est là que le tout peut devenir facilement morbide. Pour vendre de la toile, on appâte avec de la triste réalité. [...] Dans notre univers régional, passe encore. Mais à l'échelle nationale, je n'y suis plus. (BOUCHARD, 1963)

Le deuxième motif a toujours à voir avec les rapports de classe, mais il est davantage d'ordre artistique. Il tourne autour de l'effet corrompateur de la grande ville. D'exposition en exposition, les observateurs jugent que Villeneuve devient victime de son succès. Sa peinture perd ce qui faisait son attrait à cette époque où, confiné dans sa région, il était encore soustrait aux influences extérieures tel l'autochtone visité par l'anthropologue ou par le folkloriste en quête d'authenticité. Désormais exposé à la critique, il se plierait indûment à ce qu'il croit être le goût dominant; sommé de conserver son innocence, il se couperait de tout apport nouveau; devenu populaire sur le marché, il produirait à un rythme considérable par appât du gain – selon ses propres décomptes, il avait à son actif 1 300 toiles en 1968, contre 900 quatre ans plus tôt. C'est ainsi qu'il aurait tendance à stagner et à devenir monotone et commercial (JASMIN, 1963; GLADU, 1966; LAMY, 1966; BILODEAU, 1968; LAFORGE, 1971). Profitant des avancées en matière de professionnalisation du statut de l'artiste, Villeneuve tente bel et bien d'améliorer sa condition par la vente de ses œuvres et grâce aux bourses de l'État. Il ne s'en cache pas, surtout que ses gains font office de caution aux yeux du couple (L'HEUREUX, 1964; Anonyme, 1965; BERNARD, 1966). Mais cela tendrait à prouver qu'il répond simplement à la demande du moment, qu'il corrompt sa « pureté » – celle-là même qui est prisée dans les classes cultivées – et qu'il méconnaît le principe de motivation intrinsèque du geste créateur au profit de motivations basement pécuniaires (MENDER, 2009, p. 371; p. 506-508).

Arrêtons-nous pour faire le point. Dans les quinze premières années de la carrière artistique de Villeneuve, cet autodidacte s'est affiché publiquement en peignant les murs de sa maison et en ouvrant le Musée de l'artiste. Un petit nombre de découvreurs l'ont révélé et l'ont assimilé à un courant qui a fourni un cadre interprétatif à son travail. Il s'est taillé une place dans les structures instituées du monde de l'art après avoir connu un sort peu enviable en dehors de celui-ci. Derrière l'artiste, l'homme a attiré l'attention autant que son œuvre, de sorte qu'il a été érigé en un personnage d'ailleurs indissociable de son épouse. Enfin, on s'est interrogé sur la valeur qu'il convenait d'attribuer à l'œuvre, l'accusation d'imposture n'étant jamais bien loin, sans qu'on sache trop si cette imposture est imputable à l'ancien barbier qui veut vivre de sa peinture, à sa femme qui exerce un contrôle serré sur ses affaires, ou aux professionnels qui les entourent. Ces développements, tous survenus sur fond de malentendu entre centre et périphérie et entre savant et populaire, ont pavé la voie à la rétrospective montréalaise. Ils culmineront à ce moment-là, atteignant des proportions inégalées qui infléchiront les jugements sur Villeneuve et qui, considérant le temps court de l'exposition, feront son événementialité.

« ARTHUR VILLENEUVE FAIT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS DANS LES MUSÉES DU QUÉBEC » : COMMENT L'EXPOSITION FAIT ÉVÉNEMENT

Les rouages de l'admiration

Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve est un projet du directeur adjoint du Musée des beaux-arts, Léo Rosshandler, et du professeur d'histoire de l'art François-Marc Gagnon. Le premier est commissaire de l'exposition tandis que le second tente de faire sens de la pratique de Villeneuve à partir d'entrevues avec l'intéressé, d'enregistrements de conversations entre celui-ci et l'un de ses proches, le galeriste de Chicoutimi Jean-Louis Gagnon, ainsi que du cahier de coupures de presse des Villeneuve. La rétrospective prend l'affiche le 3 mars 1972. Elle est devancée par un texte de François-Marc Gagnon dans le magazine *Vie des Arts* (GAGNON, 1971) et par une quinzaine d'articles de journaux qui font courir le bruit en amont, dès octobre 1971. Dans la foulée du vernissage paraissent quelque 35 critiques, reportages, entrefilets, caricatures et entrevues avec Léo Rosshandler, François-Marc Gagnon ou Jean-Louis Gagnon. De plus, Villeneuve participe à trois émissions radiophoniques. Une dizaine de publications supplémentaires ont été recensées à l'occasion de la venue de l'exposition au Musée du Québec, alors qu'elle a vraisemblablement fait peu parler d'elle au Québec lors de son passage à la *Vancouver Art Gallery*.

Les interventions du musée et la couverture médiatique qui en découle ont pour effet d'asseoir la notoriété de Villeneuve. Elles ne le font pas simplement en donnant une plus grande visibilité à l'artiste, mais en précipitant et en concentrant un certain nombre de prises de parole et de gestes publics qui font qu'un individu marginal normalement voué à l'oubli peut devenir un personnage connu dont l'excellence suscite un consensus étendu dans l'espace et dans le temps, pour reprendre la thèse défendue par Nathalie Heinich dans son essai d'anthropologie de l'admiration (HEINICH, 1991). Autrement appelé « effet Van Gogh », d'après l'idéal-type du génie incompris étudié par la sociologue, ce processus de sanctification d'un artiste moderne éclaire bien la carrière de Villeneuve. Ceux qui ont comparé le peintre-barbier au célèbre Néerlandais à l'oreille coupée ne s'y sont pas trompés (ZORRO, 1963; DUMAS, 1972; LAForge, 1994). C'est que les deux illustrent de façon exemplaire ce que nous appellerons avec Heinich la mise en énigme d'une œuvre, la mise en scandale des souffrances vécues par son auteur, la mise en légende de sa vie, la mise en exposition et la mise en vente de ses pièces, et la mise en relique des objets et des lieux témoignant de sa présence. Expliquons ce que cela signifie. Pour qu'un artiste atteigne la renommée, une condition essentielle est que son art recèle une énigme à résoudre : seule l'existence d'une énigme justifie le travail d'interprétation des spécialistes, leur incessante recherche de sens qui ajoutera à la valeur des œuvres. L'émergence d'une telle énigme repose en partie sur la reconnaissance de ce qui fait la particularité d'un auteur et de ses créations. Cette particularisation est à la fois artistique, quand elle souligne le caractère unique d'une esthétique, et biographique, quand elle rapporte à la vie personnelle de l'artiste les caractéristiques propres à ses œuvres.

Sur le plan biographique d'abord, la rétrospective de 1972 propage un récit des origines articulé autour de trois déclinaisons du thème de la pauvreté culturelle. Le musée et les journaux répètent à l'envi que Villeneuve vient d'un milieu prolétaire, qu'il est peu scolarisé et qu'il a été un gagne-petit. Fils d'un maçon également briquetier et charpentier, il a quitté l'école après la troisième année et s'est fait barbier après avoir travaillé dans une usine de pâte à papier et dans un chantier de bûcherons. Censé porter en lui les sources d'inspiration du peintre, ce parcours le valorise tout spécialement aux yeux d'une élite adoptant la posture militante au nom de laquelle artistes populaires et autres « patenteux » seront loués pour leur pouvoir de subversion tout au long des années 1970 (GROSBOIS, LAMOTHE et NANTÉL, 1978; FORTIN, 2011, p. 57-58). Cette élite trouve un bon porte-parole en la personne du professeur Gagnon, qui affirme que les artistes comme Villeneuve sont étouffés par notre société bourgeoise, qu'ils peuvent renouveler l'art par les racines mais qu'il faudrait par le fait même changer profondément la société, que l'ancien barbier a pu exprimer sa créativité parce que son travail n'était pas une source d'aliénation contrairement à celui des ouvriers, etc. (GAGNON, 1971, p. 40; Collectif, 1972, p. 14; BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972b).

Sur le plan artistique cette fois, la réunion de 250 de ses œuvres fournit l'occasion d'un premier bilan critique. Ses thèmes de prédilection sont décortiqués – nous y reviendrons – et sa démarche fait l'objet d'interprétations plus fines grâce aux propos qu'il tient au bénéfice des experts. Sa parole a l'avantage d'être souvent sibylline, Villeneuve éprouvant de son propre aveu beaucoup de mal à rationaliser ce qu'il fait, embarrassé qu'il est par le langage conventionnel de la profession comme le sont par définition les artistes naïfs d'après la sociologie interactionniste (BECKER, 2010, p. 271). Les critiques d'art du *Devoir* et de *The Gazette*, par exemple, après avoir discuté avec lui dans les salles du musée, se chargent de commenter respectivement le motif de l'œil dans ses toiles et la portée symbolique des disproportions et des autres libertés qu'il prend par rapport à la réalité (ALLÈGRE, 1972; NIXON, 1972). Deux notions de son cru, devenues depuis lors essentielles pour les exégètes de sa peinture (GALANTI-AMIEL, 1977, p. 65-85; LA CHANCE, 2007), font leur apparition. Il y a d'abord le « sus-conscient ». Il désigne une sorte d'état de grâce, une vision lui dévoilant, au-delà des limites de sa perception, une existence parallèle qu'il peint sans réellement être en contrôle de son pinceau. Cela explique l'esthétique hallucinée de ses toiles aux couleurs vives et aux bandes sinueuses instaurant une continuité entre les éléments représentés, ce que les auteurs appellent à la suite du peintre la « continuité », sorte de lien fondamental unissant les êtres et les choses.

Ce renouvellement des regards provoque la découverte d'affinités jusqu'alors inédites. L'œuvre villeneuvien est comparé à l'expressionnisme, au cubisme, au surréalisme, à l'art brut, aux totems amérindiens, aux toiles de Brueghel et de Pellan (NIXON, 1972; JAMES, 1972; KIRKMAN et HEVITZ, 1972; BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972b; BELL, 1972; DUMAS, 1972). Autre révélateur de l'énigme, ce rattachement de l'artiste à des tendances générales de l'histoire de l'art rehausse celui qui accède alors, « quelle que soit la place qui lui est ainsi assignée, à un statut nettement démarqué par rapport à la masse indifférenciée des faiseurs de tableaux » (HEINICH, 1991, p. 41). Du même coup, l'association avec le Douanier Rousseau et avec Grandma Moses cède du terrain à de nouvelles références. Cette fois-ci, elles s'appuient sur

des particularités uniquement stylistiques, indépendamment de déterminants sociologiques explicités par un surnom – le douanier, la mamie, le peintre-barbier... Non content de surmonter cette filiation qui avait légitimé Villeneuve dans ses premières années, les auteurs renient de plus en plus sa parenté avec les artistes naïfs ou primitifs; elle aurait été battue en brèche par son intégration professionnelle croissante. De plus, il semble que, utilisés à la fois en histoire de l'art et dans la langue courante, les termes soient frappés d'ambiguïté. Certains clament que Villeneuve est [traduction] « plus qu'un simple "primitif" » (NIXON, 1972), ou notent qu'il est « toujours » classé parmi les primitifs en dépit de son succès (HUGUET, 1972). D'autres discréditent son rattachement à l'art naïf à cause des préjugés négatifs que le mot véhicule, tels l'absence de réflexion ou une simplicité niaise (DEMERS, 1972; Anonyme, 1972i). « Villeneuve est-il un peintre naïf? », demande *Le Progrès Régional* (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972f). « Villeneuve n'est pas un peintre naïf! », semble répondre *Le Réveil* (TARDIF, 1972a). Le débat prend une tournure intellectuelle, notamment grâce à deux tables rondes organisées par le musée. Ni naïf, ni primitif, ni réductible aux diverses avant-gardes, l'artiste est, en somme, d'autant plus original qu'on le croit inclassable.

Prétendre que Villeneuve a été desservi par la catégorisation de son art est une manière de se scandaliser du sort qu'il a subi avant d'être reconnu à sa juste valeur. L'indignation est stimulée de surcroît par le détail des affronts qui lui ont été infligés, comme ses surnoms moqueurs – Pinceau, Maisonneuve – et les attaques contre sa maison – des vitres brisées, une poutre lancée à travers la porte, des pétards jetés dans la cuisine, une tentative d'incendie, des saletés déposées sur le pas de la porte (Anonyme, 1972a). Le musée expose même deux toiles vandalisées en 1957, preuves que sa vie publique a commencé « dans les douleurs » (Collectif, 1972, p. 14). François-Marc Gagnon exhume l'anecdote du conseiller municipal peu impressionné par sa visite au Musée de l'artiste, mais il néglige opportunément de dire que l'échevin a félicité son concitoyen pour sa persévérance (GAGNON, 1971, p. 38; BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972d; JAMES, 1972). À ressasser de la sorte des histoires remontant à l'époque où l'artiste était victime de persécution ou simplement d'incompréhension, on rend celui-ci digne d'admiration du fait d'avoir apporté sa contribution au prix de sacrifices personnels. Cette admiration pour une figure héroïsée est culpabilisante, car les préjugés qui ont précédé la reconnaissance impliquent une faute collective, comme le reflète un vocabulaire emprunté au domaine juridique : avec cette rétrospective, écrit-on, les nombreuses années d'effort de Villeneuve sont « couronn[ées] avec justice » (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972a), le musée lui « rend justice » (Anonyme, 1972b) par un hommage qui lui revient « de tout droit » (Anonyme, 1972c). C'est dire que la présente célébration est censée réparer les injustices passées, qui en confirment d'ailleurs le bien-fondé puisque l'infortune est la « rançon des génies », à en croire la une du *Progrès Régional* (Anonyme, 1972d).

Penchant toujours plus vers l'hagiographie, la biographie de Villeneuve incorpore des thèmes qui tiennent de la légende. Conformément au sens religieux du terme, les récits de sa vie restent pétris d'allusions au sacré et fixent pour de bon son image d'artiste mystique : il accomplit une « mission providentielle » (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972e); il reçoit l'aide d'une « puissance mystérieuse, qu'on peut appeler le Saint-Esprit » (GIROUX, 1972); il est un « instrument guidé par la main de Dieu »

(TARDIF, 1972a); ses peintures sont le fruit de « forces divines » (BELL, 1972), d'une « justice divine » (NIXON, 1972), d'un « pouvoir qui lui est supérieur » (ALLÈGRE, 1972), en un mot de la Providence. Par un renversement opéré en partie autour de la notion de sus-conscient, ce qui pouvait laisser croire hier qu'il était un illuminé concourt aujourd'hui à le présenter comme un artiste littéralement inspiré, détenteur d'un don. Bientôt, la légende dira qu'il a découvert sa vocation en entendant une parabole à l'église de son quartier.

De façon circulaire, la visibilité et la valeur marchande de ses œuvres connaissent un essor proportionnel à celui de sa réputation, laquelle se trouve raffermie en retour par les visiteurs et l'argent qui convergent vers les œuvres. À Montréal, la galerie Montmorency et les galeries Place Royale annoncent qu'elles exposent leurs Villeneuve en même temps que le Musée des beaux-arts. Un faussaire tente sa chance lui aussi (Anonyme, 1972h). Les prix pratiqués par le peintre-barbier au début de sa carrière, quand il vendait ses toiles au porte-à-porte entre 25 et 50 dollars, sont comparés aux prix actuellement en vigueur pour souligner leur fabuleuse inflation (TARDIF, 1972b; BELL, 1972) et instruire la mise en scandale en notant que dans ces années-là, il « devait laisser aller ses tableaux à vil prix » pour assurer la « pitance de sa famille » (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972e). Le prestige des acheteurs étant un indice supplémentaire de l'excellence d'une œuvre et de son créateur, quantité de journaux relaient l'information diffusée par le musée selon laquelle Jean Drapeau et Pierre Elliott Trudeau ont prêté des Villeneuve provenant de leurs collections personnelles. Enfin, la rumeur court que l'exposition se prolongera fort probablement à Paris et à New York, ou plus vaguement en Europe et aux États-Unis (BELL, 1972; TREMBLAY, M., 1972; PARADIS, 1972; GIROUX, 1972). L'anticipation augmente l'attrait de la manifestation, car alors que Montréal est un centre de gravité pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la ville reste à la périphérie de ces grandes puissances mondiales, du moins jusqu'aux transformations de l'espace international de l'art contemporain dans les années 1980 (COUTURE, 2003). Les luttes d'influence se lisent dans les conjectures à propos de la promotion de Villeneuve à Paris; supposément imminente, elle est invoquée par Rosshandler pour justifier l'opportunité d'accorder la reconnaissance muséale à l'artiste ici, à Montréal (MBAM, 1971a).

Et les sceptiques? Tous ne sont pas confondus. Leurs dénonciations ne visent plus guère les Villeneuve, mais bien les marchands et les universitaires dont l'action combinée aurait fabriqué le phénomène de toutes pièces (ROBERT, 1973, p. 198). Le peintre, lui, n'est pas à blâmer pour les « débats académiques dont les tenants font valoir en lui l'artiste de génie ou la marionnette inconsciente d'un certain commerce » (GIROUX, 1972). Dans les salles, seul Le Soleil est témoin de la polémique, par ailleurs largement évacuée du discours de presse : certains visiteurs rient devant les œuvres, d'autres les scrutent avec un intérêt passionné; certains soutiennent que Villeneuve est proche de Picasso, d'autres rétorquent que l'exposition est une farce; un collectionneur estime que 80 % des œuvres sont de première valeur, un autre que la plupart ont été faites à la hâte dans un but commercial; les gardiens du musée sont ébahis par ce qui se passe. « Bref, conclut le journaliste, que l'on glorifie Villeneuve ou que l'on mette en doute ce qu'il fait, cet artiste a réussi ce que personne n'a pu faire à Montréal depuis longtemps, il a créé un impact sans

précédent » (PARADIS, 1972). Ayant fait la démonstration que cet impact était en germe dès le début de la carrière de Villeneuve et qu'il s'est appuyé sur les mécanismes de construction de l'admiration, il ne reste plus qu'à voir en quoi il a partie liée avec la classe politique.

Les usages politiques d'une peinture identitaire

En 1961, en réaction au succès montréalais de Villeneuve, les élus de Chicoutimi se sont rattrapés en achetant une de ses toiles. Cette fois-ci, ils se saisissent très tôt de la figure du peintre pour maximiser les retombées économiques de la rétrospective, promouvoir l'image de la ville comme protectrice des arts et souder la collectivité autour d'une gloire dont ils espèrent qu'elle rejaillira sur Chicoutimi et sur eux-mêmes. Dès décembre 1971, le Comité du tourisme et du commerce recommande que le maire et le délégué commercial et touristique représentent la Ville au banquet du vernissage. Par la même occasion, le délégué est autorisé à fournir des photographies de la ville aux organisateurs de l'exposition (Cité de Chicoutimi, 1971). Il envoie par ailleurs 600 brochures officielles à Rosshandler (Cité de Chicoutimi, 1972). Lors du banquet, le maire Henri Girard remet une plaque-souvenir à Villeneuve et prend la parole pour lui témoigner son admiration devant un parterre de Montréalais, mais aussi d'invités venus nombreux du Saguenay-Lac-Saint-Jean malgré une tempête qui en a retenu plusieurs autres. Dans son discours reproduit en partie dans les pages du *Progrès Régional*, il précise que Villeneuve, le meilleur ambassadeur de la région, est accepté chez lui par tous les artistes et que plusieurs l'ont encouragé dès le début (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972e). Sans que les fins politiques de la chose ne fassent mystère (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972g), Girard répète l'exercice à Chicoutimi quelques semaines plus tard lors d'une seconde réception (Anonyme, 1972f). Il y signe avec le peintre un protocole d'entente pour que la Ville acquière le Musée de l'artiste (Anonyme, 1972g). L'engagement formel du maire survient après que, questionné par des journalistes montréalais sur ce que la municipalité comptait faire pour conserver cette attraction touristique, et informé de la possibilité qu'elle soit transportée hors de Chicoutimi (GENEST, 1972), il a publiquement résolu d'en faire un musée ou un monument national (Anonyme, 1972e; BELL, 1972). Ainsi commence à poindre la mise en relique du bâtiment, cette ultime forme de célébration d'un être d'exception qui, par un transfert de valeur depuis la personne vers les endroits marqués par sa présence, métamorphose son ancienne demeure ou sa sépulture en lieu de mémoire où le public viendra lui vouer une sorte de culte séculier.

La ville de Chicoutimi fonde de grands espoirs sur un événement qui promet de stimuler son industrie touristique. Or, les gains économiques et réputationnels qu'elle entend tirer de l'exposition sont liés non seulement au Musée de l'artiste, qui incitera les étrangers à se déplacer dans la région pour une visite, mais aussi aux sujets que Villeneuve affectionne dans ses œuvres. Cet aspect est capital pour comprendre pourquoi l'exposition se prête à une telle récupération. Comme l'indique le titre choisi par Rosshandler, notre artiste s'apparente à un chroniqueur. Qualifiée de narrative et de documentaire, sa peinture montre majoritairement les petits et grands moments de l'existence dans un Québec en mutation. Les visiteurs, parfois aidés de photographies mises en regard des toiles, peuvent se remémorer

ou se représenter la visite du général de Gaulle à Montréal, l'enlèvement de Pierre Laporte, l'arrivée de Jacques Cartier, le barrage Manic-5, le Château Frontenac, la messe du dimanche, la cueillette des bleuets, l'atelier du forgeron... Étant donné que Villeneuve s'inspire fréquemment de ce qu'il observe dans sa région natale, les autorités de Chicoutimi font leur miel de sa peinture dont les sujets commémoratifs et policés font une publicité avantageuse à leur territoire.

Ce qui était déjà vrai pour Chicoutimi le devient aussi pour Montréal. Sur la suggestion du maire Drapeau lui-même (DRAPEAU, 1971), le directeur des relations publiques du musée organise pour l'avant-veille du vernissage une rencontre avec Villeneuve à l'Hôtel de ville – il propose la date en fonction de l'impact médiatique escompté. À une époque où l'identité de la métropole s'affirme au gré des grands projets publics qui transforment son paysage bâti, comme la Place des Arts, le métro ou Expo 67 (NOPPEN et MORISSET, 2003), le musée suggère à Drapeau que son bureau ou l'office touristique organise une visite de la ville pour Villeneuve. « Qui sait, une telle visite pourrait lui inspirer une série de tableaux dont pourrait éventuellement bénéficier Terre des Hommes [le site prolongeant l'exposition universelle] ou quelque entreprise municipale. À vous de juger du bien-fondé de cette suggestion » (MBAM, 1972a). Nous ignorons si cette visite a lieu, mais le jour de sa rencontre avec Villeneuve, Drapeau reçoit en cadeau de sa part *Souvenir d'Expo 67*, un petit tableau que le musée a acheté à son prêteur spécialement pour cela (MBAM, 1972c). La photo du maire recevant l'œuvre des mains de Villeneuve fait le tour des journaux. Quatre mois plus tard, Drapeau envisagera de lui confier la réalisation d'une murale pour une station du métro en prolongement, vaste chantier d'art public qui verra finalement l'abstraction l'emporter sur la figuration comme meilleure expression du modernisme québécois (MBAM, 1972d).

Le gouvernement provincial trouve également son compte dans l'art du Chicoutimien. Pour présider le banquet du vernissage, le directeur du musée, David Giles Carter, s'adresse à la ministre du Tourisme, la libérale Claire Kirkland-Casgrain. « Ce peintre qui chante le Québec avec une ingénuité et une foi bien proches de la réalité quotidienne, nous avons pensé qu'à titre de ministre du Tourisme, il vous serait agréable de l'encourager par votre présence » (MBAM, 1972b). Invitée au motif qu'il y a là un atout touristique pour le Québec, la ministre assiste finalement au vernissage sous un prétexte plus noble, car elle a été nommée entre-temps aux Affaires culturelles et fait ce soir-là sa première sortie publique depuis sa prise de fonction. Selon le projet d'allocation bilingue conservé aux archives, elle voit dans *Les chroniques du Québec* un outil d'influence capable de renforcer l'unité canadienne mise à mal par le nationalisme québécois. Elle se réjouit que cette exposition itinérante montre la province, sa culture et ses traditions non seulement aux gens de Montréal et de Québec, mais aussi à leurs compatriotes anglophones de Vancouver. « Au moment où le Québec suscite une attention toujours grandissante, dit-elle en anglais, tous les gestes constructifs posés par des institutions du Québec et par des Québécois sont dignes d'éloges, cela contribuant à faire tomber les barrières qui séparent les Canadiens » (MBAM, 1972e). Le directeur Carter, d'origine américaine et plus familier de l'élite anglophone que des francophones (GERMAIN, 2007, p. 128), se refuse d'ailleurs à toute instrumentalisation en sens inverse. C'est en tout cas ce que nous déduisons d'un mémo dans lequel il rabroue son adjoint pour

avoir envoyé au directeur associé du Conseil des Arts du Canada, le Québécois Robert Élie, une missive dans laquelle Villeneuve n'est pas désigné comme l'artiste canadien qu'il est, mais comme un artiste « francophone et québécois », termes propres selon Carter à flatter [traduction] « certains instincts chauvins » (MBAM, 1971c).

Considérant ce contexte de tensions culturelles et linguistiques, l'exposition frappe encore plus les esprits. Interloqué par sa démesure, un visiteur suggère que le musée, longtemps un « bastion de la *gentry* de Westmount », a peut-être voulu prêter allégeance à la « québécoiphonie » afin de se concilier les grâces du ministère des Affaires culturelles (DUMAS, 1972). Il faut dire que 1972 est une année charnière pour l'établissement privé; elle verra l'adoption de la loi provinciale qui régularisera son financement public en le transformant en structure de type mixte. Pendant ce temps, Villeneuve semble tout ignorer de l'écheveau d'intérêts économiques, identitaires et politiques dans lequel il est pris, ou du moins est-il trop bien servi par la situation pour vouloir s'en extraire. Sa folle année s'achève en décembre, alors qu'il est reçu membre de l'Ordre du Canada.

*

*

*

« Nul n'est prophète en son pays ». Tout au long de la progression de Villeneuve dans les cercles de la reconnaissance, cet adage a été répété comme un leitmotiv : par le maire de Chicoutimi en 1958, lorsque les Villeneuve ont plaidé leur cause au conseil municipal (Anonyme, 1958c); par le galeriste Waddington en 1961, lorsqu'il s'est inscrit en faux contre l'appréciation négative du public saguenéen (TREMBLAY, 1961b); par les journalistes, quand les débuts difficiles du peintre-barbier sont devenus, à la lumière de son nouveau statut, un des principaux ressorts dramatiques de son histoire (RAINVILLE-BARETTE, 1974). Au-delà du lieu commun, le cas Villeneuve montre effectivement que la reconnaissance artistique peut être tributaire de variables géographiques. Aux études sur l'histoire de l'exil d'artistes québécois à l'étranger (BELLAVANCE, 2000), nous avons voulu ajouter un regard sur les va-et-vient d'un artiste, de sa production et de son public entre une région et les grands centres du pays. Certes, l'itinéraire de Villeneuve ne peut pas être abstrait des réseaux internationaux de l'art. Mais ce qu'il met en évidence, c'est avant tout un ensemble d'interactions sur le plan intérieur, montrant leur importance dans l'essor de ce nouveau talent « révélé » par des étrangers à la barbe de son milieu d'origine, puis fortement investi par les élites régionales à mesure que sa carrière prenait des proportions nationales. Ainsi, la reconnaissance artistique du peintre-barbier s'est nourrie de la rencontre entre des représentants de la grande ville et la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, entre des individus éloignés à la fois sur le plan spatial et sur le plan social. Producteur d'altérité, ce face-à-face entre l'ici et l'ailleurs, entre nous et eux – et le retentissement qu'il a connu grâce à la médiatisation constante du phénomène Villeneuve – ont influencé l'appréciation de l'artiste et de son œuvre, et avec elle les sentiments que la population régionale entretenait à leur endroit.

La rétrospective montréalaise a été décisive à cet égard. Tandis qu'elle encensait Villeneuve en rappelant avec insistance le souvenir de son martyr, ce que les

gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean se représentaient au moyen de leurs journaux, c'était d'abord leur propre ouverture d'esprit, revendiquée pour se dissocier du temps révolu où le peintre était honni. « Actuellement, Villeneuve est aimé par presque toute la population. Il n'est plus la risée du village », affirmait l'envoyée spéciale du *Progrès Régional* (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972c). C'était aussi une victoire de la périphérie sur le centre, car Villeneuve était gratifié d'une rétrospective alors que la politique du musée n'en prévoyait pas pour les peintres canadiens, quitte à froisser les Montréalais qui demandaient ce privilège depuis longtemps, selon la même journaliste (BOUTIN-GRÉGOIRE, 1972a; 1972e). C'était enfin l'impression que cet homme à la simplicité proverbiale était véritablement à sa place à Chicoutimi, dans sa maison devenue le monument emblématique de l'endroit, bien plus que dans ce musée-temple aux colonnes de marbre et à l'imposant escalier où les deux époux, quoique « fort naturels tous les deux », étaient « préoccupés d'élégance et de politesse à l'égard de ces gens de la Métropole qui les recevaient », et où l'exposition des portes de leur salon, démontées et transportées dans les salles, n'était pas sans dénaturer l'expérience d'une vraie visite au Musée de l'artiste (Anonyme, 1972j, p. F2). Bref, et sans croire à un illusoire unanimisme régional autour de Villeneuve et de son art, force est de conclure que là-bas, l'exposition-événement avait de quoi susciter une fierté collective, la fierté succédant à la solidarité comme le scepticisme avait succédé au rejet.

Les discours entourant *Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve* donnaient l'image d'une convergence de vues succédant à une divergence initiale entre des espaces distincts. En affichant une telle communauté d'idées, ils minimisaient le poids de la « domination métropolitaine » s'exerçant dans le domaine culturel, qui est le domaine où cette domination relève le plus du plan cognitif dans la mesure où les métropoles façonnet les imaginaires en leur qualité de lieux où l'innovation est réputée se produire et les goûts se définir, comme l'explique Paul DiMaggio (DiMAGGIO, 1993). Mais la domination métropolitaine s'exerce également sur le plan structurel, note DiMaggio, et cette fois la rétrospective ne l'illustrait que trop bien. Ce journaliste du *Progrès-Dimanche* le savait, qui s'offusquait que les Chicoutimiens soient forcés de traverser le parc des Laurentides pour voir les toiles de leur concitoyen, leur ville étant fort mal pourvue en musées (DEMERS, 1972). L'anecdote nous rappelle qu'au Québec, les musées ont seulement commencé à se développer et à se professionnaliser en région dans les années 1960 et 1970. Aussi le Musée de l'artiste a-t-il longtemps été un pilier du fait muséal saguenéen (BOULIZON, 1976, p. 128-131). Malgré une tentative pour l'institutionnaliser en 1972, puis à nouveau en 1988, il a fallu attendre la mort de Villeneuve en 1990 et la renaissance du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les bâtiments de l'ancienne pulperie de Chicoutimi pour que la peinture de Villeneuve commence à faire l'objet localement d'une mise en valeur muséale d'envergure, notamment avec l'achat de la maison et son déménagement en bloc dans les nouveaux locaux du musée en 1994. Ce geste reste à être analysé dans toute sa complexité pour savoir ce qu'il peut nous dire de l'évolution des dynamiques culturelles régionales. Contentons-nous ici de remarquer que la rivalité centre/périphérie a continué de prospérer, principalement à la faveur des négociations houleuses pour le transfert de propriété de la maison. Les héritiers ont alors menacé de découper les murs pour les vendre à Montréal, Ottawa ou Toronto, en plus de clamer leur refus que la maison se retrouve au musée

« entre le squelette d'Alexis Le Trotteur et la vieille armoire de la collection Dubuc » (CORRIVEAU, 1993; BOURDON, 1994; DE BILLY, 1994; PELLETIER, 1993). Autrement dit, la famille jouait avec l'idée bien connue que l'œuvre de Villeneuve s'en sortirait à meilleur compte ailleurs, en l'occurrence là où les musées ne versent pas majoritairement dans l'histoire et l'ethnographie pour promouvoir les identités régionales au bénéfice du tourisme (BERGERON, 2002; SAVARD, 2012), et où l'art ne prête pas le flanc à l'accusation de régionalisme en étant subordonné à sa valeur documentaire, celle qui avait justement favorisé l'appropriation de l'œuvre villeneuvien par des politiques saguenéens, montréalais et provinciaux en 1972. Il faut voir là un lointain contrecoup de l'exposition-événement.

Benoit VAILLANCOURT

Université Laval
benoit.vaillancourt.2@ulaval.ca

BIBLIOGRAPHIE

ALLÈGRE, Christian

- 1972 « Au Musée des Beaux-Arts : 250 toiles d'un peintre-barbier. La mission d'Arthur Villeneuve », *Le Devoir*, 4 mars, p. 13, 18.

Anonyme

- 1958a « 1 500 heures de travail pour peindre sa maison », *Le Progrès du Saguenay*, 9 août, p. 8.
1958b « Visite du Musée de l'artiste », *Le Soleil au Saguenay*, 13 août.
1958c « Le Musée de l'artiste intéresse le conseil », *Le Soleil au Saguenay*, 1^{er} octobre.
1961a « Art notes », *The Gazette*, 21 janvier, p. 10.
1961b « Un des nôtres à Montréal », *Le Progrès du Saguenay*, 18 février, p. 7.
1961c « Explications de M. Waddington. Malentendu au sujet des peintures de Villeneuve », *La Presse*, 23 février, p. 32.
1961d « L'art naïf et le peintre Arthur Villeneuve », *Le Lingot*, 23 février, p. 10.
1961e « Le peintre Arthur Villeneuve interviewé à Radio-Canada », *Le Progrès du Saguenay*, 3 mars, pp. 2-3.
1961f « La ville de Chicoutimi fera l'acquisition d'une œuvre de Villeneuve bien vu [sic] à Montréal », *Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 7 mars, p. 14.
1963a « Bah!... », *Le Progrès du Saguenay*, 10 janvier, p. 1.
1963b « Conférence de presse nouveau genre. Les Saguenéens ont voulu mieux connaître Arthur Villeneuve », *Le Progrès du Saguenay*, 24 janvier, p. 12.
1965 « Arthur Villeneuve le barbier peintre Chicoutimi [sic] », *Le Soleil*, 24 juillet, p. 16.
1972a « Le musée des Beaux-Arts de Montréal expose 250 œuvres d'Arthur Villeneuve », *Montréal-Matin*, 18 février, p. 27.
1972b « Le Musée des Beaux-Arts rend justice au peintre-barbier de Chicoutimi », *Le Droit*, 19 février, p. 19.
1972c « Arthur Villeneuve », *Le Progrès-Régional*, 23 février, p. 19.
1972d « La rançon des génies. Après l'infortune, la gloire! », *Le Progrès-Régional*, 8 mars, p. 1.
1972e « Villeneuve expose à Montréal », *Le Soleil*, 8 mars, p. 77.
1972f « Le peintre Villeneuve », *Le Soleil*, 29 avril, p. 39.
1972g « Chicoutimi acquiert la maison d'Arthur Villeneuve », *Le Réveil*, 2 mai, p. 72.

- 1972h « La rançon de la gloire! Commerce malhonnête de l'œuvre de Villeneuve », *Le Progrès-Dimanche*, 11 juin, p. 38.
- 1972i « Arthur Villeneuve », *Le Soleil (Vancouver)*, 28 juillet, p. VII.
- 1972j « Qui a volé les portes de Madame Arthur? », *Médiart*, n° 4, mars, p. F-2.
- BANTEY, Bill
- 1965 « Expo 67 : Man and His House », *The Gazette*, 21 septembre, p. 13.
- BECKER, Howard S.
- 2010 *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion (Champs).
- BELL, Don
- 1972 « The Many Painted Visions Of Arthur Villeneuve », *Weekend Magazine*, 22, 15 : 18-22.
- BELLAVANCE, Guy (dir.)
- 2000 *Monde et réseaux de l'art. Diffusion, migration et cosmopolitisme en art contemporain*, Montréal, Liber.
- BENGHOZI, Pierre-Jean et Denis BAYART
- 1993 *Le tournant commercial des musées en France et à l'étranger*, Paris, La Documentation française (Département des études de la prospective).
- BERGERON, Jacques
- 1961 « Dans le faisceau du Phare. Bonne chance figaro de la toile! », *Le Phare*, 22 février, p. 6.
- BERGERON, Yves
- 2002 « Le "complexe" des musées d'ethnographie et d'ethnologie au Québec, 1967- 2002 », *Ethnologies*, 24, 2 : 47-77.
- BERNARD, Léon
- 1961 « Le peintre-barbier. La maison d'Arthur Villeneuve est un immense tableau », *Le Soleil (cahier Perspective)*, 29 avril, p. 2-4.
- 1966 « Le barbier-peintre Villeneuve rêve de transporter sa maison à l'Exposition », *Le Petit journal*, 6 mars, p. 8.
- BERT (Paul-Émile Berthiaume)
- 1959 « Salon du printemps du Comité des arts et métiers d'Arvida. Duel entre peinture naïve et savante? », *Le Lingot*, 30 avril, p. 10.
- BILODEAU, Jean-Noël
- 1968 « Un peintre plus ou moins naïf », *Le Soleil*, 13 avril, p. 36.
- BOUCHARD, Guy
- 1961 « Un peintre... Arthur Villeneuve », *Le Phare*, 22 février, p. 14.
- 1962 « Villeneuve à Arvida », *Le Progrès du Saguenay*, 3 mai, p. 4.
- 1963 « Dimanche : six heures trente », *Le Progrès du Saguenay*, 10 janvier, p. 7.
- BOUDREAU, Nathalie et Micheline MARION
- 2002 *Arthur Villeneuve : un homme et sa maison*, Chicoutimi, JCL.
- BOULIZON, Guy
- 1976 *Les musées du Québec*, Montréal, Fides.
- BOURDON, Pierre
- 1994 « Déjà des retombées de la Maison Villeneuve », *Le Quotidien*, 22 novembre, p. 8.
- BOUTIN-GRÉGOIRE, Denise
- 1972a « L'année 1972. La consécration de Villeneuve? », *Le Progrès-Régional*, 23 février, p. 17.
- 1972b « Avec des peintres comme Villeneuve. Il est possible de renouveler l'art par les racines », *Le Progrès-Régional*, 8 mars, p. 18.

1972c « Arthur Villeneuve. La réussite après des débuts difficiles », *Le Progrès Régional*, 8 mars, p. 19.

1972d « Ce que l'on en pensait hier », *Le Progrès Régional*, 8 mars, p. 19.

1972e « Arthur Villeneuve, "Ambassadeur de la région" », *Le Progrès Régional*, 8 mars, p. 20.

1972f « Villeneuve est-il un peintre naïf? », *Le Progrès Régional*, 8 mars, p. 20.

1972g « Hommage à Villeneuve », *Le Progrès Régional*, 3 mai, p. 19.

BOWNESS, Alan

1989 *The Conditions of Success: How the Modern Artist Rises to Fame*, Londres, Thames & Hudson.

Cité de Chicoutimi

1971 *Extrait des minutes d'une séance régulière du Conseil de la Cité de Chicoutimi*, 20 décembre (MBAM-E-769, dossier 2613).

1972 Lettre de Gaston Maziade à Léo Rosshandler, 11 janvier (MBAM-E-769, dossier 2612).

Collectif

1972 *Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve = Arthur Villeneuve's Quebec chronicles*, Montréal, Musée des beaux-arts.

CORRIVEAU, Martine

1993 « Une affaire de gros sous menace la maison du peintre-barbier », *Le Soleil*, 22 novembre, p. B-6.

COUTURE, Francine

1994 « L'exposition de la modernité artistique, lieu de construction de l'identité nationale », *RACAR : Revue d'art canadienne/Canadian Art Review*, 21, 1-2 : 32-42.

2003 « L'exposition et la ville : entre le local et l'international », *Sociologie de l'art*, 1, 1-2 : 115-130.

DE BILLY, Hélène

1994 « La petite maison dans la tourmente », *L'Actualité*, 1^{er} mars, pp. 58-61.

DEMERS, Pierre

1972 « Arthur Villeneuve fait la pluie et le beau temps dans les musées du Québec! », *Le Progrès-Dimanche*, 18 juin, p. 53.

DiMAGGIO, Paul

1993 « On Metropolitan Dominance: New York in the Urban Network », dans : Martin SHEFTER (dir.), *Capital of the American Century: The National and International Influence of New York City*, Russel Sage Foundation, pp. 193-217.

DRAPEAU, Jean

1971 Lettre de Jean Drapeau à Bill Bantey, 30 décembre (MBAM-E-769, dossier 2609).

DUMAS, Paul

1972 « Arthur Villeneuve ou le naïf porté aux nues », *L'information médicale et paramédicale*, 18 avril, p. 24-25.

ELSEN, Albert

1986 « Museum Blockbusters: Assessing the pros and cons », *Art in America*, 74, juin : 24-27.

FALLU, Jean-Marie

2008 « L'éveil muséal des régions au Québec » *Musées*, 28, 1 : 86-97.

FORTIN, Andrée

1996 « L'occupation culturelle de l'espace régional », dans : Marc-Urbain PROULX (dir.), *Le phénomène régional au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 171-185.

- 2000 *Nouveaux territoires de l'art : Régions, réseaux, place publique*, Québec, Nota Bene (Études culturelles).
- 2011 « De l'art et de l'identité collective au Québec », *Recherches sociographiques*, LII, 1 : 49-70.
- FORTIN, Andrée et Fernand HARVEY (dir.)
 1995 *La nouvelle culture régionale*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- FREY, Bruno S. et Stephan MEIER
 2006 « The Economics of Museums », dans : Victor A. GINSBURGH et David THROSBY (dir.), *Handbook of the Economics of Art and Culture*, p. 1017-1047.
- GAGNON, François-Marc
 1971 « Arthur Villeneuve : peintre-barbier », *Vie des Arts*, 65, hiver : 38-41.
- GALANTI-AMIEL, Mireille
 1977 *Arthur Villeneuve, artiste-peintre*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Genest, Bertrand
 1972 « Chicoutimi a l'intention de convertir la maison du peintre en musée », *Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 7 mars, p. 3.
- GERMAIN, Georges-Hébert
 2007 *Un musée dans la ville, une histoire du Musée des beaux-arts de Montréal*, Montréal, Musée des beaux-arts.
- GIRARD, Camil et Normand PERRON
 1989 « La vie socio-culturelle », dans : Camil GIRARD et Normand PERRON, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Les régions du Québec), p. 535-576.
- GIROUX, Jean
 1972 « Les "choses de la vie" d'Arthur Villeneuve... Toute l'histoire est là sur la peinture », *Le Soleil*, 3 juin, p. 39.
- GLADU, Paul
 1961 « Arthur Villeneuve : une "force de la race" Le peintre-barbier dont on commence à parler... », *Le Petit journal*, 15 janvier, p. 85.
 1963 « Comment on améliore son éducation. Région du Lac-Saint-Jean : un monde pour l'artiste », *Le Petit journal*, 1^{er} septembre, p. A34.
 1966 « Peintres simplement naïfs, ou peintres en bâtiments », *Le Petit journal*, 29 mai, p. 25.
- GOETSCHER, Pascale et Christophe GRANGER
 2012 « Faire l'événement, un enjeu des sociétés contemporaines », *Sociétés & Représentations*, 32, 2 : 7-23.
- GOYETTE, Gilles et Bernard CLEARY
 1963 « Mme Arthur Villeneuve : j'en ai assez de Chicoutimi... », *Le Phare*, 16 janvier, p. 11-13.
- GROSBOIS, Louise de, Raymonde LAMOTHE et Lise NANTÉL
 1978 *Les patentoux du Québec*, Montréal, Parti pris.
- HEINICH, Nathalie
 1991 *La gloire de Van Gogh : essai d'anthropologie de l'admiration*, Paris, Éditions de Minuit (Critique).
- HUGUET, Marcel
 1972 « Un peintre controversé », *Photo-Journal*, 21 février, p. 5.
- JAMES, Geoffrey
 1972 « Quebec Chronicles », *Time magazine*, 13 mars, pp. 16-18.

JASMIN, Claude

1962a « Un foyer d'art vivant. Claude Jasmin découvre le travail intense des artistes de Chicoutimi », *La Presse*, 14 avril, p. 2-10.

1962b « Arthur Villeneuve : "J'ai un don" », *La Presse* (2^e supplément), 28 juillet, p. 5.

1963 « Trois déceptions : André Jasmin, Gabriel Filion et Arthur Villeneuve », *La Presse*, 23 février, p. 21.

KIRKMAN, Terry et Judy HEVITZ

1972 « The Barber of Chicoutimi who taught himself to paint », *The Montreal Star*, 11 mars, p. C-1.

LABERGE, Léo

1963 « Arthur Villeneuve, peintre défiguré », *Le Progrès du Saguenay*, 24 janvier, p. 4.

LA CHANCE, Michaël (dir.)

2007 *L'imaginaire du territoire dans l'art d'Arthur Villeneuve*, Québec, Presses de l'Université Laval

LAFORGE, Christiane

1971 « À l'Hôtel de Ville de Chicoutimi. Ils sont vingt-deux à vous attendre », *Le Progrès-Dimanche*, 27 juin, p. 44.

1994 « Malgré la controverse. Son nom et son œuvre resteront », *Le Quotidien*, 14 novembre, p. 6.

LAGACÉ, Mireille

1961a « La France a eu son peintre-douanier, Chicoutimi possède un peintre-barbier. "Je suis assuré du succès d'Arthur Villeneuve, un talent primitif, naïf, honnête" – Waddington », *Le Soleil au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 17 février, p. 19.

1961b « De retour de Montréal, le Rousseau du Saguenay a repris ses pinceaux », *Le Soleil au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 8 mars, p. 31, 36.

LALIBERTÉ, Annabelle

1993 « L'esprit culturel en peinture au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ses débuts : 1950-1970 », *Saguenayensia*, 35, 2 : 29-32.

LAMY, Laurent

1966 « Arthur Villeneuve à la Galerie Place Royale », *Le Devoir*, 21 mai, p. 10.

LANDRY, Pierre et Marie-Charlotte DE KONINCK (dir.)

1999 *Déclics. Art et société. Le Québec des années 1960 et 1970*, Saint-Laurent et Québec, Fides et Musée de la civilisation (Images de société).

LASNIER, Yves

1961 « Un merveilleux peintre naïf : Arthur Villeneuve », *Le Devoir*, 4 mars, p. 11.

L'HEUREUX, Gaston

1964 « Depuis huit ans, Arthur Villeneuve a peint quelque 900 tableaux », *Le Soleil*, 31 décembre, p. 31.

MAIRESSE, François

2011 « Gestion », dans : André DESVALLÉES et François MAIRESSE (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, p. 175-199.

MBAM (Musée des beaux-arts de Montréal)

1971a *Mémoire de Léo Rosshandler à David Giles Carter*, 12 février (MBAM-E-769, dossier 2609).

1971b *Mémoire de Léo Rosshandler à David Giles Carter*, 21 avril (MBAM-E-769, dossier 2609).

- 1971c *Mémoire de David Giles Carter à Léo Rosshandler*, 22 avril (MBAM-E-769, dossier 2609).
- 1972a *Lettre de Bill Bantey à Jean Drapeau*, 5 janvier (MBAM-E-769, dossier 2609, dossier 2609).
- 1972b *Lettre de David Giles Carter à Claire Kirkland-Casgrain*, 27 janvier (MBAM-E-769, dossier 2611).
- 1972c *Mémoire de Bill Bantey à Léo Rosshandler*, 14 février (MBAM-E-769, dossier 2609).
- 1972d *Mémoire de Bill Bantey à David Giles Carter*, 4 juillet (MBAM-E-769, dossier 2609).
- 1972e *Projet d'allocation pour Mme Claire Kirkland Casgrain au vernissage de l'exposition Villeneuve, le 2 mars 1972*, s.d. (MBAM-E-769, dossier 2613).

MENGER, Pierre-Michel

- 2009 « Talent et réputation : les inégalités de réussite et leurs explications dans les sciences sociales », dans : *Le travail créateur : s'accomplir dans l'incertain*, Paris, Éditions Points (Points Essais), pp. 344-537.

Musée du Québec

- 1972 *Dossier de presse "des Chroniques du Québec" d'Arthur Villeneuve*, Québec, Centre de documentation du Musée du Québec.

NIXON, Virginia

- 1972 « Arthur Villeneuve – more than just a "primitive" », *The Gazette*, 11 mars, p. 51.

NOPPEN, Luc et Lucie K. MORISSET

- 2003 « Entre identité métropolitaine et identité urbaine : Montréal », dans : Lucie K. MORISSET et Luc Noppen (dir.), *Les identités urbaines : échos de Montréal*, Québec, Nota Bene, p. 157-181.

PARADIS, Gilles

- 1972 « Arthur Villeneuve soulève une polémique à Montréal », *Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 7 mars, p. 3.

PELLETIER, Denise

- 1993 « Maison Arthur-Villeneuve. Subvention gelée? », *Le Progrès-Dimanche*, 21 novembre, p. 45.

RAINVILLE-BARETTE, Andrée

- 1974 « Nul n'est prophète en son pays », *Le Progrès-Dimanche*, 7 juillet, p. 36.

RAPETTI, Rodolphe

- 2001 « L'exposition-événement », dans : Jean GALARD (dir.), *L'avenir des musées : actes du colloque organisé au musée du Louvre par le service culturel les 23, 24 et 25 mars 2000*, Paris, Réunion des musées nationaux, pp. 55-65.

ROBERT, Guy

- 1973 *L'art au Québec depuis 1940*, Montréal, Éditions La Presse.

ROUSSEAU, Valérie

- 2007 *Vestiges de l'indiscipline : Environnements d'art et anarchitectures*, Gatineau, Musée canadien des civilisations (Mercure, Études culturelles).

SAVARD, Meggie

- 2012 « Les musées en région au Québec : essai de définition », *Muséologies*, 6, 1 : 119-135.

SARRAZIN, Jean

- 1961 « Un douanier Rousseau du Saguenay?... », *La Presse*, 4 mars, p. 24.

SOUCY, Magella

- 1961a « Le peintre-barbier de chez nous », *Le Progrès du Saguenay*, 22 février, p. 4.
- 1961b « Le peintre-barbier de retour à Chicoutimi. L'exposition des œuvres de Villeneuve fut un succès », *Le Progrès du Saguenay*, 8 mars, p. 2.

- 1962 « Arthur Villeneuve renouvellera son contrat avec la galerie Waddington », *Le Progrès du Saguenay*, 16 août, p. 5.

TARDIF, Denyse

- 1972a « Villeneuve n'est pas un peintre naïf! », *Le Réveil*, 18 juillet, p. 22.

- 1972b « L'artiste n'est pas un robot! », *Le Réveil*, 18 juillet, p. 22.

TASSO, Lily

- 1965 « Visite au barbier-peintre de Chicoutimi », *La Presse*, 22 juin, p. 22.

TREMBLAY, Albert

- 1961a « Un Chicoutimien a passé avec succès du blaireau au pinceau », *La Presse*, 21 janvier, p. 14.

- 1961b « Vernissage d'une exposition Villeneuve à Montréal, le 28 », *La Presse*, 17 février, p. 24.

TREMBLAY, Martin

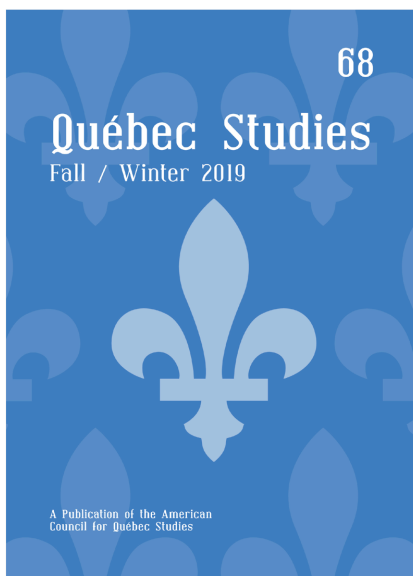
- 1972 « Lancé par le Musée des Beaux-Arts de Montréal! Arthur Villeneuve en grande première internationale », *Le Progrès-Dimanche*, 9 janvier, p. 5.

ZORRO, Andy

- 1963 « Ce qu'Andy Zorro pense du peintre Villeneuve et de ses œuvres », *Le Lingot*, 18 avril, p. 12, 20.

QUÉBEC STUDIES

FROM LIVERPOOL UNIVERSITY PRESS



Published on behalf of
the American Council
for Québec Studies

- Two issues per year
- Fully refereed
- Deals with all aspects of Québec society and Francophone Canadian culture
- Welcomes essays, book reviews, and interviews in all fields of the humanities and social sciences

**Download a
free issue:**

For more information visit
online.liverpooluniversitypress.co.uk/freeissues



D'UNE RÉVOLUTION AVORTÉE À UNE AUTRE? LES POLITIQUES QUÉBÉCOISES EN NANOTECHNOLOGIES ET EN IA AU PRISME DE L'ÉCONOMIE DE LA PROMESSE

Maxime COLLERET et Mahdi KHELFAOUI

Cet article analyse les politiques du gouvernement du Québec en matière de nanotechnologies au début des années 2000 et d'intelligence artificielle (IA) à partir du milieu des années 2010. La comparaison entre l'engouement passé pour les nanotechnologies et celui présent pour l'IA permet de faire ressortir plusieurs similitudes entre les actions publiques mises en place pour faire émerger et développer ces deux technologies dites « de pointe ». Dans les deux cas, nous montrons sous l'angle de l'économie de la promesse comment différentes parties prenantes construisent et font la promotion d'un futur technologique et économique jugé inéluctable afin de s'adjoindre des soutiens politiques, s'assurer une approbation sociale plus large de leurs projets et, surtout, capter d'importantes ressources financières et matérielles publiques, essentielles pour établir une activité industrielle et commerciale. Le cas des nanotechnologies, pour lequel nous avons désormais plus de recul, permet d'évaluer l'écart entre les promesses initiales et ce qui est réellement advenu. Il fournit également des pistes de réflexion pour aborder de façon critique le soutien gouvernemental actuel accordé à l'IA et les discours portant sur ses retombées économiques futures au Québec.

Mots-clés: économie de la promesse, nanotechnologies, intelligence artificielle, politique technologique, innovation, sociologie des attentes

Depuis le début des années 1980, les priorités québécoises en matière de politique technologique ont suivi des tendances observées ailleurs dans le monde : l'engouement pour les biotechnologies des années 1980 et 1990 (CAMBROSIO *et al.*, 1985; LIMOGES, CAMBRIO et PRONOVOST, 1991; VIGNOLA-GAGNÉ, 2008) a

fait place à l'engouement pour les nanotechnologies au début des années 2000 (LAFONTAINE, 2006; 2010), puis pour l'intelligence artificielle (IA) à partir du milieu des années 2010 (ROBERGE, MORIN et SENNEVILLE., 2019)¹. L'avènement de ces technologies, dites « de pointe », a poussé l'État québécois à mettre sur pied divers programmes, infrastructures et organisations vouées à leur promotion et à leur financement. Que ce soit par l'intermédiaire de soutiens accordés à des entreprises, telle I.A.F. Biochem en 1986, à la création d'organismes voués au rapprochement entre entreprises et universités, comme NanoQuébec en 2001, ou à la fondation d'instituts de recherche, comme Mila en 2017, le gouvernement du Québec a joué un rôle central dans le développement de ces domaines de recherche scientifique et technologique au potentiel économique prometteur, mais incertain.

L'analyse que nous proposons de l'intérêt politique pour les nanotechnologies au début des années 2000, puis pour l'IA à partir du milieu des années 2010, montre que leur déploiement au Québec respecte une logique analogue (BENSAUDE-VINCENT, 2009; LAFONTAINE, 2006). Les premières actions publiques mises en place pour développer ces nouvelles technologies sont fortement influencées par des initiatives menées aux États-Unis, pays encore perçu comme le lieu des révolutions technologiques à venir. Elles font intervenir des acteurs et des organisations, publiques ou privées, qui parviennent à faire accepter aux responsables politiques leurs représentations de l'économie et de la société du futur, au centre desquelles figurent les technologies qu'ils promeuvent. Elles mobilisent également l'éthique comme garante d'une innovation responsable, répondant aux exigences sociétales d'un développement technologique et industriel qui se veut désormais « durable ». Enfin, elles font du rapprochement entre universités et entreprises, voire de la mise des premières au service des secondes, le cadre concret de la politique par laquelle le futur technologique imaginé doit advenir.

Les représentations d'un futur jugé inéluctable, mais dont serait irrémédiablement exclu tout pays faisant l'impasse sur le développement de ces technologies émergentes, se trouvent au cœur de la mobilisation des ressources matérielles et symboliques des promoteurs et autres acteurs engagés dans cette « course » à l'innovation (VAN LENTE et BAKKER, 2010; VAN LENTE, 2016). Ce futur est rendu désirable grâce à la construction d'un imaginaire qui génère une partie des attentes autour de l'avènement de ces technologies (MAESTRUTTI, 2011). Comme certains travaux en histoire et en sociologie des sciences et des technologies l'ont montré, les imaginaires associés aux discours spéculatifs sur les futurs technologiques, sortes de fictions plausibles (SELIN, 2011), permettent d'ouvrir des espaces rhétoriques dans le présent où des politiques sont définies et des rapports de force établis en faveur de ces technologies promues (VAN LENTE et RIP, 1998; SELIN, 2007; BONTEMPS, 2008). Autrement dit, les visions composant ces imaginaires (pensons, dans le cas des nanotechnologies, aux nanorobots pour la médecine cellulaire, aux nanotubes pour l'industrie manufacturière ou aux nanopuces pour les super-ordinateurs), diffusées dans la sphère publique par des scientifiques, des décideurs politiques, des industriels ou par les médias à grand tirage, jouent un rôle performatif et constituent le socle sur lequel s'appuient les promesses économiques.

1. Cet article a été écrit à parts égales par les auteurs. Nous tenons à remercier Yves Gingras pour sa relecture et ses commentaires.

La construction de tels imaginaires n'est pas qu'affaire de discours et de rhétorique, puisqu'il s'agit en fin de compte de s'attirer des soutiens politiques et économiques, de s'assurer une approbation sociale plus large et, surtout, de capter les ressources financières qui permettront ultimement à une industrie de s'établir et à un marché de se développer (BORUP *et al.*, 2006). L'ensemble de ces actions coordonnées, menant à la formation d'une communauté organisée de promoteurs hétérogène et plus ou moins organisée (MARTIN, 2015), forme ce qui est qualifié dans de nombreux travaux en sociologie des sciences et des technologies de régime d'économie des promesses technoscientifiques (VAN LENTE, 1993; BROWN ET MICHAEL, 2003; JOLY, 2010; STEPHENS ET RUIVENKAMP, 2016; MARTIN, 2018; LEMAY, 2020) ou, plus simplement, d'économie de la promesse. Ces actions sont indissociables des intérêts individuels ou collectifs des promoteurs, puisqu'en s'engageant « dans une série d'activités rhétoriques, organisationnelles et matérielles par lesquelles le futur peut être "colonisé" », les promoteurs cherchent aussi à [traduction] « s'assurer un certain type d'avenir pour eux-mêmes » (BROWN, RAPPERT ET WEBSTER, 2016, p. 4).

Les espoirs suscités par les promesses technologiques ont toutefois tendance à être déçus et finissent souvent par s'estomper. Les périodes d'engouement, parfois frénétique, pour une nouvelle technologie sont généralement suivies d'une phase de désillusion à la hauteur des promesses de départ. Elles donnent lieu à un « cycle de battage technologique » (GISLERA, SORNETTEA ET WOODARD, 2001; BAKKER ET BUDDE, 2012; DANDURAND *et al.*, 2020) se résumant aux éléments suivants : les nouvelles technologies passent par une période de battage (*hype*) durant laquelle les promoteurs discourent abondamment sur le futur en promettant des transformations socioéconomiques radicales. Ces discours engendrent des attentes chez différents intervenants (États, entreprises, firmes de capital à risque, etc.), entraînant des investissements se voulant à la hauteur du potentiel révolutionnaire présumé de la technologie. Les attentes n'étant finalement par remplies, les bailleurs de fonds diminuent considérablement leur implication. Les promesses initiales laissent alors place à un discours plus rationnel sur la technologie, qui trouve bel et bien des applications pratiques – bien qu'éloignées des aspirations initiales (JOLY, 2015; RUEF ET MARKARD, 2010). Si plusieurs sociologues ont montré que ce modèle réduit le cours de l'histoire à une linéarité simplificatrice (VAN LENTE, SPITTERS ET PEINE, 2013; BORUP *et al.*, 2006; JOLY 2010, p. 9-10), il n'en fournit pas moins une représentation utile du cycle de vie de la rhétorique accompagnant diverses technologies promues comme « révolutionnaires » (BAKKER ET BUDDE, 2012).

En adoptant l'angle de l'économie de la promesse, nous reconstituons dans cet article l'essentiel des actions coordonnées visant à promouvoir les nanotechnologies et l'IA au Québec, afin d'expliquer les décisions politiques qui ont été prises vis-à-vis du développement de ces deux technologies, la première ayant déjà traversé sa période d'engouement alors que la seconde s'y trouve toujours. Notre argumentation s'appuie principalement sur les rapports produits par des organismes gouvernementaux ou sans but lucratif mis en place à différentes périodes pour promouvoir ces deux technologies au Québec. Le cas des nanotechnologies, pour lequel nous avons désormais plus de recul, permet par ailleurs d'évaluer l'écart entre les promesses initiales et ce qui est réellement advenu. Il fournit également des pistes de réflexion pour aborder de façon critique le soutien gouvernemental

actuel accordé au développement de l'IA et les discours portant sur ses retombées économiques futures au Québec.

LE POTENTIEL INFINI DE LA « RÉVOLUTION NANO »

Pour asseoir la crédibilité du champ émergent des nanotechnologies au début des années 1980, les chercheurs en nanotechnologie lui attribuent une filiation « noble » dans le discours prononcé en 1959 par le prix Nobel de physique Richard P. Feynman au congrès de l'*American Physical Society*. Feynman y discutait la possibilité de manipuler la matière à l'échelle de l'atome et de profiter des lois de la mécanique quantique pour créer des matériaux aux propriétés nouvelles (FEYNMAN, 1959). Dans le terme « nanotechnologie », le préfixe « nano » renvoie en effet au nanomètre, unité de grandeur qui équivaut à un milliardième de mètre. Il faut toutefois attendre la deuxième moitié des années 1980 pour que l'ingénieur Eric Drexler popularise véritablement le terme « nanotechnologie ». En 1986, ce protégé de Marvin Minsky, un pionnier de l'intelligence artificielle, publie son premier ouvrage *Engines of Creation: The Coming Era of Nanotechnology*, qui connaît un grand succès public. Il y présente un avenir technologique et industriel mythifié, rendu possible par des « nanomachines » autonomes, dites *assembleurs*. Selon Drexler, ces assembleurs permettraient [traduction] « d'apporter des changements aussi profonds que la révolution industrielle, les antibiotiques et les armes nucléaires, le tout réuni en une seule percée massive » (DREXLER, 1986, p. 28).

Bien que cette vision des nanotechnologies soit décriée par plusieurs scientifiques (AMATO, 1991), qui la qualifient d'utopique, elle suscite néanmoins l'intérêt du gouvernement américain (McCRAI, 2005). Cet intérêt permet à Mihail C. Roco – ingénieur mécanique de formation et conseiller gouvernemental en matière de science et de technologie – et ses collaborateurs de fonder l'*Interagency Working Group on Nanoscience, Engineering, and Technology* (IWGN) au cours des années 1990. Sous la tutelle du *National Science and Technology Council* (NSTC), l'IWGN entreprend des travaux qui prennent leur forme achevée dans la *National Nanotechnology Initiative* (NNI), dont le premier rapport est publié par le NSTC et endossé par le gouvernement de Bill Clinton en 2000 (McCRAI, 2005; BERUBE, 2006). Ce document reprend à son compte la vision mythique de Drexler et promet une nouvelle révolution industrielle – le mot « révolution » et ses dérivés y étant d'ailleurs mentionnés plus d'une trentaine de fois – au cours de laquelle aucun domaine ne sera épargné par la vague déferlante des nanotechnologies :

[traduction] On peut s'attendre à ce que le nombre de découvertes révolutionnaires signalées dans le domaine des nanotechnologies s'accélère au cours de la prochaine décennie; celles-ci sont susceptibles d'affecter profondément les technologies existantes et émergentes dans presque tous les secteurs industriels et domaines d'application, notamment l'informatique et les communications, les produits pharmaceutiques et chimiques, les technologies environnementales, les économies d'énergie, la fabrication, ainsi que les diagnostics et les traitements dans les soins de santé. (NSTC, 2000, p. 21)

Les efforts de l'IGWN se concrétisent le 21 janvier 2001, lorsque le président Clinton annonce, dans un discours prononcé au *California Institute of Technology* (Caltech), des investissements publics de plus de 500 millions de dollars pour faire advenir la vision des promoteurs des nanotechnologies. L'initiative américaine lance une course mondiale aux nanotechnologies à laquelle le Québec participe très tôt. Dès l'an 2000, le gouvernement québécois met en place un Comité sur les nanotechnologies (CN) au sein du Conseil de la science et de la technologie (CST). Dirigé par Michel Desrochers, directeur général de l'Institut de recherche en biotechnologies, et formé de huit autres membres, dont sept chercheurs et un président d'entreprise, le CN produit le rapport *Les nanotechnologies : la maîtrise de l'infiniment petit*. Soumis en juin 2001 à David Cliche, alors ministre délégué de la Recherche, de la Science et de la Technologie, cet avis s'inspire largement de la vision promue par Mihail C. Roco et ses collaborateurs de l'IGWN. Les documents produits par ces derniers forment d'ailleurs le cœur de la recherche documentaire utilisée dans le rapport du CN².

Parallèlement à cet avis, le CST produit un second rapport qui brosse un portrait global de l'état de la recherche en nanotechnologies, où Eric Drexler est présenté comme l'« apôtre » du domaine (CST, 2001, p. 6). Le rapport fait grand cas de l'une des applications les plus prometteuses des nanotechnologies, les nanotubes de carbone, dont les propriétés « tout à fait étonnantes » permettraient notamment de fabriquer des câbles cent fois plus résistants que l'acier tout en étant six fois plus légers. Malgré les obstacles techniques barrant la voie aux applications industrielles des nanotubes de carbone, dont le rapport ne fait pourtant pas l'économie des détails, celui-ci n'en demeure pas moins persuadé que les « applications des nanotubes sont imminentes », citant pour exemple la compagnie sud-coréenne Samsung qui aurait déjà conçu un écran plat utilisant les nanotubes de carbone comme source d'électrons. La promesse des nanotubes de carbone est cependant conditionnée « à des investissements considérables en recherche avant de donner lieu à la mise au point de technologies » (*idem*, p. 24). Du point de vue de la temporalité, les nanotubes de carbone renvoient à la construction d'un futur qui est « à la fois omniprésent et fortement contestable » (JOLY, 2010), puisque le rapport professe, de façon contradictoire, l'arrivée imminente de cette technologie, en même temps qu'il suggère que le délai d'attente avant sa commercialisation sera encore très long.

L'exemple des nanotubes de carbone illustre également la rhétorique inhérente à l'économie de la promesse, qui exige des financements publics urgents, tantôt en faisant miroiter de mirobolants retours sur investissement en termes d'emplois et de revenus, tantôt en agitant le spectre du déclin technologique si aucune mesure n'était

2. Dès la première note de bas de page, on peut lire : « Les documents suivants furent notamment utilisés dans la production de ce rapport : *National Science and Technology Council, National Nanotechnology Initiative : Leading to the Next Industrial Revolution*, Washington, February 2000. *National Science and Technology Council, Nanostructure Science and Technology, A Worldwide Study*. *National Science and Technology Council, Nanotechnology Research Directions: IWGN Workshop Report*, September 1999. *World Technology Evaluation Center, R&D Status and Trends in Nanoparticles, Nanostructured Materials, and Nanodevices in the United States*, January 1998 » (CST, 2001, p. 1).

prise par le gouvernement. En ce sens, les deux rapports publiés en 2001 par le CST se positionnent en parfaite continuité avec les discours des promoteurs américains les plus enthousiastes des nanotechnologies, puisque dès les premières pages, leur potentiel révolutionnaire est martelé afin de réclamer le soutien nécessaire de l'État :

Le Québec demeure vulnérable et requiert que les deux paliers de gouvernement consentent à investir des ressources financières importantes. [...] Les possibilités d'application des nanotechnologies sont pratiquement infinies et touchent tous les domaines technologiques qui peuvent venir à l'esprit. Si une partie seulement de ces applications se concrétise, elle entraînera des bouleversements inédits au sein des industries aéronautique, automobile, chimique, électronique, pharmaceutique, de l'énergie, de l'environnement, etc. Il y a donc lieu de prévoir que les nanotechnologies constitueront une troisième révolution technologique. (CST, 2001, p. III et p. 2-3)

Le slogan de la « troisième révolution technologique » est lui aussi omniprésent. Il est mobilisé au Québec, dès l'an 2000, lors d'un colloque sur les nanotechnologies organisé par le CST au congrès annuel de l'ACFAS. Mohamed Chaker, professeur à l'INRS Matériaux et Énergie, et futur président du Comité des affaires scientifiques de NanoQuébec, y expose une filiation naturelle entre la révolution industrielle du 18^e siècle, la révolution microélectronique du milieu du 20^e siècle et la révolution des nanotechnologies qui, selon lui, prendra son essor au début du 21^e siècle. Ce qui lie ces trois étapes du développement technologique est l'échelle de la maîtrise de la matière, puisque l'on passe successivement du millimètre au micromètre, pour aboutir au nanomètre (CST, 2001). L'inscription d'une technologie, pourtant dite révolutionnaire, dans la continuité des progrès techniques réalisés dans le passé, a l'avantage de crédibiliser les discours sur ses promesses à venir. En effet, il n'y a pas de raison de douter du potentiel transformateur des nanotechnologies, si l'on considère que les avancées technologiques « révolutionnaires » précédentes, comme celle de la révolution industrielle du 19^e siècle, ont bel et bien eu un impact social et économique profond. Cette vision s'inscrit par ailleurs parfaitement dans une conception téléologique et déterministe de l'histoire qui est caractéristique de la manière dont les ingénieurs pensent le changement technologique.

La rhétorique du retard technologique du Québec fait également partie des stratégies déployées par le CST pour convaincre le gouvernement « [d']entrer dans l'ère de cette troisième révolution ». Dans l'avis soumis en juin 2001, les initiatives européennes, américaines et japonaises sont systématiquement rappelées, permettant au CST d'affirmer que « le Canada et le Québec accusent un sérieux retard dans le champ des nanotechnologies par rapport aux États-Unis, au Japon et aux pays européens » (CST, 2001, p. 58). Pour le pallier, le Conseil prône une coordination des travaux de recherche effectués sur les nanosciences et les nanotechnologies au Québec et la concertation des acteurs de la recherche (entreprises, gouvernement, universités). Il appuie donc la création et le financement par Valorisation-recherche Québec (VRQ) d'un organisme de coordination de la recherche universitaire sur les nanotechnologies. Les fonds promis par VRQ – 10 millions sur trois ans – ne sont cependant pas suffisants selon le CST. Le gouvernement du Québec devrait en effet investir 100 millions de plus pour la mise en place d'infrastructures de recherche et de transfert technologique adéquates, sous peine de se retrouver à la remorque de

la concurrence internationale. Au même moment où les gouvernements canadien et albertain créent l'Institut national de nanotechnologie à l'Université de l'Alberta, Québec répond favorablement aux recommandations du CST en créant deux organismes sans but lucratif : NanoQuébec (NQ), responsable de coordonner les activités de recherche universitaire en nanotechnologies, et NanoQuébec-Innovation (NQI), chargé d'assurer le transfert technologique et de faciliter les partenariats entre les universités, les entreprises et les centres de R & D (NQI, 2003).

À compter de l'automne 2003, la relation entre les universités et les entreprises est mise au cœur de la politique déployée par l'État québécois en matière de nanotechnologies. Convaincu qu'elles entraîneront « la transformation radicale de nombreuses industries » et que « toutes les sphères de l'activité humaine [seront] touchées » (FORTIN, 2004a), le gouvernement attribue, à partir de 2004, une nouvelle mission à NQ, celle de favoriser « l'innovation » en nanotechnologies. Autrement dit, NQ devient un outil de rapprochement entre les sphères universitaires, industrielles et financières, alors que son mandat initial consistait essentiellement à stimuler la recherche fondamentale. En février 2004, NQ et NQI fusionnent d'ailleurs dans une organisation qui conserve le nom de NanoQuébec. Le regroupement des deux organismes est considéré comme un moyen de réorienter le mandat de NQ vers « l'innovation et le développement économique » (NQ, 2004), selon la volonté du nouveau gouvernement Libéral élu au printemps 2003. La composition du conseil d'administration de NQ reflète d'ailleurs cette volonté, puisque six de ses neuf membres sont des hauts dirigeants de petites ou de grandes entreprises québécoises (MONRAZAIN, 2004, p. 27).

Parallèlement à la création de NQ en 2001, les gouvernements, tant québécois que canadien, amorcent une vague d'investissements majeurs dans les nanotechnologies au Québec (GRÜTTER et ROSEMAN, 2004). Ces fonds, essentiellement destinés à soutenir la recherche universitaire, proviennent notamment du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), de VRQ, du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT), de la Fondation canadienne pour l'innovation, ainsi que de subventions gouvernementales directes. Selon le « Bilan des réalisations majeures » de NQ (NQ, 2010), la valeur des infrastructures construites et des équipements acquis par les universités québécoises depuis le début de l'engouement pour les nanotechnologies avoisine les 400 millions de dollars, essentiellement investis entre 2000 et 2004 (MORAZAIN, 2004, p. 8), dont la moitié par le gouvernement du Québec (MEIQ, 2004). Ce montant permet au demeurant de souligner l'écart entre les discours fantasmant une place de « leader mondial » pour le Québec, alors qu'en 2004, seulement, le gouvernement des États-Unis a investi 1,6 milliard de dollars en fonds publics dans le développement des nanotechnologies, le Japon 1 milliard, l'Allemagne environ 240 millions, la France et la Corée du Sud environ 200 millions, contre environ 150 millions pour l'ensemble du Canada (DUFOR, 2005).

Les sommes investies sont néanmoins substantielles à l'échelle du Québec et nécessitent une justification des responsables politiques auprès des contribuables. Les discours des promoteurs (dont le CST et NanoQuébec) se confondent alors avec ceux de l'État, qui adopte à son tour la rhétorique de l'économie de la promesse pour

justifier ses investissements (BERUBE, 2006, p. 29 et 81-121). Ainsi, lorsqu'il accorde un financement de 725 mille dollars à NQ en 2004, le ministre canadien de l'Économie et du Développement, Jacques Saada, ne manque pas de mettre l'accent sur les profondes transformations socioéconomiques qu'entraîneront les nanotechnologies :

[traduction] Nous sommes à l'aube d'une véritable révolution technologique et industrielle qui est porteuse d'un potentiel énorme non seulement en termes de développement économique et de compétitivité de nos entreprises, mais aussi en ce qui concerne la qualité de vie de l'ensemble de notre société. (SAADA, 2004)

Au Québec, Michèle Fortin, alors sous-ministre associée au ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, qui a par ailleurs déjà siégé au conseil d'administration de NQ, se fait le porte-voix des nanotechnologies. En 2004, dans un communiqué du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEIQ) qui résume les interventions du gouvernement en faveur des nanotechnologies, elle assure que les investissements québécois sont primordiaux, puisque « le Québec se trouve à la croisée des chemins en ce qui concerne les nanotechnologies et c'est un rendez-vous qu'il ne faut pas manquer [...] le potentiel de rendement à long terme est énorme » (FORTIN, 2004b). L'inéluctabilité d'un futur « nanotechnologique » est aussi défendue par le MEIQ, ne laissant implicitement d'autre choix au gouvernement que d'intervenir :

Les nanotechnologies regroupent une nouvelle vague de technologies basées sur la science de l'infiniment petit. Plusieurs considèrent qu'elles représentent la 3^e grande révolution technologique après la révolution industrielle et celle de la microélectronique. À court terme, la nanotechnologie donnera lieu à des applications évolutives et, à plus long terme, à de nouvelles technologies révolutionnaires. Ces changements ont le potentiel de transformer les principaux secteurs industriels du Québec, soit en rendant les entreprises plus compétitives, soit en menaçant celles qui n'auront pas su prendre acte de ce virage technologique (MEIQ, 2004).

Pourtant, loin des discours tapageurs promettant des applications industrielles révolutionnaires tous azimuts, les analyses internes produites par NQ pour le compte du gouvernement brossent un portrait beaucoup plus nuancé de la capacité des entreprises québécoises à embrasser la « révolution nano ». Ainsi, un « portrait des activités de nanotechnologies au Québec », réalisé en février 2003 avec l'aide de la firme de consultation Simon Bélair/Deloitte et Touche, notamment présenté devant Investissement Québec et la Société Générale de financement, indique que parmi vingt grandes entreprises contactées pour l'étude, seule Hydro-Québec, à travers l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), poursuit des recherches en nanotechnologies. Un rapport de la Communauté métropolitaine de Montréal abonde dans le même sens, puisqu'il note que « les grandes entreprises ne voient pas encore les nanotechnologies comme un élément stratégique de la planification de l'avenir » (Morazain, 2004, p. 9). Il dénombre une quarantaine de PME actives dans le domaine des nanotechnologies à l'échelle du Québec, en majorité concentrées dans la région de Montréal. Elles ont, pour la plupart, été fondées par des chercheurs, sont à l'étape du démarrage et ont par conséquent un statut fragile. Le rapport note ainsi que « le plus souvent, leurs activités s'articulent

autour d'un seul produit ou d'une seule application », et que « leur présence n'a pas encore suscité l'émergence d'outils de capitalisation et de services vraiment particuliers » (*idem*, p. 18). Plutôt qu'un essaimage large, NQ privilégie en réalité quelques domaines jugés « prioritaires » qui devraient concentrer les financements publics et qui correspondent à des secteurs où le Québec possède déjà une assise industrielle forte : les biotechnologies, les produits pharmaceutiques, la métallurgie et les matériaux (SIMON BÉLAIR/DELOITTE et TOUCHE, 2003). Ce qui se dessine est donc une stratégie visant à définir une niche ou un segment de marché dans lequel l'industrie québécoise pourrait être performante et compétitive sur le marché international, plutôt que des applications qui traversent l'ensemble du tissu industriel québécois.

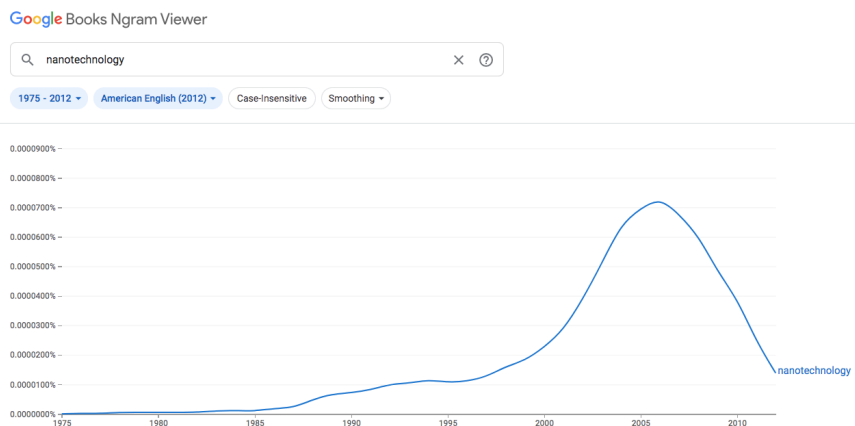
Les promesses de révolution, si elles alimentent les espoirs et permettent au champ politique de justifier ses investissements, entraînent aussi des appréhensions vis-à-vis du potentiel « disruptif » des nanotechnologies. En effet, le futur technologique imaginé est non seulement source de fascination, mais également d'appréhension. Partant de la prémisse selon laquelle les représentations du futur des promoteurs des nanotechnologies se concrétiseront, la plupart des États occidentaux produisent des documents portant sur l'éthique des nanotechnologies (NSTC, 2006). Le Québec n'y fait pas exception, puisqu'en juin 2006, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie publie le rapport *Éthique et nanotechnologies : se donner les moyens d'agir*. Puisqu'elle considère que « les nanosciences et les nanotechnologies toucheront toutes les sphères de la vie courante », la Commission craint que la prolifération des nanoparticules ne mette en danger la santé de la population et contribue à la pollution des écosystèmes. Elle recommande donc que le gouvernement québécois agisse selon les principes de précaution et de développement durable et évalue constamment les répercussions des nanoparticules. Identifiant un éventail de lois provinciales et fédérales qui pourraient déjà couvrir le champ d'activité scientifique et industriel des nanotechnologies, la Commission pense néanmoins « que les textes législatifs accusent presque toujours un certain retard sur les nouvelles technologies et ne peuvent tout régler ». Ainsi, afin de « répondre aux besoins de l'industrie », la Commission suggère que les entreprises aient recours à « l'auto-régulation » (Commission de l'éthique, 2006, p. 32). Cette pratique se traduirait concrètement par l'application d'un guide de bonnes pratiques en cours d'élaboration au sein d'un organisme à but non lucratif, l'Institut Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail.

Si les considérations éthiques sont importantes dans la seconde moitié de la décennie 2000, au paroxysme de l'engouement pour les nanotechnologies, elles s'amenuisent à mesure que les espoirs nourris se dissipent. Ces attentes s'estompent non seulement parce que les nanotechnologies, ne remplissant pas les promesses attendues, finissent par susciter le désintérêt des gouvernements et des entreprises, mais aussi parce que la temporalité éphémère des effets d'annonce politiques est tout autre que celle de la recherche scientifique et du développement technologique nécessaires pour mener les nanotechnologies des laboratoires au stade de la maturité industrielle. Le désintérêt pour les nanotechnologies à partir de 2007 est même manifeste au niveau de la documentation qui leur est consacrée, comme le suggère l'évolution de l'usage, entre 1970 et 2012, du terme

« nanotechnology » dans l'outil *Ngram Viewer*, fondé sur la base de données *Google Books* qui recense plusieurs millions de livres et de documents (figure 1). On observe bien qu'après une période de croissance exponentielle débutant en 1995, l'occurrence du mot « nanotechnology » connaît une décroissance tout aussi rapide à partir de 2007 et ce jusqu'en 2012, dernière date de la mise à jour de la base de données.

FIGURE 1

Occurrence du mot « nanotechnology » dans *Ngram Viewer* entre 1970 et 2012



Bien que NQ tente encore de maintenir une dynamique en faveur des nanotechnologies au début des années 2010, soutenant toujours que celles-ci « promettent d'être l'une des plus grandes révolutions technologiques du siècle » (NQ, 2010, p. 5), les États et les grandes entreprises à travers le monde révisent considérablement leurs attentes. La multinationale Bayer ferme par exemple son laboratoire de nanotubes de carbone en 2013, son président constatant que « les domaines d'applications potentielles, qui autrefois semblaient prometteurs d'un point de vue technique, sont actuellement très fragmentés ou ont trouvé très peu de synergies avec les produits du cœur de métier du groupe et leurs applications » (JAMES, 2013; *Additives for Polymers*, 2013). Entre 2015 et 2016, trois éditoriaux de la revue savante *ACS Nano*, centrale dans le champ des nanotechnologies, interrogent de façon critique les discours optimistes passés sur les nanotechnologies, constatant notamment le faible nombre de produits commerciaux qui en ont été issus (WEISS, 2015; MÖHWALD et WEISS, 2015; MULVANEY et WEISS, 2016). L'un critique en particulier la tendance de plusieurs chercheurs à écrire leurs articles « comme si les organismes de financement étaient leur audience », et non leurs pairs (MÖHWALD et WEISS, 2015, p. 9427), tandis qu'un autre avertit la communauté du retour de bâton éventuel que pourraient générer des promesses démesurées, ainsi que du danger [traduction] « de laisser les auteurs de science-fiction définir ce qu'est la nano » (WEISS, 2015, p. 3397).

En 2018, différentes firmes de consultation estiment le marché mondial des nanotechnologies à une valeur qui oscille entre 40 et 75 milliards de dollars. Ces chiffres sont finalement modestes, si on les compare aux prévisions du président de NQ,

Robert Nault, qui annonçait dans les pages du quotidien *Le Devoir*, en avril 2006, que les nanotechnologies étaient « à la veille d'un décollage imminent » et que « la part des ventes mondiales des produits incluant des nanotechnologies passera de 0,1 % en 2004 à 15 % en 2014, pour atteindre alors une valeur de 2 600 milliards de dollars » (Le Devoir, 2006, p. B1). Dans un contexte où l'engouement pour les nanotechnologies a considérablement diminué, NQ redéfinit son image publique et ses stratégies de promotion. Le 9 décembre 2014, l'organisme se regroupe avec le Consortium Innovation Polymères, délaissant complètement l'étiquette « nano » et adoptant le nom de PrimaQuébec.

Les nanotechnologies n'étant plus aussi propices à attirer les fonds publics, le nouvel organisme met désormais l'accent sur le potentiel stratégique des « matériaux avancés ». Au moment de sa fondation, le président du CA de PrimaQuébec, Pierre Lapointe, évacue d'ailleurs complètement les nanotechnologies de son discours. Il mentionne plutôt que l'organisme assurera « un développement optimum du secteur des matériaux avancés » et annonce « le positionnement du Québec comme un chef de file mondial en matière d'innovation collaborative et de matériaux avancés » (PrimaQuébec, 2014). À la suite de ce regroupement, les rapports de PrimaQuébec ne mentionnent plus les nanotechnologies, qui sont davantage associées à une technologie parmi d'autres qu'à un futur technologique et industriel radicalement nouveau (PrimaQuébec, 2018). À partir du milieu des années 2010, la mode est désormais à l'intelligence artificielle (IA) qui va profiter à son tour d'une période d'engouement technologique et bénéficier des largesses du financement gouvernemental. Tout en reprenant à son compte les mêmes ficelles rhétoriques, le nouvel engouement pour l'IA a aussi l'avantage de faire oublier la déconfiture de la « révolution nano » tant annoncée.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : LE FUTUR À PORTÉE DE LA MAIN

Les débuts de l'IA comme champ de recherche scientifique remontent à la conférence de Dartmouth, aux États-Unis, organisée en 1956 entre autres par les mathématiciens John McCarthy et Marvin Minsky. Cette conférence, qui impose l'expression « intelligence artificielle », a pour objectif d'explorer les possibilités théoriques et pratiques de simuler l'intelligence humaine et de la reproduire dans une machine (McCarthy et al., 1955). Elle ouvre la voie à un nouveau champ de recherche qui se développe à partir des années 1960 à la Carnegie Tech, au MIT, à Stanford et chez IBM (Fleck, 1982). Dès le départ, les recherches en IA sont financées par le complexe militaire américain, qui espère notamment utiliser cette technologie pour traduire automatiquement des masses de publications russes (Crevier, 1997; Newquist, 1994). Les grandes figures du domaine, comme Marvin Minsky, prédisent rapidement que l'IA aura un impact fulgurant sur l'ensemble des activités humaines. Minsky annonce même qu'elle engendrera un monde dans lequel les humains cohabiteront avec des machines aussi, sinon plus, « intelligentes » qu'eux :

[traduction] Il est déraisonnable [...] de penser que les machines pourraient devenir presque aussi intelligentes que nous et s'arrêter ensuite, ou de supposer que nous

serons toujours capables de rivaliser avec elles en termes d'esprit ou de sagesse. Que nous puissions ou non conserver une sorte de contrôle sur les machines, en supposant que nous le voulions, la nature de nos activités et de nos aspirations serait totalement changée par la présence sur terre d'êtres intellectuellement supérieurs. (MINSKY, 1966)

Ces prédictions, qui se sont avérées n'être que des spéculations sans fondement, sont suivies par des « hivers de l'intelligence artificielle » pendant les années 1970 et 1980, périodes de désillusion au cours desquelles le financement de la recherche en IA se réduit considérablement.

Ce n'est qu'au début de la décennie 2010 que l'IA revient à « la mode », générant de nouveau l'espoir d'une révolution technologique et industrielle. Ce retour en grâce est essentiellement dû à des percées réalisées en « apprentissage automatique » (« machine learning »), technique permettant d'effectuer des opérations plus complexes que le paradigme jusque-là dominant, dit des « systèmes experts » (CARDON, COINTET et MAZIÈRE. 2018). Cette technique, fondée sur l'analyse de milliers de cas présentés comme exemples connus et valides et qui permettent à l'algorithme « d'apprendre » leurs caractéristiques pour ensuite reconnaître automatiquement les nouveaux cas qui lui sont présentés, nourrit les espoirs au point que les promoteurs de l'IA prédisent à nouveau qu'elle provoquera des transformations socioéconomiques majeures; transformations qui seront subies ou planifiées, mais qui adviendront dans tous les cas³. Certains futurologues influents considèrent même la possibilité que l'espèce humaine en vienne à dépendre de systèmes d'IA munis de « superintelligence » (BOSTROM, 2014). D'autres adoptent une position transhumaniste, prédisant que les humains n'auront d'autres choix que de s'intégrer complètement aux machines intelligentes dans un futur plus ou moins rapproché (KURZWEIL, 2006). Ce type de discours inflationniste (MACLURE, 2019) n'est pas sans rappeler le scénario apocalyptique de la « gelée grise » (grey goo), associé aux nanotechnologies, voulant que des nano-machines en viennent à consommer l'ensemble de la biomasse terrestre à force de s'auto-répliquer (BENSAUDE-VINCENT, 2004).

Influencé par les promesses de retombées socioéconomiques immenses et par l'intégration de l'IA au modèle d'affaires des grandes sociétés américaines comme Google et Facebook (MARTIN, 2017), le *National Science and Technology Council* (NSTC) américain publie, en 2016, *The National Artificial Intelligence Research and Development Strategic Plan*. Dans ce rapport, le NSTC évalue les investissements américains en IA de l'année précédente à 1,1 milliard de dollars et recommande à la Maison-Blanche – qui acquiesce (Executive Office, 2016) – de réaliser des investissements encore plus importants sur le long terme, [traduction] « afin de permettre aux États-Unis de demeurer un leader mondial en matière d'IA » (NSTC, 2016, p. 3). Reprenant à son compte les scénarios les plus optimistes, le NSTC justifie ses recommandations par le caractère transversal de cette technologie :

3. Il ne s'agit pas ici de refaire l'histoire de « l'apprentissage automatique » ni de ce qui est désormais qualifié « d'apprentissage profond ». Pour approfondir cette question, voir entre autres Dominique CARDON, Jean-Philippe COINTET et Antoine MAZIÈRES (2018).

[traduction] L'IA a le potentiel de révolutionner notre façon de vivre, de travailler, d'apprendre, de découvrir et de communiquer. La recherche en IA peut contribuer à la réalisation de nos priorités nationales, notamment l'accroissement de la prospérité économique, l'amélioration des opportunités éducatives et de la qualité de vie, et le renforcement de la sécurité nationale et domestique. (NSTC, 2016, p. 3)

L'influence du contexte américain se fait rapidement sentir au Canada, où les discours optimistes portés depuis le début des années 2000 par le *Canadian Institute for Advance Research* (CIFAR) et son programme *Learning in Machines & Brains* font leur apparition dans la sphère politique dès 2015, lorsque le Conseil des technologies, de l'information et des communications (CTIC) du gouvernement fédéral prétend, dans un « appel à l'action en faveur de l'avenir de l'IA », que « l'intelligence artificielle permet aux machines [...] de se comporter comme les êtres humains » (CTIC, 2015, p. 1 et 10). En octobre 2016, quelques mois après la publication du rapport du CTIC, trois chercheurs universitaires œuvrant dans différentes branches de l'IA, Jean-François Plante, Jean-François Ethier et Louis-Martin Rousseau, s'adressent directement aux membres de l'Assemblée nationale du Québec. À la demande du Scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, ceux-ci sont invités à présenter le « potentiel » et les « défis des mégadonnées » devant les élus de l'Assemblée nationale (QUIRION, 2016), développant à l'occasion une rhétorique typique de l'économie de la promesse. Ainsi, Louis-Martin Rousseau, professeur à l'École Polytechnique, qui deviendra plus tard l'un des directeurs scientifiques du centre de transfert technologique IVADO Labs, établit une filiation directe entre l'IA et la révolution industrielle des 18^e et 19^e siècles : « La première révolution industrielle : les machines étendent la puissance mécanique des humains. La prochaine révolution industrielle : les machines étendent la puissance cognitive des humains » (ROUSSEAU, 2016). Cette filiation n'est pas sans rappeler les déclarations des pionniers de l'IA dans les années 1950, notamment celle de Herbert Simon et Allen Newell qui affirmaient déjà en 1958 que

[traduction] [L]a révolution énergétique des XVIII^e et XIX^e siècles a obligé l'homme à reconsidérer son rôle dans un monde où sa puissance physique et sa vitesse étaient dépassées par la puissance et la vitesse des machines. La révolution en matière de résolution heuristique des problèmes obligera l'homme à reconsidérer son rôle dans un monde où sa puissance et sa vitesse intellectuelles seront dépassées par l'intelligence des machines. (SIMON et NEWELL, 1958, p. 9-10)

En plus de l'influence de ces discours, les gouvernements québécois et canadiens voient leur intérêt pour l'IA amplifié par la présence de Yoshua Bengio à l'Université de Montréal et Geoffrey Hinton à l'Université de Toronto – deux chercheurs reconnus mondialement dans le champ de l'apprentissage automatique –, ainsi que d'un nombre important de chercheurs en IA dans la métropole québécoise (DOLOREUX et SAVOIE-DANSEREAU, 2019). La présence à Montréal de Yoshua Bengio et de quelques chercheurs influents est un facteur de crédibilité, qui convainc les deux paliers gouvernementaux que le Québec pourrait être l'un des acteurs centraux de

la nouvelle révolution industrielle annoncée⁴. Yoshua Bengio participe par ailleurs abondamment à la promotion de son domaine de recherche et à la légitimation des attentes inflationnistes. Lors d'une conférence publique tenue à Montréal en mai 2017, il mentionne par exemple que

[traduction] notre monde change de nombreuses façons, et l'une des choses qui va (*sic*) avoir un impact énorme sur notre avenir est l'intelligence artificielle (IA), entraînant une autre révolution industrielle. La précédente révolution industrielle a étendu la puissance mécanique de l'homme. Cette nouvelle révolution, ce deuxième âge de la machine, va étendre nos capacités cognitives, notre puissance mentale. Les ordinateurs ne vont pas seulement remplacer le travail manuel, mais aussi le travail intellectuel. (BENGIO, 2017)

La réduction de la révolution industrielle britannique, phénomène historique complexe, à une série de percées technologiques expliquant l'ensemble des transformations sociales et économiques du 19^e siècle permet aux promoteurs de l'IA de fonder leurs promesses de transformation globale sur une base historique mythifiée qui évacue complètement les dimensions sociales (HECHT et THAD ALLEN, 2001). Cette tendance à réduire le social au technologique en ayant recours à l'image de la révolution industrielle, bien qu'elle relève davantage du discours performatif que de l'analyse prospective et qu'elle accompagne la plupart des percées technologiques majeures (MODY, 2004; BENSUADE-VINCENT, 2009), incite les États à entrer dans la « course » à l'innovation en IA, craignant de se voir dans le cas contraire relégués à l'arrière-ban des nations les plus « avancées ».

Désirant s'assurer une place dans le peloton de tête de cette « course », le gouvernement du Québec crée en 2017 le Comité d'orientation de la grappe en IA (COGIA), un comité consultatif *ad hoc* présidé par Pierre Boivin, président de la firme d'investissements Claridge, qui insiste fréquemment sur la mobilisation du secteur public dans le financement de l'IA (CLARIDGE, 2017), et Guy Breton, à ce moment recteur de l'Université de Montréal. Composé d'acteurs qui ont intérêt à voir s'accroître le financement en IA, notamment parce qu'ils exercent pratiquement tous, au sein des principaux centres de recherche et de transfert technologique québécois en IA, des fonctions de directeurs, de chercheurs ou de membres industriels (COLLERET et GINGRAS, 2020), le COGIA produit en mai 2018 la *Stratégie pour l'essor de l'écosystème québécois en intelligence artificielle*, dans laquelle l'IA est présentée comme le remède à une pléthore de problèmes et de défis touchant la société québécoise.

Pour convaincre le gouvernement d'investir plusieurs centaines de millions de dollars en IA, ce qui permettrait au Québec rien de moins que de « terminer parmi les gagnants de la course internationale qui bat son plein » (COGIA, 2018, p. 15), le COGIA assure que cette technologie aura des retombées socioéconomiques majeures. L'IA serait effectivement « appelée à transformer l'économie québécoise

4. Notons toutefois que ni le Québec ni le Canada ne sont parmi les cinq premiers pays en matière de publications et pour le nombre de chercheurs dans le domaine. Voir O'MEARA, 2019, p. 427-428.

de façon radicale au cours des prochaines années », car « les applications d'IA amèneront nos industries, graduellement, mais inéluctablement, à faire plus avec moins » (COGIA, 2018, p. 12). Même le vieillissement de la population du Québec pourrait bénéficier de l'IA. En effet, dans une section sur les « convictions du Comité d'orientation », les auteurs de la *Stratégie* soutiennent que l'IA permettra « aux personnes âgées de vivre plus longtemps à domicile, de manière autonome et confortable, parce qu'elles pourront confier à un robot des tâches domestiques complexes, comme faire la cuisine ou faire le ménage » (COGIA, p. 17).

Si ces déclarations contrastent avec les applications véritables de l'IA – en réalité bien plus modestes et moins fiables que ce que le COGIA laisse entendre (MARCUS, 2018; MALICK *et al.*, 2020) –, elles permettent tout de même au Comité de faire miroiter une croissance économique décuplée grâce à l'IA. En s'appuyant sur la littérature de *think tanks* américains (MCKINSEY, 2017), le COGIA prédit ainsi qu'en « 2030, la contribution de l'IA à l'économie mondiale devrait atteindre les 15 700 milliards de dollars américains, comme si 10 pays de la taille du Canada faisaient leur apparition sur la planète et se mettaient à y injecter de la richesse » (COGIA, 2018, p. 16). En accord avec la rhétorique du retard technologique (BOUCHARD, 2008), les initiatives des pays « concurrents » sont aussi passées en revue, permettant à la *Stratégie* d'affirmer que « les investissements annoncés ne suffiront pas à positionner le Québec en tant que leader. Ces investissements ne feront que lui permettre de demeurer dans la course, tout au plus » (COGIA, 2018, p. 21). L'accent mis par le COGIA sur l'inexorabilité de la révolution IA et ses impacts socioéconomiques participe à une vaste entreprise promotionnelle, qui a pour résultat concret la mobilisation d'importants fonds publics pour le financement de la recherche technologique et industrielle en IA.

À partir de 2016, les deux gouvernements investissent en effet plusieurs centaines de millions de dollars pour la mise en place d'infrastructures de recherche et de transfert technologique à Montréal. Entre 2016 et 2019, Québec et Ottawa annoncent des investissements publics d'au moins 1 milliard de dollars en IA au Québec, répartis sur une période de 5 ans (LOMAZZI *et al.*, 2019; COLLERET et GINGRAS, 2020). À lui seul, le gouvernement Legault annonce des sommes totalisant 329 millions de dollars pour l'IA dans son budget de mars 2019 (QUÉBEC, 2019, p. D37-D41). Quatre organismes de recherche et de transfert technologique créés entre 2017 et 2018 – Mila, IVADO, IVADO Labs et Scale.ai – recevront la plus grosse part de ce financement public au cours des années à venir. Pour la seule année 2019, le gouvernement du Québec a annoncé des investissements de 80 millions de dollars dans ces organismes, somme qui peut paraître infime au regard des milliards investis annuellement par les États-Unis et la Chine (O'MEARA, 2019), mais qui, à l'échelle québécoise, participe néanmoins de manière significative à la concentration des ressources dans ce domaine de recherche. De fait, cet investissement représente environ 20 millions de dollars de plus que le budget annuel du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie, lequel finance à l'échelon provincial l'ensemble des recherches en sciences naturelle et en génie (GINGRAS, à paraître).

Au cœur de la mission de ces quatre organismes se trouve la liaison entre le champ économique et le champ universitaire – et par extension, le champ scientifique

(GINGRAS et GEMME, 2006). Étant donné que la recherche en IA est perçue comme l'élément déclencheur et structurant de la prochaine révolution industrielle et que les chercheurs sont généralement à l'emploi des institutions universitaires, ces dernières sont effectivement mises à contribution, selon la logique de rapprochement entre les universités et les entreprises promue au Québec et au Canada depuis les années 1980 (FRIEDMAN et FRIEDMAN, 1990). Fondé en 2017 par l'Université de Montréal (UdeM) et ses deux écoles affiliées (HEC et l'École Polytechnique de Montréal), grâce à un financement initial de 93 millions de dollars du gouvernement fédéral, IVADO est un centre de recherche spécialisé dans la gestion et l'optimisation des données. Se présentant comme « un pont entre les professionnels de l'industrie et les chercheurs universitaires » (IVADO, 2019), il participe à la création d'IVADO Labs, un organisme de transfert technologique sans but lucratif (OSBL) fondé par Hélène Desmarais et dirigé par Serge Massicotte, deux personnalités influentes du monde des affaires au Canada. Initialement nommé IVADO Inc., cet organisme adopte le nom IVADO Labs en août 2018, stratégie qui illustre son désir d'être associé au champ scientifique même s'il est en réalité un acteur du champ économique.

Parallèlement à la création d'IVADO et d'IVADO Labs, l'UdeM, HEC, l'École Polytechnique et l'Université McGill bénéficient d'un investissement d'environ 100 millions de dollars de la part du gouvernement du Québec pour la fondation de Mila⁵, un OSBL spécialisé dans le développement d'algorithmes (QUÉBEC, 2017). Tout comme IVADO et IVADO Labs, Mila affirme vouloir mettre « à profit les interactions avec l'industrie » et susciter « l'émergence de *start-ups* tout en intégrant les impacts sociaux des technologies dans ses projets » (MILA, 2019a). Avec ses 40 membres industriels, Mila se veut simultanément un acteur du champ universitaire et un agent du champ économique. Il compte sur l'apport d'une soixantaine de professeurs d'université et sur plus de 170 étudiants de 2^e et 3^e cycles ou chercheurs postdoctoraux pour produire à la fois des recherches publiées dans des revues scientifiques et participer à des projets de recherche industriels au profit des entreprises membres. Ses états financiers de l'année 2018-2019 montrent toutefois que l'organisme suscite encore peu d'intérêt auprès des investisseurs privés. Alors que les gouvernements québécois et canadien lui ont alloué environ 14,5 millions de dollars en 2019, Mila n'a obtenu que 194 000 dollars en « commandites de l'industrie » et 264 000 dollars en « contrats de recherche » (MILA, 2019b), ce qui relativise pour l'instant l'idée selon laquelle la demande pour l'IA au sein du tissu industriel québécois serait aussi forte que ce qu'affirment les promoteurs de cette technologie.

Suivant cette tendance à l'intégration des champs scientifiques et économiques, les gouvernements canadien et québécois ont également financé la Supergrappe de chaînes d'approvisionnement axées sur l'IA (Scale.ai), un consortium d'entreprises et d'universités basé à Montréal. Créé en 2017, grâce à une subvention de 230 millions du gouvernement fédéral, suivi d'un financement de 60 millions du gouvernement du Québec (gouvernement du Canada, 2017; gouvernement du

5. Notons que le Mila était auparavant un centre de recherche universitaire intra-muros avant que l'UdeM, ses écoles affiliées et McGill l'enregistrent en tant qu'OSBL en 2017 grâce au soutien du gouvernement du Québec.

Québec, 2018), Scale.ai mobilise les chercheurs universitaires afin de soutenir les entreprises canadiennes dans leurs projets de recherche précompétitive en partenariat privé (SCALE.AI, 2018). L'organisme rappelle ainsi le *Microelectronics and Computer Technology Corporation* (MCC) américain, un consortium de recherche précompétitive spécialisé en IA créé en 1983 et financé par Washington avant d'être dissous au début des années 2000 (GARVEY, 2019).

Les investissements importants consentis pour développer l'IA au Canada sont justifiés par les décideurs politiques en usant d'une rhétorique empruntée aux promoteurs eux-mêmes. Ainsi, en décembre 2018, au moment d'annoncer un financement de 230 millions destiné à Scale.ai, le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, mentionne que « cette nouvelle technologie n'est rien de moins que révolutionnaire » et que l'investissement du gouvernement fédéral « ajoutera plus de 16 milliards de dollars à notre économie sur une période de dix ans » (TRUDEAU, 2018). Quelques mois auparavant, Dominique Anglade, alors ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec, rappelait quant à elle l'ineluctabilité de la « révolution technologique », en soutenant que « tous les secteurs vont être appelés à se transformer » (ANGLADE, 2017). Selon cette logique, financer l'IA est implicitement la seule option qui s'offre aux gouvernements, le pire risque couru étant celui de « la complaisance » (ANGLADE, 2018). À l'instar de ce qui s'était produit dans le cas des nanotechnologies, ces discours repris par les élus et abondamment publicisés dans les médias engendrent de la fascination, mais alimentent également les craintes relatives aux impacts technologiques indésirables de l'IA.

On assiste alors à la montée de discours sur l'éthique. Comme dans le cas des nanotechnologies, l'éthique est mobilisée par les différentes parties prenantes de l'IA afin de s'assurer du label de « l'innovation responsable ». En 2018 est par exemple dévoilée la *Déclaration de Montréal pour le développement responsable de l'intelligence artificielle*, un document produit par l'Université de Montréal (UdeM), principale université à bénéficier des fonds publics en IA avec l'Université McGill. Qualifiée [traduction] « d'exemple éloquent de la manière dont les parties prenantes parviennent à établir les termes du débat en prêchant l'évangile de l'IA éthique tout en évitant de s'engager sur le fond » (ROBERGE *et al.*, 2020), la *Déclaration de Montréal* adopte le ton caractéristique des promesses technoscientifiques. En insistant sur la bonne volonté des acteurs de l'IA et sur leur capacité à s'autoréguler (ROBERGE *et al.*, 2019), elle évacue les questions relatives à la mise en place de mécanismes publics de reddition des comptes. L'accent est plutôt mis sur des déclarations de bonnes intentions, notamment en matière de « développement durable » et de soutenabilité écologique. On peut par exemple lire que « le développement et l'utilisation de SIA [système d'IA] doivent se réaliser de manière à assurer une soutenabilité écologique forte de la planète » (IA Responsable, 2018, p. 5), ce qui contraste par ailleurs avec les dernières études sur l'impact écologique de l'IA, qui font plutôt ressortir les coûts environnementaux et énergétiques considérables de la période « d'entraînement » des algorithmes (STRUBELL, GANESH et MCCALLUM, 2019).

À la manière de la *Stratégie* du COGIA, les documents éthiques, comme la *Déclaration de Montréal*, sont donc aussi des outils promotionnels. En mettant l'accent sur la capacité des parties prenantes de l'IA à s'autoréguler et en faisant miroiter

des bénéfices hors de la portée des algorithmes, tels que la « soutenabilité écologique forte de la planète », ils participent à leur manière à la création d'une bulle technologique. Cette dynamique s'explique en partie par le fait que ce sont souvent les promoteurs eux-mêmes qui contrôlent les initiatives sur l'éthique. Au moment de la création en juin 2020 du Centre d'expertise international de Montréal pour l'avancement de l'intelligence artificielle (CEIMIA), le gouvernement fédéral annonce par exemple que Yoshua Bengio coprésidera le groupe de travail sur l'utilisation « responsable » de l'IA, faisant à ce moment de ce promoteur de l'IA un des maîtres d'œuvre de l'encadrement de cette technologie au Canada (Gouvernement du Canada, 2020).

Loin d'être propre au Québec et au Canada, voire à l'IA et aux nanotechnologies (CAULFIELD, 2016; HANSON, 2011; HILGARTNER *et al.*, 2016), la proximité entre les comités d'éthiques et les promoteurs permet à ces derniers de contrôler les orientations du débat et de s'assurer que les discours sur les balises morales de la technologie n'entrent pas en conflit avec leurs intérêts, en particulier au niveau de l'encadrement légal (WAGNER, 2018). Le philosophe et éthicien allemand Thomas Metzinger, membre du groupe d'experts qui a produit, au nom de la Commission européenne, les *Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA digne de confiance* en avril 2019, a notamment souligné cet état de fait. Au lendemain de la publication des *Lignes directrices*, le philosophe désavoue les travaux des experts de la Commission européenne. Il soutient que les discours éthiques comme ceux de la Commission représentent un exemple typique de *ethics washing*, une tactique utilisée [traduction] « pour distraire le public et pour empêcher ou au moins retarder une réglementation et une élaboration de politiques efficaces » (METZINGER, 2019; WAGNER, 2018). Selon Metzinger, la stratégie des promoteurs de l'IA [traduction] « consiste, en réalité, à développer des marchés futurs et à utiliser les débats éthiques comme d'élégantes décorations publiques pour une stratégie d'investissement à grande échelle » (*idem*). Au cœur de l'engouement pour l'IA, les discours sur l'éthique se transforment dans les faits en outils pour convaincre le public du bien-fondé de l'entreprise des promoteurs.

*

*

*

NANOTECHNOLOGIES ET IA AU QUÉBEC, DES TRAJECTOIRES SIMILAIRES?

Dans son célèbre roman d'anticipation, *1984*, George Orwell écrivait : « Qui contrôle le passé, contrôle l'avenir ». Les promoteurs des nanotechnologies et de l'IA ont adopté une stratégie différente, puisque c'est en voulant imposer leur vision du futur qu'ils cherchent à contrôler et à orienter les actions du présent. L'analyse des politiques québécoises en nanotechnologies et en IA révèle plusieurs similitudes, notamment dans les modalités d'intervention de promoteurs intéressés matériellement ou symboliquement, qui ont contribué de façon décisive à façonner les trajectoires de ces deux technologies au Québec. L'efficacité de leurs discours performatifs repose en partie sur la crédibilité qu'ils ont acquise dans leurs champs

d'activité respectifs. Ils ont ainsi pu être rapidement intégrés par le gouvernement du Québec dans les instances de conseil et de soutien au déploiement des technologies qu'ils promeuvent. Constituées d'individus provenant tant du champ académique que du champ économique, ces instances, telles que le Comité sur les nanotechnologies, NanoQuébec, ou le COGIA, ont, elles aussi, endossé l'habit de promoteurs prêchant l'avènement d'une révolution industrielle à laquelle les gouvernements se devaient d'être partie prenante sous peine d'être tenus responsables d'un retard technologique et économique insurmontable.

Cette dynamique a participé à la construction d'une bulle qui, dans le cas des nanotechnologies, s'est dégonflée lorsque les attentes ne se sont pas réalisées. Le cas des nanotechnologies permet d'ailleurs de mesurer l'écart entre les promesses initiales et les impacts véritables de la technologie, puisqu'au fil des obstacles techniques et des contraintes économiques, celle-ci s'est finalement concentrée sur le créneau industriel des « matériaux avancés ». Il faut ainsi garder en tête dans le développement actuel de l'IA au Québec que les discours sur le futur, qu'ils soient liés à des promesses de croissance économique, de création d'emplois et/ou de « révolution technologique », demeurent essentiellement spéculatifs et performatifs. Ils ont avant tout pour fonction de mobiliser des appuis et des financements, tout en assurant la légitimité des positions occupées par les différents promoteurs de la technologie en question. Les similitudes mises en lumière entre les trajectoires des politiques en nanotechnologies et en IA au Québec montrent que les promesses actuelles de l'IA n'ont rien de nouveau et s'inscrivent dans une logique semblable à celles de technologies plus anciennes. Ces promesses souvent hyperboliques ne devraient donc pas être analysées indépendamment des intérêts matériels et symboliques de leurs promoteurs.

Maxime COLLERET

Université du Québec à Montréal
colleret.maxime@uqam.ca

Mahdi KHELFAOUI

Université du Québec à Trois-Rivières
mahdi.Khelfaoui@uqtr.ca

BIBLIOGRAPHIE

Additives for Polymers

2013 « Bayer withdraws from carbon nanotube activities », *Additives for Polymers*, 7 juillet : 8.

AMATO, Ivan

1991 « The Apostle of Nanotechnology: K. Eric Drexler has made it his mission to tell the world how far molecular-scale technologies could be taken », *Science*, 254, 6036: 1310-1311.

ANGLADE, Dominique

2017 citée dans Jean-Nicolas Blanchet, « Les industries devront se transformer ou disparaître : la "révolution technologique" touche tous les secteurs », *Journal de Québec*, 3 janvier. [<https://www.journaldequebec.com/2017/01/02/les-industries-devront-se-transformer-ou-disparaitre/>], consulté le 18 mai 2020.

- 2018 citée dans Éric DESROSIERS, « L'intelligence artificielle québécoise aura pignon sur rue à Montréal », *Le Devoir*, 16 janvier : B1.
- BAKKER, Sjoerd et Björn BUDDE
2012 « Technological hype and disappointment: lessons from the hydrogen and fuel cell case », *Technology Analysis & Strategic Management*, 24, 6: 549-563.
- BENGIO, Yoshua
2017 « The Rise of Artificial Intelligence through Deep Learning », *TEDx Montreal*. [<https://www.youtube.com/watch?v=uawLjkSI7Mo>], consulté le 7 janvier 2019.
- BENSAUDE-VINCENT, Bernadette
2004 « Two Cultures of Nanotechnology? », *Hyle*, 10, 2 : 65-82.
2009 « Nanotechnologies : une révolution annoncée », *S.E.R. Études*, Tome 411 : 605-616.
- BERUBE, David
2006 *Nano-Hype*, New York, Prometheus Books.
- BONTEMPS, Vincent
2008 « L'imaginaire des nanotechnologies », *Études*, 4 : 484-494.
- BORUP, Mads, Nik BROWN, Kornelia KONRAD et Harro VAN LENTE
2006 « The Sociology of Expectations in Science and Technology », *Technology Analysis & Strategic Management*, 18, 3/4, 2006 : 285-298.
- BOUCHARD, Julie
2008 *Comment le retard vient aux Français. Analyse d'un discours sur la recherche, l'innovation et la compétitivité 1940-1970*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion.
- BOSTROM, Nick
2014 *Superintelligence, Paths, Dangers, Strategies*, Oxford, Oxford University Press.
- BROWN, Nik et Mike MICHAEL
2003 « A Sociology of Expectations: Retrospecting Prospects and Prospecting Futures », *Technology Analysis & Strategic Management*, 15, 1: 3-18.
- BROWN, Nik, Brian RAPPERT et Andrew WEBSTER (dir.)
2016 *Contested Futures*, New York, Routledge.
- CAMBROSIO, Alberto, Charles H. DAVIS et Peter KEATING
1985 « Le Québec face aux biotechnologies », *Politique*, 8: 77-101.
- CARDON, Dominique, Jean-Philippe COINTET et Antoine MAZIÈRES
2018 « La revanche des neurones : L'invention des machines inductives et la controverse de l'intelligence artificielle », *Réseaux*, 5, 211: 173-220.
- CAULFIELD, Timothy
2016 « Ethics Hype », *Hasting Center Report*, 46, 5: 13-16.
- CLARIDGE
2017 « It's time for Canada to invest in developing artificial intelligence », *Communiqué*, 29 mars.
- Comité d'orientation de la grappe en intelligence artificielle (COGIA)
2018 *Stratégie pour l'essor de l'écosystème québécois en intelligence artificielle*, Économie, science et innovation Québec.
- COLLERET, Maxime et Yves GINGRAS
2020 « L'intelligence artificielle au Québec : un réseau tissé serré », *Note de recherche du CIRST*.
- Commission de l'éthique de la science et de la technologie
2006 « Éthique et nanotechnologies : se donner les moyens d'agir », *Gouvernement du Québec*.

Morazain, Jeanne

2004 Grappes Nanotechnologies, *Communauté métropolitaine de Montréal*.

CREVIER, Daniel

1997 *À la recherche de l'intelligence artificielle*, Paris, Flammarion.

Conseil de la science et de la technologie (CST)

2001 *Les nanotechnologies : la maîtrise de l'infiniment petit*, Gouvernement du Québec.

Conseil des technologies, de l'information et des communications (CTIC)

2015 *L'intelligence artificielle au Canada, ou en sommes-nous?*, Gouvernement du Canada.

DANDURAND, Guillaume *et al.*

2020 « AI like any other technology: Social dynamics of expectation and expertise of a digital humanitarian innovation », *CIRST : Note de recherche*.

DOLOREUX, David et Geneviève SAVOIE-DANSEREAU

2019 « L'émergence de la grappe industrielle de l'intelligence artificielle (IA) à Montréal », *Le Géographe canadien*, 63, 3: 1-13.

DREXLER, Eric

1986 *Engines of Creation: The Coming Era of Nanotechnology*, New York, Anchor Books.

DUFOUR, Paul

2005 *Towards a National Nanotechnology Strategy for Canada*, U.S. EPA 2005 Nanotechnology Science to Achieve Results Progress Review Workshop, Arlington, 26 octobre. [<https://archive.epa.gov/ncer/publications/web/pdf/p2dufour.pdf>], consulté le 16 décembre 2020.

Executive Office of the President

2016 *Artificial Intelligence, Automation, and the Economy*, Gouvernement des États-Unis.

FEYNMAN, Richard

1959 *There's Plenty of Room at the Bottom*, Pasadena, California Institute of technology, American Physical Society Annual Meeting.

FLECK, James

1982 « Development and Establishment in Artificial Intelligence », dans : N. ELIAS, H. MARTINS et R. WHITLEY (dir.), *Scientific Establishments and Hierarchies, Sociology of the Sciences Yearbook*, 6, 1982 : 169-217.

Fonds d'excellence en recherche

« Présentation de la demande ». [<https://www.cfref-apogee.gc.ca/program-programme/apply-demande-fra.aspx>], consulté le 26 mars 2020.

FORTIN, Michèle

2004a Communiqué de presse, *Invest Québec*, « La nanotechnologie : le Québec a de grandes ambitions », vol. 11, no. 3, septembre 2004.

2004b citée dans Ministère de l'économie et de l'innovation du Québec, « Québec soutient les nanotechnologies : 200 millions déjà investis », *Communiqué de presse*, 13 décembre.

FRIEDMAN, R. S., et R. C. FRIEDMAN

1990 « The Canadian universities and the promotion of economic development », *Minerva*, 28 : 272-293.

GARVEY, Colin

2019 « Artificial Intelligence and Japan's Fifth Generation: The Information Society, Neoliberalism, and Alternative Modernities », *Pacific Historical Review*, 88, 4: 619-658.

GINGRAS, Yves

À paraître « The Quebec Research and Innovation System », dans : David CASTLE et Peter PHILLIPS (dir.), *STI Policy in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

GINGRAS, Yves et Brigitte GEMME

2006 « L'emprise du champ scientifique sur le champ universitaire et ses effets », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 164 : 50-60.

GISLERA, Monika, Didier SORNETTEA et Ryan WOODARD

2001 « Innovation as a social bubble: The example of the Human Genome Project », *Research Policy*, 40: 1412-1245.

Gouvernement du Canada

2017 *Supergrappe de chaînes d'approvisionnement axées sur l'IA (SCALE.AI)*. [https://www.ic.gc.ca/eic/site/093.nsf/fra/00009.html], consulté le 2019-06-17.

2020 « Les gouvernements du Canada et du Québec et la communauté internationale s'unissent pour faire avancer le développement responsable de l'intelligence artificielle », *Communiqué de presse*, 15 juin. [https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2020/06/les-gouvernements-du-canada-et-du-quebec-et-la-communaute-internationale-sunissent-pour-faire-avancer-le-developpement-responsable-de-lintelligence.html], consulté le 22 septembre 2020.

Gouvernement du Québec

2017 *Le plan économique du Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 28 mars.

15 février 2018 « Supergrappes technologiques - Québec accueille favorablement la sélection u projet de Scale.AI », *Communiqué de presse*. [http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2602158874&lang=en], consulté le 18 juin 2019.

2019 *Vos priorités Votre Budget : plan budgétaire 2019-2020*, Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 21 mars.

GRÜTTER, Peter et Mark ROSEMAN

2004 « A Study of Canadian Academic Nanoscience Funding: Review & Recommendations », *NSERC Nano Innovation Platform*.

HANSON, L., Valerie

2011 « Envisioning Ethical Nanotechnology: The Rhetorical Role of Visions in Postponing Societal and Ethical Implications Research », *Science as Culture*, 20, 1: 1-36.

HECHT, Gabrielle et Michael THAD ALLEN

2001 « Introduction: Authority, Political Machines, and Technology's History », dans : Gabrielle HECHT et Michael THAD ALLEN (dir.), *Technologies of Power: Essays in Honor of Thomas Parke Hughes and Agatha Chipley Hughes*, Cambridge, MIT Press, p. 1-23.

HILGARTNER, Stephen, Barbara PRAINSACK et Benjamin HURLBUT

2016 « Ethics as Governance in Genomics and Beyond », dans : Ulrike FELT, Rayvon FOUCHÉ, Clark A. MILLER et Laurel SMITH-DOERR (dir.), *The Handbook of Science and Technology Studies*, Cambridge, MIT Press, p. 823-851.

IA Responsable

2018 *Déclaration de Montréal Pour Un Développement Responsable de l'IA*, Université de Montréal.

IVADO

2019 *Rapport d'activités IVADO 2018*, 10 janvier.

JAMES, Olivier

- 13 mai 2013 « Nanotubes de carbone : la déception gagne l'industrie », *L'Usine Nouvelle*. [<https://www.usinenouvelle.com/article/nanotubes-de-carbone-la-deception-gagne-l-industrie.N196817>], consulté le 25 juillet 2020.

JOLY, Pierre-Benoît

- 2010 « On the Economics of Techno-scientific Promises », dans : M. AKRICH, Y. BARTHE, F. MUNIESA et P. MUSTAR (dir.), *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Paris, Presses des Mines, p. 203-222.
- 2015 « Le régime des promesses technoscientifiques », dans : M. AUDÉTAT, *Pourquoi tant de promesses*, Paris, Hermann, p. 31-48.

KURZWEIL, Ray

- 2006 *The Singularity is Near*, Londres, Penguin Books.

LAFONTAINE, Céline

- 2006 « Le Québec Nanotech : les discours publics en matière de nanotechnologie entre promotion et fascination », *Quaderni*, 61: 39-53.
- 2010 *Nanotechnologies et société : enjeux et perspectives : entretiens avec des chercheurs*, Montréal, Boréal.

Le Devoir

- 2006 « Portrait - L'infiniment petit s'amène à grande vitesse », *Le Devoir*, 15 avril : B1.

LEMAI, Margaret A.

- 2020 « The Role of Expectations of Science in Shaping Research Policy: A Discursive Analysis of the Creation of Genome Canada », *Minerva*, 58, 2 : 235-260.

LIMOGES, Camille, Alberto CAMBROSIO et Denyse PRONOVOST

- 1991 « La politique scientifique comme représentation construite en contexte bureaucratique : le cas de À l'heure des biotechnologies », *Recherches sociographiques*, 32, 1: 69-82.

LOMAZZI, Lisiane, Myriam LAVOIE-MOORE et Joëlle GÉLINAS

- 2019 « Financer l'intelligence artificielle, quelles retombées économiques et sociales pour le Québec? », Montréal, *Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS)*.

MACLURE, Jocelyn

- 2019 « The new AI spring: a deflationary view », *AI & Society*, p. 747-750, 9 septembre.

MAESTRUTTI, Marina

- 2011 *Imaginaires des nanotechnologies. Mythes et fictions de l'infiniment petit*, Paris, Vuibert.

MALLICK, Ankur *et al.*

- 2020 « Can Your AI Differentiate Cats from Covid-19? Sample Efficient Uncertainty Estimation for Deep Learning Safety », *International Conference on Machine Learning (ICML)*.

MARCUS, Gary

- 2018 « Deep Learning: A Critical Appraisal », *ArXiv*: 17-18.

MARTIN, Dominic

- 2017 « Frankenstein 2.0 » dans : Régis K. BENYEKHEF et D. WEINSTOCK (dir.), *Sauvons la justice!*, Montréal, Del Busson Éditeur, p. 109-114.

MARTIN, Paul

- 2015 « Commercialising Neurofutures: Promissory Economies, Value Creation and the-Making of a New Industry », *Biosocieties*, 10, 4: 422-443.
- 2018 « Genomic hope: Promise in the bioeconomy » dans : S. GIBBON, B. PRAINSACK, S. HILGARTNER et J. LAMOREAUX (dir.), *Routledge Handbook of Genomics, Health and Society*, New York, Routledge, p. 79-89.

McCARTHY, John, M. L. MINSKY, N. ROCHESTER, C. E. SHANNON

- 1955 « A Proposal for the Dartmouth Summer Research Project on Artificial Intelligence », *AI Magazine*, vol. 27, n° 4, hiver 2006.

McCRAI, W. Patrick

- 2005 « Will Small be Beautiful? Making Policies for our Nanotech Future », *History and Technology*, 21, 2 : 177-203.

METZINGER, Thomas

- 2019 « EU guidelines: Ethics washing made in Europe », *Der Tagesspiegel*. [<https://www.tagesspiegel.de/politik/eu-guidelines-ethics-washing-made-in-europe/24195496.html>], consulté le 25 juin 2020.

Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEIQ)

- 2004 « Québec soutient les nanotechnologies : 200 millions déjà investis », *Communiqué de presse*, 13 décembre.

Mila

- 2019a « Présentation ». [<https://mila.quebec/mila/>], consulté le 5 septembre 2019.
2019b « États financiers, 2018-2019 », Raymond Chabot.

MINSKY, Marvin L.

- 1966 « Artificial Intelligence », *Scientific American*, 215, 3 : 260.

MODY, Cyrus C. M.

- 2004 « Small, but Determined: Technological Determinism in Nanoscience », *HYLE – International Journal for Philosophy of Chemistry*, 10, 2 : 101-130.

MÖHWALD, Helmut et Paul S. WEISS

- 2015 Is Nano a Bubble? », *ACS Nano*, 10, 4 : 9427-9428, 3397-3398.

MULVANEY, Paul et Paul S. WEISS

- 2016 « Have Nanoscience and Nanotechnology Delivered? », *ACS Nano*, 10, 8 : 7225-7226.

NEWQUIST, H. P.

- 1994 *The Brain Makers: Genius, Ego and Greed in the Quest for Machines that think*, Indianapolis, Sams Publishing.

NanoQuébec (NQ)

- 2004 *Proposition de fusion des activités de NanoQuébec et NanoQuébec-Innovation*, 17 février.
2010 *Bilan des réalisations majeures*, 15 novembre.

National Science and Technology Council (NSTC)

- 2000 *National Nanotechnology Initiative: Leading to the Next Industrial Revolution*, Washington.
2006 *The National artificial intelligence research and development strategic plan*, Networking and Information Technology Research and Development Subcommittee.
2016 *Preparing for the Future of Artificial Intelligence*, Executive Office of the President (USA).

O'MEARA, Sara

- 2019 « Will China lead the world in AI by 2030? », *Nature*, 572, 2019 : 427-428.

PRIMAQuébec

- 2014 « PRIMAQuébec voit le jour : Le nouvel organisme né du regroupement de NanoQuébec et du CIP soutiendra le développement des matériaux avancés », *Communiqué de presse*, 9 décembre.
2018 *Les matériaux avancés : un secteur stratégique pour le Québec*, juin.

QUIRION, Rémi

- 2016 « Déjeuner avec le Scientifique en chef, Le Big data : potentiel et défis des mégadonnées », Fonds de recherche du Québec, octobre.

ROBERGE, Jonathan, Kevin MORIN et Marius SENNEVILLE

2019 « Deep Learning's Governmentality: The Other Black Box », dans : A. SUDMANN (dir.), *The Politics of AI*, Bielefeld, Transcript Verlag.

ROBERGE, Jonathan, Marius SENNEVILLE et Kevin MORIPAR

2020 « How to translate artificial intelligence? Myths and justifications in public discourse », *Big Data & Society*, janvier-juin : 1-13.

ROUSSEAU, Louis-Martin

2016 « La science des données. Vers la prochaine révolution industrielle », Assemblée nationale du Québec, 27 octobre.

RUEF, Annette et Jochen MARKARD

2010 « What Happens After a Hype? How Changing Expectations Affected Innovation Activities in the Case of Stationary Fuel Cells », *Technology Analysis & Strategic Management*, 22, 3: 317-338.

SAADA, Jacques

2004 cité dans Canadian Corporate News, « Government of Canada Invests \$724,500 to Support NanoQuebec and the Development of Nanotechnology in Quebec », *Canadian Corporate News*, 13 décembre.

Scale.AI

2018 « Plan stratégique ». [https://scaleai.ca/wp-content/uploads/2017/11/SCALE_AI-STRATEGIC_PLAN-FR-FINAL.pdf], consulté le 2020-12-16.

SELIN, Cynthia

2007 « Expectations and the Emergence of Nanotechnology », *Science, Technology and Human Values*, 32, 2: 196-220.

2011 « Negotiating Plausibility: Intervening in the Future of Nanotechnology », *Science and Engineering Ethics*, 17: 723-737.

SIMON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE

2003 « Portrait des activités de nanotechnologie au Québec », février.

SIMON, Herbert A. et Allen NEWELL

1958 « Heuristic Problem Solving: The Next Advance in Operations Research », *Operations Research*, 6, 1, 1958 : 9-10.

STEPHENS, Neil et Martin RUIVENKAMP

2016 « Promise and Ontological Ambiguity in the *In vitro* Meat Imagescape: From Laboratory Myotubes to the Cultured Burger », *Science as Culture*, 25, 3: 327-355.

STRUBELL, Emma, Ananya GANESH et Andrew MCCALLUM

2019 « Energy and Policy Considerations for Deep Learning in NLP », *ArXiv*. [<https://arxiv.org/abs/1906.02243>], consulté le 2020-12-16.

TRUDEAU, Justin

2018 « Le PM Trudeau annonce un investissement dans l'IA pour créer plus de 16 000 emplois ». [<https://www.youtube.com/watch?v=NjX7WFYoy84>], consulté le 4 juin 2020.

VAN LENTE, Harro

1993 *Promising technology: The dynamics of expectations in technological developments*, thèse de doctorat, Université de Twente.

2016 « Forceful Futures: From Promise to Requirement », dans : Nik BROWN, Brian RAPPERT et Andrew WEBSTER (dir.), *Contested Futures*, New York, Routledge, p. 56.

VAN LENTE, Harro et Sjoerd BAKKER

2010 « Competing expectations: the case of hydrogen storage technologies », *Technology Analysis & Strategic Management*, 22, 6 : 693-709.

VAN LENTE, Harro et Arie RIP

- 1998 « The Rise of Membrane Technology: From Rhetorics to Social Reality », *Social Studies of Science*, 28, 2 : 221-254.

VAN LENTE, Harro, Charlotte SPITTERS, Alexander PEINE

- 2013 « Comparing technological hype cycles: Towards a theory », *Technological Forecasting & Social Change*, 80 : 1615-1628.

VIGNOLA-GAGNÉ, Étienne

- 2008 *Les politiques québécoises en matière de biotechnologies de la santé humaine de 1982 à aujourd'hui*, mémoire de maîtrise, INRS.

WAGNER, Ben

- 2018 « Ethics as an escape from regulation: From ethics-washing to ethics-shopping? » dans : M. HILDEBRANDT (dir.), *Being Profiling. Cogitas Ergo Sum*, Amsterdam, Presses de l'Université d'Amsterdam, p. 1-7.

WEISS, Paul S.

- 2015 « Where Are the Products of Nanotechnology? », *ACS Nano*, 9, 4: 3397-3398.

COMPTES RENDUS

Lucia FERRETTI, *L'Action nationale. Le long combat pour le Québec*, Del Busso, 2019, 314 p.

Grand entrepreneur en organisations catholiques en tous genres, le jésuite Joseph-Papin Archambault mettait sur pied, en 1913, la Ligue des droits du français, d'où émergeait un périodique en 1917, *L'Action française*. Il en confiait la direction au journaliste Omer Héroux, tandis que Lionel Groulx en prenait rapidement la direction intellectuelle. Traumatisés par la condamnation papale, en 1928, du quotidien français homonyme – mais nullement homologue – les responsables troquèrent leur raison sociale pour *L'Action canadienne-française*, qui ne fit pas de vieux os. En 1933, toutefois, Esdras Minville, alors professeur aux HEC, relançait le périodique – à l'instigation plausible de Groulx, ce que l'histoire ne dit pas – sous le titre *L'Action nationale*, maintenant centenaire. Considérant que le premier demi-siècle de la revue a été retracé par quelques historiens, Lucia Ferretti ne s'y attarde pas et nous propose plutôt la suite de l'histoire. Tout juste nous fournit-elle quelques points de repère, sans donner notamment de précisions sur « la crise qui a failli la tuer dans les années 1950 » (p. 22) ni signaler qu'André Laurendeau en fut le directeur de 1937 à 1943 et de 1949 à 1953 (avec un mandat de député entre les deux). On apprend que François-Albert Angers quitte la direction en 1967 (p. 22) et seulement plus loin qu'il l'assumait depuis 1959. Elle ne dit rien non plus de la Ligue qui a relayé celle de 1913, ni ne précise son rapport avec la revue. Le lecteur aurait apprécié qu'on lui ouvre un peu plus de champ, dans une « Introduction » – dont Ferretti fait l'économie – qui aurait repris succinctement l'histoire de ce premier demi-siècle.

Le début de ce qui deviendra pour *L'Action nationale* son second demi-siècle coïncide avec une conjoncture marquante, si ce n'est un évènement charnière, de l'histoire du Québec. C'est l'année d'Expo 67 et des remises en question constitutionnelles au moment du centenaire de la Confédération : Commission interprovinciale Robarts, Rapport Laurendeau-Dunton, tome 1, Assises nationales des États généraux du Canada français, précédées du « Vive le Québec libre » de juillet. Puis ce sera la fondation du Parti québécois et la crise linguistique de Saint-Léonard, avec en contrepoint l'effervescence contre-culturelle et la floraison des groupes marxistes. Pour la revue, c'est aussi la mort de Groulx en mai 1967 et celle de Laurendeau en juin 1968, qui enterrent symboliquement son demi-siècle. La conjoncture se ferme

avec la crise d'Octobre 1970, alors que s'amorce l'ère de centralisation outaouaise, du néolibéralisme et des « droits » de l'individu, où se dissolvent les libertés et les privilèges. Puis le verrou de la Constitution de 1982.

Bien que *L'Action nationale* « porte le grand projet des États généraux » (p. 18), auxquels elle « apporte un concours essentiel » (p. 20), Ferretti n'en traite pas non plus, se bornant à quelques informations, en indiquant notamment que la revue leur a consacré trois gros numéros. Le premier, en novembre 1967, reproduisait les documents de travail préliminaires aux assises nationales du même mois, dont les actes sont publiés en février 1968. Finalement, les actes des assises de mars 1969 paraissaient en mai-juin, dans un fort volume de 650 pages. Les États généraux « réunirent 2 400 délégués élus par 29 000 associations [...] À travers eux, c'est une nation mobilisée pour la première fois de son histoire invitée à s'exprimer sur les questions constitutionnelles » (p. 21), conclut Ferretti.

La cité historienne n'a guère davantage traité le sujet. Rien, bien sûr, dans le gros Durocher/Linteau, que la question nationale n'intéresse pas; un paragraphe dans *L'Histoire du Québec pour les nuls* d'Éric Bédard, sous le chef « Rupture avec les Franco-Ontariens », sur ce qu'en a retenu la mémoire commune, et où les États généraux se soldent aussi par « une conversion du nationalisme québécois plus conservateur à l'idée de souveraineté ». Les actes des assises de 1967 rapportent pourtant un événement remarquable, tant par l'architecture de l'organisation que par la teneur radicale de certaines résolutions.

L'idée de ces grandes assises constitutionnelles, « endossée en 1964 par un grand nombre de corps intermédiaires », provient de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, en 1961, et plus précisément de son président Rosaire Morin, qui en sera le maître d'œuvre sous le titre modeste de « directeur technique », alors que Jacques-Yvan Morin, professeur de droit et futur ministre de Parti québécois, en sera le représentant officiel, à titre de Président. Les assises nationales avaient été précédées d'assises régionales et d'assises préliminaires, l'élection des délégués territoriaux avait été reprise pour cause de représentativité douteuse, les documents de base présentaient « d'une façon scientifique toutes les données d'un problème » puis étaient traduits en version vulgarisée, qui avaient été étudiés en ateliers de délégués puis réexaminés par des groupes de travail composés d'experts à qui on avait distribué des mandats précis : (endosser, nuancer, objecter, confirmer...), le tout cimenté par des règles de procédures très strictes. Cette impressionnante machinerie accoucha d'une vingtaine de résolutions soumises aux assises générales de 1967 et presque toutes endossées à une forte majorité.

La déclaration préliminaire selon laquelle « La nation canadienne-française a le droit de disposer d'elle-même et de choisir librement le régime politique sous lequel elle entend vivre » fut adoptée à la quasi-unanimité par les délégués du Québec, de justesse par les Acadiens et rejetée par les autres provinces. Parmi les résolutions les plus remarquables, citons : « Qu'il n'y ait pas d'enseignement de l'anglais au niveau primaire [...] que l'enseignement d'une langue seconde soit facultatif et se fasse au niveau secondaire », et « Que le Québec obtienne l'abrogation complète dans son propre territoire du pouvoir d'expropriation des organismes fédéraux [...] que les ports de son territoire deviennent sa propriété ». En outre,

la proposition : « Que le Québec obtienne toutes les ressources nécessaires à son expansion économique » fut rejetée, encore à très forte majorité, pour cause de pusillanimité. De l'avis d'un délégué, elle aurait dû être formulée comme suit : « Que le Québec devrait posséder tous les pouvoirs de taxation directe et indirecte et subventionner le gouvernement central pour les services que le Québec désire en obtenir ». La conclusion coulait de source, comme nombre de participants et d'observateurs l'ont fait remarquer : la souveraineté de l'État québécois, qui ne fut cependant pas formellement votée. Quant à ce qu'il advint des dernières assises générales, qui devaient être précédées d'assises territoriales représentatives au niveau paroissial, je ne peux en dire plus que Ferretti, les actes de 1969 publiés par *L'Action nationale* ne m'étant pas tombés sous la main.

Ce que les acteurs du temps ont perçu comme un grand moment porteur d'avenir apparaît à distance comme le chant du cygne de la Nation. Ce fut bien le début d'un temps nouveau, sauf qu'il fute tout différent de ce qu'on en escomptait. Plutôt que d'un dialogue entre Nation et État, réalités alors clairement distinguées, on jonglera avec un prêt-à-penser État-nation sans parvenir à l'ajuster à sa réalité. La planification économique a été renvoyée aux poubelles de l'histoire par la logique des marchés tandis que le bien commun disparaissait de la carte, étouffé sous les droits de l'Individu. Pas étonnant, en fin de compte, que, par deux fois, la Nation ne fut pas au rendez-vous pour se doter d'un État souverain.

Les nationalistes n'étaient pas pour autant disparus. Les souverainistes se dotèrent d'un parti politique qui sut démontrer sa capacité, dans un premier temps, à former un bon gouvernement et à adopter quelques lois dignes de ce nom, alors que *L'Action nationale* défendait vigoureusement le fort. Ferretti découpe le récit qu'elle en fait en sept chapitres marqués par la conjoncture et l'air du temps, qui pourraient se regrouper en deux parties, l'époque de Rosaire Morin et celle de Robert Laplante, coïncidant quasiment avec le changement de siècle. Elle le déroule sur diverses chaînes de lecture : les artisans, l'organisation, la position dans le champ intellectuel, la conjoncture constitutionnelle, les thèmes traités et thèses soutenues.

Au départ, la revue apparaît comme l'œuvre de l'économiste François-Albert Angers, directeur précédent et qui en reste le maître à penser, et du jésuite Jean Genest, qui en est le pilier au titre de directeur, Rosaire Morin faisant figure de troisième homme, chargé de l'intendance. Digne descendant de Papin Archambault, c'est l'organisateur qui ramasse des fonds, recrute abonnés et auteurs. Il contribue tout aussi bien au contenu par des éditoriaux, des chroniques d'actualité et divers articles ou dossiers, en particulier sur les questions financières. Durant les années 1988-1995, alors que la contribution du vieux maître s'est estompée en douce et que le pilier Jean Genest s'est retiré en 1986, « à lui seul ou avec Gérard Turcotte [l'actuel directeur], Morin rédige 150 éditoriaux et articles ainsi que sa chronique mensuelle, en plus de colliger les trois énormes numéros spéciaux sur Charlottetown » (p. 129-130). Robert Laplante, alors président de la Ligue, lui succède au pied levé lors de son décès inopiné en 1999.

Le nouveau directeur est sociologue, auteur d'une thèse de doctorat sur le village coopératif de Guyenne. Il a fait ses débuts d'intellectuel à *Possibles*, qu'il a quittée pour rejoindre la Ligue et offrir sa plume à *L'Action nationale*. Il prend charge

des destinées de la revue en tandem avec Denis Monière, qui assume maintenant la présidence de la Ligue, et avec la collaboration, durant la décennie 2000, des deux illustres vétérans encore sur la brèche, Jean-Marc Léger et Pierre Vadeboncoeur. À l'époque, il « rédige à lui seul plus de 21 % des textes » (p. 202). *L'Action nationale* n'est cependant pas la chose d'une seule petite équipe et les collaborateurs, sollicités ou non, y sont très nombreux, même si la grosse majorité n'écrit qu'une fois. Durant les années fastes 1988-1995, « tout ce qui pense le Québec comme société ou comme nation finit par s'y exprimer » (p. 130).

D'un survol rapide du champ intellectuel aux diverses époques, Ferretti tire l'idée d'une position centrale de *L'Action nationale*. La plupart des autres revues n'ont pas survécu à l'équipe fondatrice, tandis qu'elle n'a jamais manqué d'une relève vigoureuse. L'emblématique *Cité libre* meurt en 1971. « Moribonds ou mort-né, les périodiques de gauche quand l'époque est au *cocooning* et à la transformation du moi » (p. 88). *Les Cahiers du 27 juin*, fondés en 2003 et qui se posent en adversaire sous la référence de Charles Taylor et autres Daniel Weinstock, meurent après neuf numéros. Reste que les intellectuels se taxant de progressisme ont eu tendance à regarder avec condescendance cet organe du vieux nationalisme conservateur. La revue trilingue *Vice Versa* qui se veut transculturelle « rassemble des intellectuels fatigués de l'idéologie nationaliste et de la vision paroissiale de la culture » ou témoignent d'un « refus net de toute convergence vers une culture méprisée » (p. 89). L'article qu'Yvan Lamonde consacre à la revue dans son *Dictionnaire des intellectuels...* (2017), dont les choix sont souvent plus que douteux, est symptomatique : le propos s'arrête avec l'entrée en scène de François-Albert Angers, mentionnant tout juste le nom du directeur actuel. Il la ramène à la figure de l'intellectuel catholique et nationaliste et suggère que « davantage de figures d'intellectuels que d'intellectuels » l'ont animée durant cent ans, diagnostic qui laisse perplexe. Position centrale, sans doute, pas dominante.

La longévité de *L'Action nationale* tient pour une part à la ténacité de ses artisans. Tout aussi bien à ses solides assises financières, qui ont cependant connu des hauts et des creux, et bien qu'elle n'ait jamais eu le soutien des organismes subventionnaires de Québec ou d'Ottawa. La Fondation Esdras-Minville est lancée en 1969 grâce à la vente d'un ouvrage de François-Albert Angers et alimentée par les droits d'auteur de celui-ci. Rosaire Morin fait flèche de tout bois pour recruter abonnés, mécènes, publicités, organiser des soupers-bénéfices ou loger la revue pour un loyer de faveur. À l'entrée en fonction de Robert Laplante cependant, « la situation financière tourne à la catastrophe » (p. 195). Le nombre d'abonnés est passé de 3800 à 1400. La revue perd son statut d'organisme de charité à Ottawa, les sociétés publiques du Québec n'y annoncent plus, « Hydro-Québec retire elle aussi la commandite qu'elle ne versait que par amitié pour Morin » (p. 164). La Fondation « cesse de verser les intérêts perçus au budget de la revue » (p. 189). La seule solution est de couper brutalement dans les dépenses, ce à quoi s'affaire le radical Laplante, de sorte que la dette auprès de la Fondation est épongée au bout de quelques années de vaches maigres.

Plus fondamentalement, la longévité de *L'Action nationale* tient à ce qu'elle est une institution, comme y insiste Ferretti – une institution de la *référence*, je préciserais.

Il restait clair depuis les États généraux que la nation ne recouvrait pas la communauté des citoyens, que c'était « une communauté d'origine, y compris par greffon » (p. 63). Le président de la Ligue, Denis Monière, n'en propose pas moins en 1995 que la souveraineté rendra possible « une société où tous les citoyens, sans distinction, seront simplement membres d'une nouvelle nation, la nation québécoise » (p. 142). Cette confusion, entretenue par divers éminents intellectuels dans l'idée de rallier les « non ethniques » au projet souverainiste, ne s'implantera pas à la revue. On insistera plutôt, contre la dominante idéologie multiculturelle, qu'« une nation, c'est avant tout une culture, pas une ethnie » (p. 172). (Plus fondamentalement, c'est une historicité, que j'appellerais « québécoienne », pour éviter la confusion avec la politique québécoise.)

L'Action nationale est une revue généraliste qui accueille des divergences de points de vue. Sous l'éclairage de l'idée nationale, elle aborde un large éventail de questions, dont celles qui intéressent le plus les lecteurs au début du siècle sont la souveraineté, la politique québécoise, la langue, l'histoire, les relations internationales et l'économie, secondairement « les thèmes plus sociaux, tels que l'environnement, l'immigration ou la santé » (p. 199). L'idée de société coopérative, cheval de bataille de François-Albert Angers au titre de troisième voie entre capitalisme et communisme, s'est élargie au principe de « mettre l'économie au service des hommes plutôt qu'au service de l'argent » (p. 61). Rosaire Morin s'en prend à la domination financière : « Les finances canadiennes ratissent l'épargne québécoise, mais ne retournent presque rien » (p. 127). En 1990, il entreprend une vaste enquête sur l'épargne, « la revue contre la finance torontoise et l'inconscience québécoise » (p. 175), d'où il ressort que « la finance canadienne boycotte le Québec [...] la libre circulation est à sens unique » (p. 177). Plus visible est la guerre menée par Ottawa, qui s'intensifie au fil des ans, notamment par l'invasion tranquille de ses champs de compétence. « Entre 2008 et 2017, *L'Action nationale* fait voir la domination renouvelée sur le Québec qu'exige la construction nationale du Canada » (p. 229). Dès la crise d'Octobre, la revue avait pris position pour la souveraineté et l'idée d'une Assemblée constituante en vue d'un projet de Constitution est revenue sporadiquement dans ses pages. Ferretti termine conséquemment son récit sous le leitmotiv « pourquoi l'indépendance? » et avec pour réponse finale celle de Laplante : « Il faut dire la vérité aux Québécois : s'ils ne sortent pas du Canada, le Canada les dépouillera d'eux-mêmes. » (p. 265). (N'est-ce pas déjà bien avancé et sans doute irréversible?)

De la belle ouvrage de mémoire institutionnelle. Elle risque cependant de mal rejoindre le grand public, qui y trouverait pourtant de quoi se réchauffer les ardeurs souverainistes et l'indignation contre le génocide en douce¹ orchestré par Ottawa au nom de la raison d'État. Il y faudrait peut-être une version vulgarisée, comme

1. NDLR. P. VADEBONCOEUR, *Un génocide en douce, écrits polémiques*, Montréal; L'Hexagone/Parti pris, 1976.

aux beaux jours des États généraux, qui insisterait moins sur les travaux et les jours que sur « la vérité qu'il faut dire aux Québécois ».

Nicole GAGNON

*Professeur de sociologie à la retraite
Université Laval*

Sophie IMBEAULT, avec la collaboration de Stéphane LABBÉ, *Une histoire de la télévision au Québec*, Montréal, Fides, 2020, 532 p.

Un ouvrage sur la télévision, publié en pleine pandémie alors que tous et toutes sont rivés à leurs écrans, quel excellent *timing* ! Mais ce livre d'histoire et d'histoires survivra certainement au-delà de son année de lancement.

Sa première caractéristique, qui saute aux yeux, est d'être abondamment illustré. On y trouve quelque 150 photos renvoyant à des émissions emblématiques, de la *Boîte à surprises* à *Les Chefs* ou à *Like-moi* en passant par le *Bye bye*, sans oublier *Le temps d'une paix*, *Les filles de Caleb*, ni les deux versions de *Passe-Partout*. Cela ne manquera pas de rappeler des souvenirs aux lecteurs, si tant est qu'ils aient un jour ou l'autre écouté l'une des quatre chaînes généralistes ou d'autres comme Teletoon, Vrak, Séries +, voire les plateformes web comme Tout.tv ou le Club illico, où de nombreuses séries connaissent désormais une prédiffusion ou une rediffusion. La riche iconographie rappelle aussi le travail des techniciens, la publicité sur les appareils et les logos des quatre chaînes généralistes.

Cette histoire s'ouvre avec la préhistoire de la télévision au tout début des années 1950, avant même son entrée en ondes en 1952, et se rend jusqu'aux points de presse de 13h du premier ministre pendant le confinement du printemps 2020. Mais bien sûr, des périodes se distinguent clairement au sein de ces 70 ans, et une section est consacrée à chacune d'elles : 1- les débuts (1952-1965), 2- la Révolution tranquille (1966-1979), 3- le passe-temps préféré des Québécois (1980-1994) (« un âge d'or pour les téléspectateurs et les producteurs », (p. 214), 4- l'arrivée des chaînes de nouvelles en continu (1995-2006), 5- la dématérialisation de l'écoute (2006-2020). De grandes balises au début des sections portant sur chaque époque posent bien les choses, en peu de pages, tant sur la « télévision comme objet » que sur l'industrie télévisuelle, et au fil des ans apparaissent non seulement de nouvelles chaînes mais aussi et surtout de nouvelles technologies.

Mais il y a plus, et l'ouvrage présente environ 450 émissions répertoriées par période (heureusement leur liste alphabétique se trouve en index) et selon cinq catégories. Il faut ici noter que l'autrice a fait des choix et ne parle pas de toutes les émissions, certaines étant seulement nommées dans des notes biographiques sur des « personnalités de la télévision » sans être répertoriées, d'autres étant carrément passées sous silence. Les catégories sont 1- émissions jeunesse, 2- téléromans et téléseries, comédies de situations ainsi que téléthéâtres puis webséries, 3- émissions sportives et culturelles, 4- variétés et jeux télévisés, 5- émissions d'information, d'affaires publiques et de services, sans oublier quelques capsules sur les publicités dont

Imbeault rappelle les formules ayant fait époque. Elle présente aussi de nombreux portraits de « personnalités de la télévision », malheureusement non répertoriés en index : comédiens, animateurs, réalisateurs, chefs d'antenne, scénaristes et même météorologues.

La présentation des émissions par période met en évidence plusieurs phénomènes intéressants, dont la disparition graduelle de trois types d'émissions des chaînes généralistes : celles destinées à la jeunesse, les émissions sportives sur ces mêmes chaînes (*La Soirée du hockey* a tout de même été diffusée par Radio-Canada pendant 52 ans), ainsi que les téléthéâtres. De plus, il y a de moins en moins d'émissions produites en direct, lesquelles constituaient « les trois quarts des émissions entre 1952 et 1957 » (p. 38) à une époque où la seule chaîne était Radio-Canada, alors qu'au début des années 1960, le canal 10, ancêtre de TVA, diffusait encore en direct plus de 60 % de sa production (p. 46). Avec la diminution du direct, viennent cela dit les scènes extérieures, dont les premières seraient apparues dans *Les Belles histoires des pays d'en haut*. Notons au passage que « le record de longévité pour une émission hebdomadaire » n'appartient pas à cette dernière série mais bien à *l'Auberge du chien noir* (15 ans). La première télé-réalité, *Pignon sur rue*, est présentée à Radio-Canada (1995-1999), quelques années avant *Loft Story*, *Occupation double* ou *Star Académie*, émissions qui sont entrées simultanément en ondes en 2003. Le livre met de la sorte en lumière plusieurs éléments méconnus de l'histoire de la télévision, par exemple que « la province de Québec se classerait troisième au monde en matière de production d'émissions dès 1956 » (p. 37). Imbeault parle aussi de la place des femmes non seulement à l'écran mais aussi derrière celui-ci. Les femmes sont la portion congrue des effectifs en 1975 (p. 200), alors qu'on en trouve, actuellement, à la tête de réseaux (p. 420).

Le portrait d'ensemble de la programmation révèle encore plus, ce que l'auteur ne met pas toujours en évidence. Je prends ici l'exemple des « émissions jeunesse ». Plusieurs ont raconté l'histoire du Québec sous un mode romancé, comme *Le Courier du Roy* (1958-1961), et d'autres présentaient des contes et légendes comme *Le Grand duc* (1959-1963), émission à l'écriture de laquelle Gilles Vigneault contribuait (mais dont Imbeault, ne parle pas). À ce sujet, j'ai d'ailleurs relevé une – à ma connaissance très rare – erreur : *Ouragan* (1959-1962) qui se déroule en Louisiane en 1719, est une émission jeunesse et non une émission destinée aux adultes. Puis les émissions historiques ont quitté la scène jeunesse pour rejoindre celle des adultes : les deux incarnations des *Belles histoires des pays d'en haut* (1956-1970 puis 2016-2020), *Le Temps d'une paix*, *Les Filles de Caleb*. Dans l'ensemble, les fictions à caractère historique sont actuellement en perte de vitesse sur les chaînes généralistes. La télévision raconte de moins en moins l'histoire aux jeunes et moins jeunes.

L'intitulé de la seconde catégorie témoigne aussi de changements importants à l'écran : il comporte d'abord « téléromans, téléthéâtre et comédies de situations », à la deuxième époque apparaissent les télé-séries, à la quatrième, les téléthéâtres sont disparus et c'est sans surprise qu'à la cinquième apparaissent les web-séries. Derrière cette nomenclature, c'est toute une histoire de la fiction qui se profile. La lecture attentive révèle aussi à quel moment les grands réseaux cessent de produire des séries de fiction, pour en devenir simplement les diffuseurs.

L'autrice présente aussi les cotes d'écoute de nombreuses émissions : *Les filles de Caleb* et *Le Temps d'une paix* ont eu des auditoires de plus de 3 millions de téléspectateurs, la seule à atteindre plus de 4 millions, au moment de sa première diffusion, étant *La petite vie*, véritable « série-culte » (p. 290).

Le livre permet aussi de prendre la mesure de « nouvelles traditions » du temps des fêtes : la nuit du jour de l'an est désormais indissociable au Québec du *Bye bye*, dont le premier a été diffusé en 1968, et *Ciné-Cadeau*, en ondes depuis 1982 pour le plus grand plaisir des enfants et des parents, ponctue les vacances de Noël.

Pour les amateurs de petite histoire, le livre fourmille d'anecdotes. Par exemple après le décès de Pierre Dufresne, personnage masculin principal du *Temps d'une paix*, l'équipe de production a reçu « des centaines de lettres, des pétitions, et même les résultats d'un concours organisé par un hebdomadaire » (p. 249) pour son remplacement, ce qui, dans les années 1980, laissait présager un bel avenir pour les réseaux sociaux.

Le livre plaira aux téléspectateurs en général ainsi qu'aux historiens de la culture qui y trouveront une foule de renseignements. Tout n'a cependant pas encore été dit sur l'histoire de la télévision québécoise, mais le livre de Sophie Imbeault ouvre de manière systématique, avec en prime de nombreuses photos et quelques clins d'œil, ce vaste chantier.

Andrée FORTIN

Université Laval.

andree.fortin@soc.ulaval.ca

Darryl LEROUX, *Distorted Descent. White Claims to Indigenous Identity*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2019, 296 p.

Dans cet ouvrage fouillé et passionnant, Darryl Leroux explore l'invention opportuniste, depuis une vingtaine d'années, d'une identité autochtone chez des Québécois francophones. Les cas récents d'appropriation controversée d'une identité autochtone par des personnes œuvrant notamment dans les domaines politiques et scientifiques rendent l'analyse à laquelle se livre Leroux d'autant plus importante. Certes, d'autres études ont porté sur le même phénomène dans les autres provinces canadiennes ou aux États-Unis, mais il semble que le mouvement soit encore plus prononcé au Québec qu'ailleurs, comme le montre la progression spectaculaire du nombre de personnes qui se disent autochtones dans les recensements.

Leroux commence son ouvrage (dont certains de ses articles parus donnaient déjà un aperçu) en précisant un fait simple, qui est pourtant source de confusion considérable : si seule une poignée de femmes appartenant aux groupes autochtones se sont mariées avec des colons français dans la vallée du Saint-Laurent, leurs descendants sont aujourd'hui légion à cause du très petit bassin de population initial. En d'autres termes, la douzaine ou quinzaine d'intermariages que l'on peut répertorier

au moment de l'établissement de la Nouvelle-France n'empêche pas la moitié des Québécois francophones actuels de pouvoir se réclamer d'une origine autochtone. Alors que les sujets d'origine française représentaient 97,7 % de la composition ethnique de la colonie en 1760, et les sujets d'origines autochtones seulement 0,4 % (le reste se répartissant entre divers pays européens), l'absence à peu près complète de mariage avec des membres des premières Nations par la suite n'a pas empêché les Québécois de devenir de plus en plus métissés.

L'énorme majorité des Québécois ayant une ancêtre autochtone quelque part dans la plus lointaine génération n'avait jamais, jusqu'au début du nouveau millénaire, mis en avant cette filiation. Or, ce sont maintenant des dizaines de milliers de personnes qui s'autoproclament autochtones au Québec, sans appartenir à une nation reconnue. Que s'est-il passé pour que l'on assiste à une telle refondation identitaire?

Pour Leroux, la réponse est claire : le phénomène d'indigénisation des Québécois francophones découle bien davantage d'un déplacement des politiques de blanchitude (*whiteness*) et de suprématisme blanc (*white privilege* et *white supremacy*) que d'une véritable quête de racines autochtones.

Favorisées par l'arrêt Powley (2003), qui trace un chemin vers la reconnaissance de communautés métisses en dehors des Prairies et des territoires, les revendications des Québécois francophones qui se prétendent autochtones sont d'abord liées à un détournement du concept de Métis. On croit que le simple fait d'avoir du « sang indien » suffit à asseoir une identité autochtone et justifier un radical *race shifting*, c'est-à-dire le passage rapide d'une identité ethnique à une autre. Leroux souligne que le glissement du terme « métissé » (ceux et celles ayant plus d'une origine ethnique) à celui de « Métis » (ceux et celles appartenant à un groupe constitutionnellement reconnu) s'opère dans la plus confondante méconnaissance de l'histoire des peuples autochtones et sans avoir personnellement subi aucun des terribles sévices infligés aux Premières Nations.

Trois stratégies de *race shifting* sont mises en œuvre. La stratégie *lineal* : des personnes se trouvent quelque part dans leur généalogie une ancêtre autochtone, laquelle, pour n'être qu'un nom parmi 2 000 ancêtres, devient la référence fondatrice et tutélaire de leur nouvelle identité. La stratégie *aspirational* : des personnes indigénisent une ancêtre en lui attribuant à tort une identité autochtone et en l'affiliant, selon les circonstances, à diverses nations (abénakie, wendate, algonkine). La stratégie *lateral* : » des personnes font de la présence dans leur arbre familial d'un ancêtre en ligne collatérale la base de leur identité autochtone : elles argueront, par exemple, que le fait qu'un des cousins de leur arrière-arrière-arrière-grand-père québécois était nul autre que Louis Riel leur donne le droit de se réclamer de l'héritage métis de la Rivière-Rouge.

Leroux a compilé de nombreuses sources pour réaliser son enquête : sites web, déclarations des membres de la Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la Seigneurie de Mingan, ainsi que de la Nation Métisse du Soleil Levant, etc. Il constate que les sujets de son enquête présentent leur quête identitaire comme un cheminement personnel. Les personnes qui se découvrent une « âme métisse » se sont toujours sentis, affirment-elles, « indigènes en dedans ». Le fait qu'elles

n'ont eu aucun contact avec des membres des Premières Nations et que leur plus proche ancêtre autochtone remonte à plus de 250 ans, ne change pas leur conviction profonde d'être « vraiment indiennes ». La confirmation de leur bagage génétique mohawk ou abénaki par certains sites aux méthodes douteuses (des journalistes se sont amusés à envoyer la salive de collègues pakistanais ou de leur chien et ont été étonnés d'apprendre qu'ils étaient à 5 % Autochtones) les remplit d'une certitude inébranlable.

Le discours anti-Indien et anti-immigrant de certains leaders des groupes prétendus métis (révélé entre autres par le passage d'André Forbes de la tête de l'Association pour la défense des droits des Blancs à la direction de l'Association Métis Côte-Nord) prend la forme d'une inversion symbolique : les prétendus Métis se targuent d'être les seuls vrais autochtones, les Indiens des réserves ayant choisi pour leur part de se vendre au gouvernement fédéral et d'abandonner leurs traditions pour vivre aux crochets de l'État. Les uns auraient assez d'une goutte de sang indien pour être Métis, mais les autres auraient perdu toute leur pureté génétique dans les intermariages. Plusieurs citations de cette encre exhumées par Leroux dans son enquête sont gênantes, pour ne pas dire davantage.

Dans un livre par ailleurs plein de pistes d'interprétation riches et stimulantes, on pourra reprocher à Leroux une explication à une variable. L'évocation du suprématisme blanc est-elle le fin mot de l'analyse de l'appropriation d'une identité autochtone? N'y a-t-il pas d'autres causes qui, pour être également opportunistes, relèvent quand même de motivations différentes? Le cas de la conseillère Marie-Josée Parent, qui se disait d'origine micmaque et qui était présentée comme la « première élue autochtone de la Ville de Montréal », est intéressant. Plusieurs membres des Premières Nations l'ont défendue au moment où était révélée, en 2019, l'absence d'ancêtres autochtones dans sa généalogie, en saluant le travail qu'elle avait réalisé dans le dossier de la réconciliation avec les peuples autochtones. Était-elle seulement animée par une vision masculiniste et suprématiste blanche? J'en doute, comme je doute que Leroux ait épuisé toutes les approches pour comprendre, à un autre niveau, les stratégies identitaires des chasseurs d'héritage canadiens-français du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Par-delà cette critique, il reste que Darryl Leroux a écrit un ouvrage éclairant et d'une grande pertinence. On ne peut que saluer une analyse qui apporte une véritable contribution à notre compréhension des enjeux actuels autour de l'appropriation identitaire. Ceux et celles qui se demandent comment bâtir un véritable dialogue avec les Premières Nations auraient tout intérêt à lire un livre qui indique la voie à suivre en montrant certaines impasses du discours contemporain.

Jean-Philippe WARREN

Université Concordia

Jean-philippe.warren@concordia.ca

Robert BERNIER et Stéphane PAQUIN (dir.), *L'État québécois : Où en sommes-nous?*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2019, 539 p.

Cet ouvrage d'envergure tant par son contenu que par la diversité des sujets abordés fait suite à deux autres collectifs du genre sur l'évolution de l'administration publique québécoise : *L'État québécois au XXI^e siècle* (PUQ, 2004) et *Les défis québécois : conjonctures et transitions* (PUQ, 2014).

Trente-huit spécialistes et chercheurs ont participé à la rédaction de ce volume qui comprend pas moins de 19 chapitres. Certaines des contributions s'appuient sur une enquête d'opinion conduite en janvier 2019 auprès de 700 répondants interrogés, chose plutôt rare, sur différents aspects de notre administration publique. On retrouvera d'ailleurs, en conclusion de l'ouvrage, l'essentiel des résultats de ce sondage qui a le mérite de nous en apprendre un peu plus sur la perception de la population québécoise à l'endroit de la gestion de son État, de ceux qui le dirigent tout comme de ceux qui contribuent au jour le jour à le faire fonctionner au bénéfice de la population.

Un tel livre ne pouvant se résumer tant son contenu est éclaté, il vaut mieux, dans les quelques lignes qui nous sont accordées, s'en tenir à le présenter succinctement.

La première partie, « Administration publique », contient quatre chapitres qui ont pour objet la gestion du changement du point de vue de la relève gestionnaire (chapitre 1); l'accompagnement de cette relève au sein de l'administration publique québécoise (chapitre 2); le développement d'outils de surveillance et de promotion de l'intégrité et de l'éthique de l'État québécois (chapitre 3); et l'évolution récente de l'administration municipale à travers une étude de cas qui ne manquera pas d'intéresser : Ville de Laval de 2015 à 2018 (chapitre 4).

La seconde partie, « Santé », traite du plus important poste budgétaire du gouvernement du Québec, mais ne contient pourtant que deux chapitres : un retour à très larges traits sur les vingt dernières années du système de santé québécois et sur l'impact de certaines réformes (chapitre 5); et une analyse critique des interventions gouvernementales pour permettre l'amélioration de l'accès aux services de santé de première ligne (chapitre 6).

La troisième partie, « Économie et environnement », contient pas moins de cinq chapitres et touche tout d'abord l'innovation et la richesse (chapitre 7); le rôle central et pourtant très méconnu d'Investissement Québec (chapitre 8); l'évolution récente des priorités stratégiques d'Hydro-Québec (chapitre 9); la comparaison des rôles joués par les gouvernements de l'Ontario et du Québec auprès du gouvernement fédéral lors de la dernière négociation du nouvel accord de l'ALENA (chapitre 10); et l'évolution et les limites des gestes administratifs et légaux faits ces dernières décennies en faveur du développement durable (chapitre 11).

La quatrième partie de l'ouvrage traite des « Finances publiques ». Elle commence par un portrait fort pertinent des modalités fiscales privilégiées par le gouvernement du Québec et de notre préjugé en faveur de l'impôt sur le revenu au détriment d'autres formes de taxation (chapitre 12); elle se poursuit ensuite sur les améliorations de

notre dette publique (chapitre 13); sur le fonctionnement et l'amélioration possible du processus budgétaire (chapitre 14); et sur le rôle et l'encadrement démocratique du Vérificateur général du Québec (chapitre 15).

La dernière partie traite de l'important enjeu de « l'Éducation ». On s'interroge tout d'abord sur la place que devrait occuper le nouvel objectif de « la réussite pour tous » que l'on veut étendre du préscolaire au réseau universitaire (chapitre 16) et sur les stratégies de lutte contre le décrochage scolaire (chapitre 17). Le texte suivant (chapitre 18) suggère que l'on repense le soutien prolongé auquel les jeunes sous la protection des services à la jeunesse devraient avoir accès et le dernier chapitre porte sur les effets « induits » des politiques de financement des universités sur leur stratégie de développement (chapitre 19).

Le contenu de l'ouvrage est donc varié tant dans son contenu que dans ses approches. On ne s'étonnera pas de constater, par ailleurs, comme il est de coutume dans ce type d'ouvrage, la valeur inégale des contributions. Certains chapitres sont fort bien documentés et s'appuient sur des données récentes alors que d'autres tiennent davantage du commentaire évaluatif. Mais le mérite demeure : celui de réunir un grand nombre de spécialistes aux horizons divers et d'apporter un éclairage, parfois nouveau et parfois à titre prospectif, sur l'évolution des grands secteurs de l'administration publique québécoise. Plusieurs éléments de ces chapitres pourront être consultés par les chercheurs et étudiants du domaine et c'est la raison pour laquelle on ne peut que le recommander à quiconque s'intéresse à l'évolution récente du Québec et de ses principales institutions du secteur public et parapublic.

François BLAIS

Université Laval

Francois.blais@pol.ulaval.ca

R. FLEURY, *Joseph Bureau, Explorateur officiel. La colonisation au temps du curé Labelle*, Québec, Éditions GID, 2019, 267 p.

La forte émigration des Canadiens français vers les États-Unis au 19^e siècle inquiète les élites, cléricales et autres, qui pressent le gouvernement du Québec d'ouvrir les terres de l'arrière-pays à la colonisation afin de retenir les Canadiens français sur la terre de leurs ancêtres. Entre 1860 et 1913, la mission de Joseph Bureau sera précisément d'explorer ces territoires en Outaouais, dans les Laurentides, au Lac-St-Jean, au Témiscamingue ou dans la Matawinie, et d'y évaluer la qualité des terres, le bois des forêts, d'y tracer des chemins de colonisation, voire de les construire ainsi que des ponts, ou encore de choisir le meilleur tracé pour le passage éventuel du chemin de fer. Bureau a si bien sillonné la province, tracé les cartes indiquant le cours des rivières, leurs chutes— leurs « pouvoirs »— et leur source, les limites des forêts, et les contours des blocs rocheux, qu'il a grandement contribué à la connaissance topographique du Québec, pratiquement inexistante, ou inexacte, à l'époque. C'est le compte rendu de toutes ces explorations que livre le journaliste retraité Robert Fleury.

Quand on parle de colonisation au Québec, deux noms viennent à l'esprit, le curé Labelle et l'auteur Arthur Buies. Plus que l'État, le clergé catholique a été le grand organisateur de la colonisation : le curé Labelle n'était ni le premier ni le dernier à s'y consacrer, mais il a été le plus énergique et le plus ambitieux de ses promoteurs. Il a surtout été le premier à voir l'importance du chemin de fer dans le soutien à l'œuvre de colonisation. Il a milité si activement auprès des autorités que le Premier ministre Honoré Mercier le nomme sous-commissaire au Département de l'Agriculture et de la colonisation en 1888. Quant à Arthur Buies, il a produit de nombreuses brochures promotionnelles et opuscules pour le compte du Ministère de la Colonisation : des monographies détaillant les attraits régionaux, le climat, les services locaux offerts à la population, le nombre de paroisses, les ressources naturelles, les industries et les commerces prospères, etc.

La colonisation et le développement des infrastructures n'attirent pas que les colons, les entreprises minières et surtout forestières sont évidemment très actives dans ces territoires. Et du point de vue de l'État, « la colonisation coûte trois fois plus qu'elle ne rapporte » (p. 116) alors que les redevances des forestières comptent pour une bonne partie de ses revenus; aussi tous les acteurs du milieu les ménagent, du Commissaire des Terres de la Couronne au curé-missionnaire en passant par les explorateurs comme Bureau, qui a lui-même déjà travaillé pour elles. Ces compagnies pratiquent pourtant la « déprédation » des forêts non surveillées en coupant le meilleur bois de commerce sans payer la redevance, justement.

Chaque chapitre traite d'une région, de sorte que la description des activités de Bureau est, en plusieurs endroits, répétitive et monotone. Mais certains chapitres comprennent aussi quelques paragraphes bienvenus sur l'histoire de la présence autochtone dans la région. Le chapitre 12, le plus long, porte sur l'île d'Anticosti. Son histoire curieuse et tourmentée comprend des personnages plus grands que nature. En 1895, un groupe français mandate Bureau pour faire l'exploration complète de l'île, ce qu'il sera le premier à faire. L'année suivante, Anticosti est achetée par le chocolatier français Henri Menier qui recrute Bureau, cette fois, pour tracer et construire des routes et un appontement à ce qui deviendra Port-Menier.

L'ouvrage de Fleury est utile et bien documenté – l'histoire « officielle » ne semble pas avoir gardé grandes traces de Joseph Bureau –, mais il n'est pas non plus sans défauts. Le fil narratif se brise en effet ici et là, l'auteur passant du coq à l'âne ou énumérant une série de faits ou de noms qui, pour être parfaitement exacts n'en sont pas moins anecdotiques et rendent leur pertinence douteuse (par exemple, la liste des 22 rivières explorées sur la Côte-Nord, p. 175). Ailleurs, c'est la chronologie « malmenée » qui donne l'impression de lire non pas une histoire, mais des notes glanées dans les archives, comme lorsque les dates d'érection des paroisses du Témiscamingue sont données dans les derniers paragraphes du chapitre. Une relecture aurait sans doute suffi à corriger ces défauts.

Sylvie LACOMBE

Université Laval
Sylvie.lacombe@soc.ulaval.ca

Alban D'AMOURS, *Le coopératisme, un antidote aux dérives du capitalisme. Réflexions ancrées dans mon parcours chez Desjardins, Québec, PUL, 2019, 210 p.*

La preuve n'est plus à faire : le capitalisme a connu et connaît de multiples dérives – notamment le creusement des inégalités – qui, rendent urgent un renouvellement de son modèle de développement économique. Sans aller jusqu'à prôner l'abolition des entreprises à capital-actions, Alban D'Amours plaide pour un meilleur rayonnement du modèle coopératif, ce qui ferait en sorte d'augmenter la pluralité des acteurs dans l'économie de marché afin que le modèle à propriété collective soit tout autant présent que celui de la propriété privée

Le président du Mouvement des caisses Desjardins de 2000 à 2008 en fait la démonstration en s'appuyant sur trois approches : une autobiographie mettant l'accent sur son passage dans la grande institution coopérative, des réflexions sur la gestion, et surtout, des réflexions sur la pensée économique. En filigrane, on retrouve la formidable réussite du Mouvement Desjardins, qui a plus de 120 ans ! Guy Cormier, actuel président donne le ton dans la préface qu'il signe : Alban D'Amours est à la fois un penseur, un leader et un homme de principes et de valeurs. Ces traits se retrouvent dans les idées développées par l'auteur.

Dans cet ouvrage de 7 chapitres tenant en un peu moins de 200 pages, D'Amours rappelle dans un premier temps quelques idées qui ont donné naissance au coopératisme, puis fait le lien avec l'action d'Alphonse Desjardins et de son épouse Dorimène pour constituer l'organisation éponyme. Il esquisse également à grands traits l'évolution de Desjardins, insistant sur sa capacité d'adaptation pour se mettre au diapason des besoins changeant de ses membres et partant, sur sa capacité d'innovation. C'est dans ce cadre qu'il pose son propre parcours, évoquant ses origines dans la région du Bas-Saint-Laurent, sa formation générale jusqu'à l'obtention d'un doctorat en économie aux États-Unis et le début de sa carrière comme professeur d'économie à l'Université de Sherbrooke dans les années 1970. Il rappelle aussi la création de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives (IRECUS) en 1976, institut qui est toujours bien vivant en 2020. Il fait ses premières armes chez Desjardins à titre d'administrateur de la caisse populaire des fonctionnaires provinciaux alors qu'il est sous-ministre au revenu. C'est au hasard d'une rencontre avec Claude Béland en 1987 que ce dernier le recrute comme vice-président de ce qui était alors la Confédération.

Les trois chapitres qui suivent constituent le témoignage de défis importants qu'il a eu à relever dans ses diverses fonctions de cadre supérieur dans l'institution lévisienne, dont huit années comme président de 2000 à 2008, notamment la mise en place de la direction unique et la reconfiguration du réseau des caisses. Il faut se rappeler que lorsqu'il prend la relève de Claude Béland, Desjardins connaît une transformation profonde qui la voit passer de trois à deux paliers décisionnels. On est vraiment au cœur de l'action de son mandat, l'auteur rappelant son mantra sur le plan de la gestion – ce qu'il appelle le triangle de la performance globale : la satisfaction des membres, la mobilisation du personnel et la rentabilité. Il n'hésite pas à revenir sur un sujet de controverse avec Claude Béland, la rémunération des dirigeants, sur lequel il rapporte des faits méconnus. Ainsi, on apprend que ce

sont les autorités gouvernementales qui ont imposé d'étendre la rémunération des présidents de caisse à l'ensemble des dirigeants. En revanche, on aurait souhaité que l'auteur donne davantage de précisions sur les conséquences des règles internationales (Bâle III) qui remettent en cause la propriété collective du capital coopératif, afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la pression que font peser les grands accords mondiaux sur l'identité coopérative.

Les trois chapitres qui suivent constituent le témoignage de défis importants qu'il a eu à relever dans ses diverses fonctions de cadre supérieur dans l'institution lévisienne, dont huit années comme président de 2000 à 2008, notamment la mise en place de la direction unique et la reconfiguration du réseau des caisses. Il faut se rappeler que lorsqu'il prend la relève de Claude Béland, Desjardins connaît une transformation profonde qui la voit passer de trois à deux paliers décisionnels. On est vraiment au cœur de l'action de son mandat, l'auteur rappelant son mantra sur le plan de la gestion – ce qu'il appelle le triangle de la performance globale : la satisfaction des membres, la mobilisation du personnel et la rentabilité. Il n'hésite pas à revenir sur un sujet de controverse avec Claude Béland, la rémunération des dirigeants, sur lequel il rapporte des faits méconnus. Ainsi, on apprend que ce sont les autorités gouvernementales qui ont imposé d'étendre la rémunération des présidents de caisse à l'ensemble des dirigeants. En revanche, on aurait souhaité que l'auteur donne davantage de précisions sur les conséquences des règles internationales (Bâle III) qui remettent en cause la propriété collective du capital coopératif, afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la pression que font peser les grands accords mondiaux sur l'identité coopérative.

Ces dernières remarques traduisent l'impression qui nous reste en refermant le livre : il était ambitieux de traiter autant de sujets en moins de 200 pages. Cela étant, cette contribution nous semble indispensable. Trop peu de livres – mentionnons aussi ceux de Claude Béland et Monique Leroux – portent sur le parcours de dirigeants de coopératives. Cet ouvrage comble ainsi une carence importante dans la littérature traitant des leaders coopératifs, alors que les équivalents ne manquent pas pour les empires familiaux et autres entreprises à capital-actions (les Beaudoin, Coutu, Péladeau et consorts). On peut d'ailleurs souhaiter que des dirigeants d'autres grandes organisations coopératives ou mutualistes s'engagent dans une démarche semblable, afin d'épaissir ce corpus encore trop mince.

Jean-Pierre GIRARD

ESG/UQAM, HEC Montréal
girard.j@uqam.ca

Marie-Pier BOUCHARD, *Vivre au cœur de « paroisses de femmes » dans la région de Charlevoix 1940-1980, Québec : Presses de l'Université Laval, 2019, 161 p.*

Le titre se veut fidèle au travail de l'autrice : donner accès à la parole de femmes vivant dans la période précédant le développement de l'industrie touristique dans la région charlevoisienne entre 1940 et 1980. Dès les premières pages, Bouchard situe

la nécessité ressentie par plusieurs familles rurales d'adopter une diversité d'activités économiques afin d'assurer leur subsistance. Cette exigence de pluriactivité devient l'élément central du livre : faire face aux impératifs de la vie quotidienne pour des femmes devenues seules responsables de l'organisation familiale et, par extension, de la communauté, dans une région rurale du Québec où les mobilités géographiques temporaires des hommes sont un phénomène structurant.

En réponse à la pauvreté des matériaux donnant accès à la quotidienneté des femmes rurales qu'elle étudie, la chercheuse opte pour une série d'entretiens auprès de celles dont la vie a été modelée durablement par la mobilité temporaire masculine. Cette méthode contribue à valoriser la parole des femmes au cœur de leur propre histoire. L'ouvrage est divisé en trois parties, chacune d'elles étant l'occasion de développer un aspect particulier de la réalité abordée. Il est d'abord question des caractéristiques propres à la région charlevoisienne du point de vue de la subsistance des familles; cette partie propose un portrait géographique de la région. Les deuxième et troisième chapitres offrent un plus grand intérêt. Ils abordent respectivement l'espace familial, en mettant en lumière les différentes tâches et fonctions qui incombent aux femmes pendant l'absence de leur conjoint, et l'espace communautaire et les liens sociaux qui se créent pendant ce temps. Les témoignages recueillis par la chercheuse confirment la division genrée des pratiques de la vie de tous les jours. Les femmes se rappellent les nécessités qu'impliquait la prise en charge de la bonne marche de la maison : cuisiner pour des tablées nombreuses, veiller à la propreté de la maison et des vêtements, coudre et tisser, tenir une gestion serrée des finances familiales. De la sorte, Bouchard dresse un portrait convaincant, et pas si fréquent, de la quotidienneté des femmes rurales québécoises. Les personnes interviewées ont été témoin de la transition d'une économie de subsistance vers l'économie de marché, transition qui a eu pour effet d'alléger les tâches des femmes, grâce notamment à la consommation de produits finis.

Le projet annoncé par Marie-Pier Bouchard d'étudier les conditions d'existence de celles « qui restent » est attaqué de front à partir des deux tiers du livre. La mobilité géographique des hommes entraîne inévitablement une complexification du partage des tâches au sein des familles touchées. La chercheuse observe dans le discours des femmes que cette adaptation n'est pas perçue comme une action militante visant une transformation sociale liée à la division sexuelle des tâches. Les femmes relatent cette période où elles devaient « jouer l'homme » comme une contrainte provoquée par les exigences de leur situation particulière.

Bien que les femmes soient appelées à dépasser le cadre traditionnel de la répartition des tâches, elles s'y inscrivent et le cautionnent d'une certaine façon, précisant que ce sont des « tâches normales » d'hommes qu'elles font et que cela est d'autant plus dur pour elles puisqu'elles sont des femmes. Sans être nécessairement de ferventes défenderesses de ce système, elles sont conscientes d'en faire partie et participent à une vision dichotomique de la division du travail. (p. 58)

Le matériel recueilli valide en outre un trait qui colle à la représentation de la femme rurale idéale dans la littérature : leur force (Yolande Cohen). Ici, la pensée de Tzvetan Todorov sur la question de l'altérité est mobilisée pour faire la démon-

tration de l'assignation identitaire de la « femme rurale forte » intériorisée par les Charlevoisiennes, lesquelles finissent elles-mêmes par se présenter en ces termes.

Enfin, c'est l'importance de l'ancrage communautaire qui émerge du discours des participantes. Par exemple, la parenté représente un premier espace de solidarité chez les femmes dont les conjoints migrent temporairement pour le travail. Dans une moindre mesure, les associations féminines agissent comme lieu de sociabilité. Surtout, c'est l'enracinement des femmes à leur village qui intéresse. « Si les hommes se retrouvent déchirés entre deux milieux, les femmes, elles, semblent s'ancrer, face à ce nomadisme, encore plus fortement au territoire charlevoisien » (p. 131). Une majorité des femmes rencontrées ont reconnu avoir refusé de quitter Charlevoix lorsque l'occasion s'est présentée qui aurait mis fin aux migrations temporaires de leur conjoint. La connaissance du milieu, la reconnaissance qu'elles recevaient comme femmes et mères dans leur communauté participaient notamment au fort attachement ressenti pour leur milieu d'origine.

Le principal intérêt du travail de Marie-Pier Bouchard, d'un langage et d'une forme accessibles, est de pallier la quasi-invisibilité de la dimension genrée au sein des études rurales. En outre, en produisant une analyse à partir de la parole des femmes ayant vécu la migration temporaire de leur conjoint, l'autrice contribue à légitimer une parole souvent ignorée.

Karina Soucy

Université Laval
karina.soucy.1@ulaval.ca

Diahara TRAORÉ, *Des musulmanes ouest-africaines au Québec. Entre subversion et conformité*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2019, 132 p.

Ce livre, issu des recherches doctorales de Diahara Traoré, porte sur le rapport au savoir religieux des femmes musulmanes ouest-africaines dans un contexte d'immigration au Québec. L'enquête de la chercheuse la mène dans des lieux de culte et d'association du Grand Montréal, ainsi que dans le domicile et le quotidien de 24 femmes natives de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, quatre pays francophones et majoritairement musulmans. En recueillant leurs récits de vie, Traoré analyse les manières dont elles adoptent, s'approprient, remettent en question et subvertissent les savoirs islamiques au sein d'espaces religieux et laïques. Femmes, noires et musulmanes, les participantes se situent « à l'intersection de trois systèmes exclusifs » (p. 6), lieu jusqu'ici peu abordé dans les sphères publiques et académiques québécoises. Le terrain de la recherche, menée entre 2008 et 2010, est imprégné du contexte des débats houleux sur les accommodements raisonnables et la diversité religieuse au Québec, en plus des événements du 11 septembre 2001 qui teintent les représentations et l'appréhension de l'islamité à l'échelle internationale.

C'est en tant que tradition discursive que l'islam est ici conceptualisé, par opposition à une tendance à l'essentialisation et à l'homogénéisation par laquelle « l'islam fonctionne comme une catégorie similaire et comparable à la notion de

race » (p. 16). Prenant appui sur l'anthropologie de l'islam proposée par Talal ASAD (1986), il s'agit pour elle d'étudier l'unité d'actes multiples, voire conflictuels, de définition de l'islam à travers les discours et les pratiques historiquement situés des personnes musulmanes. Forte d'une épistémologie féministe postcoloniale, Traoré se concentre sur la contribution, souvent invisible, des femmes ouest-africaines au développement de ces traditions discursives, que ce soit ou non dans des institutions hégémoniques. L'approche est marquée par une prise de distance par rapport à certains postulats sur ce qui constitue le savoir religieux, tels que la légitimité du Texte et sa primauté sur l'oralité.

Trois tendances fortes dans la conception du savoir islamique des femmes rencontrées se dégagent du récit de leur éducation religieuse, et de sa réinterprétation au regard de leur parcours migratoire. J'aimerais insister sur cette contribution de l'ouvrage parce qu'à travers l'analyse des récits de ces femmes, il me semble qu'une cartographie des débats centraux de l'islamité contemporaine se dessine. En premier lieu, selon certaines participantes, le savoir islamique s'ancre dans le souci de la réforme des pratiques religieuses ouest-africaines locales. Cette posture réformatrice opère selon une opposition entre un islam authentique, normatif, et un islam traditionnel, perçu comme syncrétique. C'est à travers leur expérience migratoire que certaines participantes entrent en contact avec cet islam universel et global, qu'elles l'étudient et qu'elles y adhèrent, en prenant une distance par rapport à l'islam hérité de leurs parents ou de leurs grands-parents. Pour Mamie, par exemple, la migration représente un tournant à partir duquel elle adopte des pratiques qu'elle considère plus orthodoxes et cherche à se rapprocher de l'umma (communauté musulmane globale) par son identification à un islam supra-ethnique et supranational. En deuxième lieu, certaines définissent l'islam à partir de l'ensemble des croyances et des pratiques religieuses associées à leur identité familiale et nationale. C'est alors par la transmission traditionnelle, souvent familiale ou communautaire, que le véritable savoir est considéré comme pouvant être préservé. À certains égards, la migration peut renforcer l'attachement à l'appartenance religieuse, elle-même considérée comme indissociable de l'identité ethnonationale, bien qu'elle puisse marquer aussi l'entrée dans une quête spirituelle plus individuelle. En outre, le savoir islamique est conceptualisé comme participant d'un projet religieux de la modernité. Il s'agit alors de sortir de l'opposition entre islam et modernité pour concevoir l'islam en tant que moteur de progrès. Une des arènes privilégiées où se joue le débat sur la modernité en islam est celle des rapports de genre. Une participante insiste à ce titre sur l'importance de l'instruction élevée des femmes et ce, en conformité avec les préceptes islamiques.

Traoré s'intéresse aussi au rapport des femmes à certains lieux privilégiés de la religiosité, ainsi qu'aux dynamiques d'inclusion et d'exclusion qui les traversent. Outre les femmes mourides qui se regroupent au sein d'une association religieuse présentée dans l'étude de cas du chapitre 5, la plupart des participantes ne fréquentent aucune institution religieuse de façon régulière. Les pratiques quotidiennes liées à leurs croyances religieuses relèvent généralement de l'espace domestique et de la sociabilité familiale. Le cas des femmes de la communauté mouride de Montréal permet alors d'explorer les manières dont elles créent des espaces de performance et de production de savoirs au sein d'une organisation dont la hiérarchie religieuse et le savoir officiel sont clairement définis.

Tant à l'intérieur de cette confrérie qu'à l'extérieur d'elle, la question pertinente demeure celle de l'agencité des femmes ouest-africaines par rapport au savoir islamique légitime. L'enquête met au jour les différentes formes de dé/légitimation avec lesquelles elles composent dans la mise en pratique et en discours de leurs savoirs religieux. L'approche située de Traoré lui permet non seulement d'accéder à cet islam « de résistance » (p. 68) et de lui donner une voix, mais aussi de se positionner au sein des champs d'études sur les migrations ouest-africaines, le genre et l'islamité. C'est là que se nouent, à mon sens, la sensibilité et la force de son ouvrage.

Sophie MAROIS

Université Laval
sophie.marois.1@ulaval.ca

Sophie BRIÈRE (dir.), *Les femmes dans les professions traditionnellement masculines*, Québec, PUL (2019), 245 p.

L'ouvrage sous la direction de Sophie Brière regroupe un ensemble de contributions signées par plus d'une douzaine de chercheur.e.s multidisciplinaires de l'Université Laval (administration, droit, sciences et génie, médecine, éducation), associé.e.s à un vaste programme de recherche portant sur l'avancement et la rétention des femmes dans des métiers traditionnellement exercés par les hommes.

Ce sont 11 métiers ou professions qui font l'objet des présentations et des analyses de ce livre : les avocates, professeures en sciences et génie, directrices des finances, policières, ingénieures, agentes correctionnelles, gestionnaires d'établissement collégial, inspectrices en santé et sécurité et en alimentation; les professions du domaine de la santé, dont médecine, pharmacie et dentisterie; celles du domaine du développement international et de l'action humanitaire (DIAH). Outre l'introduction et la conclusion, les 10 chapitres sont construits sur un modèle similaire, et présentent quelques statistiques et l'état des connaissances sur la profession étudiée, la méthodologie utilisée et les résultats de la recherche réalisée sur chacun des terrains. De plus, trois grandes sections classent les professions étudiées dans cet ouvrage, rendant compte, premièrement, de celles qui demeurent problématiques, puis de celles à surveiller, et finalement de celles qui sont en transformation.

L'introduction informe des visées de la recherche, des questions qui l'ont alimentée et des objectifs poursuivis tout au long de sa réalisation (2015-2018), rappelant la toile de fond théorique (féministe et institutionnelle) et méthodologique (grounded theory et standpoint theory) qui l'a guidée. Deux premiers tableaux viennent illustrer ces assises, 1.1) le cadre d'analyse et les variables de recherche et 1.2) l'échantillonnage (p. 6 et 8). Puis un 3^e tableau (1.3) clôt cette introduction en systématisant les résultats obtenus dans un cadre d'analyse détaillé et comparatif utilisant trois couleurs distinctes (rouge, jaune et vert), situant ainsi les traits marquants de chacune des professions étudiées, et offrant, sous cette forme graphique, une synthèse et un éclairage très parlants pour saisir rapidement l'ensemble du corpus

et, plus spécifiquement, les aspects sous lesquels des obstacles restent à franchir ou, au contraire, de réelles avancées ont été accomplies (p. 10-12).

Cinq professions sont repertoriées dans la section des professions demeurant problématiques : les avocates en pratiques privées; les professeures en sciences génie; les professions du secteur de la finance; les policières, et les carrières ouvertes aux femmes dans le milieu du DIAH. Les difficultés éprouvées sont principalement associées au fait qu'il existe une culture organisationnelle et une vision de l'exercice de ces professions construites sur un modèle essentiellement masculin et parfois même paternaliste, donnant à voir à des degrés divers des préjugés tenaces et des stéréotypes qui se perpétuent malgré l'arrivée des femmes au sein de ces professions. La nature du travail, les conditions qui y sont associées et l'intensité avec laquelle on demande de l'exécuter (pression, performance, dévouement à la tâche avant tout, horaires atypiques, déplacement et séjour prolongé à l'extérieur du pays) sont des éléments qui cohabitent difficilement avec la réalité que vivent une majorité de femmes, marquée entre autres par la maternité et la conciliation travail famille, puisque ce sont les femmes qui assument encore souvent la double charge de travail qui en résulte. Ces milieux exigent donc de la part des femmes qu'elles fassent individuellement l'effort de s'adapter aux structures et aux cultures organisationnelles déjà existantes, plutôt que ce soient les structures qui prennent en compte ces réalités et procèdent à des aménagements permettant aux nouvelles venues de s'y plaire, de faire leur travail et d'y rester.

Si les professions classées dans la section des professions à surveiller n'échappent pas à plusieurs problèmes soulignés pour le groupe précédent, la différence qui s'y opère concerne les ingénieures et tient au faible nombre d'inscrites dans les programmes de formation fournissant un bassin restreint de candidates potentielles à la profession. Au contraire, pour les professions en santé, les trois programmes concernés (médecine, dentisterie et pharmacie) accueillent depuis des années une majorité de femmes; les difficultés touchent donc davantage les femmes médecins et dentistes déjà en poste et tiennent, entre autres, à l'exigence de composer avec une culture de la performance, des horaires atypiques, la rémunération à l'acte (médecine), le développement et le maintien d'une clientèle (dentiste).

L'intégration, la rétention et l'avancement des femmes dans les trois professions qui ont été classées dans la troisième section, celles des professions « en transformation », sont facilités en partie par la mise en place dans ces professions (agentes correctionnelles, cadres dans les cégeps et inspectrices) de programmes d'accès à l'égalité développés au cours des années 90 par le gouvernement du Québec et qui ont nettement favorisé l'embauche des femmes. D'autres mesures s'ajoutent à ces programmes, notamment la mixité réelle de ces milieux, la prise en charge des mêmes tâches et des mêmes rôles par les hommes ou par les femmes, et des conditions de travail qui favorisent la rétention. D'autres éléments favorables sont les salaires, les congés les régimes de retraite, ou des aménagements concernant la conciliation entre travail et vie personnelle.

Au terme de la lecture se dégage un ensemble de conditions qui deviennent incontournables et doivent être mises en place pour que de réelles avancées puissent se

réaliser et faciliter la venue et le maintien en poste des femmes qui choisissent ces filières professionnelles traditionnellement associées aux hommes. Dans la palette de ces conditions à privilégier, on trouve : 1) l'importance d'un engagement organisationnel faisant foi d'une volonté réelle et d'une remise en question des modèles qui ont prévalu auparavant dans ces milieux, 2) un processus de recrutement qui tient compte de l'arrivée des femmes au sein des milieux professionnels, 3) des conditions et un processus de travail qui sont à repenser, 4) la conciliation du travail avec la vie personnelle et familiale, 5) la prise en compte du climat de travail et l'instauration d'une culture d'égalité et de diversité au sein des organisations, 6) un accompagnement individuel, et 7) l'adaptation des processus liés aux postes de décision et aux spécialisations (p. 233-241).

Que l'on s'intéresse à la condition des femmes en général et à leur avancement, à la place qu'elles occupent dans l'espace du travail salarié et des filières professionnelles dans lesquelles elles choisissent de s'engager, ou aux avancées qu'elles ont effectuées au fil des décennies dans celles qui ne leur étaient pas acquises d'emblée, cet ouvrage en intéressera plusieurs en ce qu'il permet d'embrasser plus qu'un secteur professionnel et donne des pistes pour consolider la présence des femmes et leur apport au sein de ces métiers et professions; il montre également les aspects positifs de leur intégration à ces milieux, notamment pour la façon dont elles exécutent et marquent le travail qu'elles y accomplissent.

Marcelle DUBÉ

UQAC

Marcelle.dube@uqac.ca

Pierre HÉBERT, Bernard ANDRÈS et Alex GAGNON (dir.), *Atlas littéraire du Québec*, Montréal, Fides, 2020, 496 p.

Pierre Hébert, Bernard Andrès et Alex Gagnon, appuyés de quelque 150 collaboratrices et collaborateurs, proposent un ouvrage de référence sur la littérature québécoise, qu'ils qualifient d'Atlas. Leur livre permet en effet de naviguer dans des écrits qui vont de la Nouvelle-France à nos jours, jusqu'au numérique et aux blogues. La poésie, l'essai, le théâtre, le roman, la nouvelle, les revues et quelques mouvements sont tour à tour présentés, ainsi que des autrices et auteurs.

Si on y trouve moins de détails que dans les six tomes de *La vie littéraire au Québec*, qui de toute façon s'arrêtent pour le moment à 1933, ou les trois tomes *L'Histoire de l'édition littéraire au Québec au XXe siècle* sous la direction de Jacques Michon qui, comme leur titre l'indique, ne couvrent que le 20e siècle, l'Atlas ne fait pas double emploi avec ces deux projets car il embrasse plus large dans le temps et le propos : le parcours propose des périodes, des auteurs, des ouvrages, des thèmes, à travers des entrées d'une à trois pages, et a le mérite de tenir en quelque 500 pages. L'ouvrage comprend aussi de nombreux encadrés, présentations rapides d'auteurs, d'ouvrages ou citations. En ce sens, l'Atlas s'inscrit dans la lignée de ce que décrit Karine Cellard dans son entrée « Les manuels et les histoires littéraires : l'invention d'une tradition » (p. 337-339).

Comme l'expliquent Hébert, Andrès et Gagnon dans leur présentation, il leur a fallu faire des choix, car il n'était pas possible de parler de tout, mais il faut noter le choix judicieux des collaboratrices et collaborateurs. Les notices et entrées ont été confiées à des spécialistes, voire à des personnes ayant consacré un ouvrage entier au même sujet ; par exemple Jean-Philippe Warren a rédigé celle sur Edmond de Nevers, Hans-Jurgen Lüsebrink celle sur les almanachs et Marcel Olscamp celle sur Jacques Ferron.

La première partie de l'Atlas s'intitule « Histoire » et est divisée en quatre sections. Les trois premières couvrent respectivement la période de la Nouvelle-France à 1800, le XIX^e siècle puis de 1900 à 1960, alors que la dernière, « 1960 à nos jours », met en évidence un de ces choix évoqués par les auteurs dans leur présentation. La première section de la deuxième partie, « Littératures », présente les littératures anglo-québécoise, migrante, haïtienne, innue, gaie, etc., pour bien les mettre en évidence avec le résultat qu'on se demande dans quelle mesure celles-ci font partie du tronc commun historique. Illustration de ce que ce choix n'a rien d'évident, la notice sur Dany Laferrière est dans la section couvrant « 1960 à nos jours » tout comme celle sur Yann Martel, qui écrit en anglais.

La deuxième partie comporte de plus une section sur la vie littéraire, et trouvant particulièrement bien sa place dans un atlas, une autre sur des « figures et thématiques », par exemple l'écrivain-professeur, le traducteur, l'Américain, la guerre. La troisième et dernière partie, « Genres et marges », aborde d'abord des « régimes d'écriture », notamment l'humour, la science-fiction, le policier, le manifeste, l'auto-fiction et la littérature en fascicules, avant de s'arrêter à la « multimédiatisation » (cinéma, radio, bande dessinée). Les entrées sur le blogue et le numérique ne s'insèrent pas dans la section sur la multimédiatisation, mais dans celle sur les régimes d'écriture. Il y a ici un autre choix. L'Atlas se termine sur les livres et l'art, les livres d'artistes, les livres illustrés, les « beaux manuscrits ».

L'ouvrage échappe à l'aridité par l'insertion de nombreuses illustrations, essentiellement des couvertures de livres. Incidemment, sur sa propre couverture, l'Atlas propose une photo de la Maison de la littérature de Québec, consacrée à la littérature québécoise.

L'objectif, évoqué en présentation est de rendre la littérature « à la fois visible et lisible » (p. x), et d'offrir « toutes les portes d'entrées nécessaires à la découverte et à la saisie panoramique du fait littéraire québécois » (p. xi). Mission accomplie.

Andrée FORTIN

Université Laval
andree.fortin@soc.ulaval.ca

Sivane HIRSCH et Denis JEFFREY (dir.), *Le programme Éthique et culture religieuse. Impasses et avenir, Québec, PUL, 2020, 224 p.*

Paru peu après la décision de remplacer le cours d'Éthique et Culture Religieuse (ÉCR), l'ouvrage dirigé par Hirsch et Jeffrey vise à « contribuer à la

réflexion collective sur le programme qui remplacera ÉCR » (p.5). Il se compose de contributions rappelant les différentes critiques adressées au programme d'ÉCR au fil du temps, de textes présentant des analyses déjà parues, et de contributions originales, le tout proposant parfois des solutions à différents problèmes du programme.

Le premier chapitre de l'ouvrage, utile à l'ensemble mais peu original, discute des différentes critiques souvent adressées au programme. Si Jeffrey et Hirsch en proposent un panorama assez exhaustif, ils ne sont pas toujours transparents quant aux critiques qu'ils endossent, ce qui entraîne une disparité dans leur présentation. Bouchard étudie la divergence entre les orientations ministérielles ayant mené à la création du programme d'ÉCR et le programme qui a été appliqué par la suite, qui est souvent montrée du doigt. L'autrice met en lumière l'affaiblissement de l'approche éthique et culturelle proposée au départ, et note que celui-ci pourrait être compensé par un meilleur arrimage de la compétence « Pratiquer le dialogue » avec les deux autres compétences visées par le programme. Bourgeault insiste quant à lui sur les difficultés propres à l'association de l'éthique et de la culture religieuse dans un même programme. L'apprentissage visé par le programme d'ÉCR – soit la poursuite du bien commun et le vivre-ensemble – doit selon lui être rattaché à l'ensemble de la vie de l'école et à sa mission propre. Il remarque enfin la nécessité d'améliorer la formation des maîtres en ÉCR par l'intégration de cours de philosophie pour enfants, ou mieux, par l'arrimage d'un baccalauréat disciplinaire avec une maîtrise en enseignement secondaire, formation qui existe pour toutes les spécialités en enseignement au secondaire... sauf l'ÉCR.

Les deux chapitres suivants ont le mérite de proposer des solutions aux problèmes du programme d'ÉCR. Rondeau défend ainsi l'idée que le programme d'ÉCR propose une véritable éducation à la citoyenneté, à laquelle la composante « culture religieuse » du programme n'est pas un véritable obstacle. Il suggère de réévaluer les compétences visées par le programme, la pratique du dialogue et la compréhension de phénomènes religieux devant dans cette perspective se subordonner à la réflexion éthique. Franken souligne que la perspective « objective » sur la religion rend difficilement compte du sentiment religieux dans l'approche culturelle retenue par le programme. L'autrice propose d'y intégrer une approche interprétative inspirée de l'anthropologie des sciences religieuses, qui permet de réfléchir aux vérités religieuses et d'en discuter autant que des faits observables.

Les chapitres 6 et 7 concernent les inégalités de sexe. Charron et Steben-Chabot reprennent une étude du Conseil du Statut de la Femme (CSF) sur les manuels d'ÉCR. Ceux-ci, qui réduisent souvent l'égalité à sa dimension juridique et l'inégalité, à la notion de stéréotype, reflètent peu l'état de la connaissance scientifique sur le genre; ils abordent peu la contextualisation historique de récits religieux sexistes, l'exclusion des femmes de certaines fonctions religieuses, le contrôle des corps ou le rôle des institutions religieuses dans la légitimation d'une hiérarchie de genre. Estivalèzes prête elle-même le flanc à certaines des critiques qu'elle adresse au CSF, puisque le manque de contextualisation historique qu'elle déplore chez ses adversaires est précisément ce que le CSF reproche aux manuels. Plus intéressantes sur le plan scientifique, ses remarques sur l'usage réel des manuels scolaires permettent de nuancer les conclusions de Charron et Steben-Chabot.

Les trois dernières études du recueil traitent de l'impartialité des enseignant.e.s. Maxwell, qui examine le cadre juridique, montre que si le cours doit être neutre pour préserver le droit constitutionnel à la liberté religieuse, l'impartialité exigée d'eux par le programme empiète sur l'autonomie professionnelle des enseignant.e.s et sur leur droit à la liberté d'expression. Il observe que l'impartialité n'est pas toujours la meilleure posture à adopter pour promouvoir les intérêts éducatifs ou sociaux des élèves. Gravel propose une étude sur la vision que les enseignant.e.s d'ÉCR ont de l'objectivité et sur la manière dont ils l'appliquent. Elle constate une disparité entre la manière dont le programme conçoit l'impartialité, attachée surtout à l'enseignant.e, et l'insistance des enseignant.e.s sur le rapport entre objectivité et qualité des contenus enseignés. Jeffrey fait un survol – parfois à la limite du lieu commun – du processus de laïcisation au Québec. Alors qu'on voit très bien le rapport avec le projet de loi 21 lorsque Jeffrey distingue la neutralité de l'État de la neutralité des personnes et examine le concept de discrétion, le lien entre l'article et la refonte d'ÉCR n'est pas évident.

Comme il arrive souvent, ce livre collectif est inégal. Certaines contributions sortent du lot par leur nouveauté (Rondeau, Franken) et par leur rigueur (Maxwell, Charron et Steben-Chabot). Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'elles soient prises en compte dans la réflexion collective sur le programme qui remplacera ÉCR.

Mathilde CAMBRON-GOULET,

UQAM
Cambron-goulet.mathilde@uqam.ca

ABSTRACTS

Éric GAGNON, Anne-Marie SÉGUIN, Bernadette DALLAIRE, Isabelle Van PEVENAGE and Véronique BILLETTE, *Aging alone at one's home. Dimensions of independence among the elderly*

This study attempts to show the multiple ways in which the elderly exercise their autonomy through the strategies implemented to meet their needs and to enable them to live where they wish. It is based on the results of research conducted in three regions of Quebec. The autonomy of seniors is examined through their ability to express themselves (judging, deciding, choosing, asking), to do (purchasing, seizing opportunities and disengaging) and to grow and evolve (not remaining trapped by an identity or a story, discovering their abilities, formulating a project, pursuing an aspiration). The links between saying, doing and evolving are also examined. The study thus makes it possible to go beyond functional autonomy and decision-making autonomy to discover other dimensions of autonomy, among them some that are less visible or recognized.

Keywords: aging, autonomy, needs, strategies, support

Marc-Urbain PROULX and Pierre-Luc BOUCHARD, *Higher education and regional innovation systems in Quebec*

Universally, institutions of higher education are currently being solicited to become more involved in their respective areas of influence. For the institutions, this constitutes a third mission that, complementing their traditional teaching and research functions, is intended to better support innovative initiatives of various kinds. The data provided in this text illustrate that, over the past five decades, this progressive commitment in Quebec has already reached cruising speed for the five universities of Quebec and the thirteen colleges located in the regions. New tools are already being experimented with regarding knowledge transfer and business incubation. Moreover, educational programs have multiplied, diversified and become segmented, in addition to having been made accessible, notably through short, continuous and well-targeted training. Territorial targeting, in particular, has led to the emergence of a large number of applied research projects involving colleges and universities.

Keywords: region, college, university, knowledge, know-how, transfer, incubation

Laurence ARRIGHI, *I dentity and education. A critical analysis of a pedagogical guide for a linguistic minority, in the run-up to the next Acadian World Congress*

The objective of this text is to propose a critical analysis of the pedagogical guide *En préparation pour le prochain CMA* (In preparation for the next Acadian World Congress) in its socio-political and discursive context. This guide aims to provide so-called identity education to a school children in a minority environment where different definitions of identity, some of which considered incompatible, are being reconstructed. Hence, this makes for charged subject matter, as does the fact that the guide is produced within the framework of an event, the Acadian World Congress (AWC), which has been the subject of strong opposition and sharp criticism from one edition to the next. This raises the following two questions: "What is an Acadian?" and "Who has the right to define that?" From that perspective, is *En préparation pour le prochain CMA* merely the umpteenth manifestation of competing discourses? Or might the guide, despite its pitfalls, be quite pertinent? It is the latter reading that I will defend in this contribution.

Keywords: identity building, Acadian Francophonie, minority community, public, Acadian World Congress

Louis-Simon CORRIVEAU and Claude FORTIER *Bread and circuses: Portrait of the offer and attendance of performing arts shows in Quebec*

A significant number of performing arts performances are presented each year as part of festivals or events, and these events occupy an important place in Quebec's cultural landscape. However, this phenomenon remains little studied. The authors propose a portrait of the events by offering one or more performances in the performing arts and a partial measure of their attendance. First, the offer is analyzed based on a survey of events that presented at least one performing arts show in 2019 according to region, event category and performance discipline in order to establish the characteristics of these events and propose an exploratory analysis. The article also aims to draw a portrait of the evolution of the attendance of ticketed performing arts shows held within an event type, based on data from the *Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*, a Quebec performing arts attendance survey conducted by the Observatoire de la culture et des communications du Québec. The article concludes with a reflection on the relevance and the obstacles to the examination of the offer and attendance of performing arts events.

Keywords: culture, cultural offer, attendance, events, festivals

Martine ROBERGE, *Mid-Lent festivities: Renewed popular entertainment*

Of French and medieval origin, Mid-Lent was once celebrated in all regions of Quebec as well as in Acadia. Reaching its peak in the first half of the 20th century, this collective festival, which consists of "breaking Lent," then diminished alongside the easing of the deprivations that traditionally marked this period of the

liturgical calendar. Today, some forms of updated Mid-Lent have survived in three Quebec localities: Fatima on the Magdalen Islands, Natashquan in the Côte-Nord region and Isle-aux-Grues, an island in the St-Lawrence River close to Montmagny. Have the geographic location of these villages, their limited access roads and their isolation during the winter period favoured the continuation and passing on of these festivities? Are they in keeping with tradition or are they at odds with it? Careful examination of ethnographic sources reveals that the practice has been renewed more so than having survived.

Keywords: Mid-Lent, festivities, popular entertainment, festive tradition, traditional festivities, collective festivals

Benoit VAILLANCOURT, *Artistic recognition in the metropolis and the regions, from divergence to convergence: Around the exhibition Les chroniques du Québec by Arthur Villeneuve (1972)*

In 1972, the Montreal Museum of Fine Arts presented *Les chroniques du Québec* by Arthur Villeneuve. The first retrospective devoted to the work of the "barber painter" from Chicoutimi, this exhibition was very well attended and received wide media coverage, as does any cultural manifestation that succeeds in becoming an event. To understand the sources and effects of this phenomenon, the author examines the visual arts in Quebec in the 1960s and 1970s, especially in the place given to them in Montreal, on the one hand, and in Saguenay-Lac-Saint-Jean, on the other. With reference to reports from the national and Saguenay press, he shows that Villeneuve's artistic recognition was based on the mediatized encounter between two distinct cultural spaces, namely the metropolis and the outlying region. As a generator of otherness, this face-to-face between the here and elsewhere favoured the convergence of initially divergent opinions on the painter and his art. This turnaround crystallized during the 1972 retrospective, and was appropriated by politicians and actors of the art world.

Keywords: Arthur Villeneuve, museum, blockbuster exhibition, Saguenay-Lac-Saint-Jean, naïve art, sociology of art

Maxime COLLERET and Mahdi KHELFAOUI, *From one interrupted revolution to another? Quebec's nanotechnology and AI policies through the prism of the economy of promise*

This article aims to analyze the Quebec government's policies on nanotechnologies in the early 2000s and on artificial intelligence (AI) from the mid-2000s on. The comparison between the past fervor for nanotechnologies and the present fervor for AI reveals a number of similarities between the public actions implemented to bring out and develop these two state-of-the-art technologies. In both cases, we show from the perspective of the so-called promise economy how different stakeholders are building and promoting an inescapable technological

and economic future in order to gain political support, secure wider social approval for their projects and, above all, capture important public financial and material resources that are essential for establishing industrial and commercial activity. The case of nanotechnology, for which we now have more hindsight, makes it possible to assess the gap between initial promises and what actually happened. It also provides food for thought to critically address the current government support for AI and the discourse on its future economic benefits in Quebec.

Keywords: promise economy, nanotechnologies, artificial intelligence, technology policy, innovation, sociology of expectations

NORMES D'ÉDITION

- La revue *Recherches sociographiques* n'accepte que les documents exclusifs et inédits (article, note critique, note de recherche, compte rendu). Cela signifie...
 - a) qu'il s'agit d'un travail non publié qui n'est pas en évaluation dans une autre revue;
 - b) qu'on attend d'avoir reçu une réponse de notre part avant de proposer son texte ailleurs;
 - c) que le *copyright* appartient à *Recherches sociographiques*.

Présentation des textes :

- Les textes doivent être paginés, de préférence en format Word et envoyés par courrier électronique à rechsoc@soc.ulaval.ca.
- Indiquer, sur une page à part, le nom, l'adresse complète, le numéro de téléphone ainsi que le courriel de chacun des signataires.
- Inscrire le titre de l'article ou de la note critique en majuscules, en tête de la page 1.
- Limiter l'usage des sous-titres et les numéroter de cette manière: 1., 1.1., 1.1.1. Merci de ne pas excéder trois niveaux de sous-titres.
- La longueur des articles se situera entre 20 et 35 pages, soit au plus 60 000 caractères excluant les espaces; celle des comptes rendus entre 2 et 3 pages environ, soit entre 600 et 900 mots.
- Pour un article ou une note critique, fournir un résumé (maximum 150 mots) et une brève notice biographique pour chaque autrice ou auteur (situation institutionnelle actuelle, quelques repères de carrière, dernière publication).
- Les tableaux et les graphiques doivent être présentés sur des documents distincts (feuilles à part), par ordre numérique, titrés, avec leurs sources bien identifiées. On en limitera le nombre, ne conservant que ceux jugés essentiels à la compréhension du texte. On utilisera le Système international d'unités (SI).
- Les notes de bas de page seront de préférence brèves et en nombre limité. Pour la mise en forme des références et de la bibliographie, se référer aux exemples fournis plus bas.

Normes de rédaction :

- Pour un sigle ou un acronyme, en indiquer le sens complet la première fois. Par exemple, Université Laval (UL), Université du Québec à Montréal (UQAM). Par la suite, le sigle ou l'acronyme (sans points) peut suffire.
- Quant aux genres, on peut suivre l'usage traditionnel ou employer le masculin et le féminin en s'inspirant des recommandations de l'Office québécois de la langue française. La rédaction épiciène est encouragée.
- Les citations en d'autres langues doivent être traduites en français et précédées du mot « traduction » entre crochets.

Références et bibliographie :

- Prière de porter une attention particulière à l'exactitude des citations et des références bibliographiques.
- La référence bibliographique d'un document publié électroniquement doit indiquer clairement la source précise (URL) ainsi que la date de consultation du site où il se trouve. Les articles publiés dans une revue électronique doivent aussi donner l'adresse URL de la revue en plus des renseignements habituels (auteur, titre, etc.).

- Dans les notes ou le corps du texte, on ne fait référence qu’aux noms des autrices ou auteurs cités, à la date de publication et, s’il y a lieu, à la ou aux pages concernées. Si la même personne compte plus d’un titre à la bibliographie, on fera suivre l’année de publication d’une lettre (a, b, c,...). À partir de quatre auteurs, on utilise *et al.* après le premier auteur. Exemple : (FORTIN, 2018a, p. 421) ou (GUIMOND et DESMEULES, 2017, p. 334).
- Indiquer le titre de la collection entre parenthèses (après le nombre de pages, s’il y a lieu).

GUAY, Louis et Pierre HAMEL (dir.)

2018 *Les aléas du débat public. Action collective, expertise et démocratie*, Québec, Les Presses de L’Université Laval. (Sociologie contemporaine)

FORTIN, Andrée

2018 « Penser au Québec, penser le Québec. De quelques revues de sciences sociales », *Recherches sociographiques*, LIX, 3 : 411-434.

GAUTHIER, Madeleine

2016 « Les jeunes et l’action politique : problème conceptuel, question de perception, effet générationnel ou effet conjoncturel? », dans : Nicole GALLANT et Stéphanie GARNEAU (dir.), *Les jeunes et l’action politique : participation, contestation, résistance*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, pp. 13-42.

GUIMOND, Laurie et alexia DESMEULES

2017 « “Les oreilles se sont ouvertes des deux côtés” : développement territorial et relations entre Innus et non-Innus au chantier Romaine », *Recherches sociographiques*, LVIII, 2 : 363-386.

- Dans le cas de documents d’organisme (ministériel, parlementaire, indépendant, etc.), le sigle ou l’acronyme identifie l’auteur.

Ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs (MDDEP)

2007 *Bilan synthèse sur la mise en oeuvre de la Politique nationale de l’eau 2003-2007*, Québec, Gouvernement du Québec.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

1981 *Statistiques de l’enseignement dans les pays de l’O.C.D.E.*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

BAILLARGEON, Stéphane

2007 « Des briques pour la Fabrique. Des critiques se manifestent contre la plateforme culturelle de Télé-Québec », *Le Devoir*, Montréal, 3 avril. [<http://www.ledevoir.com/societe/medias/404438/des-briques-pour-la-fabrique>], 3 avril 2015.

Merci de prendre note :

- Les comptes rendus ne sont pas soumis à l'évaluation. Une fois publiés, les auteurs dont l'ouvrage est recensé peuvent se prévaloir d'un droit de réplique. L'auteur de la recension dispose alors également d'un droit de réplique et les deux textes paraissent dans le même numéro.
- Les articles seront publiés en français. Toutefois les articles peuvent être soumis en anglais aux fins d'évaluation. S'ils sont acceptés, l'auteur est responsable de la traduction en français, et la revue de la révision linguistique.

revues culturelles québécoises

ARTS VISUELS CIEL VARIABLE - ESPACE - ESSE - INTER - LE SABORD - PLANCHES - VIE DES ARTS - ZONE OCCUPÉE
CINÉMA 24 IMAGES - CINÉ-BULLES - CINÉMAS - SÉQUENCES **CRÉATION LITTÉRAIRE** ENTREVOUS - ESTUAIRE - EXIT
LES ÉCRITS - MÖBIUS - XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE **CULTURE ET SOCIÉTÉ** À BORD! - L'ACTION NATIONALE
L'INCONVÉNIENT - LIBERTÉ - NOUVEAU PROJET - NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME - RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES
RELATIONS **HISTOIRE ET PATRIMOINE** CAP-AUX-DIAMANTS - CONTINUITÉ
HISTOIRE QUÉBEC - MAGAZINE GASPÉSIE **LITTÉRATURE** LES CAHIERS DE LECTURE
LETTRES QUÉBÉCOISES - LURELU - NUIT BLANCHE - SPIRALE **THÉÂTRE**
ET MUSIQUE CIRCUIT - JEU REVUE DE THÉÂTRE - LES CAHIERS DE LA SQRM
THÉORIES ET ANALYSES ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN
ÉTUDES LITTÉRAIRES - INTERMÉDIALITÉS - TANGENCE - VOIX ET IMAGES

sodep

Société de développement
des périodiques
culturels québécois

SOPEP.QC.CA

NUMÉROS ANTÉRIEURS

2017, volume LVIII, numéro 3

L'état québécois est-il un État-parent?; Inégalités d'accès à l'enseignement universitaire; La journée mondiale de la jeunesse de 2002; Étudiants étrangers et syndicalisme étudiant; L'avis des groupes dans l'analyse des politiques éducatives.....30 \$

2018, volume LIX, numéro 1-2

Les recherches conjointes

Les recherches conjointes : un fait socio-anthropologique contemporain; Entrevue avec Jean-Pierre Revéret; Un partenariat inédit; Milieux de vie et participation sociale des aînés; Théoriser et agir; Les Midis-RAP; Les conditions du dialogue public; Avec des personnes déficientes intellectuelles; Au sein du réseau Université du Québec; Recherche conjointe québéco-française; Un savoir solidaire Nord / Sud.....49 \$

2018, volume LIX, numéro 3

Les revues savantes en sciences sociales et humanités

La diffusion des connaissances en langue française; Le français, la langue seconde?; L'usage des revues savantes; Dynamiques et impacts du PAES; Penser au Québec, penser le Québec, Note de recherche, Témoignages de Louise Bienvenue, Élisabeth Nardout-Lafarge et Patrick Moreau 30 \$

2019, volume LX, numéro 1

Dix ans après Bouchard-Taylor; Testing à l'embauche à Québec; Vécu des prestataires d'assistance sociale; Délégués syndicaux et besoins des employés; Appropriation de terres agricoles et villégiatures; De manière singulière et d'usage inclusif.....30 \$

2019, volume LX, numéro 2

Identité professionnelle et changements structurels

Professions et changements structurels; La reconnaissance professionnelle; L'identité professionnelle des médecins; Identité professionnelle en travail social; La psychothérapie chez les travailleurs sociaux; Professionnels de la santé et mobilité internationale; Parcours de vie de femmes sans enfants; Représentations sociales de la pauvreté.....30 \$

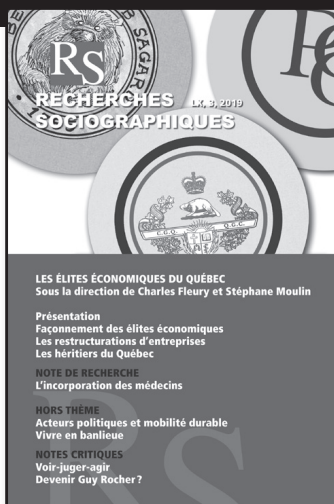
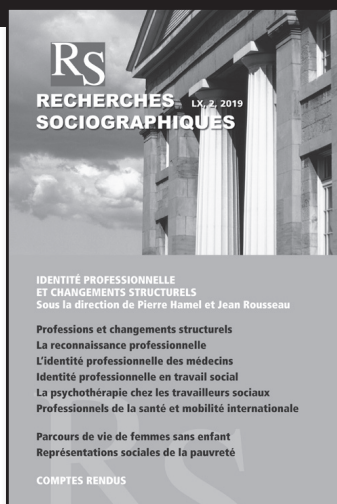
2019, volume LX, numéro 3

Les élites économiques du Québec

Présentation; Façonnement des élites économiques; Les restructurations d'entreprises; Les héritiers du Québec; L'incorporation des médecins; Auteurs politiques et mobilité durable; Vivre en banlieue; Voir-juger-agir; Devenir Guy Rocher 30 \$

RS

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES



Revue pluridisciplinaire de sciences sociales

*Un carrefour pour la recherche empirique
sur le Québec et les francophonies canadiennes
depuis 1960*

Abonnement et achat en ligne

**www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques
(418) 656-3544 #403544
rechsoc@soc.ulaval.ca**

ÉRIC GAGNON, ANNE-MARIE SÉGUIN, BERNADETTE DALLAIRE,
ISABELLE VAN PEVENAGE ET VÉRONIQUE BILLETTE
Vieillir seule chez soi. Dimension et conditions de l'autonomie
chez les personnes âgées

MARC-URBAIN PROULX ET PIERRE-LUC BOUCHARD
L'éducation supérieure et les systèmes d'innovation en régions au Québec

LAURENCE ARRIGHI
Identité et éducation - Une analyse critique d'un guide pédagogique à l'usage
d'une minorité linguistique : *En préparation pour le prochain CMA*

LOUIS-SIMON CORRIVEAU ET CLAUDE FORTIER
Panem et circenses : esquisse d'une mesure de l'offre
et de la fréquentation des spectacles d'arts de la scène présentés
dans le cadre d'événements au Québec

MARTINE ROBERGE
Les festivités de la mi-carême : Un divertissement populaire réinventé

BENOIT VAILLANCOURT
La reconnaissance artistique en métropole et en région,
de la divergence à la convergence : autour de l'exposition-événement
Les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve (1972)

MAXIME COLLERET ET MAHDI KHELFAOUI
D'une révolution avortée à une autre ? Les politiques québécoises
en nanotechnologies et en IA au prisme de l'économie de la promesse

COMPTES RENDUS



RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques

35 \$

POSTE-PUBLICATIONS enr. 07973,
numéro de convention 40064744
PORT DE RETOUR GARANTI
Département de sociologie,
Faculté des sciences sociales,
Université Laval
C.P. 2208, Succursale Terminus,
Québec (QC) G1V 0A6

ISSN 0034-1282

